

■

# LE BULLETIN DE DOCTRINE ET D'INSTRUCTION DE L'ARMÉE DE TERRE

■

**Le journal professionnel de l'Armée de terre du Canada**

**UNE « FORCE MOBILE MONDIALE II » :  
L'ÉVOLUTION DU COMMANDEMENT DE LA FORCE MOBILE, 1965-1972**  
*par Sean M. Maloney, Ph.D.*

**LE DÉSORDRE CIVIL ET LE SOLDAT CANADIEN OUTRE-MER  
QUE FAISONS-NOUS? L'EXPÉRIENCE PALLADIUM**  
*par le major Wayne Eyre*

**IMPACT TACTIQUE DU RETRAIT DES MINES TERRESTRES  
ANTIPERSONNEL DE L'ARSENAL DE L'ARMÉE DE TERRE**  
*par Roger L. Roy*

**DOCTRINE DE MÉCANISATION DE L'ARMÉE BRITANNIQUE  
PENDANT L'ENTRE-DEUX-GUERRES**  
*par le major C.A. Jamieson, CD*

**L'ÉTAT DE PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE**  
*par le major Mike Voith, CD*

**LE COYOTE DANS LA DIVISION MULTINATIONALE (SUD-OUEST) : MAXIMISATION  
DU POTENTIEL DE L'ESCADRON DE RECONNAISSANCE DE COYOTE EN BOSNIE**  
*par le major R. T. Steward*

**« CONSERVER SA LIBERTÉ D'ACTION »  
UNE FAÇON CANADIENNE DE FAIRE LA GUERRE**  
*par le lieutenant-colonel Ian McCulloch, CD*

**AUFTRAGSTAKTIK ET DÉSORDRE AU COMBAT :  
UNE NOUVELLE PERSPECTIVE DU CHAMP DE BATAILLE**  
*par le lieutenant-colonel (ret.) Chuck Oliviero*

**Vol. 4, N° 2, été 2001**



Défense nationale National  
Defence

**Publication trimestrielle**

# Le Bulletin de doctrine et d'instruction de l'Armée de terre

## Le journal professionnel de l'Armée de terre du Canada

**C**e bulletin est une publication officielle du Commandement de la Force terrestre et paraît trimestriellement. Le Bulletin de doctrine et d'instruction de l'Armée de terre a pour objet de diffuser de l'information, à tous les membres de l'Armée de terre ainsi qu'aux civils intéressés, et de susciter des échanges sur les idées et concepts de doctrine et d'instruction et sur d'autres questions militaires. Nous acceptons les articles portant sur des sujets tels que le leadership, l'éthique, la technologie et l'histoire militaire. Les débats réfléchis et bien exprimés sont essentiels à la santé intellectuelle de l'Armée de terre et à la production d'une doctrine et de politiques d'instruction valables. Les articles qui favorisent la réflexion ou la discussion sont donc les bienvenus. Les militaires de tous grades ainsi que le personnel d'autres éléments sont invités à soumettre leurs écrits. Les opinions exprimées dans ce *Bulletin* n'engagent que l'auteur concerné. Elles ne représentent pas une politique ministérielle ou des Forces canadiennes et elles ne confèrent à personne l'autorité d'agir dans quelque domaine que ce soit. Tous les articles qui y sont publiés demeurent la propriété du ministère de la Défense nationale et peuvent être reproduits sur autorisation écrite du rédacteur en chef.

### PRÉSENTATION DES ARTICLES

Les articles de toute longueur, idéalement entre 3 000 à 6 000 mots seront considérés pour publication. Les articles peuvent être soumis dans l'une ou l'autre des deux langues officielles. L'usage et l'orthographe des mots doivent être conformes aux dispositions des manuels suivants : *The Canadian Style: A Guide to Writing and Editing* (Travaux publics et Services gouvernementaux du Canada, 1997), *Le guide du rédacteur*, Bureau de la traduction (TPSGC, 1996) qui sont tous les deux disponibles sur [www.pwpsc.gc.ca/](http://www.pwpsc.gc.ca/) termium ou en bibliothèque ou en librairie; et *The Concise Oxford Dictionary* ou *Le Petit Robert*. Tout document de référence, tableau, graphique ou image, doit être fourni par l'auteur et ne doit pas être intégré au corps du texte mais placé à part. Les articles doivent comprendre des notes de fin de document. Les contributeurs doivent inclure une brève notice biographique énonçant leur titres de scolarité, leur cheminement militaire, les cours dignes de mention qu'ils ont suivis et le poste qu'ils occupent actuellement. Les articles peuvent être soumis par courriel ou par courrier postal (avec copie sur disquette). Les articles seront revus par un comité de rédaction et les collaborateurs seront informés par le rédacteur en chef de l'étape où en est leur article dans le processus décisionnel. Le rédacteur en chef se réserve le droit de corriger le style et la grammaire des manuscrits et mais n'y apportera pas de changement majeur sans consulter l'auteur.

### PRÉSENTATION D'ARTICLES POUR LA « TRIBUNE LIBRE »

Les articles pour la « Tribune libre » ne doivent pas dépasser 1 000 mots et peuvent être soumis n'importe quand. Nous nous efforcerons de les publier le plus tôt possible. Les commentaires au sujet d'articles devraient être soumis aussi tôt que possible après la publication de l'article.

### DATES DE TOMBÉE

Voici les dates de tombée pour chacun des numéros :

Printemps : avant le 15 septembre  
Été : avant le 15 décembre  
Automne : avant le 31 mars  
Hiver : avant le 30 juin

### DIFFUSION ET COPIES ÉLECTRONIQUES

Le Bulletin est diffusé à toute l'Armée de terre ainsi qu'à certains éléments du QGDN, du Commandement maritime, du Commandement aérien, du SREIFC et de l'OSID. Des exemplaires sont également acheminés à des organismes liés à la défense, à des armées alliées et à certains membres choisis du grand public et du milieu universitaire. Pour obtenir des renseignements en ce qui concerne la diffusion, prière de s'adresser au rédacteur en chef. Vous trouverez une version électronique du *Bulletin* au [www.army.dnd.ca/ael/](http://www.army.dnd.ca/ael/).

### CORRESPONDANCE

Tous les articles ou commentaires doivent être envoyés au rédacteur en chef, le major John R. Grodzinski :

Rédacteur en chef  
Bulletin de doctrine et d'instruction de l'Armée de terre  
Système de la doctrine et de l'instruction de la Force terrestre  
CP 17 000, succ. Forces  
Kingston ON K7K 7B4

Tél. : (613) 541-5010, poste 4874  
Télec. : (613) 541-4478  
Courriel Internet : [mail854g@dnd.ca](mailto:mail854g@dnd.ca)

### RÉVISION ET MISE EN PAGES

Le Bureau de publications de l'Armée de terre, Système de la doctrine et de l'instruction de la Force terrestre, est responsable de la révision de chaque article.

*Révision – anglais* : Le lieutenant de vaisseau Brian Lawrie-Munro, Mme Karen Johnstone, Mme Jenny Turner, M. Greg Taylor

*Révision – français et anglais* : M. Gilles Langlois, Mme Thérèse Lessard

Services de mise en pages et de correction d'épreuves par le

CFTMPC  CPMIFC

Centre de production du matériel d'instruction des FC  
(204) 833-2500, poste 5356

---

# Table des matières

---

<b>COLLABORATION SPÉCIALE : COUP D'ŒIL SUR LE PASSÉ</b> .....	1
<b>MOT DU RÉDACTEUR EN CHEF</b> .....	3
<b>DCSOT : CAPACITÉS DONT AURA BESOIN L'ARMÉE DE L'AVENIR</b> .....	5
<b>UNE « FORCE MOBILE MONDIALE II » :</b> <b>L'ÉVOLUTION DU COMMANDEMENT DE LA FORCE MOBILE, 1965-1972</b> .....	8
<i>par Sean M. Maloney, Ph.D.</i>	
<b>LE DÉSORDRE CIVIL ET LE SOLDAT CANADIEN OUTRE-MER</b> <b>QUE FAISONS-NOUS? L'EXPÉRIENCE PALLADIUM</b> .....	28
<i>par le major Wayne Eyre</i>	
<b>IMPACT TACTIQUE DU RETRAIT DES MINES TERRESTRES</b> <b>ANTIPERSONNEL DE L'ARSENAL DE L'ARMÉE DE TERRE</b> .....	35
<i>par Roger L. Roy</i>	
<b>DOCTRINE DE MÉCANISATION DE L'ARMÉE BRITANNIQUE</b> <b>PENDANT L'ENTRE-DEUX-GUERRES</b> .....	41
<i>par le major C.A. Jamieson, CD</i>	
<b>L'ÉTAT DE PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE</b> .....	46
<i>par le major Mike Voith, CD</i>	
<b>LE COYOTE DANS LA DIVISION MULTINATIONALE (SUD-OUEST) :</b> <b>MAXIMISATION DU POTENTIEL DE L'ESCADRON DE RECONNAISSANCE</b> <b>DE COYOTE EN BOSNIE</b> .....	55
<i>par le major R.T. Steward</i>	
<b>« CONSERVER SA LIBERTÉ D'ACTION »</b> <b>UNE FAÇON CANADIENNE DE FAIRE LA GUERRE</b> .....	58
<i>par le lieutenant-colonel Ian McCulloch, CD</i>	
<b>AUFTRAGSTAKTIK ET DÉSORDRE AU COMBAT :</b> <b>UNE NOUVELLE PERSPECTIVE DU CHAMP DE BATAILLE</b> .....	64
<i>par le lieutenant-colonel (ret.) Chuck Oliviero</i>	
<b>TRIBUNE LIBRE</b> .....	67

# Une partie de notre patrimoine

## Unités étrangères ayant servi au Canada



Un carabinier américain du régiment du colonel Morgan, vers 1775-1776. Ce régiment a participé à la tentative d'assaut contre la ville de Québec en décembre 1775. (gracieuseté de Parcs Canada)



Sapeur du régiment Brunswick von Riedesel, 1776-1783. En 1777, une armée britannique a été créée au Canada afin de reprendre le contrôle des colonies nord-américaines. On y comptait un important contingent provenant de plusieurs états allemands. (gracieuseté de Parcs Canada)



Un batteur de la première compagnie des Voluntarios de Cataluna à Nootka entre 1790 et 1794. Les revendications territoriales de l'Espagne à l'égard de la côte du nord-ouest de l'Amérique du Nord ont mené à l'établissement d'une garnison sur l'île de Vancouver en 1789. On l'a dissoute lorsque l'Angleterre et l'Espagne se sont alliées contre la France en 1793. (gracieuseté de Parcs Canada)



Un soldat du régiment de Meuron, une unité suisse du service britannique. Cette unité a servi au Haut-Canada et au Bas-Canada lors de la guerre de 1812. (gracieuseté de Parcs Canada)

# Collaboration spéciale

## Coup d'œil sur le passé

par le brigadier G.E.R. Smith

Pour la « collaboration spéciale », nous réimprimons une note de service qui a circulé en 1943 et qui a été publiée ensuite dans *An Account of Operations of Supplies and Transport Service First Canadian Army, France and Belgium, 23 July 1944 – 31 October 1944* (Compte rendu des opérations d'approvisionnement et de transport dans la 1<sup>re</sup> Armée canadienne, France et Belgique, du 23 juillet 1944 au 31 octobre 1944), imprimé en campagne le 15 décembre 1944. Après la Seconde Guerre mondiale, le texte figure couramment dans le matériel de cours au Collège d'état-major et circule dans certaines unités. Le nom de son expéditeur est alors substitué à celui de l'auteur. La note est reproduite ici en entier.

Le brigadier G.E.R. Smith<sup>1</sup>, CBE  
DDST<sup>2</sup>

Division des approvisionnements  
et du transport  
SMA(QG), Première Armée canadienne<sup>3</sup>

### LA DOCTRINE DU TRAVAIL ACCOMPLI

1. Le « travail accompli » constituera la doctrine des officiers d'état-major de la Division des approvisionnements et du transport affectés au QG de la 1<sup>re</sup> Armée canadienne.

2. La doctrine prescrit l'étude d'un problème et la présentation d'une solution par un officier d'état-major, de telle sorte que le chef de la division d'état-major ou le commandant n'est tenu que d'entériner ou de rejeter l'exécution du *résultat définitif* du travail de l'officier. L'expression « résultat définitif » est soulignée en raison du fait que plus le problème est complexe, plus la tendance est grande de le présenter au commandant de façon fragmentaire. À titre d'officier d'état-major, vous devez tout mettre au point, sans consulter votre commandant relativement à la définition des détails, si complexes soient-ils. Vous pouvez (devriez même) consulter d'autres officiers d'état-major. C'est sous sa forme achevée que vous devriez présenter votre travail au commandant, que ce soit l'énoncé d'une nouvelle politique ou la modification d'une politique déjà établie.

3. L'impulsion qui souvent porte l'officier d'état-major sans expérience à demander conseil à son commandant est ressentie plus fréquemment dans le cas de problèmes difficiles, et ce désir

est accompagné par un sentiment de frustration. Il est si facile pour vous de demander conseil à votre commandant, d'autant plus si votre travail ne vous est pas familier. Mais votre travail est précisément de *conseiller* votre commandant plutôt que de lui *demandeur* conseil. Votre commandant a besoin de réponses, pas de questions. Votre travail consiste à examiner, à écrire, à réexaminer et à récrire jusqu'à ce que vous ayez une seule proposition, et que vous l'ayez considérée comme la meilleure. Votre commandant ne doit que l'approuver ou la rejeter.

4. Ne préoccupez pas votre commandant de longues explications ni de longs exposés. Le fait de lui destiner un exposé ne constitue pas un travail accompli, mais le fait d'écrire pour lui un exposé qu'il destinerait à un tiers en est un. Votre point de vue devrait parvenir à votre commandant sous sa *forme achevée* pour qu'il puisse le faire sien en apposant sa signature au document. En général, le fruit du travail accompli est un seul document préparé en prévision de la signature du commandant, sans autres observations. Le commandant reconnaîtra immédiatement le résultat escompté s'il l'obtient. S'il veut plus d'observations ou d'explications, il les exigera.

5. Cette doctrine n'exclut pas la « version provisoire », mais la version doit refléter davantage qu'une idée à demi mûrie. À part la notation du nombre d'exemplaires requis, elle doit être achevée à tout point de vue, sans être nécessairement propre. N'utilisez pas la version provisoire comme raison de déplacer vers le commandant le fardeau de rédiger la proposition.

6. La doctrine du travail accompli pourrait exiger de l'officier d'état-major un effort plus grand mais le commandant bénéficie d'une liberté accrue. C'est ainsi que cela doit être. De plus,

- a. la doctrine protège le commandant contre les idées à demi mûries, les notes abondantes et les présentations orales improvisées;
- b. l'officier d'état-major qui a une bonne idée à partager est en mesure de faire davantage ce qu'il faut pour trouver preneur.

7. Pour vérifier si vous présentez un « travail accompli », posez-vous la question suivante :

Si vous étiez à la place du commandant, seriez-vous disposé à signer le document que vous avez préparé et à parier votre réputation professionnelle sur sa valeur?

Si votre réponse est négative, reprenez le document et retravaillez-le, car il ne tient toujours pas du « travail accompli » par un officier d'état-major.

Signé (G.E.R. SMITH), brigadier  
DDST, QG 1<sup>re</sup> Armée canadienne  
9 août 1943

Imprimé en campagne par la 1<sup>re</sup> Section mobile des  
impressions du Canada, CRIAC



## NOTES

1. Le brigadier G.E.R. Smith était membre du Corps royal de l'intendance de l'Armée canadienne (CRIAC). Il était directeur adjoint des approvisionnements et du transport dans la 1<sup>re</sup> Armée canadienne du 15 décembre 1942 au 31 juillet 1945.
2. Directeur adjoint - Approvisionnements et Transport. À titre de chef de service, le directeur adjoint était responsable de conseiller le commandant de l'Armée de terre relativement aux questions d'approvisionnement et de transport. Il devait également s'assurer de l'efficacité opérationnelle et administrative des unités du Corps royal de l'intendance de l'Armée canadienne (CRIAC) dans la 1<sup>re</sup> Armée canadienne, établir la politique sur l'approvisionnement et le transport et en planifier la mise en œuvre, contrôler l'aspect technique du transport du CRIAC, planifier la maintenance des approvisionnements et du matériel de transport de l'armée, y compris la maintenance des approvisionnements et du matériel répondant aux besoins de son affilié le Royal Air Force Composite Group, et s'occuper de toute matière concernant le ravitaillement de l'armée. Au cours de son existence, le

bureau du directeur adjoint des approvisionnements et du transport a été responsable d'autres unités d'approvisionnement et de transport des forces alliées, entre autres britanniques et polonaises, en plus des unités canadiennes. Voir John R. Grodzinski, *Operational Handbook for the First Canadian Army, 1944-1945: Formation Organization, Staff Technique and Administration* (Manuel d'exploitation pour la 1<sup>re</sup> Armée canadienne, 1944 et 1945 : organisation des méthodes, technique d'état-major et administration), exemplaire hors commerce, 1996, p. 79.

3. Le quartier général de la 1<sup>re</sup> Armée canadienne incorporait l'officier général commandant en chef, son secrétaire d'état-major personnel et militaire, un chef d'état-major, une division de l'état-major général, une division de l'adjutant et du quartier-maître général, et une division du gouvernement militaire. La division de l'adjutant et du quartier-maître général comprenait quatre sections d'état-major et 14 services consultatifs, dont le directeur adjoint des approvisionnements et du transport. Voir le tableau entre les pages 80 et 81 dans Grodzinski, *Operational Handbook*.



Le brigadier G.E.R. Smith

## Le rédacteur en chef du bulletin nous quitte

Nos lecteurs ignorent peut-être qu'une personne occupe le poste de rédacteur en chef du Bulletin de doctrine et d'instruction de l'Armée de terre. Il s'agit du brigadier-général Marc Lessard qui occupe également les postes de commandant adjoint du Système de la doctrine et de l'instruction de la Force terrestre et de commandant du Collège de commandement et d'état-major de la Force terrestre canadienne. À l'occasion du départ du brigadier-général Lessard prévu pour la fin mai, le rédacteur en chef du bulletin souhaite le remercier pour tout son travail, ses opinions honnêtes ainsi que pour l'attention qu'il a portée à la révision de chaque bulletin. Les réunions d'édition régulières étaient un plaisir. Le général Lessard savait toujours comment maintenir un juste équilibre entre la liberté de la presse et ses obligations professionnelles. Meilleurs vœux au général Lessard et à sa famille!

# Mot du rédacteur en chef

## L'importance d'une culture de lettré

par le major John R. Grodzinski, CD

Il y a quelques semaines, un conseil de rédaction a été tenu à Kingston relativement à la 4<sup>e</sup> période de perfectionnement. Des officiers supérieurs et des officiers généraux se sont réunis pour déterminer les qualités que doivent posséder les colonels et les officiers généraux pour être en mesure d'assumer leurs responsabilités. Pour les discussions, les membres du conseil avaient en main un article publié récemment et intitulé « Une analyse du leadership stratégique », qui examine le leadership stratégique comme condition de leadership distincte. Selon l'auteur de l'excellent document, ce « serait grandement irresponsable » de ne pas tenir compte de cette forme de leadership<sup>1</sup>.

Que le Canada dispose de peu de matériel sur le sujet surprend. À quelques exceptions près, les officiers canadiens ont eu peu tendance à écrire sur les questions de leadership ou sur des questions d'importance. Le passage suivant qui date de 1995 résume la situation peut-être le mieux :

Depuis 1950, aucun officier des Forces canadiennes ayant un grade plus élevé que celui de colonel n'a écrit autre chose que des articles descriptifs. Aucun auteur n'a même tant soit peu mis en cause les opinions sur la stratégie qu'acceptent actuellement l'OTAN, NORAD ou l'ONU. Aucun n'a fait davantage que d'exprimer des recommandations anodines sur la politique nationale. La pauvreté de l'activité intellectuelle dans la vie professionnelle du corps des officiers canadiens peint ces derniers comme s'ils sont soit tout à fait intimidés, complètement dénués d'imagination ou indifférents à leur profession<sup>2</sup>. (traduction)

L'une des raisons de ce constat se trouve peut-être dans le fait que pendant la guerre froide il n'était pas nécessaire d'écrire ou de réfléchir sur ces questions. L'OTAN établissait les politiques en matière de stratégies et d'instruction, et nous y adaptions simplement les nôtres. La formation, les exercices, le déploiement et l'affectation de la brigade canadienne stationnée en Europe se faisaient selon les normes de l'alliance. Par ailleurs, l'effectif des unités canadiennes stationnées au Canada respectait les mêmes normes d'instruction. La vie était plus facile, en certaines façons, mais les choses ont changé. Bien que le partenariat du Canada au sein de l'OTAN soit toujours important, nous déployons souvent nos effectifs dans le cadre d'une variété de missions jamais vues depuis le milieu des années 1970. À ce rythme épuisant, il faut une stratégie nationale bien définie, pas seulement un plan d'affaires, mais une stratégie signifiante. Il est vrai que de récentes initiatives en matière de politique annoncent le développement d'une certaine pensée stratégique. Néanmoins, pour être en mesure de faire face aux exigences de ce monde nouveau, le Canada doit produire des supérieurs capables de leadership et de pensée stratégique. Quoique les cours, l'éducation, l'entraînement et l'expérience soient utiles, ce ne sont pas les seuls moyens, et nous avons d'autres besoins. Nous devons développer une culture de lettrés pour appuyer le perfectionnement professionnel. La rédaction d'articles de revues alimentera les débats, encouragera l'échange d'idées et favorisera la pensée critique, ce qui stimulera le développement d'une culture de leadership vivante. Certes, un nombre d'initiatives sur le perfectionnement professionnel augurent bien et la publication récente de deux livres sur le sujet est significative.

Des années durant, chefs militaires, professeurs, grands patrons et autres personnages ont dénoncé le peu de productions écrites concernant le généralat canadien (et, parallèlement, concernant l'amirauté). Mais le lieutenant-colonel Bernd Horn et l'historien supérieur à la Direction de l'histoire et du patrimoine, Steve Harris (Ph.D.), viennent de publier *Warrior Chiefs: Perspectives on Senior Canadian Military Leaders* (Chefs de guerriers : points de vue sur les leaders militaires canadiens supérieurs) et *Generalship and the Art of the Admiral: Perspectives on Canadian Senior Military Leadership* (Généralat et amirauté : points de vue sur le leadership militaire supérieur canadien), ce qui augmente sensiblement nos ressources documentaires sur le sujet. (De plus amples renseignements figurent au milieu du présent numéro.) Nous les félicitons de leurs efforts ainsi que les auteurs collaborateurs. Voyons maintenant quel fruit cela portera.

### PARDON... ENCORE UNE FOIS

Des erreurs se glissent parfois dans le *Bulletin de doctrine et d'instruction de l'Armée de terre*. Dans le numéro précédent (volume 3, n° 4, et volume 4, n° 1, hiver 2000 et printemps 2001), plusieurs articles en français ont été publiés sans avoir été relus convenablement. Nous vous demandons d'apporter les modifications suivantes à l'article du major L.R. Mader, intitulé « Approche manœuvrière aux opérations : réflexions sur la validité de notre perception ».

- L'expression *Directorate of Operational Research (Joint & Land)* se traduit Direction – Recherche opérationnelle (Interarmées et Terre) (DRO[IA&T]).
- La phrase « L'amélioration la plus efficace et la plus fonctionnelle apportée au VBC (découverte lors de l'exercice QUARRÉ de FER) est l'ajout d'un tube lance-missiles [...] »

doit se lire « L'amélioration la plus efficace et la plus fonctionnelle apportée au VBC (découverte lors de l'exercice QUARRÉ de FER) est l'ajout, à l'armement du VBC, d'un missile lancé au travers de l'âme du canon [...] ».

- La phrase « Améliorer le VBC en augmentant sa protection pour qu'elle équivaille à un blindage homogène laminé (RHA) de 400 mm est une mesure inutile [...] » doit se lire « Améliorer le VBC en augmentant sa protection pour qu'elle équivaille à un blindage homogène laminé (RHA) de 400 mm de plus est une mesure inutile [...] ».

- La phrase « Finalement, l'escadron a subi de telles pertes qu'il a fallu [...] que les équipes de combat de tête de l'escadron [...] » doit se lire « Finalement, l'escadron a subi de telles pertes qu'il a fallu [...] que les équipes de combat de tête de la brigade [...] ».

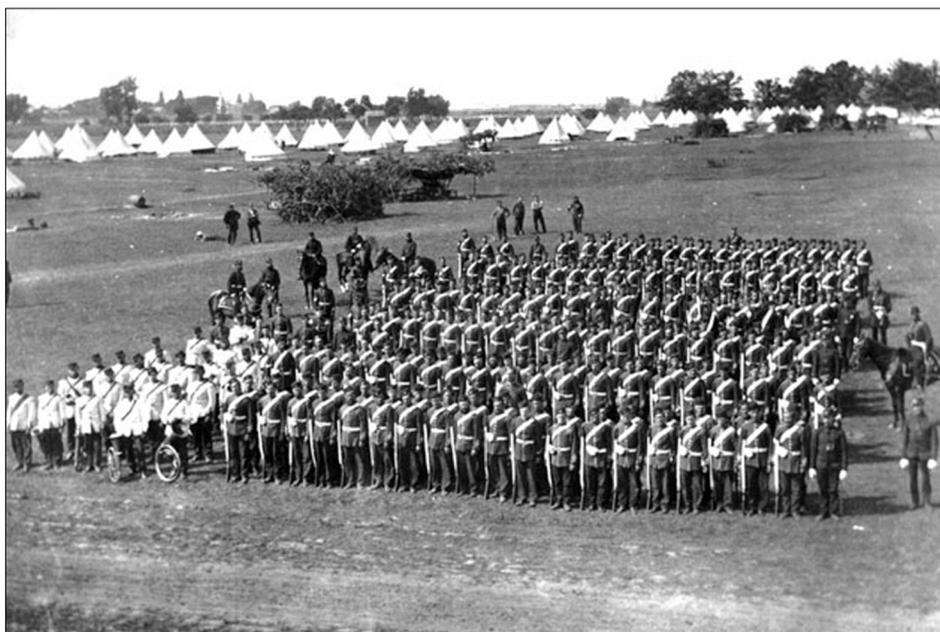
Aux pages 72 et 73 du numéro du printemps 2001 (volume 3, n° 1), une erreur s'est glissée dans le titre de l'article de Sean Maloney (Ph.D.), publié sous la rubrique de la Tribune libre. Dans un commentaire sur les forces spéciales, le titre « Soft Power is Hard Power » doit se lire « SOF Power is Hard Power ».

Nous prions les auteurs et les lecteurs de nous pardonner ces erreurs.



## NOTES

1. Caporal-chef Richard P. Thorne. « Une analyse du leadership stratégique », *Bulletin de doctrine et d'instruction de l'Armée de terre*, volume 3, n° 3, automne 2000, p. 15.
2. Douglas Bland. *Chiefs of Defence: Government and the Unified Command of the Canadian Armed Forces*. (Chefs de la Défense : le Gouvernement et le Commandement unifié des Forces armées du Canada), Institut canadien des études stratégiques, Toronto, 1995, p. 29.



Pour plusieurs années, le camp de milice de Niagara a permis aux soldats d'apprendre leur métier. Ici, on montre le 13<sup>e</sup> bataillon de l'infanterie de la milice volontaire lors d'un défilé au camp Niagara en été 1871. (gracieuseté des Archives nationales du Canada PA-28627)

# Direction des concepts stratégiques (Opérations terrestres)

## Capacités dont aura besoin l'armée de l'avenir

*Nous manquons d'argent, aussi devons-nous commencer à réfléchir.*  
[Traduction]

– Lord Rutherford

Il y a plusieurs années, le Conseil de l'Armée de terre a lancé le Plan de développement de l'Armée de l'avenir<sup>1</sup> (PDAA) pour orienter et encadrer une analyse permanente des tendances et conditions de l'avenir qui influenceront sur le développement de la force au cours des 10 à 25 prochaines années. Cette analyse doit répondre à trois questions :

- Quelles sont les caractéristiques déterminantes du contexte de sécurité de l'avenir?
- De quelles capacités et caractéristiques une force devra-t-elle disposer pour être en mesure d'opérer dans l'environnement de l'avenir?
- Quels sont les technologies et concepts alternatifs essentiels pour réaliser ces capacités?

À la fin de 1998, sous la direction du commandant du Collège de commandement et d'état-major de la Force terrestre canadienne, la Direction des concepts stratégiques (Opérations terrestres) a entrepris le processus de recherche pour répondre à ces questions. C'est ainsi que la Direction s'est embarquée dans une vaste analyse des contextes global et domestique, des technologies émergentes, du développement des forces alliées et étrangères et, dans un effort pour essayer d'éviter les erreurs du passé, des leçons de l'histoire. Les résultats de cette analyse ont été publiés en août 1999 dans le rapport n° 99-2 du DCSOT intitulé *L'environnement de sécurité de l'avenir*<sup>2</sup>.

L'Armée de terre a récemment franchi une autre étape-clé de ce projet avec la publication du rapport sur *Les capacités futures de l'Armée de terre*. Conformément au PDAA, ce rapport

définit certaines capacités et caractéristiques éventuelles d'une force de l'avenir. Le lieutenant-général Jeffery, chef de l'état-major de l'Armée de terre, mentionne dans l'avant-propos de ce rapport : « Le présent document ne contient pas un plan détaillé pour l'avenir. Le lecteur qui espère se voir dicter des règles sera déçu. Ce que le document fait, c'est baliser les arcs gauche et droit du chemin que nous allons suivre. Il alimente la réflexion et il oriente le débat intellectuel que nous devons faire pour nous acquitter du mandat que la population du Canada nous a assigné et en donne le ton<sup>3</sup>. »

Le rapport sur *Les capacités futures de l'Armée de terre* a été rédigé suite à une consultation auprès d'un large éventail d'experts militaires et civils, canadiens et étrangers. Il commence par une brève analyse du contexte de sécurité de l'avenir et réaffirme la conclusion selon laquelle le monde restera instable et les guerres inter-étatiques et intérieures se poursuivront. Il avance ensuite qu'au cours des 20 prochaines années, le monde deviendra encore plus complexe et les États encore plus interdépendants qu'à l'heure actuelle. En plus des nombreuses sources traditionnelles de conflit, les pressions exercées par les populations, les pénuries de ressources et la détérioration de l'environnement pourraient contribuer à alimenter les conflits régionaux. Le rapport prévoit la prolifération des armes de destruction de masse et la menace croissante d'une guerre asymétrique. Dans ce contexte général, la communauté mondiale sera de plus en plus motivée à dissuader, prévenir, contenir et contrôler les hostilités policières. Les soldats canadiens continueront sans aucun doute à participer à toute une gamme de missions dans des endroits éloignés et diversifiés.

Après une brève analyse de l'environnement dans lequel les soldats

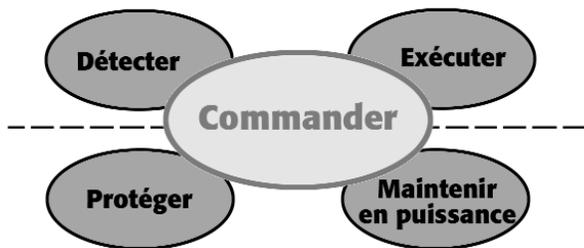
canadiens pourraient être appelés à opérer, le rapport nous propose une image de ce que sera l'espace de combat de l'avenir. La capacité de voir, de cibler et de frapper les forces opposées partout dans cet espace de combat, combinée à l'amélioration des munitions et des systèmes d'armes, accroîtra la létalité des opérations de l'avenir. L'espace de combat de l'avenir est décrit comme un espace multidimensionnel allant de la sub-surface jusqu'à l'espace, dans lequel les opérations tactiques se transformeront d'une série de tâches séquentielles ordonnées en un continuum où le rythme opérationnel sera constamment élevé. Face à cette perspective, l'Armée de terre doit envisager la nécessité de générer, d'appliquer et de redistribuer la force militaire rapidement et de façon dynamique. Parmi les autres éléments clés de cette analyse, mentionnons l'accent mis sur les connaissances et sur la manière dont ces connaissances faciliteront la connaissance de la situation qui, à son tour, mènera à des opérations non contiguës. Les zones d'opération, dans le contexte de la guerre ou des opérations de stabilité internationale, devraient continuer à s'étendre et être caractérisées par les facteurs suivants :

- précision et létalité,
- compression du temps,
- expansion du volume,
- domination de la connaissance,
- opérations simultanées,
- opérations en terrain urbain.

L'élément central du rapport sur *Les capacités futures de l'Armée de terre* est une analyse des capacités requises dans chacune des fonctions opérationnelles : Commander, Exécuter, Détecter, Protéger et Maintenir en puissance. Ces fonctions ont été présentées dans *L'environnement de sécurité de l'avenir* et ont fait l'objet d'un vaste débat. Elles

## Les fonctions opérationnelles

*Effet = Action qui touche l'ennemi*



*Moyen = Liberté d'action*

ne sont pas encore acceptées dans la doctrine mais, comme l'a mentionné le CEMAT : « Les fonctions en question représentent l'étape de l'évolution qui suit le passage des 11 anciennes fonctions de combat aux six actuelles. Ces fonctions fournissent un bon cadre de discussion sur l'Armée de terre de l'avenir<sup>4</sup>. » L'accent sous-jacent porte sur l'intégration de ces capacités. Comme le montre la figure 1 ci-dessus, la fonction Commander est au centre et fait le lien avec les autres fonctions au sein d'un concept tactique, opérationnel ou stratégique à la fois unique et exhaustif.

Le chapitre sur la fonction Commander décrit les conditions dans lesquelles le commandant de l'avenir va devoir opérer et définit les caractéristiques fondamentales qu'il devra posséder pour obtenir le succès. On note en particulier la tendance à ne plus combiner le commandement avec d'autres fonctions subordonnées comme le contrôle, les communications et l'informatique. On définit plutôt la fonction Commander comme une tentative humaine à laquelle sont assujetties les autres fonctions de contrôle, communications et informatique. Le commandement efficace est vu comme reposant sur un ensemble équilibré de compétences, de pouvoir et responsabilité<sup>5</sup>. Notons aussi l'accent mis sur le leadership et l'établissement d'une intention partagée<sup>6</sup>. La technologie n'est pas oubliée; en particulier la manière dont elle permettra d'obtenir la connaissance de la situation à un niveau comparable à celui de l'époque de Frédéric Le Grand<sup>7</sup>. La technologie pourrait bien aider à

changer la manière dont les quartiers généraux sont organisés et dont les ordres sont transmis. Il est clair que la technologie doit être exploitée, mais les commandants de l'avenir devront posséder la discipline et la volonté nécessaires pour s'assurer que la dimension humaine reste dominante.

Toujours dans le contexte sous-jacent de l'intégration, la fonction Détecter est décrite comme présente dans toutes les autres fonctions. On prévoit que la détection prendra plus d'importance dans l'environnement de l'avenir qui promet d'être complexe. On étudie le lien entre le capteur et le tireur, ainsi que la possibilité d'exploiter la technologie pour l'exécution d'une analyse de routine. Grâce à la technologie, on pense que la fonction Détecter se développera en un genre de réseau allant du niveau tactique jusqu'au niveau stratégique. On s'inquiète toutefois du volume d'information qui sera disponible, mais on pense que des systèmes d'approvisionnement automatique intelligent et d'approvisionnement sur demande responsable permettront de filtrer adéquatement toute cette masse d'information. À condition d'être bien gérée, la fonction Détecter améliorera la vitesse, la fiabilité et la précision du processus de prise de décisions. La partie du rapport qui porte sur la fonction Protéger fait ressortir le lien inextricable de cette fonction avec les autres fonctions et explique comment elle devrait permettre de contrer une myriade de menaces et de capacités conventionnelles, émergentes et non encore identifiées. L'accroissement de la létalité ne sera plus le ressort exclusif des nations amies. Bien qu'il faudra continuer à relever le défi de se protéger contre les munitions conventionnelles, la protection des données, de l'information et des connaissances deviendra de plus en plus importante.

Pour être en mesure d'identifier et de grouper les capacités requises pour les opérations de l'avenir, la fonction Exécuter propose une méthodologie fondée sur trois régimes intégrés – les

opérations rapprochées, les opérations étendues et les opérations d'information. L'analyse se fonde sur des travaux effectués par nos alliés ainsi que sur l'expérience historique canadienne et avance que toute force terrestre tactique de l'avenir qui ne disposera pas de capacités intégrées et étendues de détection et d'exécution sera considérablement désavantagée et pourrait bien être incapable de s'intégrer à une force coalisée moderne autrement que dans un simple rôle de soutien<sup>8</sup>. La fonction Exécuter est présentée comme pertinente dans l'ensemble du spectre des conflits, y compris les opérations du Profil 1 et du Profil 2, et les opérations humanitaires. On se demande également comment les petites armées combattront dans les grandes zones opérationnelles de l'avenir. Cette expansion de la taille des zones est un thème omniprésent dans les travaux effectués par d'autres nations occidentales. En effet, dans une expérience menée en 1998 par la US Army Advanced Warfighting, le front de la division variait en taille de 120 à 200 km, alors que le front des équipes de combat de brigade variait entre 40 et 70 km<sup>9</sup>. Il est intéressant de noter que dans cette expérience, les trois équipes de combat de brigade de la division étaient engagées à l'avant et, contrairement à la doctrine traditionnelle, aucune réserve terrestre n'était habituellement maintenue. Ce chapitre du rapport étudie ensuite chaque régime tour à tour, y compris les tâches possibles et les capacités requises. Finalement, on laisse entendre que le cadre du champ de bataille traditionnel divisé en opérations rapprochées, en profondeur et en zone arrière, dans lequel l'Armée de terre canadienne occupe une seule case strictement définie au sein de la zone de combat rapprochée, n'est désormais plus le seul concept opérationnel envisageable. L'espace de combat est en évolution et la doctrine, les structures et l'équipement canadiens doivent évoluer en conséquence.

Enfin, le rapport sur les capacités futures de l'Armée de terre examine la fonction Maintenir en puissance. Comme pour les autres fonctions, on met l'accent sur l'intégration et on considère la fonction Maintenir en puissance comme une fonction

habilitante clé. On la décrit comme une capacité globale incluant les domaines physique et moral<sup>10</sup> et regroupant toutes les activités liées au soutien en matière de personnel, de matériel et d'appui du génie. La fonction de maintien en puissance doit être axée sur une approche d'anticipation qui permettra d'assurer les services de soutien proportionnellement à la vitesse et au rythme prévus des opérations de l'avenir. Le soutien fondé sur l'approvisionnement et axé sur l'empilage dans des échelons se transformera en un système reposant sur la distribution dans lequel les approvisionnements seront conservés dans un pipeline allant du niveau stratégique jusqu'au niveau tactique et seront livrés selon les besoins. Pour remplacer le volume par la précision et l'opportunité, il faudra s'appuyer abondamment sur la technologie et, en particulier, sur un système de communications robuste. Les lignes de communication traditionnelles pourraient bien disparaître et être remplacées par des nœuds de maintien en puissance qui offrent un soutien unique et axé sur la mission. Il est à noter que le concept « juste à temps » est vu de manière relative et, dans son sens le plus

strict, comme une notion s'appliquant plutôt au secteur industriel qu'au secteur militaire, car dans ce dernier les erreurs se mesurent en pertes de vie et non en inscriptions à l'encre rouge dans un registre. Le chapitre sur le maintien en puissance se penche sur la manière dont les diagnostics, les prévisions et l'hyperfiabilité amélioreront la maintenance et comment cette amélioration, à son tour, influera sur toute la question des pièces de rechange et de la formation des équipages. Le rapport examine également la capacité médicale et suggère que les technologies appliquées pourraient augmenter les chances de survie du soldat blessé. Enfin, ce chapitre conclut en reconnaissant que le maintien en puissance continuera de représenter un défi qui accaparera d'importantes ressources.

Dans sa conclusion, le rapport se tourne vers la troisième étape du processus PDAA, celle qui consistera à élaborer un modèle conceptuel pour concrétiser les capacités requises. Ce chapitre reconnaît également que tout en regardant vers l'avenir, nous devons rester fidèles aux qualités nationales qui ont modelé notre Armée de terre. À la

guerre, les soldats canadiens se sont fait une réputation de combattants courageux, résistants et imaginatifs. Dans les opérations de maintien de la paix, les Canadiens sont réputés pour leur compassion, leur objectivité et leurs compétences professionnelles. Enfin, durant les crises intérieures, les soldats canadiens ont répondu à l'appel avec un dévouement et un professionnalisme de haut niveau. Ces acquis constituent, pour l'avenir, une base solide qu'il faut protéger avec soin et fierté.

Enfin, pour réitérer le commentaire du lieutenant-général Jeffery, le rapport sur *Les capacités futures de l'Armée de terre* ne trace pas la voie à suivre, mais s'il sert à alimenter le débat, il aura atteint son but. Le débat fondamental a été un des piliers de la recherche jusqu'à maintenant et le personnel de la Direction des concepts stratégiques (Opérations terrestres) espère que tous les lecteurs, militaires et civils, continueront de participer au processus.



Le rapport est disponible en format électronique en passant par le site Web de la DCSOT. Un certain nombre de copies imprimées sont également disponibles sur demande auprès du DCSOT.

## NOTES

1. Ministère de la Défense nationale, *Plan de développement de l'Armée de l'avenir* (Kingston, Ontario, MDN Canada, 1998).
2. Ministère de la Défense nationale, Rapport n° 99-2, DCSOT, *L'environnement de sécurité de l'avenir* (Kingston, Ontario, MDN Canada, 1999).
3. Ministère de la Défense nationale, Rapport n° 00-01, DCSOT, *Les capacités futures de l'Armée de terre* (Kingston, Ontario, MDN Canada – à publier).
4. *Op. cit.*, *Les capacités futures de l'Armée de terre*.
5. Conclusion est fondée principalement sur les travaux de recherche du Dr Ross Pigeau et Mme Carol McCann de l'IMCME présentés dans une série de quatre documents : *Putting Command Back into Command and Control: the Human Perspective*, *Taking Command of C2*, *Re-defining Command and Control* et *Clarifying the Concepts of Command and Control*.

6. Pour une explication détaillée de l'intention, voir Dr Ross Pigeau et Mme Carol McCann : « Redefining Command and Control », dans *The Human in Command*, R. Pigeau et C. McCann eds. (New York, Plenum Press, 2000), p. 163-184.
7. Ce commentaire porte sur l'utilisation de la technologie pour donner au commandant de l'avenir une vision complète de l'espace de combat, même si cette vision est sous forme virtuelle. Si elle se concrétise, cette connaissance de la situation sera comparable à celle qu'avait Frédéric Le Grand qui, à son époque, pouvait physiquement voir l'ensemble du combat auquel ses forces participaient.
8. À la fin des années 1950 et dans les années 1960, la brigade canadienne en Europe possédait, relativement parlant, une capacité étendue considérable, mais qui était entièrement pertinente pour la mission tactique assignée. Voir Sean M. Maloney, *War Without Battles: Canada's NATO Brigade in Germany, 1951-1963* (Whitby, Ontario, McGraw-Hill Ryerson Ltd, 1997).
9. Voir le rapport final de la US Army, Division XXI Advanced Warfighting Experiment, (TRADOC Analysis Centre, juillet 1998).
10. On entend moral ici dans le sens proposé par Clausewitz. Pour une explication plus détaillée, consulter Carl Von Clausewitz, *La guerre*, traduit et publié par Michael Howard and Peter Parat (Princeton New Jersey, Princeton University Press, 1976), p. 137 et 186.

# Une « force mobile mondiale II » : l'évolution du Commandement de la Force mobile, 1965-1972

par Sean M. Maloney, Ph.D.

*La question actuelle des missions des Nations Unies a été placée dans sa juste perspective par le gouvernement au cours du débat sur l'unification. Au cours de ce débat, on a rejeté comme « insensée » l'allégation voulant que les Forces canadiennes soient transformées en une « organisation de maintien de la paix » dotée d'une capacité limitée aux missions de paix de l'ONU... Quels que soient les euphémismes qu'on ait pu employer pour ménager les cœurs sensibles, le Canada mettait néanmoins sur pied, pour la toute première fois, une force expéditionnaire permanente prête à intervenir militairement là où les intérêts de la nation et des pays alliés pourraient être le mieux desservis.*

Leslie F. Hannon (1967)<sup>1</sup>

## INTRODUCTION

Ce texte est la seconde de deux parties portant sur le Commandement de la Force mobile. La partie I portait sur les faits historiques et le contexte stratégique entourant la création de la Force mobile canadienne, dont fait état le *Livre blanc de 1964 sur la politique de défense* – alors que Paul Hellyer était ministre de la Défense. Comme nous l'avons vu, l'idée d'une force mobile pouvant être déployée partout dans le monde a acquis de l'importance alors que l'Armée canadienne cherchait à concilier l'augmentation des conflits de faible intensité et ses engagements. Cette tendance a donné lieu à la mise sur pied du groupe-bataillon en attente des Nations Unies (ONU) et de la Force mobile du Commandement allié en Europe de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (CAE OTAN), dotée d'une structure de force. Ces éléments se voulaient aussi bien des forces de dissuasion que des forces combattantes prêtes à entrer en action dans un conflit de forte intensité dans la région Centre

(RC) de l'OTAN. Les stratèges de l'Armée en sont venus à réaliser qu'il fallait en arriver à un certain équilibre et, vers 1963, ils donnèrent forme à leur constatation, à peu près dans la même période où la nouvelle politique stratégique du Canada faisait peau neuve. Toutefois, il a fallu attendre un certain temps avant que cette politique puisse être articulée et que la structure de la force soit modifiée en conséquence.

## PERSONNALITÉS, POLITIQUE BUREAUCRATIQUE ET MISE EN ŒUVRE DES CHANGEMENTS – 1964-1965

En février 1964, le Premier ministre Mike Pearson met sur pied un comité chargé d'examiner la version provisoire du *Livre blanc*<sup>2</sup>. Au même moment, Hellyer tient des réunions informelles avec chacun des chefs des trois services. Il leur apprend qu'il ajoutera une section sur l'intégration et l'unification dans le *Livre blanc*. L'intégration des quartiers généraux serait une première étape, suivie de l'unification des trois services.

Il ne faisait pas de doute que les inquiétudes des chefs d'état-major – qui, par ailleurs, n'avaient aucune objection sérieuse à l'intégration du fait qu'on prévoyait une gestion et un contrôle d'état-major uniques des trois services – portaient principalement sur l'objectif ultime d'une force de défense unifiée<sup>3</sup>.

Le maréchal en chef de l'air Miller, le lieutenant-général Walsh, le vice-amiral Herbert Rayner et le vice-maréchal de l'air Larry Dunlap se réunissent pour échanger leurs points de vue et rédiger une note de service au ministre Hellyer. Miller est indécis, car il est en faveur de l'intégration, mais l'impact des deux concepts relatifs au

moral des forces le préoccupe. À cet égard, Walsh estime qu'« il y a un manque de direction<sup>4</sup> » de la part de Miller. Quant à Rayner, il « est un partisan enthousiaste de l'intégration », mais il s'oppose à l'unification « à moins que les rôles et les tâches des forces soient redéfinis par rapport à ceux qui sont énoncés dans le *Livre blanc*<sup>5</sup>. » Walsh et Dunlap étaient du même avis. Il semble que toutes les opinions émises par ces personnes soient parvenues au ministre. Le représentant militaire national du Canada au Grand Quartier général des puissances alliées en Europe (SHAPE), le major-général George Kitching, qui était présent à plusieurs réunions :

... a commencé à avoir des doutes quant à la capacité de Miller et de Walsch de faire quoi que ce soit. Ils n'étaient que des pions [...] Après la réunion, [l'amiral] Bill Landymore me raconta comment l'amiral Jeffrey Brock avait été congédié par Hellyer en août. Frank Miller, qui était présent à ce moment, a dû réaliser qu'il desservait un ministre très instable. Et il nous affirmait alors qu'il ne laisserait pas aller les choses. Je perdais confiance dans cette nouvelle démarche<sup>6</sup>.

Le projet de *Livre blanc* est ensuite remis au Cabinet. On n'y apporte aucune modification importante et, selon Hellyer, il n'y a pas lieu de débattre de l'unification<sup>7</sup>. Le *Livre blanc* est approuvé par le Cabinet le 25 mars 1964, puis est présenté à la chambre des communes. Il est approuvé le 16 juillet 1964.

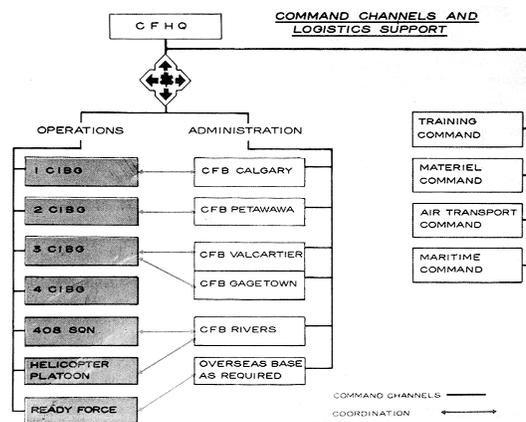
Par suite de l'adoption du *Livre blanc*, le Comité des chefs d'état-major (CCEM), le Conseil de la Marine, l'état-major général de l'Armée de l'air et l'état-major général ont tous été supprimés. Le chef des Forces armées canadiennes unifiées devient le chef

d'état-major de la Défense (CEMD), assisté du vice-chef d'état-major de la Défense (VCEMD). Le sous-ministre reste en poste ainsi que le président du Conseil de recherches pour la défense (CRD)<sup>8</sup>. Un « Conseil de la Défense (CD) » est mis sur pied et comprend le président du CRD, le CEMD, le sous-ministre, un ministre associé de la Défense nationale et le ministre de la Défense nationale. Le mandat du nouveau conseil consiste à prodiguer « des conseils d'ordre militaire, scientifique et bureaucratique au ministre<sup>9</sup>. » Il s'agit là d'une description idéale de cet organisme auquel Hellyer n'a recouru qu'en de rares occasions, préférant plutôt donner des directives directement au CEMD.

Dans cette vague de changements, on crée un quartier général des Forces canadiennes (QGFC). Le chef – Préparation opérationnelle (instruction, doctrine, communications et sécurité), le chef – Personnel, le chef – Logistique et génie et le contrôleur général (gestion de programme) sont chapeautés par le VCEMD. Le sous-ministre, dont le grade correspond à celui du CEMD, dirige le quartier général de la Défense nationale (QGDN) et chapeaute plusieurs sous-ministres adjoints (SMA) – Finances, Personnel, Besoins (Acquisitions) et Travaux (Installations). Il est également responsable de la gestion de l'information publique<sup>10</sup>.

Ces changements ont pour effets immédiats de créer une confusion bureaucratique au sein des mécanismes de direction et de contrôle des Forces armées canadiennes, et ce, pendant les quatre années qui ont suivi. L'administration Trudeau a éventuellement exploité cette confusion pour tenter de transformer radicalement la politique de sécurité nationale canadienne, ce qui, en retour, a eu un effet atténuant sur le Commandement de la Force mobile dans les années 1970.

Toutefois, les effets immédiats de l'unification sur les forces opérationnelles ont été moins radicaux à court terme : ces dernières ont été regroupées et renommées au cours des dix-huit mois qui ont suivi l'unification. Les forces stationnées en Europe, soit le



**Les voies de communication et le soutien logistique au chef de contrôle des avions-lesleurs, tirés d'une présentation donnée par le lieutenant-général Allard au comité permanent de la défense nationale, le 21 juin 1966.**

groupe-brigade et la division aérienne, relevaient directement du QGFC, mais demeuraient assignées au Groupe d'armées du Nord et à la 4<sup>e</sup> Force aérienne tactique alliée (4 FATA) respectivement. On a regroupé les trois groupes-brigades stationnés au Canada pour former le Commandement de la Force mobile. Par suite de la suppression de l'état-major de l'air, on a regroupé les aéronefs de patrouille maritime de l'Aviation royale du Canada (ARC) et l'ancienne Marine royale du Canada (MRC) pour former le Commandement maritime. Le Commandement de la défense aérienne (CDA) et le Commandement du transport aérien (CTA) ont été conservés et ont été hissés au même rang que le Commandement de la Force mobile et le Commandement maritime; ce n'est pas une coïncidence si ce changement a eu pour effet d'augmenter la proportion des anciens officiers de l'ARC au niveau équivalent à celui des officiers de l'Armée et de la Marine au sein du QGFC (trois à quatre des sept commandements étaient dirigés par des anciens officiers de l'ARC). Cette situation a eu un effet à long terme important sur la « culture » bureaucratique au QGFC, qui a abouti finalement à l'élimination de la structure originale du Commandement de la Force mobile (FMC) vers 1972. Enfin, le Commandement de l'instruction et le Commandement du matériel complétaient la nouvelle organisation<sup>11</sup>.

Une réorganisation d'une telle envergure ne s'est pas faite sans opposition. Paul Hellyer écarta sommairement et de façon humiliante les officiers supérieurs qui s'opposaient à l'intégration et à l'unification. La plupart des chefs de deuxième niveau de la MRC comptaient parmi eux<sup>12</sup>. Walsh, jugé trop vieux pour occuper le poste de chef supérieur, prit sa retraite; c'est ainsi que Frank Miller est devenu malgré lui chef d'état-major de la Défense; Rayner prit également sa retraite et Dunlap déménagea au QG de la Défense aérienne du continent nord-américain (NORAD). Le maréchal de l'air F.R. Sharp devint VCEMD sous Miller. Deux autres militaires de l'aviation furent placés en charge des besoins en personnel et des besoins opérationnels. Le major-général George Kitching confia à Hellyer ce qui suit :

... [les commodores de l'air] Reyno et Carpenter ne savent ni l'un ni l'autre comment fonctionne l'Armée et quels sont ses besoins [...] J'ai dit que j'espérais qu'ils ne soient jamais nommés à des postes d'autorité. Il n'a pas répondu. Il était évident que Hellyer achetait la loyauté de certaines personnes par des promotions, et j'étais peiné de voir des amis sauter à bord du train en direction d'Ottawa<sup>13</sup>.

L'officier général commandant le Commandement du Québec, le major-général F.J. Fleury observe que ce contexte a produit :

... des choses [qui] ont été faites dans la confusion de l'intégration, choses qui ne faisaient vraiment pas partie du processus d'intégration [...] J'ai constaté que des officiers sous mes ordres en savaient plus ou affirmaient ou pensaient qu'ils en savaient plus que moi sur ce que le ministre avait en tête [...] J'ai été témoin d'actions déloyales ou quasi déloyales tellement criantes de la part de certaines personnes que, chaque semaine, assis à mon bureau, en une, deux ou trois occasions, cela me donnait littéralement des nausées<sup>14</sup>.

Hellyer choisit le major-général Jean-Victor Allard pour piloter le passage de l'Armée au Commandement de la Force mobile. Allard était un chef expérimenté qui avait servi pendant la Deuxième Guerre mondiale, avait combattu en Corée à titre de commandant de bataillon, et qui, plus tard, occupa le poste de vice-chef de l'état-major général. Il connaissait très bien les opérations de l'OTAN, car il avait également commandé une division d'infanterie mécanisée britannique dans la région Centre au début des années 1960<sup>15</sup>.

Hellyer était à la recherche d'officiers généraux qui appuyaient sa vision, et il y en avait peu dans la Marine royale canadienne. Hellyer et Allard conclurent un marché alors que ce dernier était hospitalisé. Allard appuierait Hellyer si on lui donnait les coudées franches dans l'organisation des forces terrestres. Il était contre l'adoption du modèle du *US Marine Corps*, car, à son avis, son régiment bien-aimé (les Vingt-deux) aurait perdu son

avait trop peu d'officiers du Québec dans l'Armée. Dans l'analyse post-Congo, de nombreux faits prouvent que le manque de personnel des transmissions bilingue a des problèmes de maintien en puissance du contingent canadien. Le Commandement de la Force mobile ne souffrirait pas de cette lacune, d'où l'établissement du 5<sup>e</sup> *Groupement brigade du Canada* de langue française en 1969<sup>16</sup>.

Le général Allard ne pouvait obtenir de directives ni du CEMD, ni du maréchal en chef de l'air Miller, ni ailleurs. Comme il l'a écrit dans ses mémoires, il se voyait contraint à résoudre une série de problèmes auxquels le *Livre blanc* ne donnait pas de solutions : *Qu'entendait-on* par Commandement de la Force mobile? Une force destinée à intervenir dans des théâtres d'opérations inconnus? Une force de stabilisation interne? Une force pour la défense des territoires du Nord<sup>17</sup>? Au printemps de 1965, le général Allard mit sur pied un petit groupe d'étude et de « remue-ménages », composé du

major Ramsay Withers (futur CEMD), du major-général W.A.B. Anderson et du major-général F.J. Fleury. Le groupe recommanda la mise sur pied d'un groupe de planification chargé d'étudier la difficile question du Commandement de la Force mobile. Le processus de transition matérielle n'était pas facile, car il fallait maintenir la continuité opérationnelle nécessaire aux engagements en cours. En outre, le groupe d'étude recommandait, entre autres, que le Commandement de la Force mobile conserve le

Conseil de tactique et d'organisation de l'Armée (CTOA). Le CTOA avait également pour rôle secondaire d'établir un quartier général divisionnaire de manière que l'expertise de l'Armée en matière de conflit de forte intensité ne se perde pas. En effet, le groupe d'étude recommandait que le Commandement de la Force mobile (FMC) soit capable de mener des opérations dans le Nord et des opérations nucléaires en Europe. La FMC devait également posséder une

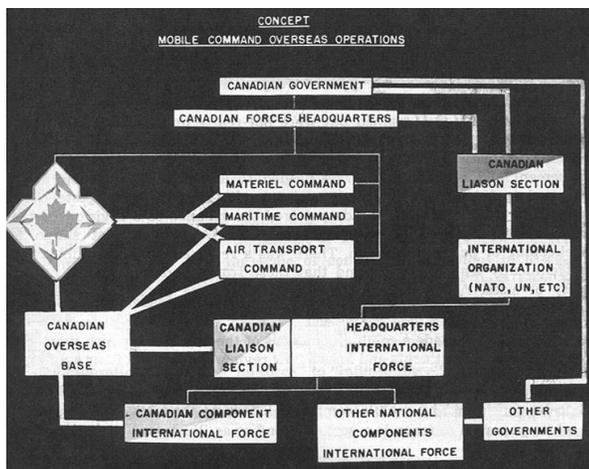
unité aéroportée capable d'intervenir rapidement dans des conflits limités et être doté d'un groupe aérien permettant d'adapter les forces aux diverses circonstances<sup>18</sup>.

Les groupes d'étude et les groupes de planification ont semblé s'inspirer de certains travaux effectués par le CTOA en avril 1965. Le CTOA s'était penché sur l'avenir des forces de campagne de l'Armée à la lumière des recommandations du *Livre blanc* de 1964 et avait conclu qu'une trop grande part de la force de campagne avait un double engagement et que deux types de formations de base étaient nécessaires :

- (1) Des forces aéroportées/aérotransportables légères pour la défense de la région Canada/États-Unis (CUSR), le maintien de la paix, la Force mobile du CAE et les petits conflits limités.
- (2) Des forces blindées et mécanisées lourdes pour les engagements de l'Armée canadienne envers l'OTAN en Europe.

Ces deux exigences sont incompatibles et, en conséquence, ne peuvent pas être satisfaites de façon efficace ou rentable par une même formation<sup>19</sup>.

Le CTOA voyait l'environnement de sécurité de l'avenir comme un spectre de conflits de diverses intensités à étapes successives. D'abord, il y avait la « guerre totale/thermonucléaire généralisée » suivie de la « guerre conventionnelle massive et nucléaire limitée ». Puis, venaient « l'agression de faible intensité dans la zone de l'OTAN » (qui pourrait être conventionnelle ou nucléaire) et la « défense de la région Canada/États-Unis ». Le CTOA prévoyait des « opérations de guerre limitées à l'extérieur de la région OTAN-Canada-États-Unis » et des « opérations internationales de maintien de la paix » dans le cadre desquelles, selon le CTOA, le Canada devra déployer des « forces capables de mener des opérations pour contrer des agressions de faible intensité contre les flancs de l'OTAN »<sup>20</sup>.



**Concept pour le commandement et le contrôle des opérations outre-mer, le 21 juin 1966.**

identité dans le « creuset » de cette structure. Il préférait établir une force mobile conforme à la politique du gouvernement, mais constituer deux armées qui travailleraient ensemble sous l'appellation de Force mobile : une armée de langue anglaise et une autre de langue française. Il ne s'agissait pas là d'un geste purement nationaliste de la part du général Allard, quoique le nationalisme en fût le moteur principal, car il croyait qu'il y

L'étude était prophétique à de nombreux égards. Il est important de souligner que le CTOA a donné l'avertissement suivant :

Bien qu'on puisse améliorer les caractéristiques d'aérotransportabilité en apportant des changements à l'équipement et à l'organisation des forces terrestres, on ne peut pas améliorer de façon sensible la capacité des forces terrestres canadiennes à moins que des ressources de transport aérien appropriées soient disponibles auprès de sources nationales ou de l'OTAN [...] nous avons plus besoin de ressources de transport aérien stratégiques que de ressources d'appui aérien tactique<sup>21</sup>.

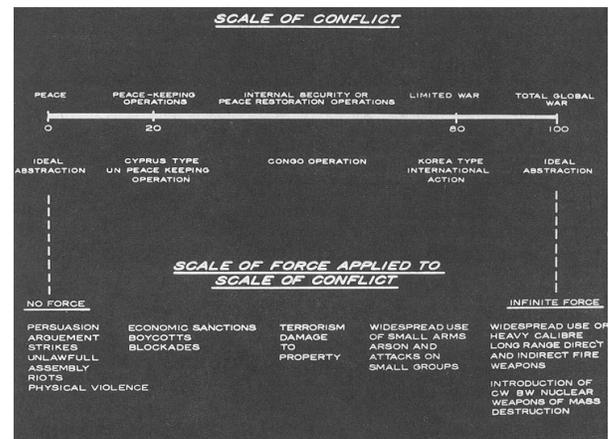
Le CTOA soulignait que la liaison était insuffisante avec les autorités navales canadiennes pour qu'on puisse satisfaire aux exigences de mobilité : les forces de guerre anti-sous-marine (GASM) pourraient aisément se voir assigner une deuxième tâche, soit celle de fournir le transport aérien, ce qui interromprait la planification de défense bilatérale et de l'OTAN. De plus, la Milice doit s'écarter de son rôle axé sur la survie nationale et tenir une certaine mobilisation si l'on veut s'assurer que la force de campagne puisse être maintenue en puissance dans les divers types d'opération. Le plafond actuel de la force terrestre de 44 000 soldats est insuffisant et ne permet pas de répondre à tous les objectifs fixés dans le *Livre blanc*. Il fallait faire certaines concessions : soit laisser tomber plusieurs engagements, soit augmenter l'effectif de la force<sup>22</sup>.

Vers juillet 1965, le groupe de planification propose des modèles d'organisation préliminaires. Le groupe comprend maintenant le lieutenant-colonel George Bell et le major-général Roger Rowley – tous deux du CTOA – ainsi que le commodore de l'air Fred Carpenter. Ce dernier s'éloigne littéralement de l'ARC en raison de son scepticisme quant à l'utilisation de la force des CF-104 dans un rôle de frappe nucléaire de l'OTAN. On recommande, entre autres, que le Commandement de la Force mobile soit situé à la base de l'ancien

Commandement de la défense aérienne à Saint-Hubert, près de Montréal, et que d'autres anciens membres de l'ARC se joignent à la FMC, car le groupe de planification prévoit d'intégrer au Commandement de la Force mobile quatre escadrons de chasseurs et un escadron de transport léger. Il est à noter que le groupe décide, sans expliquer sa décision, qu'aucun membre de la Force navale ne ferait partie du QG FMC<sup>23</sup>.

Tout au long de ce processus, il y a beaucoup de discussions sur le choix de l'emblème du nouveau Commandement. Le général Allard en dessine un au cours d'une réunion, mais le major-général Rowley souligne que les membres du CTOA ont noté qu'une division de l'Armée américaine avait adopté un emblème similaire à celui qui était proposé pour le Commandement de la Force mobile et que le Comité des expositions du gouvernement canadien en possédait également un presque identique. Après quelques modifications apportées par le chef du personnel, l'amiral Ken Dyer, la version du général Allard est adoptée<sup>24</sup>. Initialement, le nom de l'organisation devait être « Force MOBILE Forces » (FMF), mais il a été changé probablement parce qu'il pouvait porter à confusion avec l'abréviation de la « Fleet Marine Force » américaine.

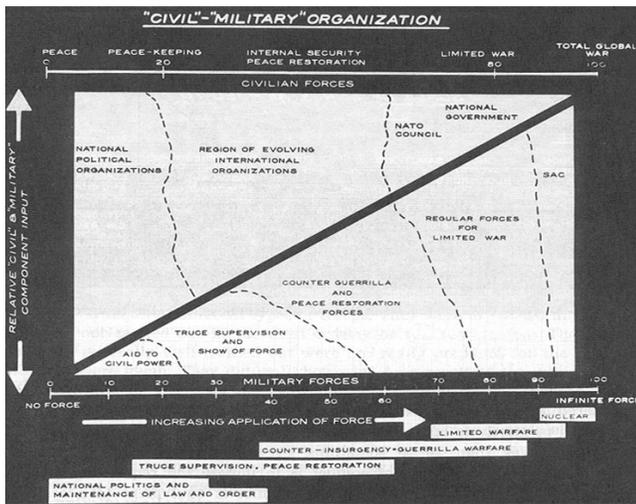
Rowley était dans une large mesure responsable de la forme que prendrait le quartier général de la Force mobile. Cette organisation comprenait un major-général qui occupait le poste de « commandant adjoint – Opérations » et qui cumulait le poste de commandant des opérations si une large portion de la FMC était déployée. Il y avait également un commandant adjoint – Soutien des opérations, qui devenait le commandant adjoint de la Force lors d'un déploiement. Les forces de campagne comprenaient le 1<sup>er</sup> Groupe-brigade d'infanterie canadienne (1 GBIC), le 2 GBIC (Force d'opérations spéciales [FOS]), le 3



**La gamme de conflits modernes et le continuum des opérations que nous utilisons présentement ne sont pas de nouveaux concepts. Dans les années 1960, des efforts considérables ont été déployés pour comprendre les genres de conflits et l'échelle de force.**

GBIC, les troupes divisionnaires (y compris le Régiment des transmissions de la 1<sup>re</sup> Division du Canada), une brigade aérienne tactique et les contingents canadiens assignés à la Force d'urgence des Nations Unies (FUNU) et à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP)<sup>25</sup>.

À noter que le 4 GBIC en Allemagne de l'Ouest ne faisait pas partie de cette organisation. À noter également que le Commandement de la Force mobile n'était pas responsable de l'instruction de la Milice et qu'il n'y avait aucune structure d'état-major au QG FMC en appui de cette instruction. Le général Allard était clair au sujet de la planification de la mobilisation : « Étant donné que nous fonctionnons selon le principe de forces constituées, nos capacités de mobilisation seraient limitées aux forces déjà en place ». Il a été question de la mesure dans laquelle les anciennes fonctions d'état-major de l'Armée devaient être intégrées au Commandement de la Force mobile, questions auxquelles on n'a pas entièrement répondu. Quelle place donner aux anciens commandements géographiques de l'Armée nécessaires aux opérations d'aide au pouvoir civil? Qui est responsable de l'instruction : le QG FMC ou le QGFC? Qu'advient-il des anciens collègues d'état-major de l'Armée? Qui doit s'occuper d'établir les plans de contingence : le QG FMC ou le QGFC? Qui est responsable de la coordination de la logistique au niveau



**Une définition plus poussée des échelles de force et de conflit mentionnées dans le graphique précédent. Quand l'échelle de conflit augmente, l'efficacité de l'élément civil diminue et l'aspect militaire de l'opération devient plus important.**

supérieur? Il est clair que, vers le mois de novembre 1965, le général Allard cherche principalement à s'assurer que le QG FMC soit établi le plus rapidement possible, quitte à régler ces détails plus tard<sup>26</sup>.

Le quartier général du Commandement de la Force mobile voit officiellement le jour le 19 octobre 1965 (point dont il est question dans un numéro antérieur du *Bulletin de doctrine et d'instruction de l'Armée de terre*<sup>27</sup>). Le major-général Rowley et le vice-maréchal de l'air Fred Carpenter, nouvellement promu, étaient les deux adjoints du général Allard. Ce dernier profite de la présence du gouverneur général George Vanier pour mettre l'accent sur les questions nationales plutôt qu'internationales :

Je me sens obligé de demander au Canada français de bien réaliser l'importance de l'événement d'aujourd'hui; en effet, ce nouveau pas franchi dans l'intérêt de l'unité nationale est une preuve de la confiance que nous avons dans l'avenir de notre pays. En tant que Canadien français, je profite de cette occasion pour remercier le quartier général des Forces canadiennes [et le ministre de la Défense nationale] en ce qu'ils manifestent une profonde compréhension des besoins des soldats canadiens français en leur donnant la possibilité de voir leur pays dans un environnement familier<sup>28</sup>.

la Force mobile devait néanmoins être capable de mener à bien la politique de sécurité nationale du Canada.

### VISION DU COMMANDEMENT DE LA FORCE MOBILE DU GÉNÉRAL ALLARD : 1965-1967

Pour bien comprendre la vision qu'avait Jean-Victor Allard du Commandement de la Force mobile, il est nécessaire de se référer à deux processus. Premièrement, Allard savait qu'il devait convaincre les parlementaires du bien-fondé du Commandement de la Force mobile, car ceux-ci ne voyaient pas la mise en œuvre du *Livre blanc de 1964* du même oeil que Hellyer. L'état-major du général Allard devait donc élaborer un concept d'opérations concret. Cet exercice donna lieu à une étude sur la structure de la force de la FMC, à des interactions entre le général Allard et les dirigeants civils par le biais du Comité spécial de la défense (CSD) et à la publication d'un document de stratégie interne intitulé, *Publication des Forces canadiennes (PFC) 165, Conduite des opérations terrestres*.

Dans le concept d'organisation du Commandement de la Force mobile de 1965-1966, on reprend le spectre d'intensité des conflits établi par le CTOA en 1965. S'écartant clairement de la vision du CTOA, on précise dans l'étude sur la structure de la force de la FMC que :

Il est clair que le général Allard s'est servi de son influence sur Hellyer pour atteindre son premier objectif : la création et l'acceptation d'une armée biculturelle. Le Commandement de la Force mobile était le moyen d'y arriver. L'ancienne Armée et ses préjugés étaient sensés être éliminés grâce à l'unification, et la nouvelle armée ou le Commandement de la Force mobile offrait désormais aux francophones des possibilités d'avancement professionnel qui n'existaient pas auparavant. Toutefois, le Commandement de

En raison de l'intérêt spécial manifesté par le Canada à l'égard des opérations de maintien de la paix, il faudrait accorder la priorité à la mise sur pied de forces viables capables de jouer ce rôle. Comme il est extrêmement difficile, voire impossible, de prévoir les besoins en matière de forces pour une opération de maintien de la paix donnée, on doit organiser tous les éléments de la force de campagne de façon à faciliter une articulation rapide adaptée aux besoins du moment<sup>29</sup>.

En 1965, les planificateurs du Commandement de la Force mobile, sous la gouverne du général Allard, étudient la possibilité de mettre sur pied une force d'intervention rapide, qu'on appelle initialement un régiment de commandos. Avec le temps, cette notion se précise, et on envisage de mettre sur pied une unité appelée « Régiment aéroporté », devant être formée de volontaires issus du reste de l'effectif de la Force mobile; mais cette unité ne verra le jour qu'en 1969.

Dans le concept des opérations, on prévoit en cas de crises classées au niveau inférieur du spectre d'intensité des conflits – maintien de la paix et sécurité nationale – de déployer en premier lieu le régiment de commandos dans une région cible. Ensuite, on prévoit de déployer un des groupes-brigades, organisé en vue d'opérations menées par des éléments aérotransportables légers et accompagné de ressources d'appui aérien rapproché appropriées. La logistique doit être assurée à partir d'une base outre-mer de la Force mobile, soit une formation de commandement et de logistique qui pourrait manœuvrer à partir d'un navire de soutien ou d'une tête de pont qui aurait été saisie par le régiment de commandos. Dans un scénario de guerre limitée, le groupe-brigade aérotransportable serait remplacé par un groupe-brigade mécanisé. Grâce à la puissance et à une mobilité supérieure des forces du Commandement de la Force mobile, on prévoit de compenser le manque d'effectif que le concept de force disponible impose aux opérations canadiennes<sup>30</sup>.

Avec ce concept en toile de fond, Allard invite les membres du Comité spécial de la défense (CSD) à Saint-Hubert en juin 1966 à assister à une série de briefings. Sous sa forme de 1966, le Commandement de la Force mobile comprend les quatre groupes-brigades, y compris le 4<sup>e</sup> Groupe-brigade mécanisé du Corps (GBMC) en Europe, le 408<sup>e</sup> Escadron (comprenant les cargos-volants C-119 Boxcar et les aéronefs d'entraînement T-33 modifiés en vue des opérations d'appui terrestre), un peloton d'hélicoptères et une force dite « disponible », appellation par ailleurs ambiguë. Il y a également un élément déployable du QG FMC dirigé par le brigadier-général Mike Dare, englobant le Régiment des transmissions de la 1<sup>re</sup> Division du Canada et un certain nombre de membres de l'état-major du QG FMC principal qui cumulent deux postes<sup>31</sup>.

Allard explique que la Force mobile est organisée de façon à pouvoir mener des opérations de combat dans un vaste éventail de conflits. Les quatre groupes-brigades du Commandement de la Force mobile doivent posséder des caractéristiques spéciales correspondant au niveau ou à l'échelon où ils doivent combattre dans le spectre d'intensité des conflits. La Force disponible doit intervenir dans des cas d'insurrection et de certaines actions terroristes, alors que les 1 et 2 GBIC légers aérotransportables doivent être en mesure d'intervenir dans les conflits liés au terrorisme et à la guérilla. Les brigades mécanisées, soit les 3 et 4 GBIC, sont organisées principalement en fonction d'opérations de guerre conventionnelle. Allard profite de l'occasion pour tenter d'obtenir du nouvel équipement destiné aux groupes-brigades aérotransportables. Il estime que les chars légers, les missiles antichars portables et les hélicoptères sont bien adaptés aux tâches à exécuter. Il est nécessaire d'avoir des aéronefs F-5 légers de sorte qu'on puisse fournir de l'appui aérien aux quatre brigades à partir d'aérodromes de fortune ou non améliorés<sup>32</sup>.

Les audiences du Comité spécial de la défense (CSD) ne mettent pas au jour l'élément important sous-jacent

au concept des opérations de la FMC, car la demande d'équipement occupait une place prépondérante. Le document PFC 165, *Conduite des opérations terrestres*, est cependant la pierre angulaire de la vision du Commandement de la Force mobile du général Allard. Dans ce document, on tente d'établir une théorie unifiée relative aux opérations en campagne de l'Armée canadienne et, dans une moindre mesure, aux opérations aériennes tactiques, applicable au Commandement de la Force mobile et au QGFC. La PFC 165 traite un peu de tout, des attaques nucléaires à la conduite des désengagements, en passant par les rôles des armes de combat en campagne : son champ d'application est étendu et complet. Cela dit, l'envergure de la PFC 165 au plan des opérations et les théories qu'on y trouve sur les situations de guerre latente constituent un point de départ en matière de doctrine dans les forces terrestres canadiennes. Comme il a été mentionné dans la partie I du présent article, il n'y avait pas de doctrine canadienne officielle touchant les conflits de faible intensité avant 1965.

La PFC 165 est un document bien structuré qui situe clairement les opérations terrestres dans le développement, au plan politique et stratégique, du concept de riposte graduée de l'OTAN. En effet, la PFC 165 établit des objectifs nationaux clairs, fondés sur le *Livre blanc de 1964*. Le document décrit également plusieurs niveaux de conflits semblables à ceux que le général Allard a exposés dans sa présentation au CSD en 1966 : guerre généralisée, guerre limitée et guerre froide. En guerre généralisée, « les belligérants n'exercent peu ou pas de restrictions » ; la guerre est totale et pourrait comprendre l'utilisation de l'arme nucléaire. En guerre limitée, il y a des situations dans lesquelles « les intérêts vitaux des opposants ne sont pas immédiatement menacés », d'où « restrictions conscientes » quant à l'« étendue, l'intensité et la durée du conflit ». À noter dans la PFC 165 le passage suivant : « ce qui est "limité" pour un pays peut être une question de vie ou de mort pour un autre »<sup>3</sup>.

Par contre, en guerre froide :

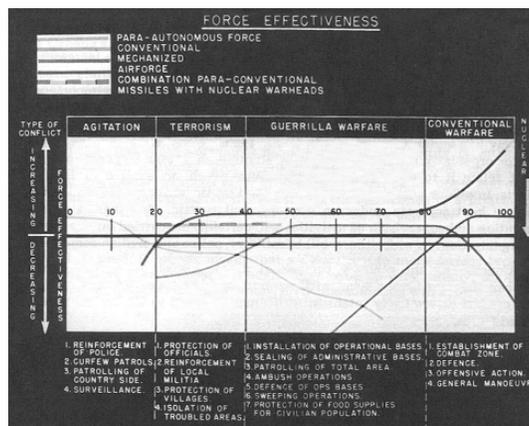
Vers le bas de l'échelle des conflits, la guerre limitée se transforme en ce qu'on appelle parfois la guerre froide. Voici d'autres expressions courantes servant à décrire ce niveau de conflit : situations autres que lade d guerre, maintien de la paix et sécurité interne. La démarcation entre la guerre limitée et la guerre froide n'est ni claire, ni absolue. La principale caractéristique de la guerre froide est l'absence de conflit armé... dans certaines situations de guerre froide, les mesures politiques, économiques et psychologiques peuvent jouer un rôle aussi important ou même plus important que la puissance militaire<sup>34</sup>.

Les principes d'opération exposés dans la PFC 165 reposent essentiellement sur l'application de la puissance de feu, le mouvement, la protection, l'information et un système de maintien en puissance des forces terrestres dans tout le spectre d'intensité des conflits<sup>35</sup>. En effet, le niveau de réponse opérationnelle est dicté par le niveau d'intensité du conflit, mais les principes demeurent les mêmes. Quels types de forces seront employés aux divers niveaux ou échelons du spectre d'intensité des conflits? Selon la PFC 165, les forces entraînées et équipées pour les opérations de guerre généralisée et limitée pourraient, sans changement majeur, être utilisées en guerre froide. La seule modification est l'ajout d'unités de patrouille spéciales chargées d'exécuter des tâches de reconnaissance stratégiques ou de théâtre en profondeur derrière les lignes ennemies<sup>36</sup>.

Bien que la majeure partie de la PFC 165 traite des opérations conventionnelles et nucléaires (dans presque chacune des sections, on fait état de l'incidence des armes dans le domaine traité), il souligne aux lecteurs l'importance d'être prêt à mener des opérations dans la jungle, les régions désertiques, les régions froides et les régions montagneuses. Il est question également dans la publication des raids et des opérations clandestines, mais on n'entre pas dans les détails. Plusieurs paragraphes « disponibles » laissent entendre que des études sont en cours. On met également l'accent sur l'adaptation des forces aux opérations aéromobiles, aéroportées et amphibies<sup>37</sup>.

Dans la PFC 165, on cherche à décrire les opérations en situations de guerre latente.<sup>38</sup> Les auteurs donnent un avertissement dans cette section et expliquent que de telles opérations pourraient englober toutes sortes de mesures allant d'une démonstration de force de type Force mobile du CAE à une campagne anti-insurrectionnelle prolongée comme celle d'Algérie. Trois types d'opérations possibles semblent cependant prévaloir : « maintien de la paix, sécurité interne et contre-guérilla ». Par ailleurs, les auteurs observent « qu'une force de maintien de la paix pourrait en venir aux prises avec des guérilleros ou des terroristes, et une campagne anti-guérilla pourrait conduire à des opérations de maintien de la paix ou de sécurité interne ». Alors que les planificateurs de l'Armée estompèrent les rapports entre ces trois types d'opérations au début des années 1960, les planificateurs du Commandement de la Force mobile estiment que ces trois opérations peuvent être distinctes, mais qu'elles sont susceptibles de se transformer au fur et à mesure de l'évolution de la situation dans la zone des opérations<sup>39</sup>.

Annonçant déjà la doctrine de l'Armée de terre des années 1990, la PFC 165 met l'accent sur le fait que les opérations militaires dans des situations de guerre latente ne sont qu'une facette du continuum des activités politiques et économiques visant à atteindre les objectifs du Canada dans une région. Dans les opérations de maintien de la paix, l'objectif consiste à « éviter la guerre en maintenant la stabilité dans une région de conflit potentiel jusqu'à ce qu'on en arrive à une solution pacifique. Une force de maintien de la paix en soi n'a pas pour objectif d'en arriver à un règlement permanent d'un conflit ». Dans toute opération de maintien de la paix, les auteurs de la PFC 165 admettent que « l'opinion publique internationale est un élément important dans l'efficacité des forces de maintien de la paix. Les forces doivent être capables d'établir une « présence » efficace dans une zone de conflit [...] L'impartialité est un élément dominant dans les opérations de maintien de la paix ». Les forces de maintien de la paix de type constabulaire ne sont pas acceptables, car il faut que, derrière cette « présence », il y ait une force<sup>40</sup>.



### L'efficacité théorique des forces de divers genres de conflits en relation avec l'intensité du conflit.

Les auteurs font une distinction entre les opérations de sécurité interne et les opérations de maintien de la paix, étant donné que le maintien de la paix est une interposition convenue entre deux belligérants ou plus. Les opérations de sécurité interne visent à empêcher le renversement de l'autorité légitime dans un pays. Dans la PFC 165, on est conscient que le terrorisme et l'insurrection peuvent conduire à la révolution organisée qui, à son tour, peut obliger les forces de sécurité interne à mener des opérations anti-guérilla<sup>41</sup>.

En d'autres mots, la PFC 165 ne se conforme pas au modèle d'interposition propre aux opérations de maintien de la paix classiques (le modèle de la FUNU). Elle est fondée sur les expériences de l'ONU au Congo et à Chypre où il n'y avait pas de « mince ligne bleue »<sup>42</sup>, où les forces belligérantes pourraient recourir à leurs propres échelles de conflits les uns contre les autres et contre les forces de maintien de la paix ou de sécurité interne. Dans cet ordre d'idée, le maintien de la paix n'est pas réservé exclusivement aux Nations Unies selon la notion de situations de guerre latente décrite dans la PFC 165. Par contre, rien dans cette publication ne vient empêcher la Force mobile d'effectuer une mission de sécurité interne ou une opération antiguérilla dans un pays donné au nom ou à la demande de ce pays et de l'ONU. Les opérations pourraient vraisemblablement comprendre le déploiement de la Force mobile dans un autre pays afin de l'aider à mener des opérations

de sécurité interne (quoiqu'un observateur insiste beaucoup sur le fait que la Force mobile a été organisée, équipée et formée spécialement pour intervenir au Québec contre les forces séparatistes<sup>43</sup>). Selon le mot du général Allard, le Commandement de la Force mobile a pour objet d'intervenir et de déloger des dictateurs et non de s'asseoir entre deux chaises et d'espérer pour le mieux<sup>44</sup>.

On ne sait pas précisément comment la PFC 165 a été reçue et comprise par le personnel dirigeant les forces assignées au Commandement de la Force mobile. On ne sait pas non plus vraiment combien de personnes au QG FMC étaient d'accord avec cette façon de voir les choses. Quoi qu'il en soit, la publication conférait à la Force mobile des assises doctrinales bien enracinées dans une politique de sécurité nationale canadienne claire.

### FORCE MOBILE : RÉORGANISATION EN VUE D'OPÉRATIONS INTERARMÉES – 1964-1968

Comme nous l'avons vu, un des objectifs de Paul Hellyer était d'augmenter la mobilité des groupes-brigades stationnés au Canada qui constituaient le reste de l'engagement divisionnaire du Canada envers l'OTAN. Toutefois, qu'entendait-on par mobilité? Mobilité stratégique, mobilité tactique dans le théâtre ou mobilité tactique terrestre? Ces notions n'étaient pas limpides pour tous les intéressés. Le projet de mobilité stratégique était déjà bien implanté, car le 2 GBIC avait déjà un nouveau rôle : celui de Force d'opérations spéciales (FOS) d'infanterie légère chargée d'intervenir en cas de contingences de l'ONU et de la Force mobile (Terre) du Commandement allié en Europe (AMF[L]).

Il restait donc les deux autres groupes-brigades. Ces formations comprenaient une infanterie motorisée embarquée à bord de camions, une artillerie tractée et des chars Centurion. Elles n'étaient pas calquées sur le 4 GBIC stationné en Allemagne, lequel avait trop de bataillons d'infanterie

entièrement équipés, d'équipements de combat nocturne, de missiles guidés antichars, d'hélicoptères d'observation, d'aéronefs légers et d'armes nucléaires. De longue date, soit depuis les années 1950, il y avait un projet d'acquisition de transporteurs blindés chenillés Bobcat (famille des véhicules de combat d'infanterie mécanisée) pour les trois groupes-brigades assignés aux missions de l'OTAN, mais l'achat de ces véhicules a été reporté par l'administration Diefenbaker. Comme les Bobcat étaient aérotransportables, on s'attendait qu'ils contribuent à améliorer la mobilité des formations sous ses trois aspects. Le projet Bobcat a été remplacé par le projet M-113, dont Hellyer s'est fait l'ardent défenseur tout au long du sinueux parcours des acquisitions qu'il proposait. De même, Hellyer a appuyé l'achat de l'obusier automoteur M-109 aérotransportable devant remplacer les pièces d'artillerie tractées de 105 mm et de 155 mm. Quant aux blindés, Hellyer et Allard jugeaient que le char de combat principal (CCP) Centurion pouvait être remplacé par le char léger Sheridan doté de missiles Shillelagh et le véhicule blindé/transporteur de troupes blindé (TTB) sur roues Commando. Le Sheridan et le Commando étaient également aérotransportables. Hellyer insista également pour que l'administration Pearson achète plus d'hélicoptères<sup>45</sup>.

Entre autres éléments, le programme de mobilité prévoyait la réduction du nombre de personnes affectées au secteur administratif, car tous croyaient que les méthodes de gestion modernes seraient encore plus efficaces. Toutes les unités stationnées au Canada mirent l'accent sur l'instruction en matière de mouvements aériens stratégiques. Des fuselages en bois simulant les aéronefs C-130 et Buffalo ont été fabriqués aux bases de la Force mobile de sorte que les militaires puissent s'exercer périodiquement au chargement de ces appareils. En effet, la tenue de la série d'exercices NIGHT TRAIN montre bien qu'on insistait davantage sur la préparation opérationnelle<sup>46</sup>.

La Force mobile se voulait un commandement interarmées et a été conçu comme tel. Il comprenait un important élément aérien. Les besoins

en matière d'équipement spécial avaient été établis dès décembre 1965. Les planificateurs de la Force mobile, s'inspirant des études sur le développement des techniques de combat de l'Armée, menées à la fin des années 1950, ont conclu que la Force mobile se devait d'être dotée de divers types d'aéronefs. Il fallait d'abord un appareil de transport stratégique à long rayon d'action, puis un aéronef de transport à rayon d'action moyen pour les mouvements dans le théâtre (parachutage et réapprovisionnement), le tout complété par un appareil à décollage et à atterrissage courts (ADAC) capable de transporter un peloton d'infanterie et un appareil de levage aérien. La Force mobile avait aussi besoin d'« un aéronef tactique capable de mener des missions de surveillance, de reconnaissance, d'interdiction et d'appui rapproché ». Cet appareil devait pouvoir se déployer partout dans le monde, être capable d'effectuer des décollages et atterrissages courts et être utilisé à partir d'un porte-avions<sup>47</sup>.

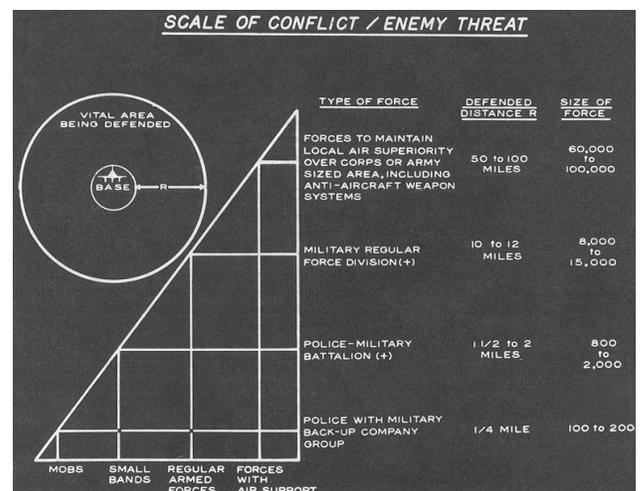
Pour répondre aux besoins de transport dans le théâtre, on a repris le concept de « camionnage aérien » que l'Armée avait mis de l'avant en 1956. Les appareils de l'heure adaptés à ce rôle étaient le DeHavilland Buffalo CV-7 et le Caribou DHC-5 construits selon les spécifications américaines et utilisés par l'Armée américaine vers 1963. Ces appareils de type ADAC avaient la capacité d'emport d'un hélicoptère Chinook et pouvaient soit déposer les approvisionnements, soit les larguer. L'Armée fit l'acquisition de seize Caribou et de quinze Buffalo. Les Caribou ont été livrés au Commandement du transport aérien et devaient être affectés aux missions de l'ONU au Moyen-Orient alors que les Buffalo furent envoyés au 429<sup>e</sup> Escadron de la Force mobile en 1967<sup>48</sup>.

Le programme d'acquisition d'aéronefs d'attaque, compliqué

et controversé, nécessite un examen plus détaillé. Le choix d'un chasseur d'attaque au sol pour la Force mobile ne peut être dissocié de la tentative de l'administration Pearson de s'écarter du rôle d'attaque nucléaire du Canada au sein de l'OTAN. En vertu de cet engagement, le Canada possédait huit escadrons d'aéronefs CF-104 adaptés au largage d'armes nucléaires contre des objectifs des forces du pacte de Varsovie. En remplaçant les CF-104 par des chasseurs n'ayant pas la capacité de lancer des armes nucléaires et répondant aux besoins de la Force mobile, le Canada pouvait de façon viable s'écarter de son engagement nucléaire envers l'OTAN. Par conséquent, le gouvernement a autorisé, en juillet 1965, l'achat massif de chasseurs Freedom Northrop F-5 construits par Canadair<sup>49</sup>.

L'achat des CF-5 a également été parrainé par le général Allard qui, intéressé aux nouvelles technologies, fut attiré par la possibilité de faire l'acquisition d'une nacelle de détection sophistiquée capable de prendre des photographies d'écran radar et multispectrales. La Force mobile serait ainsi en mesure de recueillir et de traiter des renseignements plus rapidement<sup>50</sup>. Les 433<sup>e</sup> et 434<sup>e</sup> Escadrons furent dotés de CF-105 et intégrés à la Force mobile en 1969<sup>51</sup>.

Les années 1960 ont également été axées sur la mobilité aérienne. Au cours de cette décennie, la doctrine était surtout fondée sur les expériences



Une représentation graphique du nombre et du genre de forces pourrait varier selon la menace



**« Un aéronef phénoménal ». Puisque la mobilité de la force était importante pour le chef de contrôle des avions-leurres, Canadair a construit le CL-84 Dynavert pour assumer plusieurs rôles au combat. Sa conception a débuté en 1963 et trois prototypes ont éventuellement été produits. Le Dynavert pouvait transporter une charge de 4 000 livres ou 16 passagers. Sur cette photo prise en 1969, des soldats montrent la capacité de l'appareil en ce qui a trait au transport des troupes. Les forces américaines ont manifesté un grand intérêt envers le Dynavert. Vous y remarquerez probablement une ressemblance à l'U.S. Osprey. (gracieuseté de l'Unité photo des FC)**

alliées : les États-Unis au Vietnam, la France en Algérie et la Grande-Bretagne au prise avec des guerres de décolonisation. Quand les hélicoptères ont-ils fait leur apparition dans la Force mobile? L'Armée utilisait des hélicoptères depuis le début des années 1960, mais ces appareils faisaient partie des formations de l'Armée. Par exemple, le 4 GBMC possédait douze hélicoptères d'observation Hiller en plus d'un certain nombre d'avions d'observation L-19.

Dans l'étude sur la structure de la Force de 1965-1966, on envisageait de doter chaque groupe-brigade d'un bataillon d'hélicoptères. Au début, chacun de ces bataillons devait comprendre des hélicoptères de transport tactique et d'observation légers. Les hélicoptères moyens furent relégués à l'organisation de logistique à la base de la Force mobile<sup>52</sup>. Vers 1968, toutefois, les planificateurs de la Force mobile découvraient l'utilité des hélicoptères armés d'après les expériences américaines au Vietnam et se sont montrés de plus en plus intéressés à faire l'acquisition de dix hélicoptères de combat Cobra AH-1 pour chacun des bataillons d'hélicoptères prévus<sup>53</sup>.

La Force mobile a reçu en 1968 12 hélicoptères moyens Voyageur, suivis de 50 hélicoptères tactiques Iroquois UH-1, en 1970. Ajoutés aux CF-5 et aux Buffalo, ces acquisitions ont suscité la formation du 10<sup>e</sup> Groupement aérien tactique (10 GAT) entre 1969 et 1970, qui a alors été intégré à la Force mobile. Le QGFC s'est départi d'autres unités, par exemple l'escadron d'entraînement de CF-5 et quatre unités de réserve utilisant des Otter, qu'il a relégués au QG FMC. Ce transfert d'unités a provoqué des tensions dans la cellule aérienne de la FMC, dont l'organisation était axée sur l'appui aérien tactique et non sur des tâches administratives ou d'instruction<sup>54</sup>. Les Cobra semblent ne pas avoir été achetés pour des raisons budgétaires.

Dans toute discussion sur les capacités aériennes de la Force mobile, il faut souligner le potentiel extraordinaire du DYNAVERT CL-84 de Canadair. Le CL-84 était un avion polyvalent à ailes basculantes et à décollage et à atterrissage courts. Conçu en 1963, le premier prototype fut mis à l'essai en 1965. Il pouvait transporter 16 soldats ou 4000 livres de matériels; des versions d'attaque au sol étaient même envisagées. À de

nombreux égards, le CL-84 annonçait déjà l'Osprey V-22 du Corps des Marines des États-Unis (USMC), qui fut introduit trente ans plus tard. La Force mobile essaya l'avion en campagne; le USMC et la Marine américaine, attirés par ce projet, ont fait l'essai de l'appareil à partir de porte-avions en vue de son adoption éventuelle<sup>55</sup>.

Comme nous l'avons vu dans la partie I de la présente étude, la Marine royale du Canada (MRC) était intéressée à établir des liens avec les forces terrestres, si bien qu'elle en est venue à intégrer la théorie des conflits localisés dans ses structures et plans futurs. Cette tendance s'est poursuivie jusqu'en 1964. L'entrée en service du porte-hélicoptères (LPH) américain de 17 000 tonnes, le USS *Iwo Jima*, a tout particulièrement attiré l'attention du Commandement de la Force mobile. En effet, le LPH répondrait certainement aux besoins de la force, car il pouvait à la fois servir à la lutte anti-sous-marine et au transport de troupes. Un tel navire pouvait également transporter 25 hélicoptères et un bataillon d'infanterie. Une étude d'état-major faisait valoir que le Canada devait faire l'acquisition de DYNAVERT et de deux LPH en complément au porte-avions NCSM *Bonaventure*, lequel pourrait servir aux chasseurs d'attaque A-4 Sky Hawk en appui des opérations terrestres. Dans une autre étude, on préconisait de répartir la flotte en trois groupes ou articulations appelés groupes spéciaux, dont un serait affecté aux conflits localisés et aux tâches de maintien de la paix et comprendrait un contingent de l'Armée. Toutefois, le *Iwo Jima* ne répondait pas à tous les critères du Canada. En effet, la capacité du porte-hélicoptères en matière de défense nucléaire, biologique et chimique (DNBC) était cotée trop faible, et le navire n'avait pas subi d'essais relativement aux opérations de lutte anti-sous-marine dans l'Atlantique Nord. Cette classe de navire devait être grandement modifiée avant de pouvoir être adoptée par les Forces canadiennes<sup>56</sup>.

Au même moment, la Marine devait choisir un hélicoptère en remplacement des quelques S-55 et HOS4 désuets dont elle se servait à des

fins expérimentales et de sauvetage. Les deux appareils envisagés étaient le Piaski HU2K et le Sikorsky HSS 2 (Sea King). La Marine opta pour le Sea King parce qu'on pouvait mettre à niveau son détecteur ASW et ses systèmes d'armes, que l'appareil était plus puissant que son rival et pouvait transporter 25 soldats contre 10 seulement dans le cas du HU2K. De toute évidence, les opérations interarmées occupaient une place prioritaire dans les cercles maritimes. La fiche technique des trois nouveaux pétroliers ravitailleurs d'escadre (AOR) de soutien opérationnel, dont on venait de faire l'acquisition, révélait également l'intérêt que le Commandement maritime portait aux opérations mobiles. Ces navires avaient une capacité de transport et de débarquement limitée – pour l'essentiel un groupe-compagnie d'infanterie légère ou 200 véhicules – et pouvait recevoir à leur bord trois hélicoptères Voyageur en pontée<sup>57</sup>.

Malgré le développement des rapports entre les forces maritimes et terrestres, il n'y avait toujours pas de représentant naval à la Force mobile. En effet, selon la notion qui prévalait à la Force mobile – sans doute mise de l'avant et défendue par le vice-maréchal de l'air Fred Carpenter, ancien du CTA –, les ressources de transport aérien stratégique devaient être en mesure de déployer les forces du Commandement de la Force mobile plus rapidement en situation de crise. Incidemment, il faut mentionner que, pendant tout ce temps, Paul Hellyer nourrissait un préjugé contre la Marine. Malgré tout, la Force mobile a continué de travailler de concert avec les forces maritimes pour la défense du Canada, mais, dans l'optique de la Force terrestre, la participation de la Marine n'était en général que peu importante.

Les opérations interarmées à la Force mobile englobaient trois volets : la Force de défense du Canada (FDC), la Force mobile (Terre) du CAE et les opérations de paix des Nations Unies. Vers la fin des années 1960, les unités de la Force mobile, outre leur vocation de combat dans des conflits de moyenne et de forte intensité, étaient bien entraînées aux opérations interarmées de faible envergure.

La Force mobile d'attaque a cessé d'exister en tant que formation dans les années 1960<sup>58</sup>. L'engagement de défense du territoire canado-américain existait toujours, mais l'appréciation de la menace avait changé. L'inquiétude maintenant était la suivante : étant donné qu'on avait repris le concept stratégique voulant que les opérations conventionnelles fussent possibles avant l'éclatement d'une guerre nucléaire, les Soviétiques pourraient tenter de recourir à des petites forces spéciales aéroportées ou débarquées par chalutiers ou sous-marins pour détruire des installations vitales.

Un des premiers exercices de la FDC a été l'exercice « Canlex 64 ». En voici le scénario. Le 1<sup>er</sup> Bataillon du Queen's Own Rifles of Canada (1 QOR of C) a été assigné par la Force mobile, par l'entremise de la 1<sup>re</sup> Brigade, à l'élaboration d'un plan visant à protéger ou à reprendre la Station des Forces canadiennes (SFC) Holberg, située à l'extrémité ouest du réseau radar canadien. Deux officiers – l'un ayant suivi l'entraînement d'assaut du Régiment royal des Fusiliers marins et l'autre, le cours des Rangers de l'Armée américaine – ont été mis en charge d'un groupe-compagnie mixte de 180 hommes. L'unité s'est entraînée pendant huit mois. On a mis au point des exercices d'abordage, d'embarquement et de débarquement, et un groupe de plage mixte a été formé. Les soldats et les marins qui avaient pris part au débarquement du jour J ont apporté leur aide et se sont même servi de vieux manuels de doctrine<sup>59</sup>. Le groupe-compagnie de la FDC ont alors arraisonné quatre escorteurs océaniques (convertis en dragueurs de mines) pour les fins de l'exercice. L'appui aérien tactique était assuré par des T-33 qui provenaient de la Base des Forces canadiennes (BFC) Comox. On utilisa aussi l'appui-feu naval. Ensuite, le groupe-compagnie de la FDC a poursuivi la force de débarquement ennemie, a assailli son camp de base et a réussi à protéger la station radar<sup>60</sup>.

On a continué de tenir des exercices amphibies chaque année sur chaque côte tout au cours des années 1960. Il y a eu, entre autres, l'exercice « Mohawk » et l'exercice « Yeoman » auxquels ont participé neuf frégates de

classe Prestonian, un bâtiment de soutien des opérations de plongée avec plongeurs et le navire de soutien opérationnel NCSM *Provider* avec hélicoptères et péniches de débarquement (assaut). Un groupe-compagnie mixte formé à partir d'un bataillon du régiment Black Watch et plusieurs aéronefs d'attaque au sol ont pris part aux exercices<sup>61</sup>.

De même, les exercices de la Force mobile du CAE comportaient une certaine planification interarmées au niveau national. Le QG AMF(L) et le QG AMF (Air) se trouvaient dans le centre de l'Allemagne de l'Ouest et relevaient du Commandant Suprême des Forces alliées en Europe (SACEUR). Si la tension augmentait entre les forces du pacte de Varsovie et celles de l'OTAN, la Force mobile du CAE (AMF) déploierait des forces dans la région afin de démontrer la détermination de l'OTAN. Il y avait, en effet, quatre AMF : deux destinées au flanc nord (Norvège et Danemark) et deux affectées au flanc sud (Italie, Grèce et Turquie). Les unités aériennes n'étaient pas intégrées aux éléments terrestres, mais pouvaient l'être au besoin. Par exemple, si le SACEUR voulait que des aéronefs survolent la zone menacée, il n'était pas nécessaire qu'ils se joignent à un déploiement terrestre<sup>62</sup>.

Initialement, le Canada affecta deux groupes-bataillons à la AMF(L) en 1964, un affecté à chaque flanc; mais, à la fin des années 1960, il ne conserva que le groupe-bataillon affecté au flanc nord. Le concept des opérations de l'AMF était fondé sur des groupes-bataillons prévus pour affectation en temps de paix et sur leur déploiement à partir de leur pays d'origine en périodes de tension de façon à obtenir des groupes-brigades multinationales mixtes<sup>63</sup>.

Cette participation devint un engagement permanent, et des bataillons d'infanterie étaient désignés pour s'entraîner à cette fin. Toutefois, ces bataillons ne possédaient pas de ressources de transport aérien stratégique et tactique internes. Par conséquent, la Force mobile devait établir et maintenir une liaison avec le

Commandement du transport aérien. Dans les années 60, la FMC participa à huit exercices de la AMF(L) ou les dirigea, les plus notables étant ceux de la série EXPRESS. On utilisa le NCSM *Provider* dans le cadre de l'exercice « Winter Express » en mars 1966. Le *Provider* prit à son bord une partie de l'équipement du groupe-bataillon en déploiement, y compris des hélicoptères *Voyageur* CH-113<sup>64</sup>.

Différents des opérations de la FDC, mais semblables aux opérations de la AMF(L), les exercices du bataillon en attente de l'ONU comportaient souvent des mouvements aériens stratégiques et tactiques interarmées. L'exercice « Praetorium Pacis », tenu en 1967, en est un exemple. Un groupe-compagnie du 1<sup>er</sup> Bataillon du Canadian Guards effectua un mouvement aérien de huit heures de Trenton (0 °F) en Ontario à Puerto Rico (90 °F) dans les Caraïbes. Le bataillon se rendit ensuite dans l'île de Vieques pour affronter la force ennemie, mais a été contraint de se replier. L'exfiltration a été effectuée à l'aide d'hélicoptères *Sea King* manœuvrant à partir des destroyers porte-hélicoptères NCSM *Margaree* et *Ottawa* et avec l'appui du NCSM *Assiniboine* <sup>65</sup>.

La confusion entre les opérations de sécurité interne, anti-insurrectionnelles et de maintien de la paix était évidente dans de nombreux exercices entrepris par les unités de la Force mobile. L'exercice « White Elk » (1965) auquel participait le 1<sup>er</sup> Queen's Own Rifles of Canada (QOR of C) et le 2<sup>nd</sup> Princess Patricia's Canadian Light Infantry (2 PPCLI) comportait une opération multiphase au cours de laquelle le 2<sup>nd</sup> PPCLI, jouant le rôle de troupes de l'ONU, devait exercer une extrême maîtrise dans un pays politiquement instable bouleversé par des émeutes et des assassinats sélectifs. On a ensuite utilisé les « troupes de l'ONU » pour détruire une force de guérilla en action dans une région éloignée<sup>66</sup>. Bien que bon nombre des exercices eussent pour but d'entraîner les troupes en vue de leur participation à la UNFICYP (l'île semi-tropicale de « Citrus » ravagée par les dissensions où les « Citriotes grecs » et les « Citriotes turcs » était généralement au premier plan dans le scénario d'exercice). Le 2<sup>nd</sup> GBIC tint l'exercice « Poncho IV » (1967) de niveau de brigade dans lequel « on

simulait le déploiement du 2<sup>nd</sup> GBIC dans une nation naissante peu peuplée qui faisait l'objet de subversions de la part du pays voisin ». On a fait appel au 408<sup>e</sup> Escadron pour qu'il effectue des frappes aériennes contre les forces de guérilla<sup>67</sup>. L'exercice « Park Bandit », scénario de niveau de bataillon dirigé par le 1<sup>er</sup> Bataillon du Canadian Guards, avait trait à une intervention dans le petit pays de Malaise. On fait appel au Canada pour qu'il aide les « Malaisiens » dans leur lutte contre un ennemi étranger s'infiltrant dans une région « étonnamment similaire au parc Algonquin de par ses dimensions et sa végétation »<sup>68</sup>.

Il est important de noter que la planification de contingence globale de la Force mobile n'était pas seulement théorique. Si la Force mobile doit mener des opérations dans des régions situées hors de la zone de l'OTAN, il faut qu'elle possède des connaissances préalables. Par exemple, on a déployé de petites équipes d'instruction en Libye en 1967 et 1968 afin qu'elles développent une expertise en matière de combat dans les zones désertiques. En 1970, on a tenu l'exercice « Piute Lance » dans le désert de Mojave en Californie : le gros du 8th Canadian Hussars, doté d'un équipement blindé léger, a été déployé par voie aérienne. De même, la Force mobile a tenu chaque année en Jamaïque une série d'exercices de combat dans la jungle, appelée « Nimrod Caper ». Le groupe-bataillon en attente de l'ONU et l'escadron de Buffalo y participaient généralement <sup>69</sup>.

### COMMANDEMENT IMMOBILE : ÉMERGENCE DE PROBLÈMES POLITIQUES – 1966-1969

L'intérêt du Parlement à l'égard de la mise en œuvre – plutôt récente – du *Livre blanc sur la politique de défense de 1964* par l'administration Pearson a pris de l'ampleur en 1966. Le document avait été accepté deux ans auparavant, et ses promoteurs devaient rendre des comptes devant le Comité permanent de la défense nationale, présidé par David Groos.

Paul Hellyer a été le premier à témoigner. Après une description générale de la restructuration, il a été immédiatement questionné au sujet de

l'absence de la Milice. Quelle était la place de cette dernière? N'était-elle pas un élément important de l'organisation de la sécurité nationale du Canada? Quel était le rôle des chars? Maintenant que le Centurion vieillissait, par quoi le remplacerait-on? Les membres du Comité, estimant que la valeur des CF-5 était douteuse, n'arrivaient pas à comprendre leur utilité réelle? La Force mobile n'était-elle pas supposée être une force de maintien de la paix? Pourquoi lui fallait-il un appui aérien rapproché dans une situation comme celle de la Force d'urgence des Nations Unies (FUNU)? Hellyer a réussi à faire patienter les membres du Comité parce qu'il n'avait pas l'information voulue, mais il a admis qu'il y avait un manque de ressources de transport aérien stratégique<sup>70</sup>.

Le témoignage du général Allard au Comité spécial de la défense de 1966 était également nébuleux dans des domaines importants. Les membres du Comité ont constaté immédiatement qu'on n'arrivait pas à préciser exactement comment la Force mobile se déploierait. Allard a répondu à ces questions en plaçant les responsabilités dans une autre perspective :

Nous sommes en communication directe avec le Commandement du transport aérien. Nous savons quels aéronefs il possède. C'est lui qui planifie les mouvements aériens. Nous préparons les troupes en vue des mouvements aériens, que nous effectuons de concert avec le Commandement du transport aérien. Ce dernier est chargé de nous transporter, et notre responsabilité consiste à amener les troupes aux bases appropriées<sup>71</sup>.

Sous l'insistance des membres du Comité, le général Allard déclare que l'objectif de la Force mobile consiste à « s'assurer qu'une unité complètement aérotransportable, dotée de tout son équipement, puisse être transportée dans un délai aussi court que 48 heures ». Lorsque les membres du Comité répliquent qu'il n'y a pas assez d'aéronefs pour y arriver, le général Allard admet que s'il disposait de 15 Galaxy C-5A, il pourrait « transporter toute la troupe en Europe en un rien de

temps ». Toutefois, ajoute-t-il, « il s'agit de savoir ce qu'on fait de ces appareils entre-temps », car, à son avis, il serait plus économique d'avoir des Starlifter C-141. Jusqu'à ce qu'on prenne une décision à cet égard, il lui faudrait alors compter sur la flotte de Hercules du CTA et sur les Lignes aériennes Trans-Canada. Aucune de ces deux organisations n'était en mesure de transporter de façon appropriée et en temps opportun, l'équipement lourd de la Force mobile sur de longues distances. Le Comité spécial de la défense examina les possibilités de transport maritime, mais le général Allard éluda toutes les questions détaillées en soulignant qu'on avait fait appel au pétrolier ravitailleur d'escadre (AOR) NCSM *Provider* dans le cadre d'un exercice de la Force mobile du Commandement allié en Europe (CAE) en Norvège. En définitive, le général Allard camoufla habilement les lacunes de la Force mobile.

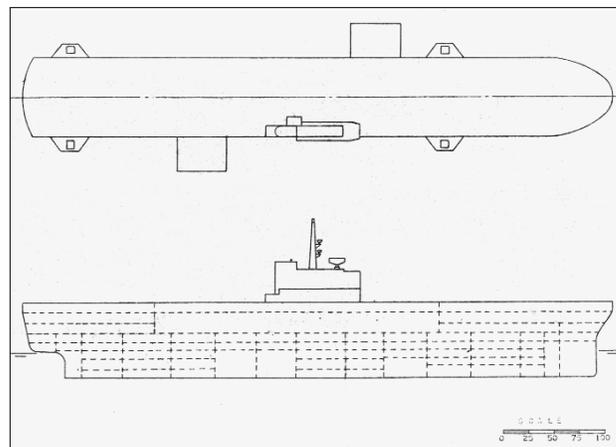
La Force mobile souffrait surtout d'un manque de ressources de transport stratégique. Les 35 cargos volants C-119 et les 29 North Star, pièces maîtresses du CTA dans les années 1950, tombaient en désuétude et convenaient mal aux types d'opérations envisagés par les planificateurs du Commandement de la Force mobile. Même les 12 aéronefs de transport stratégique turbopropulsés Yukon, achetés en 1959, avaient des lacunes, car ils n'offraient pas la possibilité de chargement/déchargement par la queue et ne pouvaient pas non plus, à l'instar du North Star, être utilisés dans un environnement défavorable. L'ARC avait fait l'acquisition d'un petit nombre de Hercules C-130 en 1960, mais ces appareils étaient configurés pour le transport vers l'Europe, aller et retour<sup>72</sup>.

La désuétude générale des C-119 et des North Star n'a pas été bien gérée par le QGFC et l'administration Pearson. Soixante-quatre aéronefs de transport ont été remplacés par 23 Hercules C-130 entre 1964 et 1967. Il est clair que la capacité de transport n'était pas remplacée au pair quant aux tonnages et taux de sorties. Vers 1970, les 12 Yukon, qui tombaient en désuétude, ont été remplacés par cinq

Boeing 707 qui étaient configurés pour effectuer du ravitaillement en vol. Sous l'administration Trudeau, qui a suivi celle de Pearson, on a vendu les 15 Caribou à la Tanzanie. Bien que les C-130 pussent être utilisés dans un environnement aussi bien accidenté qu'aménagé, ils étaient de plus en plus affectés à des tâches de transport stratégique. Les Boeing 707 avaient des lacunes, car ils ne pouvaient pas transporter de véhicules lourds dans un environnement défavorable. La double vocation de ces appareils ne procurait pas d'économies réelles, étant donné qu'ils ne seraient appelés à jouer ce double rôle qu'en cas de crises majeures<sup>73</sup>.

Toutefois, l'habile général Allard s'est assuré que l'engagement d'honneur de longue date (1961) conclu entre le Commandement du transport aérien et le Military Air Transport Service (MATS) de la USAF devienne officiel en 1965. La signature de cet accord permettait au Canada, en théorie, d'avoir accès aux services de transport du MATS, mais uniquement « dans des situations d'urgence lorsque, compte tenu de la région géographique ou de la proximité de la mission de transport aérien, les aéronefs de l'autre force peuvent accomplir cette dernière de façon plus efficace »<sup>74</sup>. Le problème évident dans ce cas était le suivant : le Canada pourrait devoir effectuer des missions auxquelles les États-Unis ne voudraient pas participer, ce qui laissait la mobilité stratégique de la Force mobile à la merci de la politique américaine.

Le manque de ressources de transport stratégiques appropriées émanait clairement de compromis politiques au QGFC. Il est plus que probable que le groupe des anciens chefs de l'ARC estimait que la principale contribution du Canada à l'OTAN et au NORAD résidait dans la force de frappe nucléaire des CF-104 et



**Tandis que l'armée développait ses options quant à la structure de la force, la Marine royale canadienne menait des études de faisabilité pour la construction de vaisseaux qui donneraient plus de mobilité stratégique à l'armée de terre. Une de ces études en date du 11 février 1963 examinait une utilisation variée du navire U.S. Iwo de classe Jima. Ce navire devait servir au débarquement des troupes mobiles et assumer un rôle logistique et anti-sous-marin. Le LHP-2 avait un déplacement de 10 731 tonnes et son coût était estimé à 65 millions \$.**

des intercepteurs Voo Doo CF-101 et BOMARC IM-99 armés d'armes nucléaires. Trimbaler les forces terrestres à gauche et à droite était l'aspect le moins glorieux de la profession, tout particulièrement dans un milieu de pilotes de chasse.

Lorsque le processus mis en branle par Hellyer dans la foulée du *Livre blanc de 1964* fut vu comme un processus d'intégration, il n'y avait qu'un pas à franchir pour en arriver à l'étape suivante : l'unification, c'est-à-dire la mise en place d'un seul service avec un seul uniforme et une seule structure de grade. Les analystes publics, à qui ces détails avaient échappés, ont soudainement ouvert les yeux lorsque l'unification fut présentée sous forme de projet de loi au Parlement. Ceux qui s'étaient sentis blessés par le sort qui leur avait réservé Hellyer en 1964 avaient maintenant le loisir d'en saisir les médias. Cette situation a, entre autres, donné lieu à d'autres audiences du Comité spécial de la défense sur l'unification; en temps opportun, ces audiences mirent en lumière les lacunes dans le concept sous-jacent à la Force mobile et dans sa mise en œuvre. Toutefois, entre-temps,

le général Allard était devenu CEMD, et le lieutenant-général W.A.B. Anderson devint commandant de la FMC en décembre 1966. Anderson et le VCEMD, le maréchal de l'air F.S. Sharp, qui devaient fournir des explications ont tenté de clarifier les ambiguïtés laissées par Allard, Miller et Hellyer.

Lorsqu'on a demandé à Sharp d'expliquer la raison d'être de la Force mobile, il répondit au Comité que les Nations Unies continueraient d'intervenir « parce que le développement économique et l'émergence de pays soi-disant économiquement sous-développés » forceraient les superpuissances à mener des guerres par procuration dans ces régions. Sharp a laissé entendre plus d'une fois que la Force mobile serait cédée aux Nations Unies à titre de force d'intervention<sup>75</sup>. Cette déclaration a suscité des réactions dans certains cercles médiatiques où l'on croyait généralement que, dans l'optique de Sharp, la Force mobile deviendrait un « corps de Marine » dans une armée de l'ONU<sup>76</sup>.

En outre, on souleva de nouveau des questions relatives au rôle de la Milice. Cette fois, Anderson était prêt. On avait mené une étude détaillée au QGFC, où on avait créé un poste de chef des Réserves, dont le titulaire était l'ancien commandant du 4 GBIC, le major-général Mike Dare. On avait élaboré un plan détaillé qui comprenait une Réserve régionale destinée aux opérations d'aide au pouvoir civil, une Première réserve formée de spécialistes pour combler les vides laissés par la réduction des effectifs de 1965, et une Réserve de la Force mobile. Cette dernière avait pour mandat « de fournir un bassin de soldun bassin de soldats formés et entraînés dans lequel la Force mobile pourrait soit puiser des renforts, soit obtenir des unités formées ». Il y avait une certaine ironie dans tout cela : Anderson n'était-il pas celui qui avait recommandé en 1957 que la Milice soit convertie en une force de enrôlement de survie nationale assignée à aucune fonction de combat<sup>77</sup>.

Au moment même où le Comité spécial de la défense semblait satisfait de la façon dont la Force mobile évoluait, le contre-amiral W.M. Landymore souleva des questions : les fonctions de maintien de la paix ou constabulaires

étaient-elles compatibles avec les fonctions de la réserve mobile de l'OTAN ? Alors que le CSD tentait de bien faire la distinction entre les deux notions, Landymore fait valoir ce qui suit :

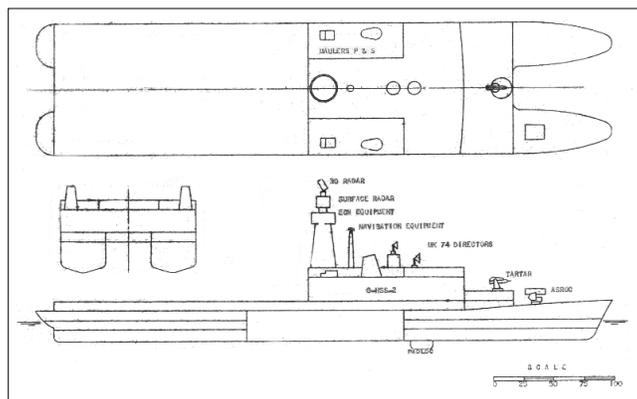
En démocratie, je crois qu'il faut toujours assurer ses arrières afin de s'assurer que les libertés [...] sont protégées [...] Dans le présent cas, nous avons un énorme commandement chapeauté par un seul homme et redevable, en fait, à un seul homme. À la lumière de ce fait, je crois qu'il serait très raisonnable de scinder le Commandement de la Force mobile en trois commandements régionaux comme auparavant, car, ce faisant, on éliminerait tout risque à cet égard<sup>78</sup>.

Les membres du CSD étaient sidérés d'apprendre cela : la Force mobile, instrument de coup d'État? Au Canada? Dans ce contexte, on s'est même interrogé sur la participation possible de la Force mobile à la guerre du Vietnam<sup>79</sup>. Landymore, cherchant un exutoire à sa colère, soutenait que la sécurité du Canada était menacée parce que les forces de défense navale nécessaires pour dissuader les Soviétiques de lancer des attaques nucléaires contre le Canada à partir de sous-marins, s'étiolaient à cause de l'obsession de Hellyer concernant la Force mobile et son rôle de « maintien de l'ordre mondial<sup>80</sup>. »

Les membres du CSD ne savaient pas quoi penser de tels propos et demandèrent au général à la retraite Charles Foulkes de témoigner devant le Comité afin de donner son opinion concernant la Force mobile. Foulkes était inquiet de constater la direction prise par Hellyer et Allard. Augmenter la mobilité des deux brigades stationnées au Canada pour qu'elles puissent se rendre en Europe, était une chose, mais les utiliser dans « un rôle de pacification mondiale »

en était une autre. Selon les mots de Foulkes : « Cette question du rôle de redresseur de torts tous azimuts à l'échelle de la planète me dérange quelque peu ». Selon lui, c'était un rôle « indéfini et global », et la Force mobile était un rêve de planificateur – la terre entière comme terrain de jeu, aucune restriction, aucun commandant pour ramener tout le monde à la réalité. Il ajoute que l'ancien président des chefs d'état-major ne pourrait pas s'imaginer comment la Force mobile pourrait être employée, bien qu'il ne manque pas de zélés qui aimeraient voir le Canada s'ériger comme arbitre de tous les conflits du globe. En réalité, le Canada se servirait-il unilatéralement de la Force mobile pour forcer les nations à se conformer aux résolutions de l'ONU<sup>81</sup>?

En ce qui concerne les Nations Unies, Foulkes estimait qu'elles devenaient de moins en moins favorables à l'usage de la force, tout particulièrement après les missions au Congo de 1960-1964. Il soulignait également « qu'il n'est pas acceptable de recourir à des troupes de combat de Blancs dotées de ressources d'appui aérien intégrées pour résoudre des crises explosives en Afrique ». Les opérations de l'ONU de type d'interposition ou d'observation demeureraient probablement, alors que les missions d'intervention comme celles qui ont eu cours au Congo ou à Chypre, seraient choses du passé. Quant à la guerre du



**Des documents de planification révèlent que la Marine royale canadienne était fortement intéressée aux navires avec hélis­tations. Plusieurs conceptions étaient à l'étude au début des années 1960. Le directeur général des navires a étudié une conception datée du mois de mai 1963 : un catamaran avec hélis­tation, pesant 7 900 tonnes, dont le coût était estimé à 48 millions de dollars. Si ce navire avait été construit, il aurait peut-être trouvé un ami au Timor oriental.**

Vietnam, le gouvernement « aurait beaucoup de difficulté à convaincre le peuple canadien de bien-fondé de participer à conflit de ce type<sup>82</sup>. »

Le lieutenant-général Bob Moncel – qui venait de prendre sa retraite – a également été interrogé par le Comité. Par son intelligence incisive qui le caractérisait, Moncel a su facilement déjouer les « pièges » tendus par les membres du Comité qui tentaient de se mériter les faveurs politiques aussi bien de l'opposition que du gouvernement. Moncel a eu une confrontation avec un des membres du CSD qui voulait savoir ce qu'il pensait du commentaire de l'ancien amiral Jeffrey Brock qui avait affirmé que, sous l'unification des forces armées, c'était la queue qui commandait à la tête. Moncel répondit : « Je ne sais pas ce qu'a dit Brock, et je sais que je n'ai pas de queue. Je ne peux donc pas savoir comment on se sent quand la queue commande à la tête<sup>83</sup>. »

Moncel a su communiquer son scepticisme au Comité sans attaquer Hellyer ou Allard directement. Il a souligné que les missions de maintien de la paix à venir ne seraient pas semblables aux opérations menées dans les années 1950, car « les opposants/opposants que nous serons appelés à pacifier n'auront absolument rien à voir avec les pauvres types que nous avons coutume de pourchasser. L'équipement militaire que possèdent les nouveaux pays nous force à nous mettre au pas ». Les partisans de l'unification ont tenté d'invoquer l'autorité du Vicomte Montgomery d'Alamein, qui était favorable à l'unification. Moncel réfuta l'argument : « Bien sûr. Ne s'agit-il pas de celui qui a déclaré que nous devrions avoir une armée de bacheliers<sup>84</sup>? »

La personne suivante à mettre sa tête sur le billot devant le Comité spécial de la défense fut le lieutenant-général F.J. Fleury, un autre nouvel ex-militaire des Forces canadiennes (FC). Fleury a su expliquer de façon convaincante que la conversion des forces armées en forces de maintien de la paix n'allait pas de pair avec les engagements courants de l'OTAN et du NORAD. Le Canada ne pourrait pas, d'une part, défendre l'Amérique du Nord et l'Europe et,

d'autre part, intervenir efficacement dans le Tiers Monde. De deux choses l'une : Hellyer essayait de combiner les deux ou bien l'administration Pearson tentait de préparer le terrain pour que le Canada fasse cavalier seul, en abandonnant peut-être sa participation à l'OTAN<sup>85</sup>.

Le moment était venu pour Hellyer et ses partisans de réfuter ces allégations lors des audiences du CSD. Après avoir été réprimandé par le Comité pour avoir tenté d'intimider Fleury à l'extérieur de la salle d'audience, Hellyer attaque la notion voulant que la Force mobile soit strictement une force de maintien de la paix de l'ONU :

Cette proposition n'est que bêtise et ânerie. Si cela était l'objectif, pourquoi, dites-moi, aurions-nous mis sur pied un programme quinquennal de rééquipement de 1,5 milliard de dollars? Pourquoi ferions-nous l'acquisition d'obusiers automoteurs, de transports de troupes blindés, de véhicules de reconnaissance blindés, de canons antichars, de missiles antichars, de destroyers équipés d'hélicoptères, de missiles mer-air, de sous-marins modernes et de chasseurs-bombardiers, si le rôle de la Force mobile se limite à mener des opérations de maintien de la paix? Pour jouer ce rôle, un groupe de bérêts bleus armés de matraques pourrait suffire<sup>86</sup>!

Bien qu'il ait admis que la mise en œuvre du programme d'équipement prendrait du temps et qu'il y avait des lacunes au chapitre des ressources de transport aérien, Hellyer a continué de défendre avec acharnement sa vision de la Force mobile. Une force distincte affectée aux missions de l'ONU n'était pas une solution viable économiquement et, de toute façon, l'ONU n'était pas intéressée à disposer de forces permanentes. Hellyer a déclaré au Comité que la Force mobile devait être prête à mener tous les types d'opérations, non seulement celles de l'ONU<sup>87</sup>.

Allard a été convoqué et a suivi la voie tracée par Hellyer. Les membres du Comité en sont venus à lui demander si la Force mobile était apte à livrer combat

dans un conflit du type de la guerre du Vietnam. Allard éluda la question en expliquant que, selon son avis d'expert et ses lectures de Mao, il y a toujours escalade dans une guerre de guérilla et qu'on doit en arriver à mener des opérations de guerre conventionnelle pour vaincre les insurgés; par conséquent, il est utile et légitime de pouvoir compter sur les capacités conventionnelles de la Force mobile. À son avis, la Force mobile a été conçue essentiellement pour appuyer les engagements du Canada envers l'OTAN et non pour combattre dans un conflit du type de la guerre du Vietnam ou pour livrer des guerres de guérilla, bien qu'on ait envisagé la possibilité qu'elle puisse participer à des missions de maintien de la paix de l'ONU. Quant aux CF-5, ce sont essentiellement des avions de reconnaissance et non des chasseurs d'attaque au sol, mais leurs fiches techniques précises demeurent des renseignements classifiés<sup>88</sup>. Dans son témoignage, faisant suite à celui du général Allard, Frank Miller, ancien CEMD, confirme que la vocation de la Force mobile est davantage axée sur des opérations plus violentes que les missions d'interposition et de maintien de la paix que peut mener une force comme la FUNU. À son avis, le Canada ne devrait pas s'en tenir exclusivement à des forces de maintien de la paix, car des forces de rétablissement de la paix ou de guerre sont bien souvent nécessaires par la suite<sup>89</sup>.

Après tous ces témoignages, le Comité spécial de la défense, faisant preuve d'une certaine habileté, demande à entendre Guy Simonds, qui regrette d'avoir utilisé l'analogie du Corps des Marines des États-Unis (USMC) dans le passé. Cette analogie, estime-t-il, a brouillé les cartes et orienté le débat dans des directions malheureuses. Simonds souligne que le Corps des Marines n'est, en fait, qu'un élément de la force et de la stratégie militaires américaines qui englobent quatre autres services. Par conséquent, la stratégie américaine ne saurait être menée à bien sans l'intervention d'autres forces que le USMC. Ce dernier est employé comme force de frappe à déploiement rapide, puis est remplacé par d'autres forces. La Force mobile pourrait remplir des fonctions similaires au USMC, mais on ne dispose

d'aucune autre force pour l'appuyer. Même les opérations de maintien de la paix peuvent s'envenimer, et la Force mobile se doit d'être en mesure d'obtenir des renforts ou d'exfiltrer ses troupes sous le tir ennemi<sup>90</sup>.

Finalement, plusieurs facteurs extérieurs ont empêché Hellyer et Allard de réaliser complètement leur vision de la Force mobile. Le premier fut les compressions budgétaires que le ministre des finances Walter Gordon a imposé à la Défense nationale à la fin de 1967. Hellyer et Allard n'avaient pas su se ménager les bons appuis politiques au Cabinet, et un manque de coordination de la part du premier ministre a provoqué un rapport conflictuel entre la politique de défense et la politique économique. Cette situation a eu pour effet immédiat d'éliminer bon nombre de projets d'acquisition d'équipement essentiels à la réalisation de la vision de la Force mobile ou de les réduire au point de leur enlever toute utilité. Par exemple, le programme prévoyant l'acquisition de véhicules blindés légers Commando V-150 a été retranché, tandis que le programme d'acquisition des canons de 20 mm tirant des projectiles à noyau d'uranium appauvri destinés aux véhicules de reconnaissance Lynx a été abandonné. Le projet d'achat des nacelles de détecteur pour les CF-5 a été mis de côté, et les plans d'acquisition de Starlifter C-141 ont été abandonnés. Le projet de remplacement des chars Centurion, prévoyant l'acquisition du char principal de combat germano-américain sophistiqué MBT-70 ou un véhicule similaire, a également été reporté. Allard, qui avait développé un nouvel intérêt à l'égard du transport maritime après les audiences du CSD, n'a pas pu mettre de l'avant le projet d'achat d'embarcations spécialisées. On effectuait des coupes sombres dans l'effectif, et le vaste plan de réorganisation de la Force de réserve ne s'est jamais réalisé. Finalement, Paul Hellyer fut remplacé par Léo Cadieux qui devint ministre de la Défense nationale à la fin de 1967.

Le passage de l'administration Pearson à l'administration Trudeau en 1968 présenta de nouveaux défis pour la Force mobile. L'administration Trudeau n'était pas intéressée aux missions de maintien de la paix de l'ONU et envisageait sérieusement le retrait

progressif des troupes canadiennes affectées à l'OTAN en Europe. Une option possible consistait à éliminer complètement les troupes divisionnaires dans la région Centre. À ce stade, l'OTAN avait finalement adopté officiellement la stratégie de riposte graduée (MC 14/3), fondée sur la Force mobile du CAE et LIVE OAK et sur le principe voulant qu'on mette l'accent sur les opérations conventionnelles avant de recourir aux armes nucléaires. L'administration Trudeau a entamé des négociations avec le SACEUR relativement à la participation future de forces terrestres canadiennes à l'Alliance. Les parties en arrivent finalement à un compromis : le Canada consacrerait un des groupes-brigades stationnés au Canada à la défense du flanc nord de l'OTAN soit au Danemark, soit en Norvège. Cette entente est à l'origine de la brigade canadienne transportable par air et par mer (brigade CTAM)<sup>91</sup>.

Même si la structure de la Force mobile n'était que partiellement établie, le Commandement de la Force mobile devait déjà élaborer des plans en vue d'autres engagements : région Canada/États-Unis (CUSR), Force mobile (Terre) du CAE, région Centre OTAN, missions de maintien de la paix de l'ONU, guerre limitée/mesures anti-insurrectionnelles, sécurité interne et maintenant la brigade CTAM affectée au flanc nord. Qui plus est, l'effectif de la Force mobile a été réduit après d'importantes compressions budgétaires en 1969. Malgré tout cela, la Force mobile faisait face à « des obligations opérationnelles multiples, à la fois dangereuses et démesurées »<sup>92</sup>. Elle manquait toujours de ressources de transport aériennes et maritimes. Le plus gros déploiement opérationnel de la Force mobile a eu lieu au cours de la crise du Front de libération du Québec (FLQ) au Québec en 1970, immédiatement après que le quartier général de la Force mobile eût accepté la tâche de la brigade CTAM. Les détails de ces opérations, y compris la mesure dans laquelle la Force mobile était prête à effectuer des tâches de sécurité interne et anti-insurrectionnelles, sont traités ailleurs. N'est-ce pas ironique que la « Force mobile mondiale » ait été appelée à effectuer une opération d'une telle envergure au Canada et non outre-mer<sup>93</sup>?

## LES ANNÉES 1970 : LA FORCE AÉRIENNE VIRTUELLE ET LA DISPARITION DE LA FORCE MOBILE

Le désordre organisationnel suscité par l'intégration et l'unification a déstabilisé encore plus les sections de planification et des opérations des Forces armées, et ce, pendant une bonne partie des années 1970. L'administration Trudeau a mis sur pied un groupe d'étude de la gestion (GEG) en 1971 dans le but évident d'effectuer des économies au ministère de la Défense nationale. Le GEG a notamment décelé un chevauchement entre l'élément civil du quartier général de la Défense nationale (QGDN) (civil) et le QGFC (militaire). Au plan opérationnel, une étude demandée par le GEG rendait hommage aux états-majors responsables de la planification à la Force mobile pour avoir su si bien mener l'opération « Essay », l'opération « Ginger » (crise d'octobre) et l'opération « Pelican » (intervention militaire lors de l'émeute au pénitencier de Kingston en 1971), tout en notant cependant que le QGFC était trop gros. Le GEG a fait le constat suivant : « la capacité est sérieusement hypothéquée par les lacunes du quartier général et des commandements dans la gestion de l'ensemble de leurs ressources ». On proposait comme solution de fusionner le QGFC et le ministère de la Défense nationale (MDN)<sup>94</sup>. De toute évidence, le GEG se montrait plus intéressé à établir une gestion civile efficace de modèle corporatif, et ce, au détriment des opérations des FC; il tenait pour acquis que l'efficacité des opérations des FC était liée à la réorganisation du quartier général<sup>95</sup>.

Au plan informel, il y avait une sourde opposition au sein du QGFC envers les nouvelles priorités de la politique de défense établies dans le *Livre blanc de 1971*, qui accordait une place prépondérante à la protection de la souveraineté et à la sécurité interne par rapport à la défense bilatérale du territoire canado-américain et à la participation à l'OTAN et aux missions de maintien de la paix de l'ONU. C'était une question que le gouvernement devait régler<sup>96</sup>.

La meilleure façon de comprendre ce problème à multiples facettes consiste à examiner le partage des responsabilités entre les postes de VCEMD et de sous-chef d'état-major de la Défense (SCEMD), étant donné que ce n'était plus le QG FMC, mais bien ces organisations qui devaient désormais s'occuper de la planification et des opérations interarmées. En 1971, l'organisation du VCEMD comprenait le SCEMD Plans qui était divisé en cellules de planification correspondant aux quatre priorités en matière de défense. En 1972, deux groupes du SCEMD relevaient du VCEMD : le SCEMD Opérations et le SCEMD Soutien. Dans le groupe des opérations, il y avait trois chefs adjoints, un pour chacun des services (mer, air et terre) alors que le groupe du soutien s'occupait de la logistique, du service de santé et du personnel. Le SCEMD Opérations s'occupait des plans opérationnels, de l'instruction, du renseignement et de la sécurité. La difficulté était la suivante : comment les opérations interarmées pouvaient être planifiées et menées si la logistique – fonction conjointe essentielle – relevait d'un autre SCEMD? La situation s'aggrava lorsque les personnes qui représentaient la mémoire institutionnelle dans le milieu des opérations ont presque tous pris leur retraite en 1972-1973<sup>97</sup>.

À un autre niveau, le QGFC et le QGDN ont été fusionnés en 1972. Cette fusion engendra une bureaucratie civilo-militaire hybride dans laquelle les organisations du VCEMD (donc, les états-majors des opérations et de la planification) devinrent, au plan bureaucratique, les équivalents des sous-ministres adjoints (SMA) civils, Politique, Personnel, Matériel et Finances. Le SCEMD (Soutien) a été éventuellement éliminé dans le processus. Toutefois, le côté sombre de l'affaire est que la fonction opérationnelle militaire du nouveau quartier général unifié était maintenant submergée dans la bureaucratie civile. La fonction des opérations, raison d'être des forces armées, était désormais traitée sur le même pied que les quatre autres fonctions administratives, et non comme une fonction particulière, et elle était continuellement déléguée aux commandements sans coordination. Il y avait maintenant une compétition et un conflit entre la nouvelle organisation

du SMA(Politique) et les organisations opérationnelles relevant du VCEMD, qui comprenaient le QG FMC<sup>98</sup>.

Le groupe des opérations du VCEMD était maintenant partagé entre le SMA(Politique) et les nouveaux groupes du SCEMD. Comme il est souligné dans une étude : « Où s'arrête la politique et où commencent les opérations? » Cette nouvelle structure a fait en sorte que le personnel civil du SMA(Politique) s'est de plus en plus immiscé dans un domaine spécialisé qui aurait dû être réservé aux spécialistes militaires de la planification et des opérations. Par exemple, le SMA (Politique) s'est occupé de la micro-gestion de certaines questions tel que le port de l'arme courte par les officiers participant à des missions d'observation pour la paix<sup>99</sup>. Un CEMD, le général J.A. Dextraze, « se voyait comme le commandant des Forces canadiennes, mais il n'avait plus le contrôle total sur les outils d'état-major opérationnel pour pouvoir jouer ce rôle<sup>100</sup>. »

Quels ont été les effets de cette réorganisation? Premièrement, le groupe d'étude de gestion (GMG) a confondu la gestion de temps de paix avec le commandement. Deuxièmement, il s'agissait du second remaniement majeur du quartier général en cinq ans, et cette réorganisation a maintenu l'instabilité existante. Troisièmement, à la suite de la fusion du QGFC et du QGDN, la primauté des opérations a été remplacée par celle de la carrière du côté militaire, ce qui donna au QG FMC une toute autre orientation. L'aile militaire du QGDN a dû adopter le type de politique bureaucratique en vigueur dans la fonction publique afin d'en arriver à faire avancer les choses. Cette situation a eu une forte incidence sur les opérations. Vers la fin des années 1970, les FC et à plus forte raison le QG FMC étaient virtuellement incapables de planifier une opération interarmées à partir de zéro et de la mettre en œuvre au niveau stratégique. Le système logistique s'était détérioré au point que le Canada pouvait à peine participer aux opérations outre-mer dans des situations hors guerre, et même on doutait qu'il ait eu cette capacité.

Les plans de mobilisation de temps de guerre étaient des coquilles vides. Par

exemple, l'opération « Pendant » était un plan de renfort interarmées destiné aux unités et formations des Forces canadiennes Europe (FCE) stationnées dans la région Centre OTAN. La 4<sup>e</sup> Brigade et le 1<sup>er</sup> Groupe aérien du Canada (1 GAC) avaient été réduits de moitié par suite des compressions budgétaires de 1970, compressions qui avaient été acceptées avec l'assurance que la partie retranchée du groupe-brigade serait renvoyée en Europe en cas d'urgence. Mais l'opération « Pendant », pour autant que je sache, n'a jamais été mise à l'essai dans le cadre d'un exercice au cours des années 1970, et le plan des mouvements aériens connexe est resté à l'état brut, c'est-à-dire sans que soit précisés l'affectation des ressources aériennes, le nombre de militaires et le poids des marchandises<sup>101</sup>.

Même la façade de l'unification commençait à craquer. En créant les FCE, on plaçait un commandement interarmées (qui n'avait que le nom) à la tête du groupe aérien stationné en Allemagne de l'Ouest, des ressources logistiques unifiées stationnées en Europe et du 4 GBMC. Par conséquent, la Force mobile perdait le commandement de son principal groupe-brigade lourd aux mains de ce qui était perçu comme un commandement étranger où dominait l'élément aérien. Ce commandement était plus ou moins intéressé à appuyer les trois escadrons de CF-104 désuets, auxquels il attribua désormais des missions d'attaque conventionnelles rudimentaires et non plus des missions de frappe nucléaire importantes<sup>102</sup>.

Les anciens officiers de l'ARC qui étaient encore en service actif ont également profité de ce « désordre » pour ressusciter un quartier général de la Force aérienne en septembre 1975. De 1968 à 1972, le principal représentant de l'air était un brigadier-général qui occupait le poste de DG Forces aériennes au sein du groupe du VCEMD alors que, dans l'organisation de 1972, il y avait un chef – Opérations aériennes (major-général) dans le groupe du SCEMD. La communauté naissante de la Force aérienne trouvait injuste de ne pas avoir de lieutenant-général à la tête de tous les éléments de l'air contrairement à « l'Armée de terre » (Commandement de la Force mobile) et à la « Marine »

(Commandement maritime). Il n'y avait pas de service de conseil centralisé ou d'accès direct au CEMD en matière aérienne, et les éléments de l'air n'avaient pas de représentant commun<sup>103</sup>.

Selon la Force aérienne, il y avait des « commandements autonomes sans liens officiels » entre le Commandement du transport aérien, le Commandement de la défense aérienne, le 1<sup>er</sup> Groupe aérien du Canada en Europe, sans parler des éléments de l'air du Commandement maritime (COMAR) et du Commandement de la Force mobile (10 GAT). Toutefois, il y avait une force aérienne virtuelle, étant donné que les anciens chefs de l'ARC à la tête de divers commandements communiquaient entre eux régulièrement de façon informelle. L'orthodoxie de la force aérienne, telle qu'elle s'exprimait par les manœuvres bureaucratiques des généraux de l'air, estimait que la vague de l'unification avait noyé la doctrine aérienne. D'ailleurs, cette situation a suscité un débat sur l'indivisibilité de la puissance aérienne. Pour l'essentiel, toutes les opérations aériennes faisaient partie d'un continuum plus large et unifié qui n'appuyait pas les forces terrestres et navales<sup>104</sup>.

En 1974, la force aérienne virtuelle réussit à créer un poste de chef – Opérations aériennes au sein du groupe du SCEMD, qui prit sous son aile les opérations aériennes terrestres et maritimes, lesquelles relevaient du groupe des opérations terrestres et navales de la cellule des plans du SCEMD. Le Cabinet donna son aval en novembre-décembre 1974, probablement parce qu'il croyait ainsi réaliser des économies<sup>105</sup>. En 1975, les ressources aériennes stationnées au Canada se regroupèrent sous le giron d'un lieutenant-général au Commandement aérien à Winnipeg. Ces ressources comprenaient le 10 GAT du Commandement de la Force mobile, le Groupe aérien maritime (GAM) du COMAR, l'Administration de l'air (Groupe Aviation) du QGDN, le Commandement du transport aérien (aujourd'hui le Groupe Transport aérien [GTA]) et le Commandement de la défense aérienne (aujourd'hui le Groupe Défense aérienne [GDA])<sup>106</sup>. Dans les luttes inter-services, le Commandement de la Force mobile perdit les deux escadrons de CF-5, alors que l'escadron de Buffalo

fut attaché au Commandement du transport aérien à la fin de 1970. Le 10 GAT devint éventuellement un groupe d'hélicoptères attaché à la Force mobile<sup>107</sup>.

Les généraux de l'air ont justifié leurs actions en faisant valoir que l'ancienne Armée avait la main haute sur le Commandement de la Force mobile tout comme l'ancienne Marine, sur le COMAR. Aucun ancien maréchal de l'air de l'ARC n'avait commandé le Commandement de la Force mobile ou le COMAR. Le fait que le CTA et le CDA pouvaient tout autant que le Commandement de la Force mobile et le COMAR accéder au CEMD, est passé sous silence. Résultat net : disparition du Commandement de la Force mobile et, partant, de l'unification dans sa conception originale. Les FC retrouvaient ses trois services, sous une forme qui, toutefois, n'était pas tout à fait reconnue au plan juridique.

## ANALYSE ET CONCLUSION

Qu'attendait-on du Commandement de la Force mobile? Qu'il renomme tout simplement des forces stationnées au Canada dont le barème de dotation et l'effectif différaient? Était-il un générateur de force de frappe déployable partout dans le monde? Ou était-il un peu de tout cela? Essentiellement, la vision du Commandement de la Force mobile a connu une mise en œuvre incohérente et partielle qui n'a pas survécu à ses deux ardents défenseurs : Paul Hellyer et Jean-Victor Allard. Il y avait plusieurs leçons à retenir de cette tentative courageuse, mais vouée à l'échec, de mettre sur pied une structure de force novatrice en réponse à une stratégie nationale canadienne vague, voire même incohérente.

La première leçon à retenir a trait à la primauté de l'Alliance. Le Canada possédait déjà des forces importantes au plan politique et efficaces au plan opérationnel dédiées à l'OTAN et au NORAD. Il s'agissait de forces technologiquement sophistiquées et essentielles à la mise en œuvre de la stratégie de dissuasion et de guerre de l'OTAN, qui manifestaient bien les intérêts du Canada au cours de la guerre froide. Ce point n'a pas été établi assez tôt dans les débats sur l'unification au cours desquels il

a fini par s'estomper, étant donné que personne n'a expliqué que les opérations de paix de l'ONU n'étaient en réalité que des ajouts à la stratégie de guerre froide du Canada et non une entité complètement distincte. Les experts et d'autres observateurs du public croyaient que la Force mobile serait un moyen qui permettrait au Canada d'effectuer un changement de cap et d'accorder la priorité à l'ONU plutôt qu'à l'OTAN; lorsque cette transition ou ce déplacement de priorités ne s'est pas effectué, la confusion s'installa. Toute proposition voulant que la Force mobile remplace les forces détachées auprès de l'OTAN était vouée à l'échec au plan politique.

La deuxième leçon, reliée à la première, est la suivante : l'affaire de la Force mobile illustre bien les problèmes politiques reliés au déploiement de forces légères aéromobiles/aérotransportables dans un environnement de combat où dominant des forces mécanisées lourdes. En d'autres mots, il s'agit du problème de dualité entre la transportabilité et la capacité de combat que connaît l'Armée de terre encore aujourd'hui en 2001. Les deux brigades stationnées au Canada qui font partie de la division réservée à l'OTAN – équipées de façon appropriée et disposant des ressources de transport stratégique nécessaires – ont été utiles dans le contexte de l'Alliance, comme le fut la Force d'opérations spéciales (FOS), car la Force mobile du CAE était un engagement vital. En convertissant les deux brigades selon un modèle encore plus sophistiqué que la FOS et en ne les engageant pas dans la région Centre OTAN, le Canada n'a pas gagné la faveur du SACEUR, d'autant plus que l'OTAN misait sur la souplesse d'intervention et mettait davantage l'accent sur la guerre conventionnelle afin de prévenir l'utilisation des armes nucléaires. Comme le démontreront les exercices tenus par le 4 GBMC et la 101st Airborne Division de la l'Armée américaine dans les années 1970, les forces mobiles aériennes légères étaient inefficaces contre des forces mécanisées lourdes et, de ce fait, n'étaient pas efficaces au plan opérationnel dans le contexte de l'OTAN; elle n'étaient donc pas viables militairement et politiquement.

Le véritable talon d'Achille de la vision relative au Commandement de la Force mobile a été l'absence de rôle dévolu à la Milice. Le concept des forces constituées était acceptable dans les années 1950, alors que, dans la stratégie de l'OTAN, on prévoyait une guerre nucléaire de 30 jours dès le début des hostilités. Mais, il n'était pas acceptable dans un contexte de souplesse d'intervention dans lequel on s'attend que les forces conventionnelles soient renforcées et dans lequel on prévoit combattre pendant 90 jours avant de recourir à la frappe nucléaire. De même, le petit nombre de forces constituées, prévu par le Commandement de la Force mobile pour les conflits de faible intensité, était irréaliste. Les alliés du Canada, notamment la France en Algérie et les Britanniques en Malaisie, avaient besoin d'un grand nombre de forces moins sophistiquées et moins professionnelles pour assurer leur présence, alors que les forces constituées menaient des opérations précises et bien ciblées. La Force mobile n'aurait pu qu'agir comme force d'avant-garde pour d'autres dans de telles circonstances.

Il y a également de sérieux avertissements dont il faut tenir compte. Tenter de produire une organisation de généralistes donne raison au proverbe « qui est propre à tout n'est propre à rien ». De même, la multiplicité des tâches assignées aux unités dans divers domaines crée une tension démesurée dans le système, et ce, à tous points de vue, sauf au point de vue financier.

Le cas de la Force mobile illustre également le problème chronique très réel du manque de coordination entre l'acquisition de l'équipement et le développement doctrinal et organisationnel pendant une période chevauchant plusieurs gouvernements et un changement de stratégie. Un problème similaire a surgi dans le cas de l'Arrow AVRO dans les années 1950 et de l'hydroptère Bras d'Or dans les années 1960. Il réapparaîtra alors que l'Armée canadienne fera face à la révolution dans les affaires militaires au cours du nouveau millénaire.

En plus du problème évident de la coordination des rapports civilo-militaires posé par l'intégration et

l'unification, nous devons nous demander si la Force mobile avait sa place dans le contexte élargi de la politique étrangère canadienne. Comme Jean-Victor Allard déplorait à l'auteur en 1993 : « Les gouvernements Pearson et Trudeau n'ont jamais fait appel au Commandement de la Force mobile. Ils n'ont jamais compris qu'ils avaient un instrument aussi puissant à leur disposition ». Si le gouvernement ne comprend pas comment employer la force, comment peut-il y recourir efficacement?

Dans la critique de la Force mobile, il est extrêmement important de ne pas occulter plusieurs éléments positifs de cette expérience et de n'y voir avec cynisme qu'un autre échec militaire du Canada. Les concepts inhérents à la Force mobile qui étaient fondés sur l'étude et le développement des méthodes de combat de l'Armée au début des années 1960 se sont avérés propices à l'introduction massive d'hélicoptères et de ressources de mobilité aérienne dans les forces terrestres canadiennes. De tels appareils se sont révélés des ajouts utiles aux forces mécanisées lourdes.

Il nous faut aussi donner un certain crédit à Hellyer et Allard pour les obusiers automoteurs et les transports de troupes blindés (TTB) dont le Canada a fait l'acquisition en quantités suffisantes pour équiper plus d'un groupe-brigade. Bien que ces deux projets remontent aux années 1950, il demeure que, grâce au poids politique de Hellyer, ces véhicules ont été livrés à temps. La mécanisation, qui avait été mise de l'avant pendant des années par les responsables de l'étude et du développement des méthodes de combat, devint réalité sous le Commandement de la Force mobile.

Pendant l'ère du Commandement de la Force mobile, les opérations interarmées canadiennes auxquelles participent les trois services ont vu le jour. Avant les années 1960, les forces terrestres canadiennes avaient peu d'expérience des opérations conjointes avec les forces navales, quoique, depuis une décennie, il y ait eu des rapports avec l'ARC pendant la période de la

Force mobile d'attaque des années 1950. Malgré les problèmes causés par l'absence de représentant naval officiel au QG FMC, les forces terrestres et les forces maritimes ont pu entretenir des rapports pendant un certain temps, étant donné que les procédures de commandement et de contrôle s'avéraient nécessaires à la conduite d'opérations interarmées dans nombre de circonstances.

Finalement, nous devons reconnaître que la vision du Commandement de la Force mobile a amené les forces terrestres du Canada à concevoir des opérations militaires étendues hors de la région Centre et de la zone de l'OTAN. Cette vision a également forcé les planificateurs à envisager dans les moindres détails l'organisation et l'équipement des forces opérationnelles pour qu'elles puissent manœuvrer dans diverses régions climatiques et culturelles. Cette évolution a, en retour, contribué à élargir les horizons de la force terrestre, évolution dont il ne faut pas se moquer, car la diversité des idées et des perspectives sont l'élément vital, le moteur et l'âme de toute entreprise d'amélioration. En effet, si les années 1990 sont une indication de la façon dont le Canada devra mener ses opérations militaires dans l'avenir, nous pourrions peut-être devoir ressusciter la Force mobile ou une entité similaire.



## À PROPOS DE L'AUTEUR...

Sean Maloney est diplômé au niveau du baccalauréat et de la maîtrise de l'université du Nouveau-Brunswick et au niveau du doctorat de l'université Temple de Philadelphie. Il a été officier de troupe au sein du 8th Canadian Hussars (Princess Louise's) et l'historien officiel du 4e Groupe-brigade mécanisé du Canada. Ses écrits et ses recherches portent principalement sur la politique de sécurité nationale du Canada. M. Maloney a écrit « Au coeur d'une guerre sans combat : la brigade canadienne de l'OTAN en Allemagne, 1951-1993 (1997) » et de nombreux articles, et il doit bientôt publier « Learning to Love the Bomb: Canada's Cold War Strategy and Nuclear Weapons, 1951 – 1968 ». Il est actuellement détenteur d'une bourse de perfectionnement post-doctoral du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada au Collège militaire royal du Canada, où il donne également des cours de polémologie. M. Maloney contribue régulièrement au *Bulletin de la doctrine et de l'instruction de l'Armée de terre* à titre de rédacteur et d'expert-conseil.

## NOTES

1. Leslie F Hannon, *The Canadian Illustrated Library: Canada at War*, (Toronto, McClelland and Stewart, 1968), p.124.
2. DGHIST, Étude Raymont, Vol. II, p. 26-38.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*
6. Kitching, *Mud and Green Fields*, p. 278.
7. Hellyer, *Damn The Torpedoes*, p. 46.
8. Kronenberg, *All Together Now*, p. 35-40; Bland, *Administration of Defence Policy*, p. 37-53.
9. Bland, *Chiefs of Defence*, p. 74.
10. Kronenberg, *All Together Now*, p. 35-40.
11. F.R Sharp, « Reorganization of the Canadian Armed Forces », *Air University Review*, Vol. XVIII, n° 5, juillet-août 1967, p. 17-28.
12. Pour plus de détails sur ces épisodes navrants, voir DGHIST, Étude Raymont, Vol. II; Hellyer, *Damn The Torpedoes*; Desmond Morton; « He did what had to be done », *The Toronto Star Saturday Magazine*, 23 June 1990, p. 16; German, *The Sea is At Our Gates*.
13. Kitching, *Mud and Green Fields*, p. 279.
14. *Comité permanent de la Défense nationale - Procès-verbaux et témoignages*, 22 février 1967.
15. Jean-V. Allard et Serge Bernier, *Memoirs of General Jean V. Allard*, (Vancouver, UBC Press, 1988. (Version française : *Mémoires du général Jean-V. Allard*, Boucherville, Québec, éd. de Mortagne, 1985).
16. *Ibid.* p. 227; NAC RG 24, Vol. 21486, dossier 2137.3, v.6, (29 nov 1961), lettre du CEMC à la USSEA, « Assistance for the UN in the Congo »; *Entrevue de Maloney avec J.V. Allard*, Canadian Forces Broadcast (CFB) Lahr, Allemagne, 16 avril 1993.
17. *Ibid.*, p. 232.
18. Jean-V. Allard et Serge Bernier, *Mémoires du général Jean-V. Allard* p. 235-236.
19. Dossier DHP 80/238 (5 avril 1965) « Appreciation and Proposed Options for the Structure of the Canadian Army Field Force 1965-70 Period ».
20. *Ibid.*
21. *Ibid.*
22. *Ibid.*
23. Dossier DHP 73/679 (30 juin 1965), « Minutes of the 1/65 meeting of the Planning Group, Mobile Command ».
24. Dossier DHP 73/679 (20 août 1965), « Notes on a Meeting of the Mobile Command Planning Group ».

25. Dossier DHP 73/679 (9 août 1965), Organigramme, « Mobile Command-Outline of Organization ».
26. DHP 84/126 *Allard Papers*, dossier 149, (n/d) « Mobile Command Presentation of Staff Structure Requirements »; Dossier DHP 72/3, (24 nov 1965), note au CEMD, « Mobile Command-Implementation ».
27. Voir aussi « Le Gouverneur Général inaugure le QG de la Force mobile », *Sentinelles*, décembre 1965, p. 4-5.
28. Dossier DHP 73/679, (19 oct 1965) « Briefing by General Allard on the Occasion of the Official Opening of Mobile Command Headquarters ».
29. Dossier DHP 81/83, (30 sept 1966) « Mobile Command Force Structure Study: Second Edition ».
30. *Ibid.*
31. *Comité permanent de la Défense nationale - Procès-verbaux et témoignages*, mardi 21 juin 1966.
32. *Ibid.*
33. QGFC, (1<sup>er</sup> janv 1967) CFP 165 : « Conduct of Land Operations ».
34. *Ibid.*
35. Comparez ces principes au concept relatif aux besoins de l'Armée de terre de l'avenir du DCSOT qui divise les fonctions de combat en « détecter, commander, agir, protéger et maintenir en puissance ».
36. CFHQ, (1<sup>er</sup> janv 1967) CFP 165 : « Conduct of Land Operations ».
37. *Ibid.*
38. À noter que l'expression « guerre latente » qui figure dans la PFC 165 s'apparente étrangement à celle des Américains « Operations Other Than War » (opérations autres que la guerre) qui était d'usage courant dans les années 1990 et servait à décrire les opérations de faible intensité, de maintien de la paix et humanitaires.
39. QGFC, (1<sup>er</sup> janv 1967) PFC 165 : « Conduct of Land Operations ».
40. *Ibid.*
41. *Ibid.*
42. Chypre n'était pas divisée à cette époque, contrairement à la ville de Nicosie. Après l'invasion de 1974, l'île fut séparée en deux, et la ligne verte fut prolongée.
43. Dan G. Loomis, *Not Much Glory* (Ottawa, Deneau, 1984). À noter que Loomis a également servi de source à l'ouvrage de J.F. Boshier, *The Gaullist Attack on Canada, 1967-1997* (Kingston: McGill-Queen's University Press, 1999). Pour un correctif, voir Sean M. Maloney, « Un "simple bruissement de feuilles" : La stratégie canadienne et la crise du FLQ en 1970 », *Revue militaire canadienne*, Vol. 1, n° 2, été 2000, p. 73-86. À noter en passant que la Force mobile combattant les séparatistes au Québec occupe une place prépondérante dans le roman de Bruce Powe, *Killing Ground: The Canadian Civil War* (Toronto: Peter Martin Associates, 1968). Le QG FMC à la BFC Saint-Hubert, dirigée par un ancien vice-maréchal de l'air de l'ARC, est assailli par un commando de séparatistes au début de conflit. Les unités de la force aérienne terrestres et tactiques du QGFC qui restent doivent improviser une campagne anti-insurrectionnelle contre des unités qui s'étaient rangées du côté des séparatistes. Le protagoniste venait d'arriver d'une mission de maintien de la paix de l'ONU en Afrique, qui avait dégénéré en une lutte anti-insurrectionnelle. Les anciens officiers canadiens qui avaient participé à des missions de maintien de la paix de l'ONU et qui avaient appris en Afrique des techniques de lutte anti-insurrectionnelle, dirigeaient les forces séparatistes.
44. S. Maloney, *Entrevue de Maloney avec Allard*, Lahr, 15 avril 1993.
45. DHP, Raymont Collection, dossier 140, (30 juin 1965), Note destinée à la réunion d'état-major du CEMD, « Self Propelled Programme »; (1<sup>er</sup> avril 1966), lettre de Hellyer à Clifford; J.H Rennie, « Le M109 – Nouvel obusier », *Sentinelles*, mars 1968 p. 16-17; « Le M-113 », *Sentinelles*, juillet-août 1966, p. 34-36; Sean M Maloney, « Une partie de leur cavalerie pourrait être convertie : développement de la force blindée légère dans l'Armée canadienne, 1952-1976 », *Bulletin de doctrine et d'instruction de l'Armée de terre*, Vol. 2, n° 4, hiver 1999, p. 85-103.
46. Cette information est tirée des discussions avec M. A.H.A. Maloney et d'autres militaires du Régiment des transmissions de la 1<sup>re</sup> Division du Canada qui ont servi au sein du Commandement de la Force mobile au cours de la période de 1964 à 1967.
47. NAC RG 24 vol 21856 dossier FMC-3185-1 pt. 1, (1<sup>er</sup> déc 1965) « Land Forces Operational Airborne/Airportability Requirements (Land/Air): A Concept of Land Operations Outside Europe ».
48. DHP, Collection Raymont, dossier 137, (28 juin 1956), Note du CEMC au MDN, « Brief for the Minister Development of Army Flying

- Truck »; Wayne Mutza, *C-7 Caribou in Action* (New Carrollton, Squadron-Signal Publications, 1993); NAC RG 24, Vol. 21856, dossier FMC-3185-1 pt. 1, (1<sup>er</sup> déc 1965) « Land Forces Operational Airborne/Airportability Requirements (Land/Air): A Concept of Land Operations Outside Europe »; Milberry, *Sixty Years*, p. 355.
49. Sean M. Maloney, *Learning to Love The Bomb: Canada's Cold War Strategy and Nuclear Weapons 1951-1968* (à venir); DHP, R A/C/ 73 Canadair CF-5, (20 sept 1968) Ken Romain, « Multi-role aircraft backed to replace Starfighter », *Globe and Mail*; (15 juillet 1965) « Statement by The Honourable Paul Hellyer ».
50. Entrevues de Maloney avec J.-V. Allard.
51. Milberry, *Sixty Years*, p. 381-382.
52. Dossier DHP 81/83, (30 Sep 66) « Mobile Command Force Structure Study: Second Edition ».
53. NAC RG 24 vol 21856 dossier FMC-3185-1 pt. 1, (1<sup>er</sup> fév 1968) SSO FR « Comparison of Major Equipments: Combat Group Structure ».
54. Larry Milberry, *Canada's Air Force Today* (Toronto, CANAV Books, 1987), p. 19.
55. R Tracey, « Le CX-84, avion universel », *Sentinelle*, avril 1969 p. 10-13; Milberry, *Sixty Years*, p. 377.
56. Dossier DHP 124.019(D1) « The Future Fleet: A Presentation to the Naval Staff-November 1963 »; (3 janv 1964) « Ad Hoc Working Group on Naval Programmes Report: A Study on Size and Shape of the Royal Canadian Navy 1964-1974 ».
57. DHP: Conseil de la Marine, procès-verbal de la 657<sup>e</sup> réunion, 23 août 1961; C.L Fitzpatrick, « Nouveaux navires de soutien opérationnel », *Sentinelle*, juin 1969, p. 14-17; J.L Wilson, « Protecteur et Préserver », *Sentinelle*, juin 1967, p. 6-7.
58. See Sean M. Maloney, « The Mobile Striking Force and Continental Defence, 1948-1955 », *Canadian Military History*, Vol. 2, n° 2, p. 75-88.
59. Entrevue téléphonique avec le légén Charles Belzile, 9 août 1998.
60. H.G Leitch, « Exercice CANLEX », *The Powder Horn*: 1964 Edition p. 39-41; « CANLEX '64 », *Crowsnest*, décembre 1964, p. 8.
61. « Exercice SOCKEYE », *The Powder Horn*: 1965 Edition p. 80-83; « Exercice YEOMAN », *Crowsnest*, December 1964, p. 5-7; « Joint Army-Navy Exercise Held », *Crowsnest*, juin 1964, p. 3.
62. Sean M. Maloney, « Fire Brigade or Tocsin?: The Origins of NATO's ACE Mobile Force », document non publié.
63. *Ibid.*
64. *Ibid.*
65. G.W Yates, « Peace Keeper », *Sentinelle*, mai 1967, p. 23.
66. « Exercice WHITE ELK », *The Powder Horn*, édition de 1965, p. 66-69.
67. « Ex PONCHO IV 15-30 Oct 67 », *The Connecting Dossier*, édition de 1967 : The Royal Canadian Regiment, p. 19.
68. « From the Training Dossier 1966 », *The Canadian Guardsman*, édition de 1966, p. 86-88.
69. D.M Ferguson, « Libya: 1968 », *The Connecting Dossier*, édition de 1968, p. 14-16; D.A Jazey, « Desert Training in Libya », *The Connecting Dossier*, édition de 1967, p. 89-90; K.G Roberts, « PIUTE LANCE », *Sentinelle*, juillet-août 1970, p. 1-7; « Operations Officer's Report: Training », *The Connecting Dossier*, édition de 1971, p. 40; « Le 22<sup>e</sup> dans la jungle », *Sentinelle*, juin 1970, p. 7-10.
70. *Comité permanent de la Défense nationale - Procès-verbaux et témoignages*, 12 mai 1966 et 17 mai 1966.
71. *Ibid.*
72. CFHQ, *Strategic Airlift FDO* 1972 edition p. 3-6; Milberry, *Sixty Years*, p. 458-459; « Air Transport Forces », *Roundel*, juillet-août 1961, p. 8-10.
73. QGFC, *Strategic Airlift FDO*, édition 1972, p. 3-6; Milberry, *Sixty Years* p. 458-459; « RCAF Air Transport Capability Increased », *Roundel*, janv-fév 1965, p. 2-3; A.E.F Patterson, « Workhorse of Air Transport Command », *Roundel*, May 1964 p. 13-16; R.G Husch, « Future Long Range Air Transport in the RCAF », *RCAF Staff College Journal*, 1964, p. 71-78.
74. *Declassified Document Reference Service*, édition 1979, frame 146B, « Canada and US Have Agreed on Joint Use of Airlift ».
75. *Comité permanent de la Défense nationale - Procès-verbaux et témoignages*, 7 et 8 février 1967.
76. Voir, par exemple, Lubor J Zink, « Cash and Carry Foreign Policies Cheat Hellyer », *Toronto Telegram*, 3 août 1966. Comme le débat médiatique est très long et que le sujet traité est très vaste, on ne peut en rendre compte de façon adéquate ici.
77. *Comité permanent de la Défense nationale - Procès-verbaux et témoignages*, 9 février 1967.
78. *Comité permanent de la Défense nationale - Procès-verbaux et témoignages*, 16 février 1967.
79. *Ibid.*
80. *Ibid.*
81. *Ibid.*
82. *Ibid.*
83. *Comité permanent de la Défense nationale - Procès-verbaux et témoignages*, 20 février 1967.
84. *Ibid.* Un membre du CSD se moqua en disant que l'Armée serait un milieu plaisant où servir si une telle ligne de conduite était adoptée.
85. *Comité permanent de la Défense nationale - Procès-verbaux et témoignages*, 23 février 1967.
86. *Comité permanent de la Défense nationale - Procès-verbaux et témoignages*, 23 février 1967.
87. *Ibid.*
88. *Comité permanent de la Défense nationale - Procès-verbaux et témoignages*, 28 février 1967.
89. *Comité permanent de la Défense nationale - Procès-verbaux et témoignages*, 21 mars 1967.
90. *Comité permanent de la Défense nationale - Procès-verbaux et témoignages*, 16 mars 1967.
91. Le CTAM sera le sujet d'un prochain article du *Bulletin de doctrine et d'instruction de l'Armée de terre*.
92. Entrevue téléphonique avec le mgén C de L 'Kip' Kirby, 29 août 1995.
93. Voir Sean M. Maloney, « Un "simple bruissement de feuilles" : La stratégie canadienne et la crise du FLQ en 1970 », p. 73-86.
94. Groupe d'étude de la gestion. Juillet 1972, « Report to the Minister of National Defence on the Management of Defence in Canada: Staff Report C: Command and Control System ».
95. Douglas Bland, « Institutionalizing Ambiguity: The Management Review Group and the Reshaping of the Defence Policy Process in Canada », *Administration publique du Canada*, hiver 1987, Vol. 30, n° 4, p. 527-549.
96. AAI (accès à l'information), QGDN MDN, (31 juillet 1985), « The Impact of Integration, Unification and Restructuring on the Functions and Structure of National Defence Headquarters: A Supporting Paper to the NDHQ Study S1/85 ». [ci-après *The Loomis Study*], p. 82-85.
97. *Ibid.*, p. 106-100.
98. *Ibid.*
99. *Ibid.*, p. 122-128.
100. *Ibid.*, p. 115.
101. Maloney, *War Without Battles*, voir chapitre 5.
102. *Ibid.* p. 278-279.
103. Stephen L. James, « The Formation of Air Command: A Struggle for Survival », thèse de maîtrise, Collège militaire royal du Canada, 1989.
104. *Ibid.*
105. DHP, 81/747 doc 36, (30 nov 1979) « Historical Background to Unification – Chronological Summary of Major Milestones ».
106. James, « The Formation of Air Command: A Struggle for Survival »,
107. Larry Milberry, *Canada's Air Force Today* (Toronto, CANAV Books, 1987), p. 19.

# Le désordre civil et le soldat canadien outre-mer

## Que faisons-nous? L'expérience Palladium

par le major Wayne Eyre

*Entre mars et septembre 2000, l'auteur a participé en Bosnie à l'opération « Palladium » en tant que commandant de la compagnie de carabiniers de Drvar faisant partie du groupement tactique 3 PPCLI. Étant donné l'histoire récente de Drvar, notamment les émeutes d'avril 1998, le pire cas de violence inter-ethnique depuis la signature de l'accord de Dayton, auquel le groupement tactique 1 RCR a réagi de façon magistrale, le quartier général de la Force de stabilisation (SFOR) a été amené à considérer cette région comme l'une des plus grandes menaces de désordre civil en Bosnie. Plusieurs événements importants et potentiellement déstabilisateurs (les premières élections municipales depuis les émeutes de 1998, le retrait de Drvar de la 1<sup>re</sup> Brigade de gardes bosniaque-croate, le début des expulsions des civils hors de leur logement et l'inversion du rapport croate/serbe) ont ajouté à la difficulté de remplir le mandat de maintien de l'ordre et de la sécurité et ont obligé la compagnie à se préparer à l'éventualité d'un autre désordre civil d'origine ethnique. Le présent article est une réflexion sur les leçons tirées de cette préparation, qui s'est poursuivie durant toute cette période.*

### INTRODUCTION

Le rôle des troupes canadiennes dans les opérations de paix consiste généralement à instaurer et à maintenir un environnement sécuritaire, qu'il s'agisse de faire respecter un cessez-le-feu, de créer un environnement propice au déploiement de l'aide humanitaire, ou de favoriser d'autres mesures d'édification de la paix. La difficulté de cette tâche vient de la menace que présentent les forces armées belligérantes, en uniforme ou sans uniforme, ou du désordre civil, organisé

ou spontané, qui déstabilise et compromet la situation par de violentes émeutes dont les forces militaires ne sont pas les principaux instigateurs.

Tout comme au Canada, la première force qui doit réagir au désordre civil, c'est la police locale. Mais contrairement à ce qui se passe au Canada, pendant les périodes de désordre civil, il arrive que la police soit absente du théâtre des opérations, incapable d'intervenir ou non disposée à le faire malgré l'encadrement assuré par les surveillants de police internationaux<sup>1</sup>. Dans le pire des cas, la police peut même fomenter le désordre au sein de la population.

Lorsque la police locale ne peut maîtriser le désordre civil et que celui-ci menace la stabilité et la sécurité des lieux, c'est sur les forces de maintien de la paix de l'endroit, c'est-à-dire sur nous, que retombe alors cette responsabilité. Mais nous ne sommes autorisés ni à lancer des opérations de combat en vue de rétablir l'ordre, ni à réprimer les émeutes. Les directives du SCEMD concernant la répression des émeutes lors des missions outre-mer sont très claires :

... les FC ne prendront pas de mesures non militaires pour lesquelles elles ne sont pas mandatées – c'est-à-dire des mesures policières destinées à mater les foules et à réprimer les émeutes. Les unités des FC participant aux opérations outre-mer sont déployées comme unités de combat et ne possèdent aucun moyen de remplir un rôle de gendarme. Sauf instructions contraires

du QGDN, les FC n'entreprendront pas d'opérations de répression des émeutes<sup>2</sup>.

Il existe une contradiction apparente entre notre mission et notre politique nationale. En occultant une situation inquiétante en raison d'une politique nationale contraignante, on pourrait fort bien faire échouer une mission. Évidemment, rien n'est totalement blanc ou totalement noir, et les soldats canadiens ont participé avec succès à des missions tout en respectant les limites de cette politique, comme pendant les émeutes de Drvar en 1998 et lors des actions menées à Mitrovici (Kosovo) cette année<sup>3</sup>. Le présent article se veut une réflexion sur ce que devraient être nos actions en cas de désordre civil, lorsque nous déployons nos troupes à l'occasion d'opérations de paix, y compris dans des opérations combinées comprenant des troupes spécialisées dans la répression des émeutes. Comme le contenu de ce document est basé sur des expériences vécues au sein de la Force de stabilisation (SFOR) basée en Bosnie, la réflexion et les exemples seront essentiellement reliés à ce contexte.



Un désordre civil imminent.

## DÉSORDRE CIVIL

La SFOR inclut dans la notion de désordre civil les activités suivantes : les activités illégales extrêmes qui comprennent l'intimidation, le plus souvent d'un groupe ethnique par un autre; l'agression, habituellement perpétrée sous la forme du harcèlement d'un groupe par un autre; et les émeutes impliquant une violence organisée et soutenue, auxquelles peuvent participer différents groupes ethniques réagissant à des événements particuliers<sup>4</sup>. Bien que le conflit en Bosnie ait prédominé dans les deux premières activités, on se concentrera, dans cet article, sur les émeutes.

Les émeutes éclatent pour toutes sortes de raisons et ont pour point de départ le rassemblement d'une foule. La psychologie des foules constitue un sujet en soi, mais dans notre cas, il faut retenir qu'une foule peut très rapidement se transformer en une ruée d'émeutiers, surtout si de dangereux agitateurs l'y incitent. Le rassemblement peut facilement dégénérer en émeutes si certaines conditions préalables sont réunies. Parmi ces conditions, que l'on peut trouver outre-mer, citons : la frustration due à des attentes économiques et politiques non satisfaites; le mécontentement ou le malaise résultant du retour ou de l'arrivée d'un autre groupe ethnique; le mécontentement à l'égard de l'action ou du manque d'action

de la communauté internationale; les actions perpétrées par un groupe adverse, ou la simple présence de ce groupe; finalement, l'influence de la propagande ou la manipulation de l'opinion. Si de nombreuses émeutes sont ou paraissent spontanées, il arrive aussi qu'un groupe ou que ses leaders planifient délibérément des émeutes pour satisfaire leurs aspirations.

On peut généralement prévoir ou détecter la formation d'une foule en appliquant un programme de patrouilles et un plan de renseignements humains (HUMINT) efficaces. Il est par contre plus difficile de prévoir si la foule demeurera calme ou deviendra violente. À cet égard, il est utile de guetter certains indices. Dans la figure 1, on traite un cas basé sur une situation réelle, résultant de la condamnation par le tribunal d'un officier supérieur appartenant à un groupe ethnique, coupable de crimes de guerre. Le groupe ethnique était majoritaire dans la ville et détenait le vrai pouvoir, alors que le maire appartenait à un autre groupe ethnique. Une marche a donc été organisée dans le but de protester contre la sentence.

Soupeser les indices est une opération très subjective, basée sur l'expérience et sur une bonne connaissance de la dynamique de la zone des opérations. Dans l'exemple cité, les indices laissaient prévoir un désordre civil, et nous avons agi en conséquence. Heureusement, il ne s'est rien passé. On s'est servi de cet outil pendant toute la durée de notre séjour, chaque fois qu'il a fallu déterminer le niveau de notre préparation et notre capacité de réaction.

### LE RÔLE DES UNITÉS CANADIENNES – L'AFFRONTEMENT DE LA FOULE

Notre politique nationale est très claire : ne pas nous engager dans des opérations de répression des émeutes ou de contrôle des foules. Ces opérations sont de nature essentiellement offensive, c'est-à-dire qu'une force s'approche de la foule dans l'intention de la disperser ou de procéder à des arrestations afin de restaurer l'ordre. Des opérations

#### INDICES ANNONCIATEURS D'UNE ÉMEUTE

- Le même groupe avait organisé de violentes émeutes deux ans plus tôt et il était inquiet du rapatriement continu de membres de l'autre groupe ethnique et des expulsions prévues des habitants hors de leurs logements.
- Le groupe ethnique était très perméable à la propagande et se laissait manipuler par ses leaders.
- L'organisation d'anciens combattants qui avait planifié la marche avait des tendances radicales et nationalistes, et elle avait déjà été mêlée à d'autres émeutes violentes.
- Pendant la guerre, environ les trois-quarts de la brigade des forces armées de l'entité (Entity Armed Forces [EAF]) avaient servi sous les ordres de l'officier condamné.
- Au procès de l'officier condamné, le principal témoin de la défense était une personne qui détenait une partie du pouvoir sur la ville et avait été éloigné du conseil municipal par la communauté internationale.
- Cinq autres membres du même groupe ethnique, soupçonnés de crimes de guerre, devaient être arrêtés dans une autre région du pays au cours de la même journée (il était impossible de savoir si ce fait était connu, mais il faut supposer qu'il l'était).
- Des interprètes au service d'autres organisations internationales avaient prévenu les membres de ce groupe ethnique qu'il valait mieux qu'ils quittent la ville le jour de la marche.
- Les membres du service d'ordre responsable du rassemblement (dont la présence était exigée par les règlements municipaux dans le but d'assurer la sécurité) étaient des tenants de la ligne dure et des casseurs.
- Nos patrouilles avaient appris que tous les commerces seraient fermés avant le début de la marche.
- L'interception GE avait surpris des conversations au cours desquelles on avertissait les personnes qu'elles devaient quitter la ville, et on apprenait que certains bars servaient de l'alcool gratuitement et à volonté.
- La moitié seulement de l'effectif de la police était de service et le chef de la police avait décidé de prendre congé le jour de la marche.
- Contrairement à l'habitude, aucun véhicule ne stationnait aux abords du centre de la ville.
- Le GIP se disait fort inquiet du déroulement de la marche.

#### INDICES NON ANNONCIATEURS D'UNE ÉMEUTE

- Le commandant de la brigade EAF avait promis de cantonner les soldats dans leurs casernes pendant la durée de la marche à laquelle les membres de leur famille ne pouvaient d'ailleurs pas participer.
- Les organisateurs de la marche insistaient sur le fait que le tout se déroulerait dans le calme.
- À nos points de contrôle, à l'extérieur de la ville, on n'avait enregistré aucun accroissement du nombre de casseurs se dirigeant vers la ville.
- Le nombre de véhicules sans plaque d'immatriculation n'avait pas augmenté en ville; le contraire aurait indiqué une plus forte présence de criminels.

Figure 1 : Comparaison des indices.



**Drills d'affrontement de la foule.**

offensives de ce type ne font pas partie de la politique canadienne. Cependant, il peut arriver qu'au cours de notre mission, qui consiste à établir un lieu sécuritaire et stable, nous soyons confrontés à un cas de désordre civil alors que les forces formées et équipées pour réprimer les émeutes ne sont pas encore arrivées sur place. Pour éviter d'être amenés à devoir contrôler la foule ou à réprimer les émeutes, nous devons alors adopter une attitude essentiellement défensive. À cette fin, nous utilisons des techniques défensives assez « nébuleuses » pour contenir les foules hostiles, en vue de réduire les tensions et/ou de gagner du temps en attendant l'arrivée des forces de répression des émeutes. Ces techniques, connues sous le nom de « drills d'affrontement de la foule » sont parfaitement autorisées :

Il faut conduire l'instruction de l'affrontement de la foule de manifestants comme une instruction secondaire de l'instruction générale au combat, que ce soit dans le cas d'opérations domestiques, d'opérations de paix ou d'opérations de combat. Un tel affrontement peut survenir inopinément, pendant l'exécution de tâches militaires, et les troupes doivent avoir reçu l'instruction qui leur permettra de réagir et d'assurer leur sécurité sans compromettre la tâche en cours. Mais il ne faut pas confondre cette instruction avec celle de la mission proactive dans la suppression des émeutes<sup>5</sup>.

Si on qualifie ces techniques de nébuleuses, c'est parce que nous ne disposons d'aucune doctrine arrêtée sur

les drills d'affrontement de la foule. Auparavant, lorsque nous recevions une instruction sur la répression des émeutes, nous disposions d'une abondante documentation de référence, mais depuis que notre mandat a changé, on dirait qu'on évite complètement le sujet. En raison de cette lacune, on a laissé

aux unités le soin de créer leurs propres techniques d'affrontement de la foule<sup>6</sup>.

Étant donné qu'on se limite, dans ces situations, à utiliser des véhicules, des armes et de l'équipement réglementaires, intégrés], défendre un objectif contre une foule hostile ou séparer deux foules hostiles peut devenir problématique. Par conséquent, toute technique intermédiaire créée pour la circonstance procède de la menace de la force meurtrière. Pour le soldat sur place, qui n'a pas grand choix, l'escalade de la force peut être rapide. Dans une situation de désordre civil, ce recours risque d'avoir de graves conséquences au niveau stratégique – surtout si les médias sont présents – qui auront à leur tour un impact direct sur le succès de l'ensemble de la mission. Également, ne pas utiliser la force meurtrière lorsqu'elle s'impose risque pour le moins de causer l'échec de la mission locale, une perte de crédibilité et des pertes amies.

Différentes méthodes d'affrontement ont été testées sur les foules; nous en mentionnons quelques-unes. Une ligne de soldats armés, équipés de gilets pare-éclats, de casques et d'écrans faciaux<sup>8</sup>, forme un rempart imposant contre une foule tout en présentant une certaine souplesse, mais cette technique présente l'inconvénient de voir les soldats se faire absorber par la foule, ce qui nécessite une rapide escalade de la force, voire de la force meurtrière.

Ce qu'il faut, c'est une barrière entre les soldats et la foule, qui garantisse une distance de sécurité et prévienne tout engagement décisif. S'il est bien utilisé, le hérissin fait de baïonnettes fixes, constitue un excellent moyen d'intimidation et assure une bonne distance de sécurité. Les soldats doivent bien connaître les règles d'engagement et les drills à la baïonnette. Si les règles d'engagement sont trop contraignantes, les manifestants parviendront à écarter les baïonnettes, et le problème du paragraphe précédent se représentera.

Il existe une méthode utilisée avec un certain succès qui consiste à faire tenir en place, par des soldats portant des gants appropriés, un barbelé à lames. Ce système permet de conserver un espace sécuritaire entre les soldats et la foule. Toutefois, la mobilité des troupes en pâtit et, comme l'ont prouvé les exercices, une foule déterminée trouvera toujours le moyen de détruire cette barrière<sup>9</sup>.

Quelle que soit la méthode utilisée, nous devons être préparés à utiliser immédiatement, mais en dernier recours, la force meurtrière, conformément aux règles d'engagement. À cette fin, on placera des tireurs d'élite qui surveilleront la foule et les environs. On peut utiliser la technique efficace, qui consiste à poster des tireurs d'élite sur des VBP dominant la ligne des troupes amies, et couvrant ainsi les abords de la foule. D'autres tireurs d'élite seront postés plus en arrière, couvrant l'arrière et les flancs. On utilise des véhicules, selon les



**Drills d'affrontement de la foule.**



**Une compagnie de la MSU se déploie.**

possibilités du terrain, de préférence derrière la ligne des troupes, comme force de dissuasion ou pour augmenter la puissance de feu et permettre un retrait rapide des troupes en cas de besoin.

La question de l'utilisation du gaz poivré comme moyen d'autodéfense était à l'ordre du jour, pendant nos préparatifs, car ce moyen aurait pu s'avérer très utile comme étape intermédiaire du recours à la force meurtrière. Malheureusement, l'utilisation du gaz poivré est controversée et nous ne l'avons jamais considérée sérieusement lors de notre déploiement<sup>10</sup>.

Heureusement, il semble que l'OTAN ait de plus en plus recours, dans ses missions de maintien de la paix, à des unités spécialisées ayant reçu une instruction secondaire en répression des émeutes ou des unités de type gendarmerie qui se chargent avant tout de régler les désordres civils.

## UNITÉS SPÉCIALISÉES

**E**n Bosnie, surtout la Division multinationale (Sud-Ouest) (DMN[SO]) disposait de deux unités de répression des émeutes. Elles s'entraînaient avec nous, en fonction des besoins d'interopérabilité et généralement en préparation à des opérations prévues.

La première unité, et aussi la plus importante, était le régiment de l'Unité multinationale spécialisée (MSU), composé d'unités de gendarmerie provenant de différents pays, en majorité

d'Italie et d'Argentine. Cette unité comprenait des forces de police ayant le statut de forces militaires, qui se pliaient à une discipline et à une chaîne de commandement de type militaire. Les principales tâches de la MSU comprenaient des patrouilles de présence et de dissuasion, du rassemblement information et des opérations de répression des désordres civils<sup>11</sup>. Elle était généralement composée de pelotons de 21 agents de police et de compagnies de trois pelotons. Elle menait des missions de reconnaissance approfondie sur l'ensemble du théâtre des opérations, en concentrant ses activités dans les zones à plus grand potentiel de déploiement<sup>12</sup>.

Au cours des opérations, les troupes de la SFOR sur place confiaient le contrôle de la situation au commandant MSU, à un moment décidé d'un commun accord par les deux commandants. La zone d'opération de la MSU était appelée « boîte bleue » et la MSU contrôlait la situation dans ces zones. On examinera plus en détail ses concepts opérationnels, mais il faut d'abord insister sur plusieurs éléments clés que la MSU apportait à la situation. En premier lieu, sa seule présence était dissuasive, car pour différentes raisons, la population comprenait son rôle. Ensuite, elle était rompue aux techniques de négociation; le plus souvent, elle s'employait à négocier et à dissuader avant de muscler son intervention. Enfin, son principal atout était de pouvoir utiliser des moyens de répression des émeutes.

La plupart des techniques de répression des émeutes utilisées par la MSU étaient impressionnantes et se sont avérées efficaces lors de l'instruction mixte. Il est à noter que la MSU n'entreprend aucune intervention sans disposer d'au moins deux pelotons, ce qui ralentit parfois sa vitesse d'intervention. De plus, la MSU ne se déploie et ne reste déployée que si la foule n'est pas armée. Si des coups de

feu éclatent ou si on constate la présence d'armes, le contrôle des opérations est rendu aux troupes régulières de la SFOR, qui règle la situation en utilisant les forces appropriées. Les pelotons de la MSU étaient équipés de véhicules blindés, spécialement conçus pour la répression des émeutes, et ils pouvaient être hélicoptérés. Elles pouvaient également, avec l'autorisation du commandant de la SFOR, utiliser des agents de contrôle chimique, tels que le gaz CS.

La deuxième force disponible de répression des émeutes était la réserve principale de la division, composée d'une compagnie de carabiniers du groupement tactique britannique. Cette compagnie a été formée et équipée pour mener des actions de répression des émeutes plus robustes et plus agressives que celles de la MSU, et on ne l'emploie généralement que là où l'intervention de la MSU n'est pas concluante. On peut illustrer cette robustesse par la capacité de la compagnie à réagir aux attaques aux cocktails Molotov (bombes à essence) sans recourir à la force meurtrière (ce que la MSU n'est pas disposée à faire) et par son utilisation de matraques pour neutraliser et arrêter les instigateurs. Ses effectifs peuvent être déployés à l'aide de TTB Warrior, en Landrovers blindés, ou encore par hélicoptères, si nécessaire.

## RÉPONSE DE LA FORCE MULTINATIONALE AU DÉSORDRE CIVIL

**L**a réponse au désordre civil doit être proportionnelle à l'ampleur de l'événement, mais si la situation se détériore rapidement, il vaut souvent mieux intervenir sans tarder et de manière décisive que réagir graduellement au coup par coup. On ne peut généralement faire qu'une évaluation hâtive, par manque de temps et d'espace. Cette évaluation peut être extrêmement difficile, et il est parfois nécessaire de poster à l'avance les forces de répression des émeutes. On peut se servir d'un outil très utile qui permet de déterminer la nécessité de ce positionnement et du déploiement des forces : la matrice d'aide à la décision. La figure 2 présente une version très simplifiée de cette matrice, élaborée pour fournir

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR	ACTION
30 personnes ou plus au bureau de vote (BV) ou accroissement de la tension au BV (subjectif : basé sur les rapports du GIP, de l'OSCE et des patrouilles de surveillance).	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter le niveau de préparation de 2 pelotons de réserve (-) (4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> pelotons) pour qu'ils soient prêts à intervenir sur préavis de 5 minutes</li> <li>Transfert de la sécurité du camp à la Cie Admin</li> <li>Patrouille de surveillance pour observer le BV</li> <li>Disponibilité opérationnelle accrue des OH-58</li> <li>Confirmation des activités de la police locale</li> </ul>
Premiers signes de contestations interethniques, cris ou démonstrations de manifestants pouvant être animés d'intentions violentes, au BV ou n'importe où en ville.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une section de VBP (4<sup>e</sup> peloton) au BV</li> <li>Point de contrôle d'incident (PCI) en activité</li> <li>Confirmation et justification des actions de la police locale</li> <li>Foule &lt; 40 personnes : 4<sup>e</sup> peloton (-) vers la zone d'étape intermédiaire</li> <li>Foule &gt; 40 personnes : 4<sup>e</sup> peloton (-) et 6<sup>e</sup> peloton (-) vers la zone d'étape intermédiaire</li> <li>Déploiement des OH-58</li> <li>Deuxième peloton MSU requis</li> </ul>
Signes évidents de l'imminence d'actes violents au BV : foule en furie, bousculades, présence d'agitateurs, ramassage de cailloux. Affaire de jugement, basé sur les avis des superviseurs du GIP et de l'OSCE.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pousser la police locale à agir (si possible)</li> <li>4<sup>e</sup> peloton (-) vers le BV, placé de manière à pouvoir intervenir entre la foule et le BV, si nécessaire</li> <li>6<sup>e</sup> peloton (-) déplacé vers la zone d'étape avancée</li> <li>Peloton MSU dans la zone d'étape intermédiaire</li> <li>Peloton de réserve du GT requis. Le déployer dans la zone intermédiaire</li> <li>OH-58 en vol stationnaire, pas au-dessus de la foule</li> <li>GIP demandant la venue d'un important politicien au BV, escorté par une patrouille de surveillance.</li> </ul>
Grosse foule au bord de la violence	<ul style="list-style-type: none"> <li>4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> pelotons (-) interviennent entre la foule et le BV</li> <li>Personnel désigné muni de mégaphones incitant la foule à se disperser</li> <li>MSU se déplace vers la zone d'attente</li> <li>Deuxième peloton MSU en route</li> <li>Peloton de réserve du GT forme un cordon extérieur</li> <li>Les OH 58 se déplacent pour filmer la foule. Envoyent les images au PC</li> <li>Patrouilles de surveillance suivant de loin les mouvements de la foule</li> </ul>
Émeute au BV	<ul style="list-style-type: none"> <li>4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> pelotons (-) effectuent les drills d'affrontement de la foule au BV</li> <li>Peloton de réserve du GT formant le cordon extérieur empêche la foule de grossir</li> <li>Les OH 58 continuent de filmer les événements en survolant la foule</li> <li>Intervention des MSU à un moment fixé d'un commun accord</li> </ul>

Figure 2 : Matrice d'aide à la décision pour les élections municipales.

une réponse d'urgence au désordre civil pendant les élections municipales d'avril 2000 en Bosnie, dans la zone de responsabilité de la DMN(SO). À cette occasion, le peloton de réserve du groupement tactique (GT) était sur place, un peloton de MSU était immédiatement disponible, et un deuxième se trouvait à 45 minutes en hélicoptère du lieu de l'opération. De plus, deux hélicoptères de surveillance

OH-58D de l'Armée américaine et une station au sol de liaison descendante, appartenant à la réserve aérienne opérationnelle de la SFOR, étaient en sous-ordre tactique. La zone d'étape intermédiaire se trouvait à deux minutes du bureau de vote (BV), tandis que la zone d'étape avancée et la zone d'attente de la MSU étaient groupées et situées à environ 100 mètres de la foule, dissimulées derrière des bâtiments.

Dès les premiers signes de trouble, il revient à la police locale – idéalement encadrée par le GIP – de désamorcer la tension et d'intervenir en cas de désordre civil. Le GIP peut jouer un rôle plus actif et être mêlé au processus de négociation en vue d'assurer le succès de celui-ci, mais il est préférable de faire intervenir le plus possible la police locale si l'on veut qu'elle conserve sa crédibilité.

En cas de désordre civil, il faut que les patrouilles de la SFOR surveillent la situation dès le départ, de manière à fournir aussitôt des renseignements précis. Ces patrouilles peuvent être de taille réduite au début, mais si cela s'avère nécessaire, il faut les renforcer pour assurer la protection des forces. Les patrouilles doivent également être à même de réagir immédiatement pour assurer la sécurité des moniteurs du GIP.

Si la police locale ne parvient pas à contrôler la situation, les troupes de la SFOR doivent se préparer à intervenir. Cette intervention doit être prudente, et il faut déterminer si une démonstration de force de la SFOR risque d'accroître l'agitation naissante ou si elle a des chances de convaincre les manifestants de se disperser. L'intervention de la SFOR peut être graduelle, si la situation le demande, mais il faut parfois procéder à une démonstration de force pour désamorcer une situation. En cas de nécessité absolue, la force s'interposera entre la foule et l'objectif à protéger, ou entre les antagonistes, en utilisant les techniques défensives dont il est question plus haut. Le but visé est de rétablir l'ordre et de pacifier l'endroit.

On établit dès le départ un poste de contrôle d'incident qui comprend le commandant de la SFOR (le commandant sur place), le commandant MSU (s'il est sur place) et le commandant du GIP, en plus du personnel de communication et de tout autre personnel nécessaire. Le poste de contrôle doit pouvoir se déplacer facilement et doit se trouver assez près des lieux pour que l'effectif puisse observer le désordre, mais assez loin pour qu'il ne risque pas l'engagement.

Si les techniques défensives utilisées par les troupes de la SFOR ne suffisent pas à désamorcer la situation et à

disperser la foule, les commandants de la SFOR et de la MSU doivent décider d'un commun accord de l'opportunité de faire intervenir la MSU. Ainsi qu'on l'a déjà mentionné, la MSU n'interviendra pas si elle ne dispose pas d'au moins deux pelotons, et même davantage si la situation l'exige. Les troupes de la SFOR, utilisant toujours des techniques d'affrontement de la foule, constituent une base solide d'où peut se lancer la MSU, que ce soit par le flanc ou en traversant les lignes de la SFOR. Selon la situation, la MSU peut traverser les lignes vers l'avant (en passant éventuellement par des ouvertures ménagées dans le barbelé au moment où elles se présentent) ou les troupes de la SFOR peuvent traverser les lignes vers l'arrière. Les troupes de la SFOR peuvent fournir un appui-feu sous la forme de protection au sol du flanc et assurer de loin la sécurité en utilisant des tireurs d'élite. Elles peuvent également aider la MSU à évacuer les blessés et les personnes arrêtées.

La formation d'un cordon extérieur est un autre moyen d'appuyer la MSU. Le cordon a pour but d'empêcher le grossissement de la foule, soit par sa présence dissuasive, soit par l'utilisation de techniques d'affrontement de la foule, soit encore par la conjonction de ces deux moyens. Chaque équipe du cordon doit être suffisamment importante pour assurer la protection des forces et doit se placer de manière à ne pas devenir la cible de la foule. Elle doit agir comme une « soupape unidirectionnelle », c'est-à-dire empêcher les gens de l'extérieur de se mêler à la foule tout en laissant les manifestants se disperser. La figure 3 présente graphiquement une réaction possible à une foule hostile.

Si la MSU ne peut maîtriser la situation, elle se retire, et les troupes de la SFOR prennent le contrôle des opérations, utilisant des moyens militaires pour arriver à ses fins. Les troupes qui mènent des drills d'affrontement de la foule risquent d'adopter l'escalade et l'utilisation en dernier recours de la force meurtrière. C'est à ce stade que la réserve de la division entrera en action si elle est disponible.

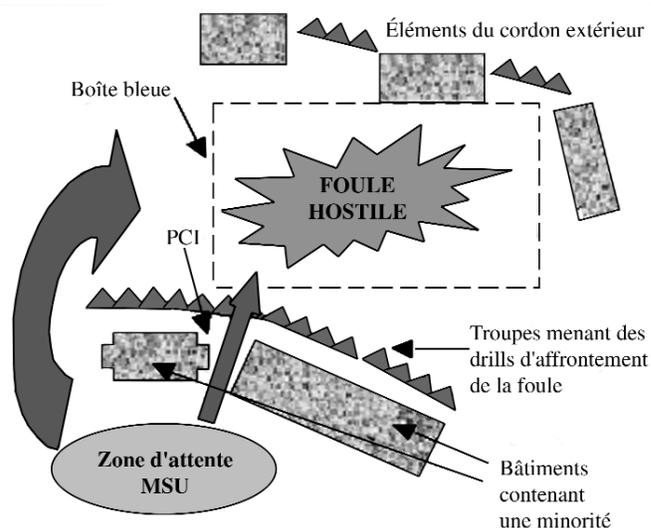
La compagnie de réserve de la division aborde la foule de la même manière que la MSU, et les troupes de la SFOR lui fournissent le même soutien. La réserve de la division poursuit cette opération le plus longtemps possible. Le commandant sur place peut, selon l'évolution de l'opération, décider de réintroduire la MSU et de retirer la compagnie de réserve de la division.

Bien que les deux organisations répugnent à cette idée, il est parfois nécessaire d'employer simultanément la MSU et la réserve de la division sur des axes parallèles, dans le but de concentrer les forces et d'en tirer l'effet de choc maximum<sup>13</sup>.

Une fois la situation maîtrisée et la foule dispersée, on retire les éléments spécialisés en répression des émeutes, et les troupes de la SFOR redeviennent la force principale, jusqu'à ce que la police locale ait la situation en main. Le commandant sur place de la SFOR conserve le contrôle des opérations de désengagement des forces et doit être prêt à réagir si le désordre réapparaît ou se déplace vers un autre endroit.

### PROBLÈMES DE COMMANDEMENT ET CONTRÔLE

On a généralement trouvé que le commandement du contrôle tactique (TACON), sous lequel la MSU était déployée, manquait de souplesse et qu'il fallait constamment que les différents commandants de MSU s'entendent sur les procédures de commandement et de contrôle. Bien que, en théorie, le commandant MSU ait le contrôle dans la Boîte bleue, le commandant de la SFOR, en tant que commandant sur place, demeure le commandant en chef de l'opération. Malgré leurs compétences particulières et l'emploi qu'on en fait, les forces de répression des émeutes telles que la MSU



**Figure 3 : Réaction de la MSU par rapport à une foule hostile menaçant la population des minorités dans deux bâtiments. La MSU peut mener une attaque frontale ou de la gauche.**

devraient tout simplement être utilisées comme un autre élément de manœuvre s'intégrant au groupement interarmes, avec ses capacités propres, bien entendu.

Les barrières linguistiques causent parfois des malentendus, ce qui complique évidemment l'emploi des troupes. L'intention du commandant et le statut de commandement sur place doivent être précisés dès l'arrivée sur les lieux. Ces précisions doivent également englober (et si possible court-circuiter) les autorisations « nationales » préalables à tout engagement.

La MSU était généralement soumise au TACON du niveau du groupement tactique, mais par manque de temps et d'espace, l'autorité était généralement déléguée au niveau de la sous-unité. La procédure de fonctionnement que nous avons établie était la suivante : le commandant de sous-unité demeurerait le commandant sur place jusqu'à ce qu'il devienne nécessaire d'engager une autre sous-unité (incluant la MSU ou la réserve de division). Si le commandant du groupement tactique se trouvait sur les lieux, il devenait alors le commandant sur place, et le réseau du groupement tactique devenait le réseau de commandement.

### CONCLUSION

Malgré une planification des mesures d'urgence et un entraînement multinational poussé, sur fond de tensions

interethniques ininterrompues et de rumeurs permanentes de désordre imminent, la situation est demeurée calme dans notre secteur, ce qui n'a malheureusement pas toujours été le cas dans nos missions de soutien outre-mer. Nombreux sont ceux qui prétendent que, pour faire face à la situation, nous devrions retrouver la capacité de réprimer les émeutes lors des opérations à l'étranger. C'est un débat qui devrait avoir lieu, ne serait-ce que pour valider nos missions actuelles et futures et les tâches que nous devons assumer. En attendant, nous devons être prêts à remplir nos obligations actuelles.

Dans les récentes opérations de paix, plus robustes, nous n'étions pas seuls à faire face à des situations de désordre civil. Nous courions toutefois le risque de nous trouver seuls pendant le court laps de temps précédant l'entrée en scène des forces de répression des émeutes appropriées. Il

est donc essentiel que l'Armée de terre, qui fournit le plus important contingent en vue de ces opérations, élabore une doctrine raisonnable et des tactiques, techniques et procédures pratiques pour mener les drills d'affrontement de la foule et qu'elle veille à ce que nous soyons formés et équipés pour relever le défi. Cela signifie également que l'autorisation d'utiliser l'équipement (les écrans faciaux et le gaz poivré, par exemple) doit relever d'un niveau qui garantira la protection maximale des forces. L'entraînement interalliés doit aussi être mené avec des forces de répression des émeutes présentes sur le théâtre des opérations, de manière à garantir l'interopérabilité. Qui plus est, nous (au sens collectif, qui englobe les Canadiens et le gouvernement canadien) devons être prêts à accepter que moins on accomplit de progrès dans l'élaboration de ces mesures intermédiaires, plus rapide sera l'escalade menant à la force meurtrière.

On s'efforce de ne pas utiliser les forces militaires pour mater les manifestations civiles, sale besogne qui risque d'avoir des répercussions profondes. Mais, dans notre profession, nous ne pouvons pas opter pour les demi-mesures, et le succès de la mission prime sur tout le reste. Nous sommes la force du dernier recours et nous devons être entraînés et équipés pour agir en conséquence.



## AU SUJET DE L'AUTEUR...

Le major Wayne Eyre possède un B. Sc. du Collège militaire royal du Canada et un diplôme du Collège de commandement et d'état-major de la Force terrestre canadienne et de l'U.S. Army Special Forces Course. Il a occupé deux périodes de service à l'étranger au sein du 2<sup>e</sup> Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry, en tant que commandant de peloton de carabiniers et de reconnaissance, à Chypre et en Croatie. Le major Eyre a rédigé cet article lorsqu'il était chef de cabinet du commandant du Secteur de l'Ouest de la Force terrestre et il est actuellement commandant d'une compagnie de carabiniers du 3<sup>e</sup> Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry.

## NOTES

1. En Bosnie, ces surveillants représentaient le Groupe international de police (GIP) des Nations Unies, organisme chargé de l'encadrement et du mentorat de la police locale.
2. Directives du SCEMD sur l'instruction en répression des émeutes en vue des missions outre-mer, message 235 du SCEMD, 191530Z, novembre 1997.
3. Au cours de la rédaction de ce document lorsqu'il se trouvait à l'étranger. L'auteur a pu consulter de nombreux comptes rendus après action, relatifs aux émeutes de Drvar. Il n'a malheureusement pas pu agir de la même façon au Kosovo, d'où on aurait pu incontestablement tirer de nombreuses leçons utiles.
4. Tactiques, techniques et procédures MSU, 20 décembre 1998, p. 9.
5. Directives du SCEMD sur l'instruction en répression des émeutes en vue des missions outre-mer.

6. IPO CCSFOR 2/2/7 31 mars 1997, qui devait servir, pour les troupes canadiennes employées en Bosnie, de document de référence sur ces drills : ne contient aucun détail précis et est dépassée.
7. Directives du SCEMD sur l'instruction en répression des émeutes en vue des missions outre-mer.
8. Pendant opération « Palladium » Roto 6, l'autorisation de fournir des écrans faciaux et celle de les utiliser relevaient normalement du commandement national, à moins qu'une menace prévisible ne justifie qu'on délègue cette autorité. Dans le cas d'un incident spontané, il fallait obtenir l'autorisation avant de pouvoir sortir les écrans faciaux du magasin de la compagnie (ou, dans certains cas, du groupement tactique), ce qui fait que les troupes pouvaient se déployer sans avoir la protection adéquate.
9. L'auteur a utilisé cette méthode lorsqu'il commandait un peloton de carabiniers à Chypre. Une foule hostile, décidée à franchir la zone tampon, a aisément traversé deux lignes de police civile, mais elle a été arrêtée par un barbelé à lames, installé par une compagnie canadienne. La police a ensuite rapidement repris le contrôle de la situation. Par contre, lorsqu'on a utilisé cette méthode durant un exercice, une OPFOR déterminée est parvenue à retirer une partie du barbelé en utilisant des moyens appropriés, comme des grappins.
10. La distribution du gaz poivré répondait aux mêmes principes que celle des écrans faciaux. Le gaz était conservé à un endroit d'où il ne pouvait sortir que sur l'autorisation accordée par l'autorité nationale. En cas de désordre civil spontané, la manifestation avait de fortes chances d'être terminée avant que le gaz poivré ne soit distribué.
11. Tactiques, techniques et procédures MSU, p. 3.
12. Pendant opération « Palladium » Roto 6, la MSU a passé environ 13 semaines à Drvar, son effectif atteignant parfois celui d'une compagnie.
13. À la surprise des deux organisations et du personnel de la DMN(SO), le cmdt du GT 3PPCLI a utilisé cette technique avec beaucoup de succès pendant l'exercice de désordre civil « Encouraging Lion », en mai 2000, en préparation au mouvement de la 1<sup>re</sup> Gardes Brigade du VF-H de Drvar.

# Impact tactique du retrait des mines terrestres antipersonnel de l'arsenal de l'Armée de terre

par Roger L. Roy, Conseiller supérieur en recherche opérationnelle du commandant SDIFT

**E**n décembre 1997, à Ottawa, 126 pays ont signé la *Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction* appelant à l'élimination des mines terrestres antipersonnel (AP). Le traité sur l'interdiction des mines terrestres antipersonnel impose un certain nombre de nouvelles restrictions quant aux types et à l'emploi d'armes antipersonnel par les commandants des Forces canadiennes. Les restrictions incluent l'interdiction totale de l'emploi d'armes antipersonnel frappant sans discernement et déclenchées par les victimes ainsi que de l'utilisation aveugle de toute autre arme antipersonnel mortelle dans des zones où les non-combattants constituent l'objectif principal ou sont mis en danger du fait de leur nombre dans les zones en question. Ces restrictions ont un impact sur la combinaison des moyens offensifs et défensifs dont dispose un commandant pour mener une opération à bien. Les obstacles antipersonnel demeurent tout de même essentiels au sein d'un système antipersonnel pour protéger les troupes au cours d'opérations de combat ou autre types d'opérations et pour optimiser l'efficacité des armes pendant les opérations de combat. Récemment, de nouveaux systèmes d'armes, de nouveaux dispositifs de surveillance et des mines intelligentes sont apparus dans l'arsenal de la plupart des armées; tout ce matériel ouvre de nouvelles possibilités et, parfois, les capacités se chevauchent. Par conséquent, avant que des ressources de remplacement aient été définies et développées, il faut déterminer si le maintien de la capacité exige un système de remplacement ou si d'autres systèmes existants sont en mesure de combler le vide<sup>1</sup>.



## HISTORIQUE DE L'UTILISATION

**L**es armes comme les mines AP sont considérées injustes car elles tuent alors que les personnes qui les ont posées se trouvent à distance et à l'abri; en outre, les victimes sont frappées sans discernement et n'ont aucun moyen de riposter<sup>2</sup>. Les mines sont considérées comme des armes insidieuses et perfides, se dissimulant dans les hautes herbes et dans le sol<sup>3</sup>; ceux qui utilisent les mines sont considérés comme des êtres sans honneur, barbares, non civilisés. Il reste néanmoins que les mines sont efficaces, pas nécessairement pour décider de l'issue de combats, mais pour ralentir les mouvements de troupes et pour distiller une peur débilante<sup>4</sup>.

L'origine des mines AP remonte à des dispositifs comme les pièges, les pieux et les piquets dissimulés mis en place par les armées anciennes pour renforcer les fortifications ou pour tirer avantage du terrain; tous ces concepts sont très proches des mines terrestres modernes<sup>5</sup>. Des mines explosives renfermant de la poudre noire ont été utilisées pour la première fois au cours de la guerre de Sécession américaine, surtout par les confédérés, pour contrebalancer les deux armées. Au

cours de la guerre de Sécession sont apparus l'amorçage électrique (plus fiable) et les mines à déclenchement par pression. Les mines affectaient le moral bien au-delà de leur réelle puissance de destruction. Malgré leur utilisation intensive, les mines terrestres ont uniquement retardé l'issue de la guerre, mais elles ne l'ont pas modifiée.

À l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, la plupart des armées régulières possèdent des mines terrestres.

Malgré la très grande envergure de la Première Guerre mondiale, les mines AP ne furent pas très utilisées parce que les nouvelles armes de l'ère industrielle faisaient apparaître des tactiques défensives et une technologie qui les marginalisaient<sup>6</sup>. Des barbelés en terrain neutre, des mitrailleuses et l'artillerie pouvaient mettre un terme au moins aussi efficacement à la progression de troupes d'infanterie massées. Même si les succès crédités aux mines AP pendant la Première Guerre mondiale n'ont pas été suffisants pour mousser leur utilisation, elles furent importantes comme « armes de choc » en suscitant la terreur dans les rangs ennemis, car elles frappaient sans avertissement<sup>7</sup>.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les mines AP se sont fortement transformées; de simple dispositif conçu pour susciter la peur ou pour s'attaquer à une personne, la mine AP est devenue une arme polyvalente adaptée au contrôle de zones. Les Allemands ont exercé une grande influence sur la guerre des mines parce qu'ils produisaient des mines fiables, peu coûteuses, simples et durables, y compris de nouvelles mines AP plus efficaces et dotées de moyens de déclenchement toujours plus sensibles. Une tactique fort efficace des Allemands

consistait à attendre que l'ennemi ait largement pénétré dans un champ de mines, puis à ouvrir le feu. Un soldat américain racontait ce qui suit : « Dès qu'une première mine explosait, les Allemands déclenchaient un tir de protection; certains soldats demeuraient debout malgré le tir nourri plutôt que de risquer de marcher sur une mine<sup>8</sup>. » De nouveaux engins, comme la *Schrapnellmine* (ou mine S) allemande qui était déclenchée par une pression sur des tiges ou par un fil-piège et qui devait son efficacité aux éclats projetés quand elle explosait, ont marqué une nette amélioration technique par rapport aux premiers engins explosifs à fragmentation.

Sur le front de l'Est, les Soviétiques et les Allemands ont utilisé des millions de mines. Les Soviétiques préféraient les vastes champs de mines et considéraient les mines comme des armes de masse indispensables à toutes les troupes au sol. Ils furent les premiers à employer les mines comme des armes offensives. Face à des champs de mines défensifs établis par l'ennemi, les Soviétiques attaquaient en masse de front et faisaient appel à du bétail, à des chiens, à des PG et à des personnes pour ouvrir des passages dans les champs de mines non délimités<sup>9</sup>.

Dans le Pacifique, même si les combats dispersés et la végétation dense se prêtaient bien à la guerre des mines, les mines japonaises étaient improvisées en toute hâte et inefficaces<sup>10</sup>. Les Japonais tentèrent de disperser des mines pour ralentir la progression de troupes, mais l'armée américaine fut en mesure de les neutraliser ou de les détruire à l'aide de bouteurs et de chars.

En Corée, l'absence de plans de repérage de champs de mines AP fut un grave problème. Par exemple, 50 soldats australiens furent tués après être entrés par inadvertance dans un champ de mines non marqué et pour lequel aucun plan de repérage n'avait été établi. Les Chinois ont aussi tiré avantage du nombre restreint de routes et de la végétation dense pour installer leurs propres mines afin d'interdire les patrouilles de nuit répétées. L'utilisation de mines, de mines éclairantes, de barbelés et le tir de mortier planifié devinrent courants à l'avant des positions défensives<sup>11</sup>. De nouvelles méthodes de pose de mines furent adoptées :

Les champs de mines NON battus par le tir équivalent à peine à une mesure de harcèlement. Ils peuvent infliger quelques pertes. Ils peuvent révéler une attaque, mais d'autres moyens (par ex., mines éclairantes) sont aussi efficaces le jour et le sont davantage la nuit. Les champs de mines seuls ne stopperont certainement jamais une attaque<sup>12</sup>.

Les possibilités d'emploi des mines AP se sont améliorées au cours des années 1950 et 1960. La mine AP canadienne C3A1 (Elsie) était très supérieure aux mines AP de la même époque parce qu'elle était en plastique, de petite taille et elle se posait rapidement. Les mines-barres et les mines dispersables exigeaient beaucoup moins de main-d'œuvre et de ressources logistiques<sup>13</sup>.

Au Viêt-nam, les mines AP constituaient une menace constante pour les troupes américaines. Les soldats du Viêt-cong étaient des maîtres de l'embuscade et ils posaient des mines partout dans une zone plutôt que dans des champs de mines bien délimités, et ce à une échelle que les troupes américaines n'avaient encore jamais rencontrée<sup>14</sup>. Beaucoup de ces mines étaient des pièces grossières fabriquées sur place à l'aide de boîtes de conserve, de tiges de bambou et de munitions américaines non explosées. Ces armes du Viêt-cong imposèrent le respect : « Le simple fait de savoir qu'une mine ou un piège pouvaient se trouver n'importe où ralentissait les opérations<sup>15</sup>. »

Même si le rôle des mines fut très restreint dans les guerres de manœuvre de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, comme les conflits israélo-arabes, les mines ont été

largement utilisées pour la guérilla et dans le cadre des conflits de décolonisation du Mozambique, de l'Angola et de Rhodésie. La mine AP était parfaite pour le terrorisme et la guérilla; elle permettait de contrôler des régions et de mener des opérations psychologiques. Les Soviétiques ont utilisé les mines à grande échelle en Afghanistan pour interdire l'usage des itinéraires de ravitaillement et des sentiers de guérilla qui servaient à appuyer les moudjahiddin sur le terrain<sup>16</sup>. Dans la plupart de ces conflits, des champs de mines composés de mines AP en plastique indétectables sauf par exploration matérielle, étaient établis par des soldats de forces irrégulières armés à la hâte et par des civils peu ou aucunement entraînés pour la guerre des mines. Par conséquent, les champs de mines AP non marqués et pour lesquels il n'y avait pas de plans de repérage proliférèrent.

Les mines AP sont devenues un grave problème après les conflits car aucun effort n'était consenti pour les éliminer. La plupart des mines furent posées tout près de zones fréquentées par des civils, si bien que les victimes de ces mines sont souvent les gens que ces engins devaient protéger. Comme le déploiement des mines AP se faisait sans discrimination et de façon irresponsable, cela a entraîné des pertes importantes et continues parmi la population civile une fois les conflits terminés.

Malgré des prétentions exagérées, les pertes au combat attribuables aux mines sont relativement faibles et représentent de 2 % à 4 % des soldats blessés ou tués au combat. Pendant la Seconde Guerre mondiale et la guerre

Arme	Seconde Guerre mondiale		Guerre de Corée		Viêt-nam*	
	Morts	Blessés	Morts	Blessés	Morts	Blessés
Éclats	53 %	62 %	59 %	61 %	36 %	65 %
Armes légères	32 %	20 %	33 %	27 %	51 %	16 %
Mines et pièges	3 %	4 %	4 %	4 %	11 %	15 %
Punji						2 %
Autres	12 %	14 %	4 %	8 %	2 %	2 %

de Corée, les pertes furent surtout causées par les éclats (projectiles d'artillerie, roquettes, mortiers), tandis qu'au Viêt-nam, les pertes furent principalement attribuables aux armes d'infanterie à tir rapide, comme le fusil d'assaut AK-47, même si les mines et les pièges causèrent de 11 % à 15 % des pertes. Néanmoins, les effets des mines AP ne tiennent pas toujours aux pertes infligées, mais au fait qu'elles forcent un ralentissement des opérations.

## ARGUMENTS EN FAVEUR DE L'INTERDICTION

En 1996, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) publia une étude portant sur l'emploi militaire et l'efficacité des mines AP<sup>17</sup>. Pour les 26 conflits pris en considération, les dossiers analysés montrent :

- qu'il n'existe que peu de cas où les mines AP ont été utilisées en conformité avec le droit international ou, le cas échéant, avec la doctrine militaire;
- que même si elles étaient employées correctement, les mines AP n'avaient que peu d'impact sur l'issue des hostilités ou n'en avaient aucun, même si elles étaient utilisées en grand nombre.

Des officiers d'active et des officiers à la retraite ont mis en doute les affirmations selon lesquelles les mines AP accroissent l'utilité des autres armes. Un ancien commandant de l'US Marine Corps a indiqué :

Je ne peux mentionner aucun cas où, pendant la guerre de Corée ou pendant mes cinq années de service dans le Sud-est asiatique, ou au

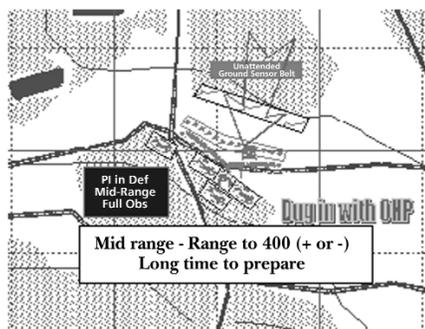


Figure 1 : Scénario Janus et pertes de la force ROUGE selon types d'obstacles.

### CONDITION D'EMPLOI TACTIQUE

Obstacles de protection	(par ex., protection de petites unités/installations)
Obstacles tactiques	(par ex., protection des champs de mines AC)
Barrages fixes	(par ex., couverture des voies d'approche dissimulées, interdiction d'infiltration périmétrique)
Autres obstacles	(par ex., interdiction de remplissage de cratères, d'élimination d'abattis)

Panama ou pendant les opérations Bouclier du désert et Tempête du désert, la guerre des mines a vraiment permis de canaliser l'ennemi et de le mettre en position vulnérable [...] Je ne puis témoigner d'aucun avantage opérationnel découlant du déploiement de mines à grande échelle<sup>18</sup>.

De plus en plus d'armées renoncent à utiliser les mines AP en indiquant qu'il existe des armes de rechange acceptables ayant moins d'impact à long terme sur la population civile. Si les mines Claymore ne pouvaient fonctionner qu'en mode télécommandé, mais plus avec fil-piège, elles pourraient remplacer avantageusement les mines normales à fragmentation et effet de souffle. Les mines Claymore sont faciles à poser et également faciles à enlever quand elles n'ont plus de pertinence du point de vue tactique<sup>19</sup>.

## ARGUMENTS À L'ENCONTRE DE L'INTERDICTION

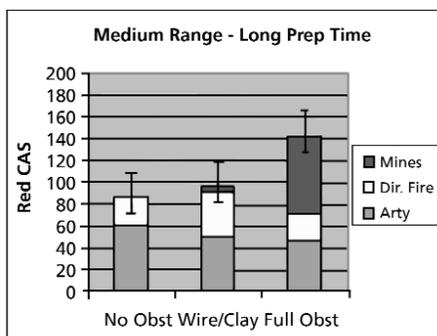
Le principal argument des militaires en faveur des mines AP est que ces armes confèrent une capacité militaire irremplaçable et sont indispensables. Dans un rapport présenté en 1992, la Defense Intelligence Agency (DIA) des États-Unis indiquait : « malgré le coût relativement élevé de la nouvelle technologie, les mines terrestres demeurent des armes abordables que toutes les armées peuvent se

permettre...[et]... continueront à jouer une rôle important dans les conflits de toutes les intensités dans un avenir prévisible<sup>20</sup>. » Une étude menée par l'Institute for Defense Analysis (IDA) a porté sur l'utilité prévue des mines dans « la guerre terrestre mécanisée de haute intensité ». Les résultats obtenus à l'aide du modèle de combat Janus montrent que les pertes subies par un bataillon américain occupant une position purement défensive augmentent d'environ 10 % quand toutes les mines AP sont retirées, mais ces pertes grimpent de 70 % en l'absence de mines antichars (AC) et de mines AP<sup>21</sup>. Dans un document intitulé *1997 Report to Congress on the Anti-Personnel Land Mine Use Moratorium*, le Pentagone affirme que les pertes américaines augmenteraient de 35 % sur le théâtre d'opérations européen et de 15 % dans le sud-ouest asiatique si les mines AP étaient interdites.

Même si les États-Unis n'ont pas signé le traité d'Ottawa interdisant toutes les mines AP, ils ont tempéré les appels à l'élimination de ces armes en exprimant des inquiétudes quant au maintien de la capacité de dissuasion et à la réduction des risques pour les forces américaines. Selon leurs propositions les plus récentes, les États-Unis ont fait savoir qu'ils signeraient la Convention d'Ottawa en 2006 si des armes de rechange adéquates pouvant remplacer les mines AP et les systèmes mixtes AC pouvaient être présentées<sup>22</sup>. Les planificateurs de défense ont aussi reconnu que les mines AP représentent une grave danger lorsqu'elles sont utilisées de façon irresponsable pour interdire la poursuite et empêcher une occupation générale<sup>23</sup>.

## RÔLES DES MINES AP

Au Canada, les chefs de la Défense ont lutté contre la destruction des mines AP, faisant valoir que si ces armes étaient utilisées à bon escient contre des objectifs



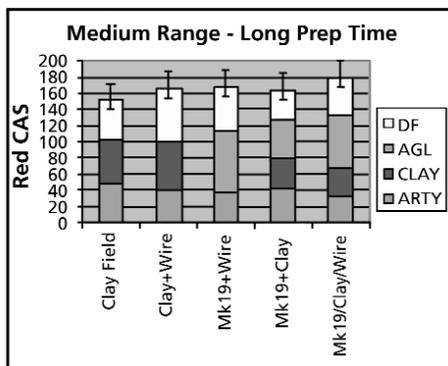


Figure 2 : AGL léger perfectionné Striker de 40 mm et pertes de la force ROUGE.

militaires, elles contribuaient à protéger les troupes<sup>24</sup>. Remplacer les mines AP revient à employer un autre moyen pour parvenir aux mêmes fins. Dans le cadre d'un atelier du génie, les participants ont convenu que la plupart des rôles opérationnels des mines pouvaient être classés en fonction de quatre types d'obstacles :

### OBSTACLES DE PROTECTION

Les obstacles de protection sont établis dans des zones réglementées, relativement près des positions amies, pour couvrir les itinéraires que l'ennemi pourrait emprunter pour s'approcher silencieusement ou pour lancer un assaut massif soudain. Les résultats des jeux de guerre Janus ont montré qu'un peloton pouvait se défendre avec succès contre l'attaque d'un bataillon à pied s'il déployait des mines AP, mais pas s'il utilisait des barbelés et des mines Claymore. D'abord, la force rouge établissait un écran de fumée efficace de sorte que la force bleue s'en remettait aux mines comme moyen de destruction. Deuxièmement, il apparut que les mines Claymore posées près des positions défendues étaient vulnérables au tir indirect.

Les scénarios ont été répétés alors que l'utilisateur employait ses armes différemment. D'abord, au lieu de n'utiliser les mines Claymore que comme dernière ligne de défense, un champ de mines Claymore a été établi dans le passage et il comptait 45 mines Claymore au lieu des 10 à 16 exemplaires des scénarios précédents. Par ailleurs, le mortier de 60 mm du peloton a été remplacé par un lance-grenades

automatique (AGL), et un second AGL est déployé par la section d'appui d'un peloton de flanc. Ces scénarios ont montré qu'en plaçant les mines Claymore plus à l'avant (sans obstacles de barbelés) de la position défendue et en conjuguant des lance-grenades automatiques de 40 mm à des obstacles de barbelés, l'absence de mines AP était moins durement ressentie.

### OBSTACLES TACTIQUES

Normalement, les champs de mines tactiques sont établis sur les itinéraires prévus des troupes mécanisées ennemies. Même si le déminage mécanique (nécessaire s'il y a des mines AP) est plus rapide que le déminage à pied, ce dernier permet aux véhicules blindés de demeurer à l'abri jusqu'à ce que des passages aient été ouverts. Il est donc important de toujours disposer de moyens pour empêcher ou entraver le déminage par des troupes au sol.

Une brève étude américaine a porté sur l'utilisation de dispositifs de piégeage pour remplacer les fonctions de protection des mines AP utilisées dans les champs de mines mixtes<sup>25</sup>. Le tableau 1 montre le temps requis pour déminer une bande large de 5 mètres et longue de 100 mètres, le jour; le déminage se fait par des troupes au sol opérant dans des champs de mines mixtes AC/AP et AC seulement. Le concept de recharge, mines AP radio-commandées, est clairement supérieur. L'emploi de détecteurs de mouvement au lieu de fils-pièges empêcherait l'utilisation de crocs et augmenterait fortement le temps de déminage puisque le repérage et la neutralisation des mines AP devraient se faire uniquement à la main, ce qui représente plus de deux heures de travail pour une troupe du génie<sup>26</sup>.

### BARRAGE FIXE

Utilisées pour constituer un barrage fixe, les mines AP servent à deux choses. D'abord, il s'agit de dissuader l'adversaire potentiel de franchir l'obstacle; deuxièmement, les mines signalent les infiltrations. Dans leur lutte contre les rebelles, les forces sud-africaines utilisaient un système de défense périmétrique qui, affirme-t-on, n'a pas causé de pertes accidentelles et n'a pas tué de civils. Ce système comprenait une ligne délimitant la zone, des détecteurs mécaniques ou électroniques inoffensifs et des mines à fragmentation et à effet dirigé de type Claymore télécommandées installées bien en évidence sur des poteaux, 6 mètres au-dessus du sol. Le système éliminait les risques normalement associés à l'entretien des champs de mines car il était possible de le mettre « hors tension ». À ce moment, les soldats, les civils et le bétail pouvaient passer sans danger, dans des conditions appropriées<sup>27</sup>.

### AUTRES OBSTACLES

Pour accroître l'efficacité des cratères et des abattis, les mines AC et AP sont fort utiles. Les mines AC empêchent le recours à des charrues ou à des pelle-rétrocaveuses pour éliminer l'obstacle tandis que les mines AP compliquent les travaux manuels et retardent donc les opérations. Les mines AC enfouies avec dispositifs de piégeage permettent de gagner le temps voulu.

### SOLUTIONS DE RECHANGE POSSIBLES

Pour mettre un terme à l'utilisation des mines AP, les solutions de rechange proposées doivent permettre d'obtenir les mêmes résultats que les mines AP, mais

TEMPS PRÉVU POUR DÉMINAGE AU SOL (MINUTES)				
(Bande large de 5 m et longue de 100 m)				
Tâche (au sol)	Mines enfouies		Mines en surface	
	AC/AP	AC seulement	AC/AP	AC seulement
Crocs	20	0	80	0
Sondage (deux pers.)	15	12	8	4
Marquer/poser charges	1	1	1	1
Reculer/faire détoner	3	3	3	3
Vérifier passage	2	2	2	2
Total	41 minutes	18 minutes	94 minutes	10 minutes

† Quatre fois 25 m pour les mines enfouies et 16 fois 20 m pour les mines posées en surface

en faisant appel aux nouvelles technologies et sans provoquer les souffrances humaines et la destruction de la structure socio-économique suivant une guerre. La plupart des concepts envisagés par ceux qui cherchent des solutions de rechange incluent :

- des détecteurs pour déceler et localiser les intrusions,
- des systèmes de commandement et de contrôle pour réagir à la situation,
- des armes mortelles reproduisant les effets des mines AP.

Des détecteurs de mouvement, des caméras ou des faisceaux laser peuvent signaler rapidement et automatiquement les intrusions et déclencher une alarme silencieuse en cas d'intrusion. Des réseaux de barbelés peuvent aussi contrer une infiltration. Des liaisons RF ou IR (infrarouges) avec un centre informatisé d'aide à la décision peuvent procurer des renseignements permettant de mieux distinguer les combattants des non-combattants et de décider plus rapidement de la marche à suivre. Les munitions à fragmentation de type Claymore, les mortiers, l'artillerie, les mitrailleuses et les fusils peuvent aussi être mis en œuvre pour faire face à une infiltration armée.

Les armes non mortelles (ANM) ont été désignées comme solution de rechange possible pour les mines AP car elles fonctionnent sans intervention humaine. Des techniques acoustiques et optiques causant douleur et malaises peuvent être développées afin de constituer des obstacles AP et leur utilité dans le cadre d'opérations de soutien de la paix et d'opérations humanitaires peut certainement être mise en évidence. Il est toutefois clair que les ANM ne peuvent remplacer les mines AP en cas de guerre car il est improbable que ces ANM atteignent un degré d'efficacité comparable à celui des mines AP classiques.

Au cours des dernières années ont été étudiées les possibilités d'en arriver à des champs de mines « intelligents » dans lesquelles les mines, reliées à un réseau informatique, pourraient se déplacer pour refermer une ouverture. Les concepts jugés prometteurs devraient

être étudiés plus attentivement par des experts militaires ou à l'aide de jeux de guerre, de modélisation et de simulation afin de déterminer leur efficacité opérationnelle.

S'il y a une ou plusieurs solutions de rechange aux mines AP, elles doivent être peu coûteuses et efficaces lorsqu'utilisées de la même façon que les mines AP : renforcement d'obstacles, accroissement des effets d'autres armes, neutralisation ou distraction de non-belligérants et de forces armées, etc. Ces solutions de rechange doivent permettre de respecter les impératifs du Traité sur l'interdiction des mines AP, mais elles doivent aussi présenter les caractéristiques essentielles et cruciales des systèmes d'armes antipersonnel : alerte rapide, capacité « ligne de visée » (LDV) et non LDV et pouvoir vulnérant pour maximiser l'efficacité opérationnelle tout en réduisant au minimum les contraintes logistiques et les besoins en transport. Les armes de rechange doivent être durables et pouvoir fonctionner par tous les temps et dans toutes les conditions de combat. Sur le personnel, leurs effets physiques et psychologiques doivent être comparables à ceux des mines AP, tout en ne causant pas de dommages permanents dans un pays et en ne blessant pas intentionnellement les non-combattants. Les armes destinées à remplacer les mines AP doivent être simples, protégées (dans le contexte des systèmes de commandement, de contrôle et de communication), être faciles à installer et à utiliser (troupes ou instruction supplémentaires non requises) et conserver une certaine interopérabilité par rapport à nos Alliés.

Même si de nombreux efforts ont été faits pour trouver des solutions de rechange, la plupart des suggestions en vue de remplacer les mines AP se sont révélées problématiques, entraînaient une baisse de la capacité ou étaient plus coûteuses. Naturellement, à la lumière des fonctions spécialisées des mines AP, il peut n'exister aucune arme ni aucun système permettant de compenser leurs effets particuliers. Même s'il s'agit évidemment d'un problème technique, la solution peut être simple et consister en plusieurs adaptations concernant la puissance de feu et l'observation

(par ex., tir de réglage, mortiers télécommandés, mines Claymore) afin de maintenir les rôles et les missions propres aux mines AP.

## SOLUTIONS POSSIBLES

La doctrine relative à la surveillance, aux obstacles et aux armes devrait être modifiée. Il faut mettre au point des capteurs de surveillance améliorés pouvant détecter les mouvements de l'ennemi, définir sa direction et ses intentions hostiles, puis alerter nos troupes. Il faut des liaisons RF et IR résistant au brouillage entre les détecteurs, et un opérateur humain est nécessaire pour réduire le temps d'attente entre la détection et la décision d'ouvrir le feu. La synchronisation des ressources ISTAR (renseignement, surveillance, acquisition d'objectifs et reconnaissance), la décentralisation des capteurs, l'attribution de systèmes d'alerte rapide aux unités tactiques ainsi que la transmission du renseignement aux commandants de tous les niveaux sont indispensables pour en arriver à une vue opérationnelle commune.

Un concept de défense en couches successives doit être envisagé pour la mise à niveau de la doctrine relative aux obstacles. Une première couche faisant davantage appel aux obstacles, aux patrouilles et, même, aux chiens de garde, pourrait permettre d'écarter les civils innocents. Une seconde couche composée d'armes non mortelles provoquant nausée ou désorientation pourrait renforcer la dissuasion face à des factions criminelles déterminées; la dernière couche regroupe des armes mortelles visant à empêcher l'infiltration de combattants. Il faut aussi étudier des méthodes permettant d'installer rapidement des clôtures, de creuser rapidement des fossés et d'établir des réseaux de barbelés améliorés.

Au niveau de la petite unité, il faut également accroître le pouvoir vulnérant. L'emploi de mines télécommandées, de munitions de type Claymore, d'obstacles (y compris des obstacles non mortels), de lance-grenades automatiques et, enfin, un accès plus rapide aux armes à tir indirect sont autant de mesures susceptibles de compenser la perte des mines AP.

## CONCLUSION

Depuis la première utilisation des mines, la technologie a fait progresser les possibilités de la mine AP. Les engins simples et grossiers au fonctionnement parfois imprévisible sont devenus des armes très complexes pouvant détecter et attaquer un objectif ou s'autodétruire après un temps prédéterminé. L'histoire récente a montré que le problème ayant mené à la Convention d'Ottawa est l'emploi des mines AP sans discrimination[28]. Compte tenu du fait que les scénarios employés révèlent le net avantage qu'il y

a à utiliser des mines AP, d'autres recherches doivent avoir lieu pour trouver une solution de rechange viable et conforme aux exigences du traité.

Les caractéristiques souhaitables incluent l'invulnérabilité à la neutralisation (tir depuis position abritée ou à distance), mise en œuvre rapide (munitions télécommandées, tir indirect), liaisons de déclenchement redondantes (système de télécommande comportant plusieurs lignes de tir redondantes) et fonctionnement programmable (une détonation à la fois ou plusieurs détonations simultanées). La tech-

nologie actuelle permet de satisfaire aux exigences précédentes : système de déclenchement par radio protégé portatif; mortiers, Claymore, fusils ou mitrailleuses télécommandés; lance-grenades automatiques légers utilisant différents types de projectiles.



## À PROPOS DE L'AUTEUR...

M. Roy, diplômé de Queen's University, travaille pour le ministère de la Défense nationale depuis 1976. Il a d'abord travaillé sur l'analyse logistique et s'est rendu à la BFC Petawawa. Dans le cadre de ses multiples affectations, M. Roy a effectué de nombreuses études sur les opérations et la tactique maritimes, sur les capacités des systèmes d'alerte ICBM et SLBM; il a étudié différents systèmes GE et a présenté des recommandations aux fins d'acquisition, s'est attaché à la prévision des pertes de la Force terrestre, aux jeux de guerre. M. Roy a aussi travaillé sur divers plans et diverses opérations de l'Armée de l'air, sur la planification stratégique S&T et l'évaluation des technologies naissantes. M. Roy est établi à Kingston depuis mai 1998 à titre de conseiller en recherche opérationnelle pour le compte du commandant; il analyse les systèmes susceptibles de remplacer les mines AP, travaille sur les systèmes de commandement et de contrôle ainsi que sur les capacités et les concepts de l'avenir.

## NOTES

1. Pour discussion, consulter le texte intitulé « L'interdiction des mines antipersonnel » figurant dans le *Bulletin de doctrine et d'instruction de l'Armée de terre*, Vol. 2, n° 1, février 1999, p. 7-10, de la Direction de la doctrine de l'Armée de terre.
2. Martin Van Crevald, *Technology and War: From 2000 B.C. to the Present*, (New York, The Free Press, 1989), chapitre 5.
3. Mike Croll, *A History of Landmines*, (Barnsley, Leo Cooper, 1998), p. 41.
4. Philip C. Winslow, *Sowing the Dragon's Teeth: Land Mines and the Global Legacy of War*, (Boston, Beacon Press, 1997), p. 129.
5. Major William C. Schneck, « The Origins of Military Mines: Part I », *Engineer*, Vol. 58, (Juillet 1998), p. 50.
6. Hubert C. Johnson, *Breakthrough! Tactics, Technology, and the Search for Victory on the Western Front in World War I*, (Novato, Presidio Press, 1994).
7. Richard Holmes, *Firing Line*, (London, Johnathan Cape, 1985), p. 211.
8. Mike Croll, p. 41.
9. Robin Cross, *Citadel: The Battle of Kursk*, (New York, Sarpedon, 1993), p. 131.
10. Karl C. Dod, *The United States Army in World War II, The Technical Services: The Corps of Engineers: The War Against Japan*, (Washington, Department of the Army, Center for Military History, 1957), p. 497.

11. Walter G. Hermes, *The United States Army in the Korean War: Truce Tent and Fighting Front*, (Washington, Offices of the Chief of Military History, 1966), p. 85, p. 76.
12. DHH 112.3E1 (D30), « Engineer Intelligence », 1949/53.
13. Mike Croll, p. 111.
14. United States Military Assistance Command, Vietnam, « Lessons Learned Number 42: VC Employment of Land Mines », (San Francisco, October 1964), p. 4.
15. Lieutenant-General John H. Hay, *Tactical and Material Innovations*, (Washington, Department of the Army, 1974), p. 131.
16. Anthony H. Cordesman and Abraham R. Wagner, *Lessons of Modern War, Volume III: The Afghan and Falklands Conflicts*, (Boulder, Westview Press, 1990), p. 165.
17. Comité international de la Croix-Rouge (CICR), *Les mines terrestres antipersonnel – des armes indispensables? Emploi et efficacité des mines antipersonnel sur le plan militaire* (Genève, 1996)
18. Shawn Roberts et Jody Williams, *After the Guns Fall Silent: The Enduring Legacy of Landmines* (Washington: Vietnam Veterans Foundation of America, 1995), p. 5.
19. CICR, *Les mines terrestres antipersonnel – des armes indispensables?*, p. 66.
20. U.S., Defense Intelligence Agency et Army Foreign Science and Technology Center, *Landmine Warfare: Trends and Projections DST-1160S-019-92* (Décembre 1992) cité dans Human Rights Watch, *Landmines: A Deadly Legacy* (1993), p. 45.
21. Stephen Biddle, Julia Klare et J. Rosenfeld, *The Military Utility of Landmines: Implications for Arms Control* (Alexandria, VA: Institute for Defense Analysis, IDA D-1559, 1994), p. 70-71.
22. John F. Troxell, « Landmines: Why the Korea Exception Should be the Rule », *Parameters* (Spring 2000), pp. 82-101.
23. Chris Smith (éditeur), *The Military Utility of Landmines...?* (University of London, North-South Defence and Security Programme, Center for Defence Studies, King's College, 1996), p. 98-104.
24. Presse canadienne, « Landmine Ban had Military Brass up in Arms », *Edmonton Journal* (14 March 1999), A3.
25. Greenwalt, R.J. et D.E. Magnoli, « Examination of the Battlefield Utility of Antipersonnel Landmines and the Comparative Value of Proposed Alternatives », LLNL, UCRL-ID-130004, 23 décembre 1997.
26. Réf. : Mines et pièges, Partie II. Un sapeur peut ouvrir une brèche à raison de 1 mètre carré à la minute. Une troupe de campagne peut dégager un passage de 5 m de large sur 350 m de long, dans l'obscurité, en 8 heures.
27. CICR, *Les mines terrestres antipersonnel – des armes indispensables?*, p. 66.
28. Barbour, Capt GC, Capt LA Coghill et Capt PJ Moore, « Anti-Personnel Landmines (Has an Operational Capability been lost?) », Programme d'état-major technique de la Force terrestre V, Collège militaire royal, mai 2000, p. 4-1.

# Doctrine de mécanisation de l'Armée britannique pendant l'entre-deux-guerres

par le major C.A. Jamieson, CD

## INTRODUCTION

**D**u point de vue historique, l'entre-deux-guerres est une période intéressante en ce qui concerne les progrès technologiques réalisés sur les champs de bataille. Les innovations technologiques réalisées au cours des trois premières décennies de ce siècle ont ouvert la voie à une nouvelle méthode de conduite de la guerre. Cette nouvelle méthode, que permettait la mécanisation, supposait l'affrontement de forces militaires hautement mobiles à un rythme rapide sur un vaste champ de bataille. Les historiens militaires John Keegan et Richard Holmes font remarquer qu'à l'aube de la Seconde Guerre mondiale, les combattants étaient sur le point de participer à une guerre au cours de laquelle seraient utilisés « des chars, des avions tactiques, une artillerie automotrice et une infanterie motorisée. Ces éléments inhérents à la conduite de la guerre à l'ère de l'automatisation devaient conférer aux opérations militaires une vitesse et une portée qui n'avaient pas été vues depuis les irruptions de Genghis Khan au XIII<sup>e</sup> siècle »<sup>1</sup>. [traduction]

Dans l'ensemble, l'Armée britannique a pris au sérieux l'avènement de la mécanisation, particulièrement pendant les années qui ont tout juste suivi la fin de la Première Guerre mondiale et celles qui ont précédé le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. Même pendant la crise mondiale des années 1930, l'Armée britannique a continué d'élaborer sa doctrine de mécanisation. Je voudrais ici examiner la doctrine de mécanisation élaborée par l'Armée britannique pendant l'entre-deux-guerres et comparer l'évolution de cette doctrine à l'évolution des doctrines adoptées par les alliés de la Grande-Bretagne ainsi

que l'Allemagne au cours de la même période. Essentiellement, l'Armée britannique a élaboré sa doctrine de mécanisation en trois étapes. La première étape, de 1918 à 1928, a vu la Grande-Bretagne entreprendre une mécanisation de ses forces militaires en se fondant sur les leçons tirées de la Grande Guerre. Au cours de la deuxième étape, de 1928 à 1934, les efforts déployés par la Grande-Bretagne afin de moderniser son armée ont été sérieusement entravés, principalement par la Crise de 1929 et le sentiment selon lequel le déclenchement d'une autre guerre mondiale était impossible. La troisième étape, de 1934 à 1939, correspond à la période durant laquelle la Grande-Bretagne, devant l'imminence d'une guerre, n'a eu d'autre choix que de procéder à la mécanisation rapide de ses forces militaires<sup>2</sup>.

## PREMIÈRE ÉTAPE

**À** la suite de la Première Guerre mondiale, nombreux étaient ceux qui croyaient que les conflits majeurs appartenaient au passé. Le bilan des pertes humaines et la terreur qu'engendraient certaines des armes ayant été utilisées amenaient la plupart des gens à considérer comme impensable le déclenchement d'une autre guerre de ce genre. Toutefois, le véritable dégoût à l'égard de la Grande Guerre était attribuable à ses interminables guerres de tranchées et à sa longue durée. Bien qu'au cours des derniers mois de la Grande Guerre, les Alliés comme les Allemands aient mis à l'essai différents moyens visant à accroître la mobilité en matière de conduite de la guerre, aucune des deux armées n'a véritablement continué ces innovations dans les années qui ont suivi la Première Guerre mondiale. Les offensives allemandes des mois de mars à mai 1918 étaient toutes deux prometteuses

au départ, mais en raison des ressources nationales limitées, des lignes de communications trop étendues et de l'arrivée au combat de 1,5 million d'Américains, les opérations « Michael » et « George » ont rapidement pris fin. Les Allemands, même s'ils ne disposaient pas de chars pour mener ces offensives, ont prouvé la grande efficacité de forces dotées d'équipement léger et composées d'une infanterie très mobile, d'une artillerie d'appui rapproché et d'aéronefs volant à basse altitude<sup>3</sup>. Cependant, les Français, les Britanniques et même les Canadiens ont également démontré qu'ils étaient intéressés à mettre fin au conflit. Pour ce faire, il ont ajouté des chars à une force militaire qui disposait elle aussi d'éléments qui collaboraient étroitement, soit une infanterie motorisée, une artillerie d'appui rapproché et des avions d'attaque au sol. À Soissons et à Cambrai, les Alliés ont obtenu des résultats peu concluants lorsqu'ils ont fait l'expérience de l'utilisation de chars dans le cadre d'offensives. À l'occasion de ces deux batailles, les Alliés ont réussi à regrouper efficacement les chars afin d'accroître la force d'impact, mais ils n'ont pas su coordonner les opérations de l'artillerie d'appui rapproché. Par conséquent, de nombreux chars, une fois parvenus à l'objectif, ne disposaient plus de l'appui de l'infanterie. Ils devenaient alors à la merci de l'infanterie ennemie. Toutefois, à Amiens, en août 1918, les Alliés ont remporté une victoire éclatante sur les Allemands, dans le cadre d'une offensive axée sur les points faibles de leurs adversaires et qui faisait une utilisation massive des chars, des unités d'infanterie, de l'artillerie et de la force aérienne. Les Britanniques reconnaissent s'être fortement inspirés, pour élaborer cette stratégie, du succès obtenu par les Allemands quelques mois auparavant dans le cadre de l'opération « Michael »<sup>4</sup>.

L'utilisation coordonnée des chars, de l'infanterie motorisée et de la force aérienne ayant donné des résultats concluants, l'ère de la mécanisation venait d'atteindre les champs de bataille.

Une fois la guerre terminée, le processus d'amélioration de la mécanisation des forces militaires a pratiquement été abandonné. La majeure partie de l'Europe était en ruines, et la plupart des États avaient épuisé leurs ressources financières ou étaient très endettés. La guerre avait laissé derrière elle d'innombrables victimes et des problèmes de pauvreté qui allaient en s'aggravant. Dans le but de réduire les coûts et d'utiliser les fonds à d'autres fins, la plupart des gouvernements, dont celui de la Grande-Bretagne, cherchaient des moyens de réduire le plus possible leurs forces militaires. Toutefois, pendant que la plupart des Britanniques tentaient encore de trouver des façons de se remettre de la guerre, deux théoriciens britanniques, J.F.C. Fuller et Basil Liddell Hart, se concentraient déjà sur la conduite éventuelle d'une autre guerre. Peu après la Grande Guerre, ils ont tous deux affirmé que la mécanisation était la seule façon de garantir le succès d'une armée dans le cadre des prochaines guerres qui auraient lieu en Europe. Selon eux, la mécanisation permettait à une armée d'être mobile – plus une armée était mécanisée, plus elle devenait mobile et efficace<sup>5</sup>. Fuller et Liddell Hart s'entendaient sur bon nombre de questions théoriques en ce qui concerne la doctrine de mécanisation et la mobilité d'une armée. En premier lieu, ils étaient d'accord sur le fait que la meilleure défense était celle qui misait sur la mobilité. En deuxième lieu, ils croyaient tous deux qu'il fallait déloger l'ennemi sans nécessairement le détruire. Enfin, à leur avis, la poursuite constituait un élément essentiel à « l'anéantissement de l'ennemi »<sup>6</sup>. Toutefois, ils ne s'entendaient pas sur les questions stratégiques. Selon Liddell Hart, une armée dont la mécanisation lui procure vitesse et mobilité peut pénétrer profondément dans le territoire de l'ennemi et « déstabiliser le commandement de l'ennemi sur le plan psychologique » [traduction]. Fuller,

pour sa part, était d'avis que l'utilisation de forces militaires mécanisées garantissait une victoire du point de vue opérationnel et non stratégique. Il a émis la théorie selon laquelle la conduite de la guerre au niveau opérationnel permettait de mener des attaques délibérées<sup>7</sup>.

La Grande-Bretagne, principalement en raison des pressions exercées sur l'Armée et le gouvernement par ces deux excellents théoriciens, a commencé à mettre à l'essai des tactiques faisant appel à la mécanisation. Les essais de la force mécanisée expérimentale de la Grande-Bretagne dans les années 1920 connurent un vif succès de sorte que, année après année, l'Armée britannique s'approchait de la concrétisation des théories comme celles de Fuller et de Liddell Hart. L'Armée britannique ne disposait pas d'équipement plus récent ou révolutionnaire que celui qu'elle possédait à la fin de la Grande Guerre, mais elle mettait sa doctrine au point. Elle apprenait à mener des opérations au moyen d'une force toutes armes, en misant sur une grande mobilité. Mais, avant tout, elle apprenait à effectuer des manœuvres reposant sur la stratégie, et non seulement sur la tactique<sup>8</sup>. En 1928, grâce à ses efforts soutenus, l'Armée britannique avait constitué une force mécanisée qui pouvait s'appuyer sur une doctrine.

En comparaison à d'autres grandes puissances, les progrès réalisés par la Grande-Bretagne constituaient des pas de géant. Pendant la même période, seuls les Américains ont semblé entreprendre un processus de mécanisation de leur armée. À l'instar des Britanniques, ils procédaient à des essais. Il faut toutefois noter une différence importante entre les deux doctrines : celle des Américains était axée sur la défense de l'Amérique du Nord, et non de l'Europe. Ainsi, la mécanisation de leur force militaire visait avant tout la création d'une cavalerie mécanisée légèrement blindée pouvant remplacer la cavalerie traditionnelle. Les unités mécanisées américaines, presque entièrement formées de soldats de cavalerie, étaient principalement conçues pour exécuter des opérations de reconnaissance, et

non pour mener des opérations coordonnées toutes armes contre l'ennemi<sup>9</sup>. Pendant cette période, les armées de la France et de l'Union soviétique se concentraient sur la reconstruction. Celle de la France, n'ayant pas tiré les conclusions qui s'imposaient à la suite de la Grande Guerre, a opté pour le perfectionnement de l'artillerie, tandis que celle de l'Union soviétique était tout simplement mal organisée et affaiblie par les conséquences de la révolution et les purges continues. Pour sa part, l'armée allemande se contentait, à ce moment-là, d'assurer sa propre survie<sup>10</sup>.

## DEUXIÈME ÉTAPE

Vers la fin de 1928, la plupart des pays éprouvaient des difficultés financières importantes. Lorsque les pays industrialisés de partout dans le monde commencèrent à subir le contrecoup du krach de Wall Street, le monde entra dans l'ère de la Crise de 1929. Cette crise obligea la plupart des pays à réduire considérablement leur budget de défense. La paix relative qui avait marqué les années 1920 amenait les pays à croire qu'il n'y aurait plus jamais de guerre d'une envergure comparable à celle de la Première Guerre mondiale<sup>11</sup>.

Dans l'ensemble, la Grande-Bretagne partageait cet avis. En raison des réductions de son budget de défense, la Grande-Bretagne avait temporairement mis de côté les processus de construction de chars et de mécanisation de son armée. Jusqu'alors, essentiellement, la Grande-Bretagne n'envisageait, rien de plus, que la construction de trois types de chars. Le premier devait être un char rapide et légèrement blindé destiné à l'exécution d'opérations de reconnaissance et de protection. Le deuxième, un char moyen assez rapide et plus lourdement blindé que le premier, devait être conçu en vue de l'exécution de tâches stratégiques à long rayon d'action, notamment la pénétration en territoire ennemi et l'affrontement d'autres chars. Enfin, le dernier devait être un char lent fortement blindé destiné à assurer un appui rapproché à l'infanterie. Le choix d'un char moyen constitua une étape cruciale du

processus de mécanisation de l'armée. Le gouvernement britannique avait conçu un char moyen de haute qualité à l'usine Vickers et il en avait fabriqué un autre, le « Sixteen Tonner », pour le remplacer, mais aucun de ces deux chars ne s'est avéré suffisamment efficace. De plus, le coût de fabrication de ces chars est rapidement devenu trop élevé en raison des améliorations qu'il fallait leur apporter. En 1932, les projets de fabrication d'un char Vickers ou Sixteen Tonner ont été abandonnés. Par conséquent, l'élément le plus important de la nouvelle armée mécanisée de la Grande-Bretagne, soit le char moyen, devait être mis en veilleuse pour être remplacé par un char peu coûteux de moindre qualité<sup>12</sup>. Ainsi, les Britanniques n'ont pas été en mesure de fabriquer un « char moyen efficace et polyvalent » [traduction]<sup>13</sup>.

Les réductions aux budgets de défense effectuées à cette époque ont également eu une incidence sur la fabrication d'autres véhicules chenillés. Ces réductions ont eu pour effet de limiter la conception et la construction de véhicules de transport mécanisés ou de véhicules chenillés d'artillerie<sup>14</sup>. Le seul point positif ayant marqué cette période est la poursuite, par l'Armée britannique, de la mise à l'essai des brigades mécanisées. En raison des réductions, il était très difficile pour l'Armée britannique d'élaborer une doctrine de mécanisation qui allait au-delà du niveau tactique. Malgré tout, elle était en mesure de définir sa doctrine tactique. Les exercices menés avaient permis à l'Armée britannique d'acquiescer quelques certitudes en ce qui concerne la doctrine de mécanisation tactique. Elle a d'abord conclu que la conduite de toute opération dont la portée dépassait le niveau tactique nécessitait l'examen approfondi des aspects pertinents à la logistique. Elle a également constaté que les chars étaient plus efficaces lorsqu'utilisés de façon indépendante afin d'attaquer l'ennemi dans le cadre de manœuvres d'une portée considérable. Enfin, elle a constaté que les chars étaient plus efficaces lorsque ceux-ci étaient regroupés. À la lumière de ces conclusions, la Grande-Bretagne a décidé de créer une brigade blindée indépendante afin d'accroître sa brigade mécanisée<sup>15</sup>.

Durant cette période, la Grande-Bretagne est probablement allée plus loin que les autres grandes puissances pour ce qui est des aspects de base de la doctrine de mécanisation. Toutefois, c'est sur le plan de la technologie qu'elle a commencé à accuser un retard sérieux sur deux autres pays. Les concessions concernant le char moyen et le ralentissement de la fabrication de véhicules chenillés avaient fait en sorte que la Grande-Bretagne accusait du retard par rapport à l'Allemagne et à l'Union soviétique. « Puisque le Traité de Versailles lui interdisait de posséder des avions militaires et la plupart des types de véhicules blindés » [traduction], l'Allemagne procédait à « des essais portant sur la mécanisation, le déplacement rapide des soldats » et la coopération entre les chars, l'infanterie et la force aérienne<sup>16</sup>. Au cours de cette période, l'Allemagne a conclu des ententes officielles de partage de renseignements avec l'Union soviétique. Ainsi, l'Allemagne pouvait profiter des innovations de l'Union soviétique en matière de configuration du châssis, et l'Union soviétique profitait de la technologie de l'Allemagne dans le domaine des pièces d'artillerie. La configuration du châssis élaborée par l'Union soviétique a été adoptée pour les chars Panzer III et Panzer IV et le véhicule de transport de troupes Pzkw III, tandis que la technologie de l'Allemagne en matière de pièces d'artillerie a été utilisée pour le T34<sup>17</sup>. L'Allemagne et l'Union soviétique ont rapidement fabriqué des chars et des véhicules mécanisés de qualité supérieure à celle des chars et des véhicules de la Grande-Bretagne. La France, pour sa part, n'était tout simplement pas intéressée à procéder à la mécanisation de son armée. L'armée américaine se penchait alors sur bon nombre des questions que la Grande-Bretagne avait déjà abordées. Cependant, les Américains concentraient presque toute leur attention sur la décision d'avoir recours au char léger pour l'atteinte de l'objectif principal du pays, soit la défense de l'Amérique du Nord. La doctrine américaine nécessitait l'utilisation de chars rapides et blindés légers en vue de « l'exécution de missions de cavalerie à grande vitesse » [traduction]. Bien que les États-Unis n'aient pas choisi le char moyen, ils ont

tiré trois conclusions très importantes relativement à la conduite de la guerre mécanisée. En premier lieu, ils ont constaté qu'il était nécessaire de disposer d'une infanterie mécanisée pour protéger les chars contre le tir antichar. En deuxième lieu, ils ont conclu que les formations d'artillerie d'appui se devaient d'être aussi mobiles que la force qu'elles appuient. Enfin, ils ont constaté la nécessité d'augmenter la mobilité des unités responsables de l'approvisionnement et du soutien<sup>18</sup>. Toutefois, à cette époque, les États-Unis, à l'instar de la Grande-Bretagne, ne disposaient pas d'une force militaire mécanisée aussi imposante que celles de l'Allemagne et de l'Union soviétique.

### TROISIÈME ÉTAPE

À la fin de 1934, la Grande-Bretagne a constaté que les processus de réarmement des armées de l'Allemagne et l'Union soviétique progressaient rapidement. L'Allemagne, dérogeant aux dispositions du Traité de Versailles, établissait rapidement une armée très mécanisée. La Grande-Bretagne a alors compris qu'elle devait accélérer son processus de réarmement et se concentrer sur la mécanisation de son armée. Pour ce faire, elle avait jusque-là envisagé la fabrication de deux types de char seulement, soit le char léger et le char moyen. De plus, la conception d'un char moyen de qualité acceptable était toujours gâtée par des difficultés techniques. L'Armée, par l'entremise de ses spécialistes en conception de chars, avait fabriqué deux chars moyens, le A9 et le A10. Toutefois, la mécanique de ces deux chars était déficiente. Aucun de ces deux chars n'était en mesure de fonctionner de façon satisfaisante avec le blindage requis de 30 mm (à l'époque, un blindage de 30 mm était nécessaire pour contrer l'effet des armes antichar de l'Allemagne). Puisqu'il s'agissait des deux seuls modèles de char, le A9, un véhicule lent et lourdement blindé, est devenu le char moyen de l'Armée britannique, qui a été contrainte, pendant une courte période, d'utiliser le A9 en tant que char moyen polyvalent dans les rôles de char moyen et de char d'infanterie (char lourd). Toutefois, les problèmes techniques qui retardaient la conception du

char moyen ont forcé l'Armée britannique à utiliser deux types de char différents pour remplir ces fonctions, soit le char d'infanterie ou le char lourd pour les tâches d'infanterie, et le char de combat pour les tâches destinées au char moyen. La Grande-Bretagne, ayant peu après fabriqué deux nouveaux types de char d'infanterie, soit les chars A11 et A12, a par la suite été en mesure d'utiliser le char A9 amélioré uniquement dans le rôle de char de combat. Les nouveaux chars d'infanterie étaient lourdement blindés et extrêmement lents, mais, dans un rôle de défense, ils ont constitué les « véhicules de combat les plus efficaces [...] des premières années de la guerre » [traduction]<sup>19</sup>.

La Grande-Bretagne, devant le déclenchement éventuel d'une guerre, a achevé la définition de sa doctrine tactique et a commencé à procéder à des essais avec des formations de taille supérieure à celle d'une brigade mécanisée ou blindée. La Grande-Bretagne était consciente de l'importance de former des brigades et des divisions mécanisées et blindées, mais elle était grandement préoccupée par le rôle que joueraient les unités de cavalerie au sein de sa nouvelle armée mécanisée puisque celle-ci ne réservait tout simplement aucune fonction au cheval. La solution facile aurait consisté à remplacer la cavalerie par des unités d'infanterie mécanisées formées à partir des unités d'infanterie déjà en place et par des unités blindées constituées à même les Royal Tank Corps. Cependant, puisque la cavalerie était solidement enracinée dans l'Armée et la société britanniques, sa dissolution aurait causé des problèmes importants à l'Armée, qui se préparait alors à la guerre. Ainsi, « la cavalerie, en raison de sa profonde influence sur la société, ne pouvait être dissoute » [traduction]. La cavalerie a assumé plutôt des fonctions semblables à celles du Royal Tank Corps et a mis à la disposition de l'Armée britannique un noyau essentiel d'unités de chars d'assaut. En se fondant sur les exercices et les essais auxquels elle avait procédé, l'Armée britannique a commencé à former des brigades mobiles (infanterie mécanisée) à partir des brigades d'infanterie, et à former des brigades blindées basées

sur le Royal Tank Corps et sur des brigades de cavalerie établies. Au moment du déclenchement de la guerre, l'Armée britannique n'était pas prête à affronter l'armée plus mécanisée de l'Allemagne, en raison de son nombre de soldats et de la technologie dont elle disposait, mais elle avait compris qu'elle devait former des divisions mécanisées et blindées pour contrer la menace<sup>20</sup>.

Pendant cette même période, les États-Unis avaient mis à l'essai des unités fortement blindées, mais ils avaient décidé de continuer à utiliser des forces de cavalerie légèrement blindées afin de remplir leur fonction principale, soit la défense de l'Amérique du Nord. Alors que la Grande-Bretagne ajoutait des unités de chars à ses formations mécanisées et des unités d'infanterie à ses formations blindées, les États-Unis continuaient, sur le plan tactique, à considérer l'infanterie mécanisée et la cavalerie blindée comme deux unités distinctes qui collaboraient rarement. Cette faille importante dans la doctrine américaine s'est traduite par la perte de soldats américains à la bataille de Kasserine Pass, au cours de laquelle les Américains, en plus d'être incapables de regrouper leurs chars, avaient permis que leur infanterie et leurs chars soient séparés. Cet échec s'explique par le fait que les unités de chars et d'infanterie n'avaient pas suffisamment été entraînées à collaborer<sup>21</sup>. En effet, la plus grande décision qu'avait prise la Grande-Bretagne consistait à ne pas faire appel aux chevaux dans le cadre de la Seconde Guerre mondiale. Ce détail qui peut sembler anodin s'est avéré d'une importance capitale plus tard au cours de la guerre. Au début de la guerre, toutes les grandes puissances, y compris l'Allemagne, utilisaient encore les chevaux afin d'accroître leur mobilité. Pourtant, l'utilisation des chevaux allait causer la perte des armées modernes. Les Américains ont rapidement adopté le point de vue de la Grande-Bretagne et ont constaté que l'exclusion des chevaux était nécessaire. Pour leur part, l'Allemagne, l'Union soviétique et la France considéraient plutôt que le recours aux chevaux augmentait leur mobilité. Les chevaux constituaient habituellement une solution de remplacement en matière

de mécanisation au sein des unités qui ne pouvaient devenir ou demeurer mécanisées. Plus la guerre progressait, plus l'Union soviétique et la France (après 1944) considéraient l'utilisation des chevaux comme une entrave à la conduite d'opérations mécanisées. Pour sa part, l'Allemagne était d'avis que les chevaux permettaient d'accroître la mobilité des unités qu'il n'était plus possible de mécaniser. En effet, au début de la Seconde Guerre mondiale, les Allemands ont envahi la Pologne au moyen d'unités de soutien logistique comptant un grand nombre de chevaux. La Guerre civile d'Espagne, bien que moins importante, avait permis aux Allemands de tirer de nombreuses conclusions. Toutefois, elle a également fait en sorte que l'Allemagne a cru, à tort, qu'elle pouvait continuer à confier certains rôles aux chevaux au sein de son armée mécanisée. Comme les Britanniques avaient pu le constater dans le cadre d'exercices menés dans la plaine de Salisbury, un cheval n'est pas aussi fiable qu'un camion ou qu'un véhicule de soutien mécanisé<sup>22</sup>.

## CONCLUSION

On a reproché à l'Armée britannique de ne pas avoir été en mesure d'achever son processus de mécanisation avant le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale et de ne pas avoir pu y participer en tant qu'armée moderne mécanisée utilisant une doctrine de mécanisation. Ces reproches ne sont pas entièrement fondés. En effet, la Grande-Bretagne, à l'instar de la France et des États-Unis, n'a pu rivaliser avec l'Allemagne ou l'Union soviétique sur le plan de l'ampleur des ressources allouées ou des pressions politiques qui motivaient la mécanisation des armées de ces deux pays vers la fin de l'entre-deux-guerres. Ainsi, les armées de la Grande-Bretagne, des États-Unis et de la France sans leurs alliés, comptaient des effectifs inférieurs à ceux des armées de l'Allemagne et de l'Union soviétique. De plus, les réductions touchant les budgets de défense ont retardé la réalisation des programmes de fabrication de chars et de véhicules mécanisés. Ces réductions ont été directement responsables des lacunes technologiques qui ont marqué la

doctrine de mécanisation de l'Armée britannique<sup>23</sup>. C'est tout de même l'Armée britannique qui s'est le plus distinguée en matière d'élaboration d'une doctrine de mécanisation. Il est prouvé que les offensives de type « blitzkrieg » menées par les Allemands s'inspiraient directement du succès obtenu par la Grande-Bretagne à Cambrai et à Amiens, ainsi que des leçons tirées par les Britanniques à la suite des essais de la force mécanisée expérimentale menées au cours des années 1920 et 1930<sup>24</sup>.

De 1918 à 1928, l'Armée britannique a utilisé et approfondi les leçons qu'elle avait tirées de la Première Guerre mondiale, ce qui lui a permis d'élaborer une doctrine de mécanisation exceptionnelle sur le plan tactique. Elle a constaté très tôt l'importance de la coopération entre les chars et l'infanterie et la nécessité de regrouper les chars avant de mener une offensive. De 1928 à 1934, la supériorité technologique de l'Armée britannique sur les autres pays s'est estompée en raison des réductions touchant le budget de défense, qui

devenaient de plus en plus importantes, ce qui eut une incidence sur l'élaboration de sa doctrine de mécanisation. En effet, dans l'impossibilité de mettre ses théories en pratique au moyen de chars et de véhicules motorisés modernes, la Grande-Bretagne ne pouvait plus réaliser de progrès notables à cet égard. Le volet le plus touché par les réductions a été celui de la conception d'un char moyen efficace qui aurait disposé à la fois d'une protection suffisante contre les armes antichar et d'une grande vitesse. Le char moyen, comme nous le savons maintenant, constitue le pivot de toute armée mécanisée. Ainsi, en abandonnant son projet de fabrication d'un char moyen adapté à ses besoins, la Grande-Bretagne courait droit au désastre. Heureusement pour les Britanniques, leur doctrine a résisté. Même si elle disposait d'effectifs inférieurs à ceux de l'Allemagne, la Grande-Bretagne a été en mesure de tenir le coup pendant les premières années de la guerre, ce qui lui a donné le temps de produire en série et de mettre en service un char moyen efficace. De 1934 à 1939, la doctrine

de la Grande-Bretagne était axée sur la mécanisation adéquate de son armée. D'abord, elle a amélioré sa doctrine en ajoutant des divisions blindées et mécanisées, pour ensuite modifier l'instruction de ses effectifs de façon à ce qu'elle porte sur la collaboration étroite entre l'infanterie, les blindés, l'artillerie et la force aérienne. Puis, elle a pris conscience de l'importance de disposer d'un élément mobile de soutien aux formations blindées et mécanisées. Enfin, elle a procédé à la mécanisation de tous les éléments d'armes de combat de ces formations.

Il ne fait donc aucun doute que, même si l'Armée britannique ne disposait pas des effectifs et de la technologie nécessaires pour s'engager dans la Seconde Guerre mondiale, elle disposait de la doctrine requise.



## L'AUTEUR...

Le major Cliff Jamieson a obtenu récemment un baccalauréat militaire ès arts et ès sciences du Collège militaire royal du Canada. Il a notamment servi au sein des trois bataillons du Princess Patricia's Canadian Light Infantry et ce, au Canada, en Allemagne et à Chypre. En 1992, il est devenu l'un des premiers officiers canadiens affectés en ex-Yougoslavie, où il a exécuté des fonctions d'aide de camp sous les ordres du commandant du Secteur Ouest. De retour au Canada en 1993, il a occupé le poste d'inspecteur en matière de contrôle des armements pendant un an, après quoi il a de nouveau servi dans un régiment. Il a également occupé les fonctions d'observateur militaire dans le désert iraquien dans le cadre de la MONUIK, pour ensuite servir au sein de la Direction de l'Instruction de l'Armée de terre. Le major Jamieson est actuellement officier d'état-major auprès du chef d'état-major, Secteur de l'ouest de la Force terrestre, à Edmonton, en Alberta.

## NOTES

1. John Keegan et Richard Holmes, *Soldiers: A History of Men in Battle* (New York, Viking, 1986), p. 16.
2. J.P. Harris, « British Armour and Rearmament in the 1930s », *The Journal of Strategic Studies*, Vol. 11:2 (1988), p. 220-221. Il est à noter que Harris mentionne que ce retard a duré jusqu'en 1936. Cependant, dans Azat Gat, « Liddell Hart's Theory of Armoured Warfare: Revising the

Revolutionists », *The Journal of Strategic Studies*, Vol. 19:1 (mars 1996), p. 20, il révèle que ce retard a pris fin en 1934 lorsque l'Armée britannique a sérieusement commencé à considérer la mise sur pied de forces mécanisées.

3. Richard Holmes, *The World Atlas of Warfare: Military Innovations that Changed the Course of History* (Markham, Canada, Viking, 1988), p. 162-163.
4. Keegan and Holmes, p. 123-126.
5. Brian Holden Reid, « J.F.C. Fuller and B.H. Liddell Hart: A Comparison », *Military Review*, mai 1990, p. 69.
6. Reid, p. 70.
7. Reid, p. 69-70 et Gat, p. 4.
8. Gat, p. 6-8.
9. John T. Hendrix, « The Inter-war Army and Mechanization: The American Approach », *The Journal of Strategic Studies*, Vol. 16, n° 1 (mars 1993), p. 76-78.
10. Holmes, p. 166 et 168.
11. Harris 1988, p. 221.
12. Harris 1988, p. 221-222.
13. Harris 1988, p. 226.
14. Harris 1988, p. 222.
15. Gat, p. 6-8.
16. Richard Simpkin, *Tank Warfare* (London, Brassey, 1979), p. 33-34.
17. Simpkin, p. 29 et 34 et Harris, p. 227-228.
18. Hendrix, p. 79-80.
19. Harris 1988, p. 222, 224-225.
20. Harris 1988, p. 230-232.
21. Hendrix, p. 75 et 85-86.
22. Harris 1988, p. 230-231 et 236-237.
23. Harris 1988, p. 239.
24. J.P. Harris, « Debate: The Myth of Blitzkrieg », *War in History* (1995), Vol. 2:3, p. 339 et 341.

# L'état de préparation opérationnelle

par le major M.R. Voith

## INTRODUCTION

L'état de préparation opérationnelle est un concept souvent employé par les officiers, planificateurs, bureaucrates et politiciens. Malheureusement, ce concept est probablement l'un des moins bien compris et l'un des moins étudié. Il n'en existe pas de définition commune ou généralement acceptée, de sorte qu'au sein des cercles militaires il n'y a pas de consensus sur ce qu'est l'état de préparation opérationnelle ni sur la façon de le mesurer. Cette méconnaissance fondamentale de ce concept au sein de l'armée canadienne a été mise en lumière dans le *Rapport de la commission d'enquête sur la Somalie* selon lequel :

Les officiers ne s'étaient pas entendus sur le sens à donner à l'expression « état de préparation opérationnelle ». L'expression n'étant pas définie de façon précise dans la politique ou la doctrine, elle avait la signification que voulaient bien lui donner les officiers et commandants. Autrement dit, n'importe quel officier pouvait déclarer une unité opérationnelle sans crainte de contradiction puisqu'il n'existait aucune norme de référence<sup>1</sup>.

L'absence de normes objectives mise en lumière par la commission d'enquête n'a servi qu'à exacerber l'ensemble du débat sur l'état de préparation opérationnelle. En 1994, le Bureau du Vérificateur général du Canada rapportait que :

jusqu'en 1994, le Commandement de la Force terrestre ne disposait pas de normes d'évaluation des unités. L'instruction collective fournit certains renseignements sur l'état de préparation, mais l'état-major du commandement de la Force terrestre ne considère pas les exercices en campagne existants comme de bonnes évaluations.

Contrairement à l'armée américaine, les Forces canadiennes ne valident pas les exercices en campagne et, par conséquent, ne peuvent savoir si ces exercices satisfont aux exigences opérationnelles<sup>2</sup>.

Cet essai a pour but d'analyser le concept d'état de préparation opérationnelle et de corriger certaines conceptions erronées. Il débute avec une vue d'ensemble du concept de préparation opérationnelle, où sont précisées les questions fondamentales propres à la menace, la capacité militaire connexe requise pour contrer cette menace et le facteur temps relatif à la menace. Tous ces concepts s'unissent pour former le cadre ou la taxonomie de l'état de préparation opérationnelle. L'idée de rendre compte de l'état de préparation opérationnelle et le rapport qui existe entre les budgets et l'état de préparation opérationnelle font également l'objet de discussions.

## QU'EST-CE QUE L'ÉTAT DE PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE?

L'expression « état de préparation opérationnelle » prend un sens différent selon la personne à qui l'on s'adresse. Nombre de ces définitions sont inappropriées ou incomplètes parce qu'elles sont soit trop larges (stratégiques), soit trop étroites (tactiques). La plupart des définitions n'intègrent pas le spectre complet du concept de préparation opérationnelle. En fait, l'état de préparation opérationnelle de la force militaire d'un pays dépend de nombreux facteurs comme la taille de ses effectifs, son équipement, son personnel, son instruction de même que de la capacité économique à accroître et à soutenir cette force pendant la guerre. « Chaque pays connaît des différences quant à l'importance et à la composition des ressources susceptibles d'être converties en capacités militaires supplémentaires, à la vitesse et à la polyvalence avec lesquelles la conver-

sion peut se faire et quant à la mesure dans laquelle les gouvernements peuvent engager des ressources à cette fin<sup>3</sup>. » Le potentiel économique d'un pays joue un rôle vital dans la création d'une capacité militaire supplémentaire. Ces ressources englobent « les ressources humaines et naturelles, l'argent, les progrès technologiques, la base industrielle, la structure gouvernementale, les caractéristiques sociologiques, le capital politique, les qualités intellectuelles des chefs militaires et le moral<sup>4</sup>. »

Il est important de définir de façon claire le concept de préparation opérationnelle étant donné que celui-ci détermine la capacité et la dimension temporelle qu'une force doit posséder pour contrer la menace perçue. De plus, au sein du monde diplomatique, l'état de préparation opérationnelle et la capacité opérationnelle « jouent un rôle important dans les rapports que les États entretiennent entre eux étant donné que les activités liées à l'état de préparation opérationnelle sont moins sporadiques et plus permanentes qu'une guerre réelle ou l'emploi de menaces militaires précises. En formulant ses politiques à l'égard d'un État considéré non seulement comme étant supérieur sur le plan militaire mais également apte à utiliser sa force militaire, tout gouvernement prendra tacitement ces conditions en considération même si aucune menace militaire précise n'a été proférée<sup>5</sup>. »

Les exemples ci-dessous des diverses définitions données à l'expression « état de préparation opérationnelle » illustrent bien les écarts qui existent entre elles :

- « La capacité opérationnelle est l'état de préparation qu'une unité atteint pour effectuer les missions pour lesquelles elle est organisée ou conçue. C'est une notion associée à celle d'efficacité opérationnelle, qui, elle, est la mesure dans laquelle les forces sont capables de remplir les missions qu'elles ont reçues, compte tenu des

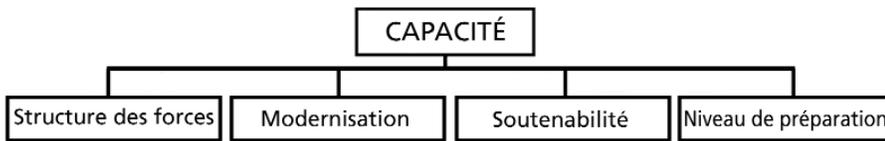


Figure 1 : Quatre piliers de la capacité militaire.

capacités connues de l'ennemi ou des exigences particulières de ces missions<sup>6</sup>.

- « L'état de préparation requis pour qu'une unité soit en mesure d'accomplir les missions pour lesquelles elle est organisée ou conçue<sup>7</sup>. »
- « La capacité des forces à se déployer rapidement et à fonctionner initialement en temps de guerre, ce pour quoi elles ont été conçues<sup>8</sup>. »
- « La capacité des forces à s'être engagées au combat à très court terme<sup>9</sup>. »
- « Une fonction de structure des forces, de matériel, de doctrine, de dotation et d'instruction<sup>10</sup>. »

L'une des façons traditionnelles de définir l'état de préparation opérationnelle consistait à expliquer la capacité militaire à l'intérieur d'une structure à quatre piliers. Ce modèle ne fait cependant pas de distinction entre préparation et capacité. Les quatre piliers de ce modèle sont décrits ci-dessous (voir la figure 1) :

1. Structure des forces : Nombre et type d'unités majeures que possède une force armée.
2. Modernisation : Rythme auquel un pays remplace ou augmente ses principaux équipements.
3. Soutenabilité : Aptitude de la structure des forces à mener des opérations militaires suffisamment longtemps et avec suffisamment d'intensité pour atteindre ses objectifs. La soutenabilité met l'accent sur des aspects comme la quantité de munitions et de pièces de rechange que possèdent de façon courante

les forces armées, la capacité du pays à approvisionner adéquatement ses forces déployées et la base de mobilisation d'un pays.

4. Niveau de préparation : Capacité de la structure des forces, telle qu'elle est configurée, à assumer rapidement les missions qui lui sont confiées. Le niveau de préparation a trait à des questions comme la capacité d'un escadron aérien tactique à larguer des bombes sur un objectif ou à participer à une guerre antiaérienne ou encore, la capacité d'un destroyer à mener une guerre anti-sous-marine<sup>11</sup>.

Pour déterminer la capacité requise au moyen de ce modèle, il est absolument essentiel de bien comprendre « la mission des forces en cause et la menace à laquelle celles-ci sont susceptibles de faire face dans la réalisation de leurs objectifs<sup>12</sup>. » Une fois la mission et la menace déterminées, il est alors possible de créer une structure des forces ayant la capacité requise. Cette structure doit se composer d'un nombre adéquat de forces terrestres, navales et aériennes et doit également posséder suffisamment de ressources de mouvement stratégique pour pouvoir amener la force là où elle est requise. La modernisation de la force est également essentielle si la structure des forces doit

demeurer pertinente. La modernisation, c'est le remplacement de l'équipement désuet par des systèmes plus modernes. Sans modernisation, la force « rouille » et devient inefficace. En contrepartie, des forces adéquates dotées de l'équipement le plus moderne qui soit ne servent absolument à rien si elles ne peuvent être soutenues. Ainsi, la complexité de plus en plus grande des systèmes d'armes peut être la source de retards dans l'acquisition des pièces de rechange, lesquels s'expliquent par diverses raisons comme « des pénuries de matières premières, d'outillage et de fabrication ou encore des lacunes au niveau de la formation du personnel sur une chaîne de production donnée<sup>13</sup>. » En temps de paix, ce problème est aggravé par les commandes civiles qui entrent en concurrence avec celles du gouvernement puisque ce dernier n'est qu'un consommateur comme les autres. Pour surmonter ce problème, seules deux solutions s'offrent aux forces armées : attendre patiemment les pièces ou augmenter les montants payés en échange d'une livraison rapide, ce qui a pour effet d'accroître le coût unitaire. Le dernier pilier du modèle est le niveau de préparation qui signifie « posséder la combinaison appropriée de personnes et d'équipement pour donner un rendement efficace dès le déclenchement des hostilités<sup>14</sup>. »

Pour la Force de défense australienne, la capacité militaire se définit à l'intérieur de deux composantes que sont la structure des forces et l'état de préparation. « La structure des forces se compose de l'ensemble des ressources en personnel et en équipement associées à une capacité. Le niveau de préparation constitue la somme de la capacité opérationnelle et de la soutenabilité et représente les ressources requises pour maintenir cette même capacité<sup>15</sup>. » Le

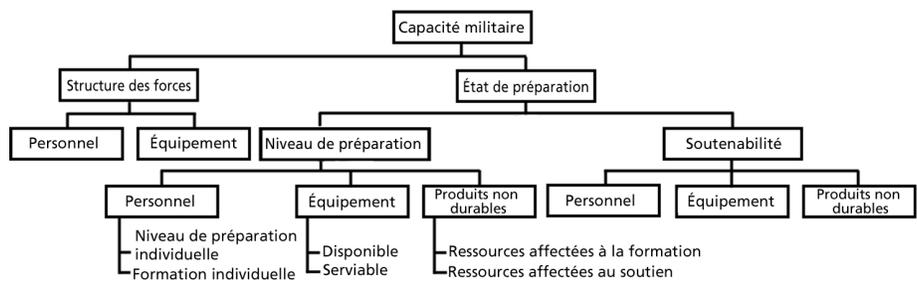


Figure 2 : Modèle australien de capacité militaire.

niveau de préparation opérationnelle et la soutenabilité se subdivisent en personnel, équipement et produits non durables. La figure 2 donne un aperçu du concept.

Le niveau de préparation du personnel « englobe les compétences professionnelles et techniques militaires que possèdent les soldats, leur état de santé physique et dentaire ainsi que leurs engagements juridiques et familiaux. »<sup>16</sup> L'Armée australienne cherche ainsi à définir clairement les niveaux de préparation individuelle de façon à pouvoir les mesurer et les contrôler. Quant à la soutenabilité, l'Armée australienne croit que ce qui est le plus important, c'est le calcul du matériel en stock. Le but recherché est de calculer les ressources requises par les forces déployées dans le cadre d'opérations imposées par des conflits déclenchés à peu d'avis. Ces données sont ensuite utilisées pour déterminer les taux d'utilisation du matériel de guerre.

Dans leur livre intitulé *Military Effectiveness, Volume 1, The First World War*, Allan Millett et Williamson Murray définissent l'état de préparation opérationnelle à l'intérieur d'une structure composée de quatre niveaux d'efficacité : politique, stratégique, opérationnelle et tactique (voir la figure 3). Millett et Murray proposent de faire chevaucher ces niveaux et de faire une évaluation à chaque niveau afin de déterminer l'efficacité réelle d'une force.

Voici une brève description de ces divers niveaux d'efficacité :

**Efficacité politique.** Pour réussir dans leurs missions, les militaires doivent avoir l'entière collaboration des politiciens. Les militaires doivent absolument s'assurer d'obtenir toutes les ressources nécessaires au maintien, à l'augmentation et au soutien des troupes afin que ces dernières puissent être efficaces dans tout le spectre de leurs activités. « Les ressources comprennent un accès fiable à un appui

financier, une base industrielle-militaire suffisante, une main-d'œuvre en quantité et qualité suffisantes et le contrôle de la conversion de ces ressources en capacités militaires<sup>17</sup>. »

**Efficacité stratégique.** « Signifie l'emploi des forces armées nationales afin d'atteindre, par la force, les objectifs nationaux définis par les dirigeants politiques. L'activité stratégique se compose de plans précisant le moment, l'endroit, les missions et les objectifs ainsi que la mise en application de ces plans<sup>18</sup>. » Les chefs militaires doivent participer à l'établissement des objectifs nationaux afin que la structure des forces s'harmonise avec les objectifs de chacun.

**Efficacité opérationnelle.** « Efficacité opérationnelle comprend l'analyse, le choix et l'élaboration de concepts ou de doctrines institutionnelles à l'égard de l'emploi de forces importantes pour atteindre les objectifs stratégiques sur un théâtre de guerre<sup>19</sup>. » L'utilisation des nouvelles technologies et systèmes d'armes doit être intégrée aux concepts et doctrines institutionnelles. Toute omission à cet égard ne peut qu'entraîner une inefficacité opérationnelle.

**Efficacité tactique.** « L'efficacité tactique, comprend les techniques précises utilisées par les unités de combat pour mener à bien les engagements nécessaires à la réalisation des objectifs opérationnels. L'activité tactique englobe la marche à l'ennemi sur le champ de bataille, l'attaque des forces ou objectifs ennemis par un tir destructeur et l'organisation du soutien logistique qui s'applique directement aux engagements<sup>20</sup>. »

Tous les modèles présentés touchent à de nombreux aspects de l'état de préparation opérationnelle, mais aucun d'entre eux ne tient compte de façon adéquate du facteur temps ou de la menace. Lors des études de l'état de préparation opérationnelle, il est important d'analyser en détail les réponses

données à deux questions cruciales. Prêt pour quoi? Et à quel moment? Sans une analyse attentive de la menace, il est impossible de déterminer la structure des forces requise, les systèmes d'armes, les besoins en matière d'instruction individuelle et collective et tous les autres éléments qui contribuent à la capacité. Il est également très important de déterminer le moment où les forces doivent être prêtes. Pendant la guerre froide, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) devait être prête à intervenir à tout moment, d'où la nécessité d'un déploiement avancé. Par contre, lorsqu'aucune menace n'est susceptible de se manifester avant dix ans, il est alors possible d'abaisser le niveau de préparation d'une force et de l'augmenter progressivement au fur et à mesure qu'approche le moment où les forces doivent être prêtes.

En matière d'analyse du concept d'état de préparation opérationnelle, Richard K. Betts est sûrement le plus contemporain des penseurs à s'être penché sur cette question. Betts divise l'état de préparation opérationnelle en trois capacités : capacité opérationnelle, capacité structurelle et capacité de mobilisation (voir la figure 4) et inclut un élément de capacité par rapport au temps. Selon Betts, l'état de préparation opérationnelle « dépend des répercussions du facteur temps sur la relation qui existe entre le fait de fournir la puissance de combat et la demande qui en est faite, sur le lien qui existe entre la capacité réelle et la capacité potentielle<sup>21</sup>. » En s'appuyant sur l'élément capacité par rapport au facteur temps, Betts a établi les axiomes suivants :

- L'état de préparation opérationnelle relève de la relation qui existe entre le temps dont on dispose et la capacité requise.

- Un pays est prêt sur le plan militaire tant que le temps nécessaire à la conversion de la capacité potentielle en capacité réelle ne dépasse pas le temps qui s'écoulera entre le moment où la décision de faire la conversion est prise et le déclenchement des hostilités.

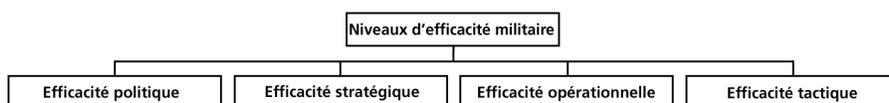
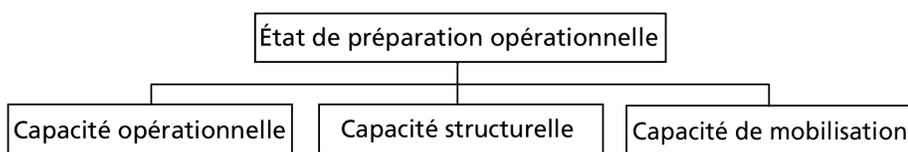


Figure 3 : Modèle d'efficacité militaire.



**Figure 4 : État de préparation opérationnelle.**

- Un pays prouve qu'il n'est pas prêt lorsqu'un écart entre sa capacité actuelle et sa capacité potentielle provoque un écart entre sa capacité à fournir les forces requises et la demande qui en est faite<sup>22</sup>.

L'état de préparation opérationnelle concerne d'abord et avant tout la capacité des unités existantes à s'engager dans un combat immédiat. Elle englobe des facteurs comme le leadership de l'unité, les approvisionnements initiaux en stocks qui seront utilisés au combat, l'état de l'équipement, l'instruction individuelle des soldats ainsi que l'entraînement de l'unité à titre d'équipe interarmes.

L'état de préparation opérationnelle a trait à l'efficacité et se mesure par la rapidité avec laquelle une unité existante peut atteindre sa pleine capacité de combat. L'évaluation de l'état de préparation opérationnelle se fait en fonction de normes introspectives, soit le potentiel absolu inhérent de l'unité et la différence entre sa capacité actuelle et sa capacité potentielle. Cette norme n'a rien à voir avec combien d'unités ayant atteint ce niveau d'efficacité seraient requises pour vaincre la menace, ni avec combien d'unités de plus d'un niveau d'efficacité moindre, pourraient quand même combattre efficacement. Cette norme indique l'efficacité avec laquelle une unité peut combattre et non si elle va gagner<sup>23</sup>.

La capacité structurelle a trait à la capacité potentielle des unités existantes et à la rapidité avec laquelle celles-ci peuvent se déployer au combat.

La capacité structurelle concerne le nombre de personnes qui se trouvent sous les armes et qui possèdent au moins l'instruction de base, le nombre de formations au sein desquelles ces personnes sont organisées, la quantité et la

qualité de leurs armes et la répartition des ressources de combat entre les forces terrestre, navale et aérienne<sup>24</sup>.

À elle seule, la capacité structurelle ne peut garantir le succès étant donné qu'il est possible que la capacité opérationnelle ne satisfasse pas à la norme établie.

La capacité opérationnelle repose sur la capacité à amener une unité existante à son plein potentiel en rendant les effectifs disponibles aussi efficaces que possible – c'est-à-dire en s'assurant que l'unité possède tout le personnel et l'équipement désignés, que les membres du personnel reçoivent toute l'instruction requise dans leurs spécialités et que l'équipement est en bon état. La capacité structurelle dépend de la capacité à créer le

nombre et le type requis d'unités, à convertir en une masse réelle le potentiel militaire qui se trouve dans l'économie, c'est-à-dire en recrutant du personnel, en produisant de l'équipement et en affectant ces ressources à des organisations de combat cohérentes en temps de paix, avant qu'une crise n'oblige à faire appel à la force<sup>25</sup>.

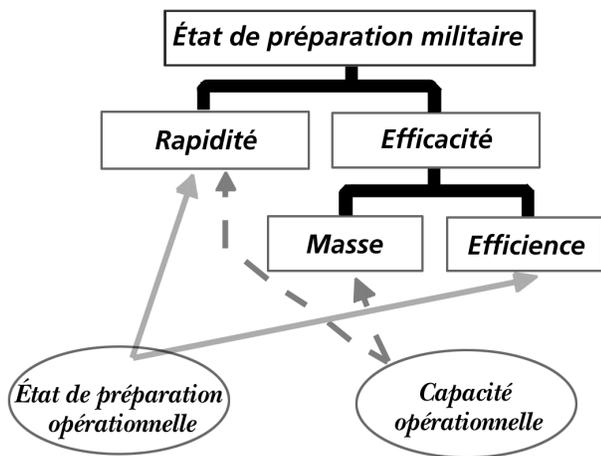
En règle générale, il faut beaucoup plus de temps pour atteindre la capacité structurelle que la capacité opérationnelle. Ainsi, une unité de l'armée de terre déployée dans le cadre d'opérations pourrait devoir suivre un entraînement d'une durée de 90 jours pour atteindre les normes d'une capacité opérationnelle précisée. Il faut beaucoup plus de temps pour accroître la taille de l'armée ou la doter en nouvel équipement.

La capacité de mobilisation « a trait à la préparation, en temps de paix, de petits noyaux de forces militaires en vue de leur expansion future et de la préparation de l'appareil administratif gouvernemental nécessaire à la coordination du passage de l'économie civile à la production de guerre<sup>26</sup>. »

Terme et expression	Définition
État de préparation opérationnelle	Rapidité multipliée par efficacité
Rapidité	La rapidité avec laquelle une unité est déployée au combat
Efficacité	Masse multipliée par efficacité au combat
Masse	Les principales ressources fondamentales organisées, humaines et techniques, d'une force militaire. La masse se mesure par le nombre d'unités. Elle fixe les limites du potentiel de combat des forces existantes.
Efficience	Mesure à laquelle les unités peuvent donner le maximum de leur rendement potentiel. L'efficience est fonction du niveau de dotation, d'équipement, d'entraînement et de maintenance des unités.
Capacité opérationnelle	Rapidité multipliée par efficience. La capacité opérationnelle a trait à l'efficacité et se mesure en fonction de la rapidité à laquelle les unités existantes peuvent atteindre leur capacité de combat maximale.
Capacité structurelle	Vitesse multipliée par masse. La capacité structurelle a trait au temps nécessaire pour lever une force de la taille requise pour faire face à l'ennemi.
Capacité de mobilisation	Bases économiques et démographiques civiles multipliées par la base organisationnelle militaire multipliée par les plans de conversion

Source : Richard K. Betts, *Military Readiness, Concepts, Choices, Consequences*, p. 39, 40 et 41.

**Tableau 1 : Résumé des définitions relatives à l'état de préparation opérationnelle.**



**Figure 5 : Liens unissant les facteurs de rapidité, de masse et d'efficacité.**

Betts définit les trois types de capacité en termes de rapidité, masse et efficacité. Le tableau 1 donne un résumé de ces définitions.

Les liens qui unissent les trois facteurs, soit rapidité, masse et efficacité, sont indiqués à la figure 5.

L'état de préparation opérationnelle est le produit de la capacité opérationnelle et de la capacité structurelle. Pour atteindre l'état de préparation opérationnelle, il faut faire un compromis entre la capacité opérationnelle et la capacité structurelle. Pour établir les bons paramètres, il est nécessaire de déterminer la raison d'être de l'état de préparation opérationnelle et le moment où cet état de préparation est requis. La force existante doit-elle être prête à intervenir en deux jours ou peut-elle prendre plus de temps pour atteindre son efficacité maximale? Cependant, les gouvernements allouent souvent des ressources aux capacités existantes aux dépens d'une plus grande capacité qui pourrait être mobilisée sur une plus longue période.

### MESURE DE L'ÉTAT DE PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE

L'idée de mesurer l'état de préparation opérationnelle soulève autant de controverses que la définition elle-même.

L'état de préparation opérationnelle est difficile à mesurer. En raison de sa nature même, l'état de préparation opérationnelle n'est vraiment connu que lorsque la vraie bataille commence.

Tous les systèmes utilisés en temps de paix pour mesurer l'état de préparation opérationnelle ne peuvent mesurer que par l'intermédiaire de substituts ou de remplacements<sup>27</sup>.

Quoiqu'il en soit, il est important de savoir qu'il s'agit de déterminer le niveau de préparation d'une force. En supposant qu'une estimation stratégique ait été effectuée

et que la menace ainsi que le moment où celle-ci se manifestera aient été quantifiés, il est alors possible d'établir le niveau requis de préparation opérationnelle. Pour déterminer si la force se trouve au niveau autorisé, il faut pouvoir mesurer ce niveau. Ce système de mesure fournit également de l'information importante pour justifier les niveaux de main-d'œuvre et d'entraînement de même que l'achat de nouveaux systèmes d'armes ou autre matériel militaire. Cependant, pour mesurer l'état de préparation opérationnelle, il faut comprendre clairement ce qu'est l'état de préparation opérationnelle et être capable d'établir les niveaux de préparation, de déterminer les facteurs à mesurer ainsi que les normes relatives aux aspects à mesurer.

La mesure de l'état de préparation opérationnelle n'est pas une tâche facile. Quatre problèmes fondamentaux se présentent :

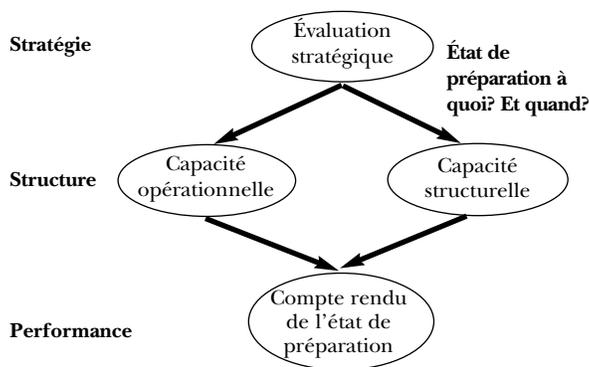
- Il existe peu de modèles exhaustifs pour mesurer l'état de préparation opérationnelle.
- Il est difficile d'élaborer de bons modèles d'état de préparation opérationnelle en raison de l'interdépendance de nombreux facteurs différents. « Il est donc difficile de déterminer les liens qui existent entre les intrants (les ressources allouées au niveau de préparation) et les extrants (le rendement au combat)<sup>28</sup>.
- Les comptes rendus de l'état de

préparation opérationnelle ne sont pas impartiaux étant donné que, règle générale, ces comptes rendus suivent la chaîne de commandement. Souvent, pour ne pas nuire à leur carrière, les commandants manquent d'objectivité face à l'état de préparation de leur unité et ont tendance à grossir ou à déformer les données.

- Les modèles de l'état de préparation opérationnelle portent majoritairement sur la capacité opérationnelle et ne tiennent pas compte de la capacité structurelle. Pour avoir une image claire de l'état de préparation opérationnelle, il faut établir un système de mesure qui quantifiera la capacité potentielle de la force existante.

En règle générale, trois niveaux fondamentaux doivent être pris en considération lorsqu'un système est établi pour mesurer l'état de préparation opérationnelle. Le premier niveau, et le plus simple, est le niveau de préparation individuelle. À cet égard, les normes sont généralement faciles à établir et à mesurer. Ainsi, est-ce que le soldat a suivi les cours de maniement des armes, de premiers soins et de défense nucléaire, biologique et chimique? Est-il en bonne condition physique et a-t-il préparé sa famille à son éventuelle absence? Dans la plupart des armées, des normes individuelles d'aptitude au combat servent à mesurer ce niveau de préparation.

Le deuxième niveau de préparation est le niveau tactique/opérationnel. C'est là où les compétences des soldats se combinent à l'équipement et à la doctrine en vue du combat. Le niveau de préparation d'une unité est plus difficile à quantifier que celui d'un soldat en raison des divers facteurs qui influent les uns sur les autres. Les groupements tactiques et les équipes de combat doivent apprendre à œuvrer de façon efficace et le niveau de préparation de ces organisations doit se combiner à celui des plus grandes formations comme les brigades, les divisions ou les corps d'armée. Le niveau de préparation de la formation ne se limite pas à la somme des niveaux de préparation des unités. Le leadership, la formation de



**Figure 6 : État de préparation opérationnelle et paramètres de stratégie, de structure et de rendement.**

l'état-major, le commandement et le contrôle, ainsi que la doctrine, voilà autant de facteurs qui permettent aux unités de combattre en tant qu'équipe.

La préparation stratégique constitue le troisième niveau. Le niveau de préparation stratégique se compose d'éléments tels la capacité à soutenir et à déplacer la force, et la capacité à fournir du renseignement précis.

Pour pouvoir mesurer l'état de préparation opérationnelle d'une force, il est essentiel au préalable de déterminer les liens qui existent entre la stratégie, la structure et le rendement (voir la figure 6). Au niveau stratégique, il faut établir la *raison d'être* de l'état de préparation et *le moment où cet état de préparation est requis*. Ce n'est que lorsque la menace est clairement définie et que le moment où se matérialisera cette menace est établi qu'il est alors possible de définir la structure dans ce contexte de paramètres de capacité opérationnelle et de capacité structurelle. Pour fournir une capacité militaire contre une menace donnée à un moment donné, il faut faire des compromis entre la capacité opérationnelle et la capacité structurelle. Ce n'est que lorsque les exigences de la capacité opérationnelle et de la capacité structurelle sont établies qu'il est possible de mesurer l'état de préparation opérationnelle. Sans critères ou sans structure, la mesure de l'état de préparation opérationnelle ne se fonde sur aucun fait et ne constitue qu'une exigence bureaucratique inutile.

Un bon système de compte rendu doit mesurer les trois principes fondamentaux de l'état de préparation opérationnelle, soit rapidité, masse et efficacité.

### ÉTAT DE PRÉPARATION ET BUDGET

Combien faut-il dépenser pour la défense? Voilà une question à laquelle les

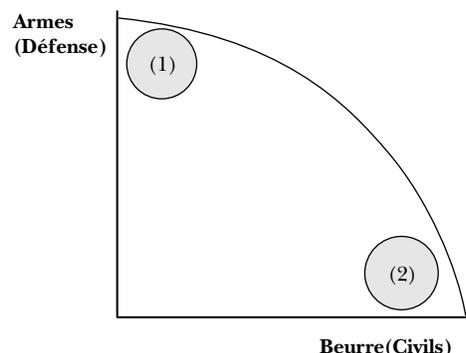
politiciens doivent répondre et qui est limitée par les facteurs de production – notamment la main-d'œuvre, la technologie, les biens immobiliers et le capital ou la capacité économique d'un pays. Ce concept peut être illustré de façon graphique au moyen d'une courbe de possibilité de production (voir la figure 7), laquelle indique les compromis faits entre les biens militaires et civils.

La solution au problème de préparation opérationnelle repose sur la rapidité à laquelle il est possible d'amener les unités existantes au combat et la rapidité à laquelle il est possible d'amener les unités potentielles au combat. En définissant la raison d'être de l'état de préparation (la menace) et le moment où cet état de préparation est requis, on obtient la combinaison parfaite. Dans certains pays, il existe un écart entre la force qui est requise, et la capacité réelle et potentielle qui peut être réunie. Cette situation est due au fait que l'économie du pays ne permet pas la mobilisation d'un nombre suffisant de ressources pour faire face à la menace. Pour surmonter ce problème, ces pays peuvent conclure des alliances. Pour d'autres pays, le niveau optimal de préparation que l'économie peut soutenir sans sacrifier au standard de vie est atteint au détriment de la population. Cette position est représentée par la zone générale (1) de la figure 7 où une proportion élevée du produit intérieur brut est consacrée à la défense. Les biens qui seraient normalement

consommés par les civils sont utilisés pour atteindre l'état de préparation. Ici, le choix se fait entre la sécurité des citoyens et leur confort ou entre les « canons » et le « beurre ». Parmi les économies qui consacrent une portion imposante du produit national brut aux activités militaires, mentionnons l'ancienne Union soviétique.

La défense soviétique impose un lourd fardeau à l'économie et représente une longue liste répétitive d'occasions importantes à jamais disparues. Le secteur de la défense prive l'économie civile de ressources substantielles de recherche et de développement pendant que l'industrie sans cesse croissante de l'armement absorbe une grande partie des investissements qui devraient être appliqués à d'autres secteurs de l'industrie<sup>29</sup>.

Il y a un prix à payer lorsqu'il s'agit de dépasser le niveau optimal des dépenses consacrées à la défense pour atteindre un niveau de préparation précis. En demeurant à un niveau élevé de préparation, l'argent utilisé pour payer la capacité militaire devra être obtenu de l'industrie civile et finira par éroder la capacité économique du pays. Cette érosion de l'économie a des répercussions sur l'état de préparation opérationnelle. L'argent n'est pas disponible ou se fera plus rare pour l'achat de nouvel équipement. Par conséquent, l'argent disponible est consacré à la capacité opérationnelle au détriment de la capacité structurelle. Même si cela n'est pas immédiatement apparent, le fait de dépasser la capacité



**Figure 7 : Compromis entre les biens militaires et civils.**

	État A (État militaire)	État B (État civil)
PNB de départ	1 billion \$	1 billion \$
Contribution de chaque État pendant les 40 premières années	200 milliards \$ (20% du PNB)	50 milliards \$ (5% du PNB)
Contribution de chaque État pendant les 10 dernières années	200 milliards \$ (20% du PNB)	200 milliards \$ (20% du PNB)
Dépenses totales de la défense	10 billions \$	4 billions \$
Argent supplémentaire investi dans l'économie	Aucun	6 billions \$

Source : Richard K. Betts, *Military Readiness, Concepts, Choices and Consequences*, p. 51. Modifié par l'auteur.

**Tableau 2 : Budget de la défense et état de préparation opérationnelle.**

qu'une économie peut confortablement supporter même finalement à une situation où l'état de préparation d'aujourd'hui est troqué contre l'état de préparation de demain.

À l'autre extrémité du spectre, se trouve la position relative (2), où très peu d'argent est consacré à la capacité opérationnelle et à l'état de préparation. Dans ce cas, l'argent est investi dans l'économie plutôt que dans les activités militaires. L'économie tire tous les avantages en augmentant sa capacité pendant que les militaires ont peu de moyens et ne sont pas prêts. Ce pays possède néanmoins un potentiel de guerre plus élevé que s'il avait investi dans la défense. « En ce qui concerne l'ensemble du budget de la défense, des décennies de non-préparation pourraient apporter des billions de dollars à l'économie civile et former ainsi la base d'activités militaires beaucoup plus importantes à une date ultérieure<sup>30</sup>. » Dans ce cas-ci, le potentiel économique du pays est plus grand et, par conséquent, son potentiel militaire est plus grand. Cependant, en dépensant peu, la masse et l'efficacité seront alors à leur plus bas et il en sera de même pour les capacités opérationnelle et structurelle. Au fur et à mesure que les dépenses du gouvernement augmentent, les investissements et la consommation personnelle doivent diminuer. Ou, au fur et à mesure que les dépenses du gouvernement diminuent, la consommation personnelle et les investissements doivent s'accroître, augmentant ainsi la capacité économique du pays.

L'exemple suivant illustre bien les deux types de dépenses consacrées à la défense. Prenons deux États, soit A et B. Les deux investissent dans la défense; l'État A investit à un niveau élevé depuis 50 ans tandis que l'État B investit des sommes modestes depuis 40 ans et investit les mêmes sommes que A depuis 10 ans. Le tableau 2 donne un aperçu des résultats obtenus.

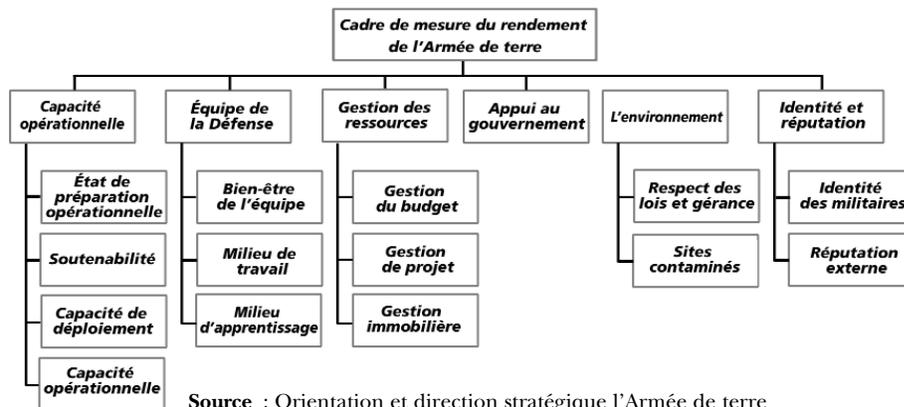
Dans cet exemple, l'État B estimait que la menace ne se manifesterait pas pendant au moins les 40 premières années et n'a donc investi que de façon modeste dans les activités militaires. Cette décision lui a permis d'investir 6 billions \$ dans son économie, donnant ainsi un essor accru à sa capacité économique et, par le fait même, à son potentiel de guerre. L'État B aurait pu accroître sa capacité économique étant donné que 6 billions \$ auraient été utilisés pour les investissements et la consommation personnelle. Cet argent aurait contribué à la formation de la main-d'œuvre, à la technologie, aux biens immobiliers et au capital. Cependant, si la menace de guerre s'était matérialisée plus tôt que prévu, l'État B aurait eu à payer pour sa non-préparation. Par contre, si le conflit ne s'était déclenché que la cinquantième année, l'État B aurait été en meilleure position. L'État B aurait disposé de dix années pour ériger des capacités opérationnelle et structurelle appropriées et aurait enrichi son économie de 6 billions \$.

Comme les budgets sont généralement limités, les capacités opérationnelle et structurelle font l'objet de compromis de sorte que l'état de préparation d'aujourd'hui prend le pas sur l'état de préparation de demain. Si l'argent n'est pas dépensé pour maintenir des unités prêtes à s'engager rapidement, il peut être dépensé pour former plus d'unités. L'état de préparation s'apparente à un objet de consommation quotidien alors que les acquisitions constituent un investissement cumulatif.

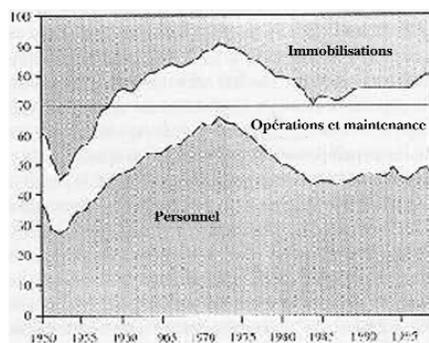
Pour illustrer cette situation, disons que les coûts de production d'un avion hypothétique s'élèvent à 10 millions \$; il peut être doté et maintenu à un niveau de préparation très bas pour 1 million \$ ou à un niveau de préparation très élevé pour 2 millions \$ par année et son cycle de vie est de dix ans. Si l'ensemble des fonds alloués au programme sont de 10 milliards \$, il faut faire un choix entre 500 avions maintenus à un bas niveau de préparation et une force de 333 avions maintenus à un niveau de préparation élevé<sup>31</sup>.

Dans ce cas-ci, optons pour une plus grande force moins bien préparée. Cependant, pour faire ce choix, il faut être sûr que la crise fera l'objet d'un avertissement et il faut être conscient qu'il faudra plus de temps pour préparer la force.

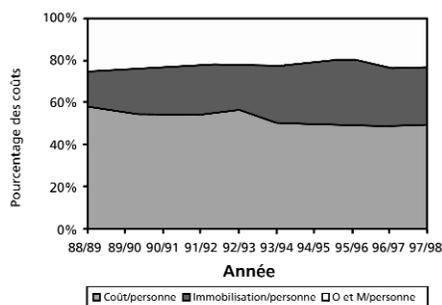
Deux raisons peuvent expliquer le dilemme qui oppose la capacité opérationnelle à la capacité structurelle. Premièrement, les commandants militaires ont horreur du risque et, par conséquent, veulent que les effectifs requis



**Figure 8 : Mesure de l'état de préparation opérationnelle.**



**Figure 9 : Répartition du budget de la défense du Canada.**



**Figure 10 : Dépenses de l'Armée de terre dans les années 1990.**

soient toujours en état de préparation maximale. Deuxièmement, un pays sait rarement à quel moment une crise risque d'éclater et combien de temps il a pour passer à l'économie de guerre.

## L'ARMÉE CANADIENNE ET L'ÉTAT DE PRÉPARATION

Comme l'ont indiqué plusieurs rapports du Vérificateur général, les efforts consignés de l'Armée de terre canadienne pour mesurer l'état de préparation opérationnelle n'ont guère été fructueux. Depuis quelques années, l'armée a davantage favorisé une culture visant à éviter les évaluations et les tests de mesure de l'état de préparation des unités. De plus, la Force terrestre n'a pas poursuivi de façon aussi assidue son travail de développement des techniques de simulation servant à améliorer l'entraînement en campagne. Les exercices manquent donc de réalisme et il est très difficile de mesurer l'état de préparation de façon précise.

Au cours des dernières années, l'état-major de la Force terrestre a déployé des efforts considérables pour mettre au point un système visant à mesurer l'état de préparation. D'ailleurs, l'élaboration d'un

cadre de mesure de rendement se fait actuellement ayant pour but « de fournir aux commandements et aux décideurs de tous les niveaux une méthode équilibrée, axée sur les résultats et les utilisateurs pour surveiller le rendement<sup>32</sup>. » Le cadre de mesure du rendement (voir la figure 8) analyse six groupes de mesures clés. Même si le modèle est très complet, il n'explique aucun des contextes théoriques et n'applique aucun des concepts de capacité structurelle et opérationnelle présentés plus haut. En termes généraux, le cadre de mesure de rendement de l'Armée de terre est essentiellement un outil d'état de préparation opérationnelle étant donné qu'il analyse les forces en devenir et essaie d'en faire une évaluation. Dans ce modèle, il n'y a aucune tentative consciente d'examiner la capacité structurelle.

L'analyse des tendances en matière de dépenses permet de faire ressortir les préoccupations de l'Armée de terre quant à l'état de préparation opérationnelle. La figure 9<sup>33</sup> illustre la répartition du budget de la défense au Canada ainsi que les pourcentages consacrés au personnel, immobilisations, et aux opérations et maintenance. Même si cette analyse porte sur l'ensemble des Forces canadiennes, elle est représentative des tendances au sein de l'Armée de terre. La figure 10<sup>34</sup> est une analyse de la période de 1989 à 1999 et est propre à l'Armée de terre.

Les deux analyses illustrent les coûts croissants des opérations, de la maintenance et du personnel aux dépens des immobilisations. Cela équivaut directement à investir dans la capacité d'aujourd'hui au détriment de la capacité de demain.

## CONCLUSION

L'état de préparation opérationnelle est un sujet complexe que les études militaires ont peu abordé. L'état de préparation opérationnelle prend différentes significations selon la personne à qui l'on s'adresse, d'où

l'importance d'avoir une bonne compréhension du concept étant donné qu'une définition et une compréhension claires donneront naissance à une force appropriée. Du point de vue économique, le maintien inapproprié d'une force à un niveau trop élevé appauvrit les finances publiques tandis que le maintien d'une force à un niveau trop bas alors que la menace est imminente risque d'entraîner la chute de la nation. Pour parvenir à établir le bon niveau de préparation opérationnelle à atteindre, il faut analyser constamment les menaces et le moment où celles-ci se matérialiseront. En répondant à ces questions, les exigences sont fixées relatives au niveau de préparation. Ces exigences ne sont cependant pas immuables étant donné que le monde constitue un milieu éminemment dynamique. Pour parvenir à régler la question de l'état de préparation opérationnelle, il faut posséder un outil de mesure capable de déterminer si les forces sont au bon niveau de préparation. Il faut donc un système conçu avec minutie apte à mesurer les capacités actuelles et potentielles.

Dans un contexte de restrictions budgétaires et de réduction générale des dépenses de la défense, les Forces canadiennes, et tout particulièrement la Force terrestre, doivent arriver à définir de façon claire le concept de préparation opérationnelle. La Force terrestre doit être prête pour quoi? Et à quel moment doit-elle être prête? Pendant la guerre froide, les réponses à ces questions étaient simples, mais aujourd'hui, les réponses ne sont pas aussi claires. Pour tirer pleinement profit du budget de la défense, il faut répondre à ces questions afin de s'assurer que l'argent est judicieusement dépensé et que les capacités appropriées sont atteintes.



## L'AUTEUR...

Le major Michael Voith est un officier du génie militaire qui s'est joint aux Forces canadiennes en 1979. Il détient un baccalauréat en génie mécanique de même qu'une maîtrise ès arts en gestion de la défense et des politiques, tous deux obtenus du Collège militaire royal du Canada. Il est maintenant commandant du 4<sup>e</sup> Régiment d'appui du Génie à Gagetown, au Nouveau-Brunswick.

## NOTES

1. Ministère de la Défense nationale, *Rapport de la commission d'enquête sur la Somalie*, l'état de préparation opérationnelle, Volume 10.
2. Rapport du bureau du Vérificateur général du Canada, 1994, *Défense nationale: Systèmes de gestion de la Défense*, paragraphe 24.91.
3. Klaus Knorr, *Military Power and Potential*, p. 4
4. Allain R. Millett et Williamson Murray, *Military Effectiveness, Volume 1, The First World War*, p. 3.
5. Knorr, *op. cit.*, p. 4.
6. Ministère de la Défense nationale, *L'Armée de terre du Canada, Nous protégeons nos foyers et nos droits*, p. 100.
7. Commandement de la Force terrestre, Procédures d'état-major, *Services de l'état-major en campagne, Supplément 3, Vocabulaire de l'Armée de terre*, p. 9.
8. Congressional Budget Office, *Trends in Selected Indicators of Military Readiness, 1980 Through 1993*, p. 1.
9. Air Vice-Marshal P.G. Nicholson, *Operating the Force Beyond 2000*, Australian Defence Force Web Site.
10. Richard K. Betts, *Military Readiness, Concepts, Choices, Consequences*, p. 25.
11. Melvin R. Laird et Lawrence J. Korb, *The Problem of Military Readiness*, p. 2.
12. *Ibid.*, p. 4.
13. Richard K. Betts, *Military Readiness, Concepts, Choices, Consequences*, p. 65.
14. Laird et Korb, *op. cit.*, p. 17.
15. Site Web de la Force de défense australienne, *Preparedness and Mobilization*, Preparedness and Mobilization Section, DPLANS-A.
16. *Ibid.*
17. Allain R. Millett et Williamson Murray, *Military Effectiveness, Volume 1, The First World War*, p. 4.
18. *Ibid.*, p. 6.
19. *Ibid.*, p. 12.
20. *Ibid.*, p. 19.
21. Richard K. Betts, *Military Readiness, Concepts, Choices, Consequences*, p. 28.
22. *Ibid.*, p. 27.
23. *Ibid.*, p. 40.
24. *Ibid.*, p. 41.
25. *Ibid.*, p. 42.
26. *Ibid.*, p. 42.
27. Melvin R. Laird et Lawrence J. Korb, *The Problem of Military Readiness*, p. 17.
28. Richard K. Betts, *Military Readiness, Concepts, Choices, Consequences*, p. 88.
29. David Fewtrell, *The Soviet Economic Crisis: Prospects for the Military and the Consumer*, Adelphi Papers 186, p. 13.
30. *Op. cit.*, p. 50.
31. Richard K. Betts, *Conventional Forces: What Price Readiness?*, p. 25.
32. Canada, Ministère de la Défense nationale, *Les directives et orientations stratégiques de la Force terrestre*, Partie III – Chapitre 5.
33. John M. Treddenick, *Distributing the Defence Budget: Choosing Between Capital and Manpower*, p. 67.
34. Lieutenant-Colonel Don Young, *Canada's Army of Tomorrow: Determinants for Change*.

## BIBLIOGRAPHIE

- Site Web de la Force de défense australienne, <http://www.defence.gov.au>.
- Betts, Richard K., *Conventional Forces, What Price Readiness?* Survival, The International Institute for Strategic Studies, janvier/février 1993.
- Betts, Richard K., *Military Readiness, Concepts, Choices, Consequences*, The Brookings Institution, Washington, D.C., 1995.
- Canada, Ministère de la Défense nationale (1994), *Livre blanc sur la défense*, Ottawa : Imprimeur de la Reine.
- Canada, Ministère de la Défense nationale (1998), *L'Armée de terre du Canada, Nous protégeons nos foyers et nos droits*.
- Canada, Ministère de la Défense nationale (1999), *Directives et orientations stratégiques de la Force terrestre*.

Canada, Ministère de la Défense nationale (1999), *Guide de planification de la Défense*.

Canada, Ministère de la Défense nationale, *Le modèle financier de la Force terrestre 99v2*, 9 février 1999.

Congressional Budget Office, *Trends in Selected Indicators of Military Readiness 1980 Through 1993*, Washington D.C., mars 1994.

Ministère de la Défense nationale, *Rapport de la commission d'enquête sur la Somalie*, l'état de préparation opérationnelle, Volume 10, Website <http://www.dnd.ca/somalia/vol2/v2c23f.htm>.

Fewtrell, David, *The Soviet Economic Crisis: Prospects for the Military and the Consumer*, Adelphi Papers, The International Institute for Strategic Studies: London, hiver 1983.

Hitch, Charles J., et McKean, Roland N., *The Economics of Defence in the Nuclear Age*, Harvard University Press, Cambridge, 1960.

Kerry A.J. Colonel et McDill W.A. Major, *The History of the Corps of Royal Canadian Engineers, Volume 1 1749-1939*, The Military Engineers Association of Canada, Ottawa, 1962.

Knorr, Klaus, *Military Power and Potential*, D.C. Heath and Company, Lexington, Massachusetts, 1970.

Laird, Melvin R., Korb, Lawrence J., *The Problem of Military Readiness*, American Enterprise Institute of Public Policy Research, Washington, D.C., 1980.

Commandement de la Force terrestre, *Procédures d'état-major, Services de l'état-major en campagne, Supplément 3, Vocabulaire de l'Armée de terre*.

Maloney, Sean M., *War Without Battles Canada's NATO Brigade in Germany 1951-1993*, mcgraw-Hill Ryerson Limited, Toronto, 1997.

Millett, Allain R., et Murray, Williamson, *Military Effectiveness, Volume 1, The First World War*, Unwin Hyman: Boston, 1988.

Morton, Desmond, *A Military History of Canada*, Hurtig Publishers, Edmonton, 1985.

Bureau du Vérificateur général du Canada 1994 Report, *Défense nationale : Système de gestion de la Défense*, Imprimeur de la Reine, Ottawa, 1994.

Stacey, C.P. Colonel, *Introduction to the Study of Military History for Canadian Students*, Quartier général des Forces canadiennes, Ottawa.

Treddenick, John M., *The Defence Budget*, Edited David B. Dewitt and David Leyton Brown, Canada's International Security Policy, Prentice-Hall: Scarborough, Ontario, 1995.

Treddenick, John M., *Distributing the Defence Budget: Choosing Between Capital and Manpower*, Issues in Defence Management, Edited by Douglas L. Bland, School of Policy Studies Queen's University, Kingston, Ontario, 1997.

United States General Accounting Office, *Military Readiness DOD Needs to Develop a More Comprehensive Measurement System*, octobre 1994.

United States General Accounting Office, *Military Readiness Improvements Still Needed in Assessing Military Readiness*, mars 11, 1997.

United States General Accounting Office, *Military Readiness Congress Needs Better Tools for Effective Oversight*, 18 mars 1998.

United States General Accounting Office, *Military Readiness Reports to Congress Provide Few Details on Deficiencies and Solutions*, mars 1998.

Young, Don, Lieutenant-Colonel, *Canada's Army of Tomorrow: Determinants for Change*, 9 juillet 1999.

# Le Coyote dans la division multinationale (Sud-Ouest)

## Maximisation du potentiel de l'escadron de reconnaissance de Coyote en Bosnie

par le major R.T. Steward

*Au sein de la Force de stabilisation (SFOR) de l'OTAN en Bosnie-Herzégovine, seul le Kiowa Warrior peut rivaliser avec le Coyote en matière de capacités de surveillance. Le Coyote est bien adapté à la multitude de tâches de reconnaissance blindée et de protection associées à l'opération « Palladium », comme la reconnaissance d'itinéraire, les patrouilles et l'escorte de convois. Toutefois, en Bosnie, l'escadron de Coyote est-il utilisé au maximum de ses possibilités? Dans le cadre d'opérations normales, le rôle de l'escadron de Coyote doit être évalué d'après l'environnement dans lequel il évolue. Il est indubitable que du point de vue de la division multinationale (sud-ouest), il y a une place pour l'escadron de reconnaissance Coyote dans le contexte des opérations divisionnaires à capacités améliorées. Est-ce un changement d'orientation de mission<sup>1</sup> que de suggérer que l'escadron de reconnaissance de Coyote peut aider la division multinationale (sud-ouest) et le groupement tactique canadien? Il est possible de maximiser les possibilités de l'escadron de reconnaissance et de mettre en valeur un exemple du savoir-faire du Canada dans un environnement multinational.*

Le véhicule blindé léger de reconnaissance, désigné Coyote, est une plate-forme de surveillance perfectionnée et polyvalente. Le Coyote est bien adapté à la multitude de tâches de reconnaissance blindée et de protection associées à l'opération « Palladium », comme la reconnaissance d'itinéraire, les patrouilles et l'escorte de convois. Toutefois, en Bosnie, l'escadron<sup>2</sup> de reconnaissance (reco) du groupement tactique (GT) canadien est-il utilisé au maximum de ses possibilités? D'un point de vue tactique, cette question soulève celle de la rationalisation des tâches potentielles de l'escadron reco du GT par rapport aux possibilités du Coyote. Sur un autre plan, toutefois, le rendement des escadrons de reconnaissance<sup>3</sup> au Kosovo montrait bien

les possibilités du Coyote, mais ce fut aussi une source de « fierté patriotique ». Les possibilités du Coyote en matière de reconnaissance placent le Canada dans une position peu fréquente, à savoir celle où les armées d'autres pays lui envient son matériel. Même s'il ne s'agit pas d'une fin en soi, le fait de capitaliser sur les possibilités uniques du Coyote dans un environnement multinational ne doit pas être sous-estimé. L'impression est que nos escadrons de reconnaissance au Kosovo ont accompli bien davantage que des tâches pour le compte de la brigade multinationale (centre). L'escadron « A »<sup>4</sup> du Lord Strathcona's Horse (Royal Canadians) (LdSH(RC)) fut l'escadron de reconnaissance du GT en Bosnie, de la fin février à la mi-septembre 2000. Dans le cadre de l'analyse de l'utilisation du Coyote en Bosnie, nul ne cherche à ennuyer le lecteur en faisant état des exploits de l'escadron « A » en Bosnie. Par ailleurs, à ce propos, il ne s'agit pas d'aborder l'historique du rôle du GT canadien au sein de la division multinationale (sud-ouest) (DMN SO) car la plupart des lecteurs sont généralement au courant de tout cela.

Même si le Canada a participé aux opérations de l'OTAN en Bosnie depuis le tout début, le Coyote est relativement récent. L'escadron « A » du 3<sup>e</sup> bataillon du GT Princess Patricia's Canadian Light Infantry (GT 3 PPCLI), est le second de ces escadrons à mettre en œuvre le Coyote sur un théâtre d'opérations. Ce fait à lui seul justifie l'évaluation et la réévaluation du rôle du Coyote en Bosnie. De plus, la question quatre de l'analyse de mission<sup>5</sup> est fort pertinente compte tenu des récents changements survenus au sein de la DMN (SO) et de la zone de responsabilité (ZR) du Canada. De six brigades, la DMN (SO) a été ramenée à quatre brigades et la ZR du Canada a été

accrue de façon à englober maintenant l'ancien secteur de la Belgique et du Luxembourg. Il en résulte que la posture de la DMN (SO) est nécessairement fondée sur l'agilité, la coopération et l'interopérabilité. Par conséquent, le concept de l'opération, établi par l'officier général commandant, repose sur trois éléments imbriqués : capacité de base, capacité améliorée et capacité supplémentaire. Les opérations normales correspondent au statu quo et elles sont renforcées par le biais d'opérations de pointe si cela est nécessaire ou souhaitable. Au cours d'opérations de pointe, des troupes franchissent les limites du GT (et de la division) pendant de brèves périodes. Ces opérations sont concentrées dans le temps et dans l'espace au besoin pour bien étaler l'agilité de la DMN (SO). Si la situation se dégrade, la capacité est améliorée par le recours, à tous les niveaux, à la puissance de combat dans sa totalité. La capacité améliorée peut aussi inclure la création d'une force généraliste qui, aussi longtemps que nécessaire, est soustraite des opérations normales. La capacité supplémentaire se fonde sur la capacité améliorée et elle suppose des ressources étrangères à la division ou à la SFOR<sup>6</sup>.

### CAPACITÉ DE BASE

Au cours d'opérations normales, le rôle de l'escadron de reco du GT doit être évalué d'après l'environnement dans lequel il évolue. La DMN (SO) est de plus en plus en mesure de se concentrer moins sur les menaces à la sécurité (même si cela reste son activité principale) que sur la vérification du respect des volets militaires de l'Accord-cadre général pour la paix (ACGP). La DMN (SO) peut travailler davantage à « l'atteinte des objectifs de développement civil de l'ACGP »<sup>7</sup>. Il en découle que les

besoins en information (BI) aux niveaux du GT et de la division portent sur des objectifs moins tangibles, comme les attitudes et les conditions sociales des gens se trouvant dans la ZR, plutôt que sur les zones d'intérêt particulier répertoriées et les zones d'intérêt comme objectifs (ZIPR et ZICO) de la doctrine de combat ISTAR (renseignement, surveillance, acquisition d'objectifs et reconnaissance). Déterminer quelles communautés sont disposées à accueillir des camps pour les réfugiés et les rapatriés, quelles communautés devraient recevoir une aide financière étrangère et quels politiciens locaux sont des obstacles à la stabilité politique sont, pour le commandant qui doit prendre des décisions, des éléments d'information bien plus importants que les dimensions et l'emplacement de la flèche rouge.

Dans ce contexte, la méthode d'utilisation des capacités de surveillance du Coyote est moins évidente. L'intelligence humaine est la principale source ISTAR au cours des opérations normales, de sorte que chaque soldat du GT participant à des patrouilles constitue un outil de reconnaissance. Ainsi, la plus grande partie des activités de l'escadron « A » ont consisté en patrouilles dans la ZR du GT. Dans toute la ZR du GT, l'escadron « A » a développé une connaissance de la situation des forces présentes. Notre programme de patrouilles complétait ceux des compagnies et des batteries sur place. L'habileté, la formation et l'expérience des soldats de l'escadron faisaient en sorte que les comptes rendus de patrouille étaient toujours pertinents et contribuaient fortement à la connaissance globale de la situation des forces pour le GT. Les patrouilles de base, toutefois, ne permettent pas de tirer le maximum des capacités du Coyote. Exception faite du caractère dissuasif du Coyote attribuable à son apparence agressive, les patrouilles auraient aussi bien pu se faire à bord de jeeps. Cela ne signifie pas pour autant que les capacités de surveillance du Coyote n'ont pas été largement mises à contribution par l'escadron « A » et le GT 3 PPCLI. Il se produisait régulièrement des événements rendant nécessaire le déploiement des variantes du Coyote avec mât et systèmes de surveillance à distance. Les possibilités de grands rassemblements et de manifestations de masse avant les élections d'avril à Opstina ont rendu nécessaire l'affectation d'une troupe à la

surveillance de Drvar. Comme le Coyote peut remplir ses fonctions de surveillance à distance, il a permis de garder l'œil discrètement sur des situations potentiellement volatiles. Pendant les élections, tout l'escadron se déploya dans toute la ZR pour assurer ce genre de surveillance. La patrouille « A », qui était encore récemment une troupe, est chargée d'appuyer les efforts de la batterie « A »<sup>8</sup> afin de contrer le déclenchement d'hostilités à Glamoc. Pendant la nuit, la patrouille a déployé le mât de surveillance au milieu de la ville. Sa présence eut certainement un effet dissuasif en mettant un terme à la montée de la violence. Pendant ces déploiements et bien d'autres du même genre, le Coyote s'est, de façon surprenante, révélé irremplaçable; il a permis de surveiller à distance et d'enregistrer des situations et des événements le jour comme le soir et la nuit. De la même façon, le simple déploiement de moyens de surveillance du Coyote s'est révélé avoir un puissant effet dissuasif.

Le Coyote a donc été très efficace. Les systèmes de surveillance ont surtout été mis en œuvre face à des menaces réelles ou appréhendées, pas pour la collecte normale de renseignements dans le cadre du processus ISTAR. Même si, en Bosnie, le Coyote convient parfaitement à la tâche, les activités furent intermittentes et impossibles à prévoir. Si les possibilités uniques du Coyote avaient été mises à la disposition de plus de gens, l'utilité de cette plate-forme aurait été encore plus grande. En d'autres termes, les capacités de l'escadron de reconnaissance du GT peuvent être maximisées en les mettant à la disposition de la DMN (SO) afin d'effectuer des missions dans toute la ZR divisionnaire. À ce niveau, les menaces à la sécurité sont telles que l'escadron de reconnaissance du GT serait largement utilisé tout en mettant à contribution le plein potentiel du Coyote. Un avantage secondaire, mais important, que présentent les opérations au niveau divisionnaire est que les soldats canadiens contribueraient de façon positive, avec des moyens qui n'existent pas ailleurs, aux activités d'une force multinationale. Des échanges réguliers avec d'autres armées permettent d'abattre les barrières, d'améliorer l'interopérabilité tout en favorisant la coopération; professionnellement, tout cela est enrichissant.

Même si ces avantages ont une valeur inestimable, élargir le rôle de l'escadron de reconnaissance du GT au niveau divisionnaire n'est possible que si les coûts sont très faibles ou nuls. De plus, le commandant du GT canadien exigera une forme de garantie selon laquelle il a priorité pour l'attribution des tâches associées au Coyote, de peur qu'il n'ait à reconstituer son propre peloton de reconnaissance de Coyote. De la même façon, le commandant n'est sans doute pas disposé à accepter une quelconque diminution de sa capacité de base. Mais, ici, tout le monde peut avoir ce qu'il désire! En fait, il nous faut réussir; sinon, nous nous reconnaissons coupables de ne pas tirer le maximum de nos ressources et de ne pas participer du mieux possible aux activités de la DMN (SO).

Étant superposé à la ZR du GT, l'escadron de reconnaissance du GT n'était pas lié au terrain aux fins des opérations normales. Cela procurait au commandant la souplesse voulue dans l'utilisation de l'escadron face à des situations délicates et pour d'autres tâches; si cela n'avait pas été le cas, il y aurait eu un impact sur sa mission. L'escadron « A » a effectué des tâches liées à la protection du quartier général de la SFOR à Sarajevo pendant deux semaines et, de la même façon, a assumé la responsabilité de la zone de responsabilité de la batterie C[9] alors que celle-ci faisait de même plus tôt, au cours de la période de service. Ainsi, avec un préavis et une coordination adéquats, le commandant peut disposer d'éléments de l'escadron de reconnaissance n'importe où, et ce, sans mettre sa mission en péril. Si le commandant était assuré de disposer de l'escadron de reconnaissance (au moins une troupe, par exemple), cela rendrait inutile la reconstitution d'un peloton de reconnaissance du GT. S'il n'est pas chargé de tâches *légitimes* au sein de la division, l'escadron de reconnaissance pourrait continuer à patrouiller la ZR du Canada dans le cadre des opérations normales. La mobilité de l'escadron est telle qu'il peut se déployer de Banja Luka à Glamoc aussi rapidement que de Velika Kladusa à Tomislavgrad. Utilisé de la sorte, l'escadron pourrait facilement être basé à Zgon et disposer d'un soutien selon le système actuel des échelons. Autrement dit, en faisant en sorte que les activités de l'escadron de reconnaissance du GT

soient élargies pour inclure des missions définies par la DMN (SO), l'escadron de Coyote pourrait être exploité au maximum de ses possibilités, sans main-d'œuvre supplémentaire et sans que le GT canadien voit sa capacité réduite au cours des opérations normales.

## CAPACITÉ AMÉLIORÉE

Les opérations améliorées sont lancées quand la situation se dégrade et que l'environnement risque de ne plus être sûr. Ces opérations peuvent se dérouler de telle façon que des éléments particuliers du GT, dans une zone précise, adoptent une posture supérieure adaptée à une menace donnée. Le rôle de l'escadron de reconnaissance du GT, compte tenu de ses systèmes de surveillance et de ses armes en tourelle, devrait être assez évident dans la ZR du GT. À titre officiel, l'escadron « A » conservait une troupe prête à agir comme réserve du GT, selon la situation, et avec préavis de deux heures. En réalité, tout l'escadron était en mesure de faire mouvement pour contrer une menace, avec préavis de deux heures. Du point de vue de la DMN (SO), les opérations améliorées peuvent aussi inclure la création d'une force généraliste (à la limite, un GT multinational) qui se tiendrait prête à franchir les limites du GT en cas de besoin. Une série d'exercices sur cartes, d'exercices de commandement et d'exercices d'entraînement en campagne

(XEC) ont eu lieu au sein de la DMN (SO) pour venir à bout de certaines difficultés associées aux passages des opérations normales aux opérations améliorées, à ce niveau. L'escadron « A » a participé à tous les volets de ces exercices et constitue un attachement dans le tableau d'organisation des tâches du GT désigné pour occuper la tête. Pendant le XEC STRONG LION qui se déroula du 28 au 31 août 2000, l'escadron « A » fut rattaché au GT du King's Own Royal Border Regiment (KORBR), ainsi qu'une compagnie du 43<sup>e</sup> GT mécanisé tchécoslovaque. Il n'est pas surprenant de savoir que le rôle de l'escadron « A » était celui d'une force chargée de localiser un élément armé hors-la-loi (personnifié par le GT néerlandais) dans le secteur d'entraînement de Glamoc (Resolute Barbara Ranges). Cinq postes d'observation ont été établis. L'escadron « A » surveillait tous les mouvements de l'élément hors-la-loi, ce qui permettait au GT KORBR de fixer l'ennemi et de frapper au besoin. Les éventuels problèmes d'interopérabilité ont été atténués par échange d'officiers de liaison et de détachements de transmissions. L'exercice fut un excellent entraînement multinational et il permit à une bonne partie des effectifs de la DMN (SO) de constater les possibilités du Coyote. Il ne fait aucun doute que du point de vue de la DMN (SO), le Coyote a un rôle à jouer dans les opérations améliorées divisionnaires.

## CONCLUSION

Est-ce modifier l'orientation de la mission que de proposer que l'escadron de reconnaissance du GT appuie à la fois la DMN (SO) et le GT canadien? Beaucoup de gens soutiendraient que la réponse à cette question était connue avant même la lecture de cet article. Nonobstant ce que le lecteur entend par « changement de l'orientation de la mission », je reste convaincu que l'escadron de reconnaissance du GT peut prendre plus de place sans que cela augmente beaucoup les coûts, si jamais il y a réellement augmentation des coûts. Il est ainsi possible de maximiser l'utilisation de l'escadron de reconnaissance du GT tout en faisant montre des capacités du Canada dans un environnement multinational. Comme le disait récemment le lieutenant-colonel D.E. Barr, commandant du GT 3 PPCLI : « Ce qui, pour une personne, est un changement d'orientation de la mission devient, pour une autre personne, une meilleure analyse de la mission ».



## L'AUTEUR...

Le major Robin Steward détient un baccalauréat ès sciences de l'université de l'Alberta. Il a occupé plusieurs postes au sein de l'unité Lord Strathcona's Horse (Royal Canadians) et a été affecté à des tournées de régiment et d'escadron avec la FORPRONU et de la SFOR. Le major Steward a aussi participé à un échange de service avec les Queen's Royal Lancers et a suivi le cours de tactique interarmes (Combined Arms Tactics Course) lors de son séjour au Royaume-Uni. Il est actuellement commandant adjoint de l'unité Lord Strathcona's Horse (Royal Canadians) à Edmonton (Alberta).

## NOTES

1. « Changement d'orientation de la mission » est une expression non encore officielle, mais acceptée, désignant la situation qui existe quand une mission, y compris les plans et les tâches, dépasse la portée de la mission initialement attribuée par un supérieur.
2. Même s'il est désigné « escadron de reconnaissance », l'escadron de reconnaissance du groupement tactique (GT) en Bosnie ne doit pas

être confondu avec l'escadron de reconnaissance d'une brigade, au sens de la doctrine. L'escadron de reconnaissance du GT n'a pas de troupe d'assaut et il ne dispose que d'un poste de commandement et d'un échelon très réduits. L'escadron de reconnaissance du GT comprend 16 véhicules Coyote : six avec mât, six avec systèmes de surveillance à distance et quatre en version « véhicule de commandement ».

3. Escadrons de reconnaissance de brigade, au sens de la doctrine.
4. L'escadron « A » était équipé de Coyote avant son déploiement en Bosnie, mais il s'agissait d'un escadron de sabres plutôt que d'un escadron de reconnaissance.
5. L'analyse de la mission est le processus consistant à dégager des ordres d'un supérieur les tâches requises pour l'exécution d'une mission. La question quatre de ce processus porte sur les possibles changements dans la situation tactique pouvant rendre nécessaire une modification de la mission ou du plan.
6. Ordre d'opération 1/00 de la DMN (SO), du 1<sup>er</sup> avril 2000.
7. Ordre d'opération 1/00 de la DMN (SO), du 1<sup>er</sup> avril 2000.
8. La batterie « A » du 1 RCHA est déployée comme batterie de canons légers au sein de la division. Cela étant dit, la batterie consacre le plus clair de son temps à mener des opérations de base pour le compte du GT 3 PPCLI et elle est responsable de la région de Glamoc.
9. La batterie « C » du 1 RCHA forme la troisième compagnie de carabiniers du GT 3 PPCLI.

# « Conserver sa liberté d'action » : une façon canadienne de faire la guerre

par le lieutenant-colonel Ian McCulloch, CD

*L'art de la guerre est, en fin de compte, l'art de conserver sa liberté d'action (trad.)<sup>1</sup>.*

– Xénophon

**A**u cours de la Première Guerre mondiale, aucun camp n'avait de supériorité naturelle, qu'elle ait été morale ou technologique, sur son adversaire. Il s'agissait davantage de l'adoption pratique de doctrines réalistes grâce auxquelles on a pu, entre autres, reconnaître les limites imposées au commandement et au contrôle par la technologie existante en matière de communications, ainsi que par des armes telles que les chars ou les gaz toxiques. Bien que la Grande Guerre ait été qualifiée de première grande guerre industrielle moderne dans laquelle les machines ont dominé le champ de bataille, c'est néanmoins grâce à l'ingéniosité humaine et à l'innovation qu'ont été développées les diverses techniques, méthodes, applications et procédures utilisées de nos jours.

Dans la définition de la notion de « commandement », il est intéressant de noter que « les fonctions de commandement et de contrôle sont exécutées au moyen de personnels, d'équipements, de moyens de communication, d'installations et de procédures **arrangés** de telle sorte que le commandant pourra les utiliser pour planifier, diriger, coordonner et contrôler des forces et des opérations en vue d'accomplir une mission<sup>2</sup> » (trad.). Tous les belligérants possédaient leurs unités de combat d'élite, des commandants chevronnés et des armes de guerre novatrices, mais aucun n'a pu être qualifié de « supérieur » ni d'« élément décisif dans la victoire ».

À supposer qu'un seul aspect du Corps expéditionnaire canadien puisse revendiquer l'épithète, par ailleurs dérisoire, de « supérieur » par rapport à d'autres corps de la Force expé-

ditionnaire britannique (FEB), aux corps alliés ou même aux corps allemands, il faudrait alors imputer cette prétendue supériorité à l'« arrangement » et à la synergie du système de commandement du Corps expéditionnaire canadien, qui a misé sur tous ses éléments constitutifs, jusqu'aux derniers niveaux de commandement. On peut dire que l'efficacité du commandement tactique des Forces canadiennes dans la Première Guerre mondiale est le résultat d'une recherche constante d'amélioration. Par exemple, le commandement tactique a amélioré ses organisations, ses dernières techniques et ses procédures pour créer un processus global permettant d'utiliser correctement l'information et d'appliquer systématiquement les ressources organisationnelles à la réalisation de la mission tactique.

Nous allons examiner le commandement tactique au sein du Corps expéditionnaire canadien dans la perspective des trois éléments tactiques qui ont constamment interagi au cours de l'histoire militaire, à savoir la mobilité, la protection et la puissance de feu. Le commandement tactique et son profil évolutif (la manière dont il a évolué pour composer avec ces trois facteurs en perpétuel changement en temps de guerre), ont été principalement influencés par des changements doctrinaux, organisationnels, technologiques, tactiques (p. ex., l'instruction militaire) et sociologiques. Le fil conducteur reliant tous ces catalyseurs fut sans contredit la dynamique humaine du commandement ainsi que le climat de réflexion fertile qu'ont créé au sein du Corps expéditionnaire canadien des leaders comme Sir Julian Byng, Sir Arthur Currie, Raymond Brutinel, Victor Odium et William Griesbach. Des attitudes essentielles et des états d'esprit importants comme le professionnalisme, l'assurance et l'esprit de corps, qui sont les fruits du succès « dans l'accomplissement de la mission », se sont développés grâce à un climat d'ouverture aux idées et de transparence qui incite à la franchise.

Le commandement et le contrôle sont invariablement liés à de nombreux autres facteurs qui déterminent la conduite de la guerre, même s'il est pratiquement impossible d'extraire un seul « grand principe » capable d'éclairer le mode de fonctionnement du système ou d'imposer une structure ou un processus de commandement idéal. Il n'y a pas de système d'arme, ni de moyen de communication, ni quoi que ce soit (procédure, technique tactique ou système d'organisation) qui ait pu, seul, garantir un commandement et un contrôle efficaces. Cependant, on peut facilement voir que tous les éléments qui ont eu des répercussions significatives sur le commandement et le contrôle tactiques au sein du Corps expéditionnaire canadien changeaient et évoluaient constamment pour s'adapter aux circonstances. Il semble également que les Canadiens ont profité des avantages de leur organisation en démontrant un esprit de corps fort enviable, qui n'a pas été observé dans d'autres corps britanniques. Comme se le rappelait un brigadier canadien :

Il est vrai que le Corps expéditionnaire canadien était une organisation merveilleusement cohésive et que c'est au commandant du Corps qu'en revient le crédit. Mais c'est grâce à la confiance que le militaire du rang a placée dans la machine créée par son commandant, plutôt que dans la personne de son commandant, qu'il a pu démontrer son esprit de corps, ce qui, après tout, à mon avis, est l'essence même du leadership militaire. Une organisation militaire articulée sur la personnalité d'un chef est une organisation faible d'un point de vue militaire, alors qu'une organisation impersonnelle, mais animée par un véritable **esprit** de corps, est une organisation parfaite<sup>3</sup>. [traduction]

Le major-général A.G. Frith de l'Armée britannique, qui a servi dans l'état-major de Sir Arthur Currie, a déclaré après la guerre que le succès du commandant du Corps expéditionnaire canadien était attribuable au fait qu'il avait insisté pour conserver sa liberté d'action et pour résister à l'orthodoxie s'il trouvait une meilleure façon de faire. Sur les points forts de Sir Currie, le mgén Frith croyait que le plus important était sa capacité de reconnaître ses limites :

Son solide jugement empêchait sa grande détermination de l'emmener trop loin trop vite, alors qu'au contraire, la détermination dont il faisait preuve lui donnait l'élan nécessaire sur la voie que son jugement lui avait dictée. Bien sûr, il démontrait également une grande indépendance, mais c'est son bon sens qui lui montrait clairement les limites de ses connaissances et de son expérience et, pour cette raison, il s'en remettait à d'autres dans des domaines qui outrepassaient ces limites. Sir Currie n'était pas un homme brillant, mais en revanche, il était très compétent. Il pouvait tirer le meilleur parti possible de l'intelligence, des connaissances et de l'expérience des autres, ce qu'il fit. Il était toujours prêt à suivre un conseil, tout en sachant parfaitement discerner un bon conseil d'un mauvais<sup>4</sup>. [traduction]

Voilà l'essence du leadership canadien depuis 1916. L'exemple de Sir Currie a été suivi à tous les niveaux de commandement, l'« homme efficace », fort de ses compétences et de ses connaissances tactiques, l'emportant toujours sur la bourrique galonnée. L'insistance que mettait Sir Currie à exiger de tout le monde de la rétroaction sur les leçons retenues, sans égard à l'importance des renseignements, illustre l'état d'esprit qui imprégnait tous les niveaux du processus et de la chaîne de commandement canadien d'un très précieux atout : l'accessibilité.

Qu'il me soit permis de rappeler ici les observations du brigadier-général « Batty Mac » Macdonell au lieutenant-colonel William Griesbach sur sa franchise

concernant le fusil Ross, soulignant le rôle qu'un commandant devait jouer dans la mise en place de changements importants :

« Un bon régiment implique un bon commandant. » Nombreux sont ceux qui n'ont pas du tout la personnalité pour commander des hommes [soulignement de Macdonell]. Vous l'avez et je vous en félicite. J'aimerais également vous féliciter de la droiture et de la franchise dont vous avez fait preuve dans votre rapport sur le fusil Ross. Si seulement tous les commandants écrivaient ou osaient parler avec autant de candeur que vous l'avez fait (je ne parle pas seulement du fusil, mais de tout ce qui concerne leurs commandements), les fonctions et le travail de l'officier s'en trouveraient grandement facilités<sup>5</sup>. » [traduction]

En lisant les comptes rendus immédiats des brigades et des divisions du Corps, on peut constater une évolution continue des idées et des attitudes qui alimentent sans relâche la chaîne de commandement. Dans les divisions canadiennes, les recommandations des commandants tactiques de niveaux subalternes ont été, plus souvent qu'autrement, promptement mises en application lorsqu'elles étaient sensées. En effet, le traitement dont ont bénéficié nos commandants contrastait avec celui de leurs homologues britanniques qui étaient constamment court-circuités, de sorte que des commandants novateurs bien formés se voyaient frustrés de leur désir de réaliser des changements. L'exemple des nouvelles organisations de peloton (une recommandation que les Britanniques ont été les premiers à faire après l'expérience de la Somme) qui ont été fermement établies au sein du Corps expéditionnaire canadien, en 1917, avant que la plupart des divisions britanniques n'y aient réellement réfléchi, illustre parfaitement notre propos.

Dans son intégralité, le processus de commandement cyclique a créé, au sein du Corps expéditionnaire canadien, une irrésistible synergie, prouvant ainsi que les actions coordonnées de tous les hommes qui participent à un processus de commandement sont bien supérieures aux actions d'un seul

homme. Certains historiens ont eu de la peine à cerner cette synergie et, parfois, ils n'y sont pas parvenus. De nombreuses techniques de commandement et d'état-major, qui nous apparaissent évidentes seulement après que nous avons lu les ordres opérationnels du jour et que nous avons examiné la manière dont le renseignement a été traité, sont restées dans la « culture interne » du Corps expéditionnaire canadien et ont disparu avec lui après la guerre. Les diverses versions de l'histoire officielle ne traitent certainement pas des « procédures dictées par l'impulsion du moment, la coutume, le bouche à oreille, les pratiques informelles adaptatives et les dispositions ou caprices des commandants et des états-majors »<sup>6</sup>, qui faisaient pourtant partie intégrante du processus de commandement canadien. En fait, ce processus unique a souvent fonctionné dans l'ignorance des règles, des conventions et de l'orthodoxie établies par les Britanniques. Et l'on ne peut repérer ces déviations que dans les lettres, mémoires, transcriptions d'entrevues, autobiographies et récits régimentaires à auditoire très restreint.

La réorganisation complète du Corps expéditionnaire canadien par Sir Currie au début de 1918, la restructuration et le réentraînement qui suivirent dans le but de faciliter la mise en œuvre d'une nouvelle doctrine d'attaque, montrent parfaitement comment une organisation militaire peut ressembler extérieurement à une autre, tout en étant radicalement différente en raison des personnalités, de la doctrine et de la philosophie qu'elle soutient. Les brigades et les divisions ont été les premières bénéficiaires d'une mobilité et d'une puissance de feu accrues grâce aux nouveaux bataillons du génie et à l'amélioration des techniques d'artillerie. Elles ont également fait preuve d'enthousiasme pour appliquer les leçons tactiques retenues à toutes les grandes batailles et rendre compte via la chaîne de commandement, en étoffant leurs rapports de critiques, de nouvelles idées et de suggestions.

Dans certains bataillons, on a adopté des organisations et des méthodologies avant qu'elles ne soient acceptées et

prises en pratique dans l'ensemble du Corps expéditionnaire canadien. C'est ce qui explique la remarque de Bidwell et Graham selon laquelle « le grand changement dans le domaine de la tactique [...] a probablement été amorcé aux niveaux subalternes, sous la forme d'un mouvement populaire, produit de l'état psychologique d'hommes qui affrontent des situations dangereuses et difficiles et se rassemblent autour d'un chef qui paraît sûr de ce qu'il a à faire » [traduction]<sup>7</sup>. En témoignent les bataillons du Princess Patricia's Canadian Light Infantry (PPCLI) qui ont mis au point, à la fin de 1915, une approche rigoureuse et pointue à la guerre des gaz, avec, au niveau de la compagnie, des sections anti-gaz et de l'équipement de lutte contre la menace chimique, bien avant que leurs camarades de brigade ne fassent de même; ou cette section de bombardiers créée par le PPCLI dans chaque peloton, une année entière avant la réorganisation du peloton d'infanterie canadien, en 1917; ou encore les sections d'infanterie autonomes du 49<sup>e</sup> Bataillon, qui ont intégré l'ensemble des armes des pelotons ayant combattu à Passchendaele en octobre 1917, des mois avant que le reste du Corps ne les imite, en mai 1918.

Le commandement et le contrôle des brigades et des divisions dans la défense statique de la guerre des tranchées ont été relativement faciles pendant la vogue des câbles souterrains, après Mont Sorrel, en 1916, et après que de bonnes communications téléphoniques entre la brigade et le bataillon aient été pratiquement assurées. Mais le Corps expéditionnaire canadien, à l'exception de la longue période passée dans le secteur Lens-Vimy au cours des offensives allemandes du printemps de 1918, a passé le reste de la guerre à s'entraîner et à préparer des attaques délibérées d'intensités variées, qui donnaient, malheureusement, des résultats tout aussi variés. Ce qui veut dire que les bataillons d'assaut ont dû abandonner le système de câbles – qui avait néanmoins l'avantage confortable de leur garantir des communications – pour se lancer dans les communications sans fil, équipés d'une diversité d'autres moyens qui n'étaient pas entièrement fiables. La

diversité des modes de communication comme les lampes et les panneaux visuels, les courriers, les téléphones et les « estafettes canines » a introduit un certain niveau de redondance dans les communications, mais chaque mode avait ses avantages et ses inconvénients en fonction du temps et de l'espace, ou de ces deux éléments combinés.

Sans accès à un petit appareil robuste sans fil, adapté aux besoins du terrain, les commandants de brigade et de division n'étaient, en fait, pas plus aptes à commander et à contrôler leurs troupes que le duc de Wellington ne l'avait été à Waterloo. Au moins, à l'époque, Wellington disposait de l'atout supplémentaire de pouvoir *voir* pratiquement tout le champ de bataille à partir d'une position avantageuse, tandis que la perspective du commandant d'infanterie de la guerre de 1914-18 était habituellement confinée à l'abri où il se trouvait, en raison de la disponibilité et de la capacité de destruction accrues de la puissance de feu sur le champ de bataille moderne.

En 1916, en campagne, le commandement tactique réel était délégué à la position avancée du commandant, laquelle était occupée, dans la plupart des cas, par le commandant de bataillon ou un militaire de grade inférieur. Lorsqu'il a été démontré à la bataille de la Somme que le manque de moyens de communication techniques et la dispersion des hommes qu'avaient imposée les mitrailleuses, l'artillerie et les fusils allemands avaient rendu tactiquement inefficaces même le commandement de compagnie, on a décidé de déléguer le commandement et le contrôle tactiques au commandant de peloton. Certes, on peut penser que des commandants de brigade dynamisés de la trempe du brigadier-général Macdonell de la 7<sup>e</sup> Brigade du Canada (BC) auraient insisté à juste titre pour que les commandants d'unité soient postés beaucoup plus à l'avant afin de savoir ce qui se passe, mais la situation de ces commandants d'unité correspondait en fait à celle des commandants de brigade souvent relégués à une chaise à côté d'un téléphone pour répondre aux états-majors supérieurs. Malheureusement, pendant la Première Guerre mondiale

on a délaissé l'habitude de poster les commandants de brigade et de bataillon le plus en avant possible pour qu'ils puissent voir physiquement le champ de bataille et savoir ce qui s'y passe, une condition pourtant nécessaire à des décisions rationnelles et informées. En définitive, la dévolution du commandement tactique au commandant de peloton était une honnête reconnaissance des limites technologiques de l'époque.

Dans *Command in War* de Martin van Creveld, l'auteur constate que « le succès d'un système de commandement donné, à une époque ou à un endroit donné, ne constitue nullement une garantie du succès de ce même système à d'autres époques et à d'autres endroits, même lorsque la situation technologique et d'autres circonstances ne sont pas fondamentalement différentes » [traduction]<sup>8</sup>. Les procédures opérationnelles des Canadiens et des Britanniques ont été essentiellement les mêmes jusqu'en 1918, et elles devaient l'être pour que le Corps expéditionnaire canadien puisse « se brancher sur » la FEB et se faire comprendre dans le contexte élargi où il était placé. Par contre, c'est en déléguant le commandement vers la base du Corps, qui contrôlait ses propres ressources en matière de puissance de feu, de mobilité et de protection, qu'une façon bien canadienne de faire la guerre a pu prendre forme. Il n'est pas exagéré de dire que dans son secteur désigné, le Corps expéditionnaire canadien a été le maître-d'œuvre de sa propre destinée. Les Canadiens ont adapté et raffiné les fonctions de commandement et de contrôle des Britanniques afin que ces fonctions soient compatibles avec une doctrine et une organisation militaires canadiennes en évolution. Le Corps expéditionnaire canadien ayant décidé de donner ses propres cours et de former ses propres commandants à la *Canadian Corps Training School* ainsi qu'au Royaume-Uni, il s'est ainsi assuré que sa doctrine était diffusée et comprise à fond par les commandants de tous les niveaux qui allaient l'utiliser.

L'adoption du principe selon lequel tous les commandants devaient être capables d'assumer le commandement d'au moins deux niveaux au-dessus du leur est une autre innovation

ayant contribué à renforcer le système de commandement. L'instruction qui a été donnée à l'hiver de 1916 et de 1917, avant la bataille de Vimy, a d'abord porté sur la nécessité, pour tous les soldats participant à l'attaque, de connaître la mission et les objectifs pour éviter que l'attaque ne s'effondre si les chefs venaient à être tués. À Passchendaele, en octobre 1917, de nombreux bataillons canadiens ont vu de simples soldats commander des pelotons, et des sergents commander des compagnies, en un tour de main et en toute efficacité.

Dès 1918, le Corps expéditionnaire canadien s'était considérablement transformé en décentralisant ses fonctions de commandement et de contrôle en prévision d'une guerre ouverte et de l'incertitude qui risquait de grandir face aux progrès qui marquaient le monde des communications : on délaissait les systèmes de communication statiques. Le Corps avait établi des instructions d'opération détaillées comportant des ordres flexibles « axés sur la mission » à l'intention des commandants terrestres, de manière à maintenir l'initiative et la souplesse nécessaires. Les commandants à tous les échelons étaient dorénavant entraînés à fonctionner à des niveaux de commandement plus élevés, ce qui créait de la redondance dans les sections, pelotons, compagnies et bataillons, en prévision des pertes.

Les procédures « laissés hors de la bataille » (*LOB*) élaborées à la Somme, en 1916, allaient être conservées pendant toute la durée de la guerre comme mesure supplémentaire visant à garantir qu'une certaine compétence en matière d'instruction et de commandement serait toujours maintenue au sein des brigades. On mettait davantage l'accent sur les compétences individuelles au combat ainsi que sur la collaboration entre les armes. On a doublé la puissance de feu intégrée aux plus bas niveaux du commandement tactique – la section et le peloton – et l'on a perfectionné les techniques d'artillerie et de mortier pour être en mesure de fournir un meilleur appui indirect. Toutes ces améliorations sont le résultat d'emprunts plus ou moins nombreux aux tactiques gagnantes

utilisées par les *sturmtruppen* allemandes dans leurs offensives du printemps de 1918. Plutôt que d'émettre simplement des ordres exigeant l'utilisation des nouvelles procédures tactiques et techniques (une méthode suivie par la FEB lors de sa désastreuse tentative de copier la défense élastique pratiquée par les Allemands), les Canadiens ont constamment utilisé et raffiné ces procédures dans leurs plans d'entraînement. De plus, tous les commandants et états-majors étaient appelés à participer à ces plans.

Martin van Creveld soutient que « l'histoire du commandement en temps de guerre consiste essentiellement en une quête sans fin de certitude – certitude sur l'état et les intentions des forces ennemies; certitude sur les facteurs complexes qui, ensemble, constituent le contexte de la guerre, depuis les conditions atmosphériques et le terrain [...] jusqu'à la présence d'agents chimiques de guerre. Enfin, l'ultime certitude que l'on veut posséder à tout prix est celle qui concerne l'état, les intentions et les activités de ses propres forces (trad.) ». Cette certitude, d'après lui, se manifeste comme le produit de deux facteurs, à savoir : la quantité d'information disponible pour la prise de décision et la nature de la tâche à exécuter. Van Creveld ajoute que plus la tâche est importante et complexe, plus il faudra d'information pour l'exécuter. À l'inverse, quand l'information est insuffisante, maintient-il (ou lorsqu'elle est inopportune, trop volumineuse pour être traitée ou tout bonnement erronée), une chute de rendement s'ensuit automatiquement. « L'histoire du commandement peut donc être assimilée à une épreuve de vitesse entre la demande d'information et la capacité qu'ont les systèmes de commandement de répondre à cette demande », de conclure van Creveld. « Cette épreuve de vitesse est éternelle : elle est le lot de toute organisation militaire, à tous les niveaux et à toutes les époques » [traduction]<sup>9</sup>.

Les décisions *opérationnelles* efficaces sont possibles uniquement lorsqu'elles sont prises à la suite de bonnes décisions *informationnelles* et *organisationnelles*. Les décisions *organisationnelles* sont

celles qui déterminent la chaîne de commandement en vue de l'exécution des décisions opérationnelles qui, pour leur part, déterminent par la suite l'attribution des ressources appropriées. Les décisions *organisationnelles* mettent également en place la structure de commandement optimale pour achever et traiter l'information en temps opportun. Quant aux décisions *informationnelles*, bien qu'elles ne soient pas réellement intégrées au processus de commandement, autrement que dans un rapport d'appréciation écrit ou un résumé renseignement, elles sont néanmoins cruciales pour la formulation des décisions *opérationnelles* du commandant. Afin d'accomplir efficacement leur mission, tous les commandants ont eu à établir l'état de la situation et à définir le rapport qui existait entre cette situation et la mission qu'ils tentaient d'accomplir.

Dans cette perspective, on ne saurait exagérer l'importance du Service canadien des renseignements – dont l'inexpérience n'a nullement entravé le remarquable esprit d'innovation – augmenté de capacités de la force aérienne en matière de reconnaissance et de photographie aériennes, ainsi que de celles de l'artillerie en matière de repérage (repérage par le son, repérage par les lueurs et repérage topographique). Le renseignement est un champ d'activité auquel le Corps a consacré beaucoup d'efforts et d'énergie à tous les échelons. Comme premier signe de son importance au niveau de la brigade, on a ajouté, en 1915, un capitaine d'état-major (R) à chaque brigade d'infanterie canadienne (BIC), ce qui a donné à chacune un avantage certain sur son pendant britannique. Cet officier agissait en qualité de coordonnateur général de la recherche du renseignement au sein des quatre pelotons du renseignement du bataillon d'infanterie. Il était aussi le principal officier d'état-major chargé de superviser les plans de patrouille et les plans de raids des tranchées de la brigade, responsable de la liaison avec toutes les armes d'appui de la brigade, ainsi que celui qui allait se poster à l'avant pour se tenir aux aguets au cours d'une attaque de la brigade ou d'une formation supérieure, à la place du commandant. Le capitaine d'état-

major (R) est devenu depuis un élément déterminant dans la capacité de la brigade de maintenir l'efficacité du commandement et du contrôle tactiques en contribuant en outre au processus global de recherche du renseignement du Corps.

Le système de commandement canadien qui s'était développé dès 1918 disposait déjà du personnel et du temps nécessaires pour traiter l'information, former ses effectifs et élaborer des plans logistiques et opérationnels détaillés en vue d'opérations majeures; il finit par fonctionner comme une machine bien huilée. Ce n'est qu'au moment où la quantité d'information s'est mise à diminuer que les décisions *informatives* à l'origine des décisions *opérationnelles* ont été entravées, rendant ces dernières difficiles à prendre. En dernière analyse, les décisions organisationnelles du Corps expéditionnaire canadien, qui avaient été prises dans la période précédant les 100 derniers jours, ont donné au Corps *l'équilibre* nécessaire pour lutter jusqu'à la fin et persévérer malgré l'incertitude. L'importante règle qui a été retenue et mise en application dans toutes les restructurations subséquentes du Corps est que tout ce qui ne contribue pas à l'efficacité de l'organisation, dans les domaines de l'administration et du combat, doit être éliminé. À partir de 1918, les brigades et les divisions avaient été structurées de manière à pouvoir faire preuve d'une certaine indépendance et fonctionner efficacement avec moins d'information.

Par exemple, on peut observer les effets de procédures et de préparatifs de combat condensés sur une brigade comme la 7<sup>e</sup> Brigade du Canada, qui a participé à toutes les batailles des 100 derniers jours. Des décisions *opérationnelles* efficaces ont été paralysées par un manque de temps et d'information sur l'ennemi qui défiait les troupes canadiennes. Wellington avait bien raison de dire que « dans les opérations militaires, le temps est tout » [traduction]<sup>10</sup>. En fait, la brigade a fait l'expérience de son plus violent combat aux deuxième et troisième phases des engagements, par exemple à la bataille d'Amiens (Parvillers), d'Arras (Pelves et Jigsaw Wood) et de Cambrai (Ligne Marcoing et Tilly), surtout parce qu'il

s'agissait d'une brigade d'échelon jetée dans l'inconnu et l'« incertitude » de la bataille en profondeur. Les autres brigades qui avaient combattu dans les batailles préliminaires avaient participé aux premières phases « moins incertaines » et mieux planifiées d'engagements qui avaient profité de l'artillerie et des autres ressources du Corps, comme les chars et les aéronefs. Les batailles auxquelles avait participé la BIC au cours des 100 derniers jours en tant que brigade d'échelon étaient donc plus difficiles et plus exigeantes en termes de commandement et de contrôle tactiques que le dernier type de bataille. Seule une brigade bien entraînée et bien commandée, soutenue par des instructions d'opération bien étoffées pouvait manœuvrer, jouer son rôle et réaliser sa mission dans un tel contexte d'« incertitude ». Pour conclure, disons qu'à la fin de la guerre, la façon canadienne de faire la guerre et le processus de commandement et de contrôle qui animait les troupes canadiennes n'avaient aucune ressemblance avec le paradigme de 1914, tout comme les tactiques, les techniques, l'organisation et les armes de 1918 étaient totalement différentes de leurs prédécesseurs de 1914.

Le changement s'est opéré à la manière darwinienne. Il a fallu compter sur l'adaptation évolutive rapide de la puissance de destruction du champ de bataille industriel moderne, constamment soutenue par les nouvelles technologies et le perfectionnement des techniques plus anciennes, pour assurer la survie des troupes canadiennes. Des historiens canadiens comme Bill Rawling ont soutenu que les hommes qui utilisent des tactiques novatrices dénouent des impasses, mais qu'ils sont davantage de bons « techniciens » que de « grands soldats », sachant utiliser les « outils de guerre » à leur avantage. Or, cette affirmation n'est que partiellement vraie.

En fait, il faut chercher le vrai catalyseur de l'efficacité tactique dans les réorganisations novatrices que le système de commandement du Corps expéditionnaire canadien a subies entre 1916 et 1918 et dans le développement de techniques et d'applications du commandement qui, face aux limites de la technologie, ont offert des solutions de rechange. Les Canadiens ne se sont

pas contentés des seules possibilités que la technologie mettait à leur disposition, mais ont conservé leur liberté d'action. Les nouveaux systèmes tactiques qu'ils ont développés étaient plus souvent qu'autrement issus du système de commandement, plutôt qu'imposés de l'extérieur.

Cette bête encombrante que constituait un corps d'armée de la Première Guerre mondiale avait besoin d'un état-major intelligent et méticuleux pour animer et stimuler son système nerveux et, à cet égard, le Corps a eu la chance d'accueillir, presque depuis le début, des officiers d'état-major britanniques exceptionnels et très doués. Pendant 1916 et jusqu'à la fin de 1917, le Corps a été canadienisé et, comme on reconnaissait généralement qu'il lui fallait un système de formation d'état-major professionnel, il a été pourvu d'officiers d'état-major ayant une connaissance approfondie de ses besoins et de la manière dont il devait fonctionner. On a alors procédé à des améliorations au chapitre de l'instruction, de la doctrine et de l'organisation, toutes fonctions relevant du commandement. Ces améliorations ont été mises en œuvre avec succès, non pas par les hommes de combat, mais par les commandants du Corps qui ont été, à leur tour, admirablement servis par leurs états-majors respectifs.

La transformation du processus de commandement canadien, depuis le corps jusqu'aux sections, n'aurait pu être réalisée sans le changement concomitant des idées courantes sur la manière dont une guerre industrielle moderne devait être faite – c'est-à-dire sans un changement de doctrine, d'où le changement de paradigme. C'est à la doctrine canadienne, élaborée par des Canadiens, qu'est due l'efficacité tactique à laquelle est parvenue le Corps canadien dans son ensemble, une organisation qui, dès 1918, possédait un véritable esprit de corps ou qui, comme l'a si bien dit le brigadier-général « Ox » Webber, « avait sa propre vie et un esprit de famille » [traduction]<sup>11</sup>. En effet, le Corps canadien était constitué d'une véritable élite et était une formation de combat professionnelle dont tous les Canadiens ont raison d'être fiers.



## À PROPOS DE L'AUTEUR...

Le lieutenant-colonel Ian McCulloch s'est joint aux Forces canadiennes en 1977 et a occupé divers postes dans The Royal Canadian Regiment. Il est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en journalisme de l'université Carleton et d'une maîtrise ès arts en conduite de la guerre du Collège militaire royal du Canada. Le lieutenant-colonel McCulloch a servi dans le 1<sup>er</sup> Bataillon, The Royal Regiment of Fusiliers, dans le cadre d'un programme d'échanges, et il a également occupé le poste de commandant du Black Watch (Royal Highland Regiment) of Canada. Étudiant avide d'histoire militaire, le lieutenant-colonel McCulloch a publié des articles dans de nombreux ouvrages et revues. Il a agi comme conseiller en histoire auprès du Arts and Entertainment Channel et de la Canadian Broadcasting Corporation. Actuellement, le lieutenant-colonel McCulloch est directeur adjoint de la Direction de l'histoire et du patrimoine au quartier général de la Défense nationale.

## NOTES

1. Xénophon, cité in Robert A. Fitton, *Leadership: Quotations from the Military Tradition*. (San Francisco, Westview Press, 1990), p. 115.
2. Frank M. Snyder, *Command and Control: The Literature and Commentaries*, (Washington, DC, National Defence University Press Publications, 1993), Command and Control, p. 11.
3. McGill University Archives [ci-après MUA], *Col Hugh M. Urquhart Papers*, Acc. N° 393 [ci-après UP], Entrevue avec le bgén Alex Ross, p. 2.
4. MUA, UP, Entrevue avec le mgén AG Frith, p. 13.
5. NAC MG 30 E 15, *Griesbach Papers*, Dossier 11, Lettre en date du 12 mai 1916.
6. Roger Beaumont, *The Nerves of War: Emerging Issues in and References to Command and Control*. (Washington, DC, AFCEA International Press, 1986), p. 12.
7. Shelford Bidwell et Dominick Graham. *Coalitions, Politicians & Generals: Some Aspects of Command in Two World Wars*, (London, Brassey's, 1993), p. 54.
8. Martin van Creveld, *Command in War*, (Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1985), p. 261.
9. Van Creveld, pp. 264-65.
10. Arthur Wellesley cité in Fitton, *Leadership*, p. 77
11. MUA, UP, Entrevue avec le bgén Webber, p. 3.



Le hallebardier de la garde du corps John Keohane marchant le pas le long de Water Lane avec une escorte canadienne lors de la « Ceremony of the Keys » tenue chaque soir à la tour de Londres. Un groupe de 92 soldats canadiens de la PPCLI ont participé à des fonctions officielles à Londres du 29 avril au 22 mai 1998.

# Auftragstaktik et désordre au combat: une nouvelle perspective du champ de bataille

par le lieutenant-colonel (ret.) Chuck Oliviero, CD

« Le chaos », c'est l'idée que l'on se fait généralement des champs de bataille de l'avenir. Si Henri de Jomini ou Carl von Clausewitz ne se sont pas trompés en qualifiant la guerre de « drame violent et passionné », d'une part, ou de « chaos et friction », d'autre part, trop de commandants ou bien se fourvoient dans leur façon de voir le champ de bataille ou bien s'en font une idée pour le moins utopique. De plein gré ou inconsciemment, la plupart d'entre nous essaient par les drills de mettre de l'ordre dans quelque chose qui est essentiellement désordonné. Si le combat est déjà chaotique, ne serions-nous pas mieux de nous habituer au chaos et d'abandonner toute tentative d'y mettre bon ordre? Plutôt tenter de créer une situation encore plus désordonnée. Mais avant d'aller plus loin, voyons ce que nous apprend l'histoire sur le sujet, car il est toujours préférable de « commencer par le commencement » comme monsieur Hibou aime bien le rappeler à Winnie.

Toute l'histoire du développement de l'*Auftragstaktik* (tactique de mission) se résume par une seule question : « Comment l'armée prussienne percevait-elle la conduite de la guerre? ». En regard de cette question philosophique essentielle, tout le reste vient en second lieu, si intéressant ou si important soit-il. Du point de vue intellectuel, le colonel Trevor Dupuy répond simplement à la question en parlant de l'institutionnalisation du désordre au combat<sup>1</sup>, concept qui englobe toutes les facettes du *Kriegskunst*<sup>2</sup>, à partir de l'*Auftragstaktik* du général August von Gneisenau jusqu'à l'approche de commandement minimal du général Helmuth von Moltke (*nicht mehr befehlen als durchaus nötig...*<sup>3</sup>) en passant par le *Generalstab* du général Gerhard von Scharnhorst. La certitude

que la guerre est une activité humaine violente, irrationnelle et incontrôlable a le plus caractérisé l'école de guerre germano-prussienne<sup>4</sup>, et persiste encore aujourd'hui. Tandis que les autres armées tentaient d'imposer au champ de bataille l'ordre du terrain de parade, l'armée prussienne intégrait dans sa doctrine tactique les concepts de Clausewitz : la guerre est nébuleuse, il y a de la friction et du désordre.

Mais n'allons pas croire pour autant que les tactiques de l'armée prussienne étaient désordonnées. Au contraire, grâce à une discipline rigide et à des drills de combat efficaces, les commandants de tous les niveaux étaient en mesure d'exploiter l'aspect changeant du combat. Le plus grand paradoxe de la discipline prussienne est que les drills précis et l'obéissance inconditionnelle pouvaient inspirer un esprit d'initiative et d'autonomie à tous les niveaux de commandement, de la section d'infanterie au groupe d'armées<sup>5</sup>. Avant de mettre en pratique leur esprit d'initiative, cependant, les soldats prussiens devaient être prêts psychologiquement à agir de façon autonome et devaient, comme tout bon élève de Clausewitz, accepter que la confusion absolue constitue la norme du combat. Voilà la différence fondamentale entre la formation à la prussienne et celle des soldats et commandants des autres armées<sup>6</sup>. Il ne fallait pas essayer d'imposer de l'ordre au chaos mais plutôt de profiter au maximum du chaos en l'exploitant à son propre avantage tactique.

L'armée prussienne n'avait pas toujours été une adepte du chaos, concept dont l'acceptation date de la Révolution française. Les sociétés militaires de l'époque, dans un parallèle marquant avec celles d'aujourd'hui, discutaient ouvertement de nouvelles

tactiques, de nouvelles formes de commandement et de l'idée voulant que l'on donne aux soldats une plus grande liberté d'action. Les armées d'avant la Révolution s'entraînaient diligemment pour perfectionner les mouvements réglementaires sur le champ de bataille, à l'instar des Prussiens de Frédéric le Grand qui faisaient preuve d'une force formidable en raison précisément du génie presque maniaque avec lequel ils s'appliquaient aux drills de combat<sup>7</sup>. Si Napoléon transforma la conduite de la guerre en s'établissant maître dans la technique de domination sur l'aire de combat<sup>8</sup>, il ne faisait qu'appliquer de façon inédite sa propre interprétation des drills de combat. Ce fut une véritable victoire de comprendre l'intention de Napoléon, dont la mise en œuvre lui avait permis de repousser l'armée prussienne impitoyablement jusqu'aux pays baltes après la bataille d'Iéna<sup>9</sup>. Scharnhorst, Gneisenau, Clausewitz et Moltke ont alors compris qu'il fallait intégrer cette interprétation unique et essentielle dans l'institution militaire prussienne.

Toutes les armées peuvent être considérées comme ayant une triple nature constituée de l'esprit (doctrine, stratégie et tactiques), du corps (unités, organisations et chaîne de commandement) et de l'âme (élan, esprit de corps ou, en ce qui concerne l'armée allemande, *Korpsgeist*, tel que le représente le commandement). Frédéric le Grand était l'esprit de son armée. Son éclatante tactique et son emploi stratégique de l'armée avait fait de son pays une puissance militaire sortant de toute proportion compte tenu de la grandeur du pays et de la richesse nationale. Pour le roi, doctrine ou stratégie militaires avaient peu d'importance, même s'il avait écrit un livre sur la façon de guerroyer. L'armée et les régiments lui appartenaient, à

titre de possession personnelle presque<sup>10</sup>, et une forte relation féodale existait entre lui et son armée. À son avis, il n'était pas question de donner aux subordonnés la liberté d'action.

Pour que les soldats prussiens aient pu sortir du moule, adopter le concept de Clausewitz sur la nature de la guerre et exploiter le désordre, une condition préalable devait d'abord avoir existé. L'*Auftragstaktik* reposerait sur une philosophie de leadership militaire ou un climat de commandement qui permettrait aux soldats de tous les niveaux de se sentir libre d'agir selon les exigences de la situation. Il fallait créer un équilibre entre l'autonomie, d'une part, et l'obéissance aux ordonnances et le respect de la discipline, d'autre part. Évidemment liée à des facteurs complexes tels que l'image de soi, les relations socio-économiques et militaro-civiles, et à de nombreux autres facteurs, l'entreprise n'était pas simple. Le changement serait long, certes, car une armée habituée à la main de fer et au fouet n'embrasserait pas l'autonomie du jour au lendemain. Toutefois, la transformation était déjà commencée<sup>11</sup>, car tout de suite après la bataille d'Iéna, Scharnhorst et Gneisenau avaient insisté au sein de l'*Allgemeine Kriegsschule* (précurseur de la célèbre *Kriegsakademie*) sur l'enseignement de la tactique de poursuite. Plus tard, après Waterloo, le maréchal von Blücher et son chef d'état-major Gneisenau s'efforcèrent de poursuivre les Français qui se repliaient sur Paris. Hélas! *wünschen heisst nicht können*<sup>12</sup>. Même si les Prussiens avaient appris l'importance de l'autonomie, ils ne poursuivirent les Français sérieusement qu'après en avoir été sommés directement. De plus, les commandants supérieurs manifestèrent très peu d'initiative. Quoi qu'il en soit, Blücher et Gneisenau étaient inlassables et réussirent à empêcher les Français de se garantir des positions défensives devant Paris. Bref, ils n'avaient pas complètement inculqué l'esprit d'initiative, mais comparativement à la figure que l'armée avait affichée en 1806, moins de dix ans plus tôt, l'avenir était pour le moins prometteur.

Ensuite, il fallait avoir une perception commune du combat, ce qu'apportait la perspective de Clausewitz (chaos, friction et désordre). Mais ce

n'était pas suffisant, car le fait de comprendre que la guerre est le chaos n'est que la moitié de l'équation. L'autre moitié consiste en le sens que les soldats se font de la réalité sur le champ de bataille. Cela voulait dire que le soldat devait penser de lui-même. La perspective de Clausewitz s'alliait ainsi au principe napoléonien de la liberté d'action. Grâce à ce principe, que Gneisenau appelait le contrôle au moyen de directives, chaque soldat était conscient qu'il devait agir de façon autonome *dans* le chaos du combat, même au point de créer davantage de chaos<sup>13</sup>. Il est clair que l'« Allemand flegmatique » de Scharnhorst s'était transformé<sup>14</sup>. De plus, l'on s'abstenait d'imposer de l'ordre au désordre à la manière des commandants supérieurs, imposition que le modèle de Clausewitz frappe d'anathème. Guidés par leur propre jugement et par l'intention de leur commandant, les soldats avaient donc la liberté d'action nécessaire pour prendre des décisions fondées sur les circonstances. Sachant qu'ils pouvaient ne pas tenir compte des ordonnances s'il le fallait, même si cette nécessité ne se présenterait peut-être pas, ils avaient une forte impulsion psychologique pour réussir leur tactique. En somme, la liberté d'action renforce la confiance mutuelle entre le commandant et le subordonné et donne à chaque soldat une fierté à l'égard de sa capacité : « *esalta l'intelligenza e le capacità del soldato* »<sup>15</sup>.

Bref, l'histoire nous apprend que le mariage entre le modèle de guerre préconisé par Clausewitz et l'affirmation de Gneisenau voulant que les soldats agissent selon l'intention du commandant constitue une structure intellectuelle unique sans précédent, à l'origine de l'*Auftragstaktik*.

Mais qu'en est-il de l'actualité de la question? Pour la discussion, considérons le combat comme un système fermé. En physique, une loi stipule que dans tout système il existe une certaine entropie, ce que Clausewitz appelle friction, qui augmente constamment, jusqu'au point où il y a dégradation totale de tout ordre et que seul le chaos persiste. La loi affirme aussi que l'univers aura acquis tant d'entropie un jour que tout s'arrêtera net.

Où est le lien? Supposons que dans un combat en système fermé se développe une telle quantité d'entropie qu'il ne puisse plus y avoir de bataille. Les protagonistes responsables de ce résultat seront victorieux. Le but est peut-être de survivre au chaos plus longtemps que son ennemi. Le commandant plus prêt et plus motivé que son ennemi à accepter la confusion, les situations incontrôlables et le désordre en général, le commandant qui est plus capable d'accepter des conditions semblables, et qui a formé ses subordonnés ainsi, survivra à la confusion du champ de bataille plus longtemps que ne le fera son ennemi, et il sera victorieux. Le concept n'est pas si farfelu qu'il ne le paraît de prime abord. La Seconde Guerre mondiale offre de nombreux exemples de situations confuses dans lesquelles les Alliés ont capitulé, perdant ainsi les avantages tactiques qu'ils avaient acquis. La *Wehrmacht*, cependant, avait une perspective différente du combat et le soldat allemand, fort d'une longue tradition, était mieux préparé aux conjonctures incertaines et dangereuses, et au sentiment d'insécurité. Les commandants de tous les niveaux étaient rassurés du fait qu'en toute probabilité leurs subordonnés continueraient à se battre malgré l'absence d'ordonnances ou de directives. Le succès s'explique en partie par l'adhésion à l'*Auftragstaktik*, philosophie de commandement des Allemands. Mais plus encore au fait que les Allemands *voyaient le champ de bataille* différemment des Alliés.

Il y a rarement eu de tentative allemande pour organiser le désarroi du combat ou pour y mettre de l'ordre. Les soldats de la *Wehrmacht* étaient formés pour profiter pleinement de la confusion et de la dissolution de la chaîne de commandement. De plus, ils étaient conscients que les soldats ennemis ne supportaient pas ce genre d'environnement et que leurs actions dépendaient fortement des décisions des officiers. C'est ainsi que les soldats de la *Wehrmacht* avaient un avantage sur l'ennemi et qu'ils étaient en moyens de le miner par l'infiltration et la contre-attaque. Ils faisaient tout pour AUGMENTER la confusion et le désordre, en sachant fort bien que cela leur profitait au niveau tactique.

Tout cela pour dire que rien n'empêche l'armée canadienne de s'entraîner de cette façon. Nos soldats sont capables, intelligents et, surtout, font preuve de beaucoup d'initiative. Si notre doctrine n'a pas encore épousé la philosophie du chaos sur le champ de bataille, telle qu'établi par le Comman-

dement de mission, elle en a épousé la forme. Nos chefs doivent accepter que les subordonnés assument davantage leur autonomie et s'attendent à ce qu'ils remplissent leur mission malgré une communication coupée ou malgré la mort d'un commandant.

Les leaders canadiens doivent manifester à leur soldats la volonté, l'engagement et la capacité de *voir le champ de bataille* d'un autre œil.



## À PROPOS DE L'AUTEUR...

Le lieutenant-colonel à la retraite C. S. Oliviero est titulaire d'un baccalauréat en histoire et d'une maîtrise en études sur la guerre du Collège militaire royal du Canada (CMR). Il est diplômé du Collège d'état-major général à Hambourg (cours de deux ans). L'intérêt qu'il porte à l'Auftragstaktik date de vingt ans presque. Le lieutenant-colonel Oliviero a travaillé dans les blindés et en reconnaissance. Il a commandé la 8th Canadian Hussars (Princess Louise's) (Milice) en Allemagne. D'abord membre du personnel d'instruction du Collège de commandement et d'état-major de la Force terrestre canadienne (CCEFTC), il est ensuite promu chef d'état-major du Collège. Il travaille actuellement au Centre de simulation de la Force terrestre et poursuit des études de troisième cycle au CMR.

## NOTES

1. Colonel Trevor Dupuy, *A Genius for War: The German Army and General Staff, 1807-1945*, (Englewood Cliffs NJ, 1977), p. 103.
2. L'art de la guerre.
3. Moltke, *Verordnung für die höheren Truppenführer* (Instructions pour les commandants supérieurs), publiées par le chef d'état-major le 24 juin 1869, dans Dirk W. Oetting, *Auftragstaktik: Geschichte und Gegenwart einer Führungskonzeption*, (Frankfurt am Main, 1993), p. 104. « En règle générale, nous serions bien servis si nous donnions seulement les commandements qui sont strictement nécessaires. »

4. Selon l'expérience de l'auteur pendant ses deux années d'étude au sein de la *Führungsakademie*, c'est cet aspect de la conduite de guerre allemande que les officiers étrangers ont le plus de difficulté à comprendre. Les officiers étrangers, surtout d'ascendance anglo-saxonne, ne saisissent pas très bien la conviction profonde des officiers de la *Bundeswehr* au sujet de la justesse de la perspective de guerre inspirée de Clausewitz.

5. Dupuy, p. 103.

6. Le concept est à la fois simple et ancien. Par le drill militaire, le commandant d'une phalange macédonienne ou d'un bataillon britannique en ligne impose de l'ordre au désordre. Même si l'armée prussienne n'avait pas abandonné les drills de combat, elle accordait à ses commandants et à ses soldats la liberté d'agir selon les circonstances du moment. Voir Dupuy, *passim*.

7. Voir Thomas R. Phillips, *Frederick the Great: Instructions for his Generals*, (Harrisburg, PA, 1944).

8. Voir Douglas A. MacGregor, *Breaking the Phalanx*, (Westport CT, 1997), p. 40.

9. Dupuy, p. 35-36.

10. *Frederick the Great: Instructions for his Generals*.

11. Ce passage s'inspire de *Rückzug und Verfolgung: Zwei Kampfarten, 1757-1944*, publiée par le Bureau de recherche sur l'histoire militaire de l'armée allemande (Stuttgart, 1960), p. 235-36, cité par Dupuy, p. 36.

12. Expression militaire allemande : « Il y a loin entre le vouloir et le pouvoir ».

13. Un des principes de la guerre de manœuvre cité dans Lind, *Manoeuvre Warfare Handbook*, (Boulder CO, 1985).

14. R. R. Palmer, *The World of the French Revolution*, (New York, 1971), p. 119.

15. Oberst Gerhard Muhm, *La tattica tedesca*. « [...] loue l'intelligence et les capacités du soldat individuel. » Précisément, le texte est tiré d'une monographie écrite par le colonel Muhm (*Wehrmacht Compagnie Chef, Eisenkreuz I und II Klasse, Bundeswehr Oberst im Generalstabdienst*) et reçue de l'auteur.

# Tribune libre

## Commentaires, opinions et contestations

### VOUS VOULEZ RÉAGIR?

**L**es commentaires reçus de nos lecteurs semblent indiquer qu'il existe une certaine confusion quant au but de la section « Tribune libre ». Cette section du Bulletin de doctrine et d'instruction de l'Armée de terre sert de tribune non seulement pour commenter les articles et les documents publiés dans le bulletin, mais également pour commenter toute grande question d'actualité au sein de l'Armée de terre et des Forces canadiennes. Les commentaires d'une longueur d'une à trois pages sont acceptés. Les prises de position de militaires de tous grades sont particulièrement sollicitées.

Les lecteurs doivent cependant noter qu'il ne s'agit pas là d'une invitation à la diatribe. Si votre texte contient des arguments bien étayés, il pourra être publié.

Ceux qui s'inquiètent des répercussions éventuelles de leurs commentaires sont encouragés à communiquer avec l'éditeur du bulletin (adresse à l'intérieur de la page couverture) pour trouver des moyens d'éviter ces répercussions.

*Nous espérons avoir de vos nouvelles.*

*Sur la formation des soldats : socialisation et l'Armée de terre*

*Le lieutenant Scot Ship, un commandant de peloton d'infanterie du Princess of Wales Own Regiment qui fait parfois fonction d'officier de recrutement et de commandant du cours NQ2/3 écrit ce qui suit.*

**D**ans le contexte des efforts constants déployés pour moderniser la Force de réserve canadienne, le cours de réserve NQ2 (Recrues) a récemment été modifié en profondeur dans le but d'en réduire la durée pour être en mesure de dispenser un plus grand nombre de cours par année. Il ne faut maintenant plus que 16 jours pour mener à terme la formation de base des recrues. Pour réduire le cours, on a coupé beaucoup de leçons inutiles comme par exemple celles sur le fonctionnement du système administratif et sur la manière de rédiger des notes de service militaires, des notions que les recrues oubliaient de toute façon dès la fin du cours et qu'ils ne réapprenaient à nouveau que lorsqu'ils devenaient des chefs eux-mêmes. Ces modifications visaient à rendre le cours plus efficace.

Malheureusement, toutes ces coupures ont également supprimé certains des aspects les plus fondamentaux de la formation des recrues. Les valeurs et les compétences les plus importantes que les recrues doivent acquérir sont celles du travail en équipe, de la discipline et de la bonne condition physique. Le travail en équipe s'enseigne à l'extérieur de la salle

de classe, la nuit, lorsque les recrues se préparent pour l'inspection quotidienne de leur équipement et de leur logement. Ce n'est pas simplement le niveau de propreté qui est en cause, mais plutôt l'obligation faite aux recrues d'observer une norme unique et universelle appliquée dans l'ensemble du cours, et de travailler ensemble pour atteindre cette norme. C'est ainsi qu'on a supprimé quatre périodes d'inspection cruciales du nouveau cours.

La discipline est la pierre angulaire de l'efficacité militaire. La discipline militaire est ce qui distingue les soldats d'une bande d'émeutiers armés. On enseigne la discipline aux recrues par l'intermédiaire de l'exercice militaire sur le terrain d'exercice. En obligeant les recrues à réagir rapidement et avec précision à des commandements militaires, le responsable de l'exercice contribue à transformer les recrues en des soldats qui suivront les ordres de leur chef dans d'autres situations beaucoup plus stressantes. Le fait de soumettre les recrues au stress mental et physique de l'apprentissage des exercices militaires crée des liens de confiance au sein du groupe. Le nombre de leçons d'exercices militaires a été réduit de moitié.

Un des problèmes graves auxquels font face les Forces canadiennes tient au fait que la population canadienne est de moins en moins en bonne forme physique. La bonne forme physique est très importante pour les militaires en raison de la nature physique d'un grand nombre des tâches qui leur sont confiées. Comme les forces de réserve sont avant tout structurées en vue du combat, il y a en effet beaucoup plus d'unités d'armes de combat que d'unités de soutien au combat, le besoin d'une bonne forme physique est accentué. Le test d'aptitude physique est l'un des nombreux tests qu'il faut passer pour s'enrôler comme militaire. La bonne forme physique a, par ailleurs, d'autres avantages comme une augmentation de la résistance mentale et le maintien d'une bonne santé à long terme. L'ancien cours de recrue comportait un module sur la condition physique qui permettait d'entraîner les recrues en vue d'une marche forcée de 13 km. Cette marche était un défi mental autant que physique. Le fait de donner aux recrues l'occasion de se prouver à elles-mêmes qu'elles pouvaient réussir cette marche était aussi important que l'entraînement en vue de cet objectif. C'était une question de fierté et d'estime de soi. Cette marche contribuait également à s'assurer que les recrues promues à leur cours de métier avaient atteint un niveau d'aptitude physique de base. Dans le nouveau cours de recrues modifié, le module de conditionnement physique a été entièrement supprimé.

Le cours de recrues est supposé d'acclimater les civils à la vie militaire. Cette adaptation devrait comporter une série de défis physiques et mentaux qui obligent la recrue à se développer et à atteindre de nouvelles limites personnelles. Les défis de ce genre forcent également la recrue à créer des liens qui se transforment en amitié, en travail en

équipe et en confiance. La réussite du cours de recrue devrait procurer un sentiment d'accomplissement et donner à la recrue l'impression qu'elle a vraiment mérité son nouveau statut. La pire chose qu'on pourrait faire à nos recrues serait de les dorloter et de les laisser avec l'impression qu'elles n'ont pas été poussées à leurs limites. Le pire

commentaire que pourraient faire les recrues au terme du cours serait : « Vous savez, je croyais vraiment que ce serait beaucoup plus difficile. »



*À propos de la guerre de manœuvre et d'autres sujets. Commentaire sur « Leur action intelligente et sa culture : une nouvelle doctrine du leadership pour la guerre de manœuvre » par le sous-lieutenant Marc Gaillard, et sur « La manœuvre a-t-elle une place? Où s'en va le commandement de mission? », volume 3, n° 4, et volume 4, n° 1, hiver 2000 et printemps 2001.*

*Le lieutenant-colonel à la retraite Chuck Oliviero du Centre de simulation de la Force terrestre à Kingston (Ontario) écrit ce qui suit.*

Je veux d'abord adresser un compliment aux éditeurs des volumes 3, n° 4, et 4, n° 1, hiver 2000 et printemps 2001 du *Bulletin de doctrine et d'instruction de l'Armée de terre (BDIAT)*, qui est un recueil bien présenté sur un thème qui m'est très cher, soit la guerre de manœuvre. J'ai particulièrement aimé la dissertation du sous-lieutenant Gaillard, gagnant du concours de rédaction sur l'art du combat. Le sous-lieutenant résume bien la théorie de la guerre de manœuvre. Je dois souligner, cependant, qu'il n'y a pas qu'une seule école de pensée dans le domaine de la conduite de la guerre de manœuvre. En fait, il y en a quatre et elles ne s'accordent pas toujours entre elles : l'école allemande, l'école de l'armée de terre américaine, l'école du Corps des Marines des États-Unis (USMC) et l'école britannique. Pourtant, cela ne diminue en rien la teneur de l'article du sous-lieutenant.

Douze ans se sont écoulés depuis la parution dans une publication canadienne du premier article sur la guerre de manœuvre (Major CS Oliviero, "Smaller Can be Better" [Dans de petites boîtes, les bons onguents] *Canadian Defence Quarterly*, vol. 18, n° 2, automne 1988). Dans les années qui ont suivi, le concept est passé du statut de curiosité à celui d'expression banale. Entre-temps, il a été méprisé avant d'être élevé au rang de doctrine. Je suis heureux que le *BDIAT* y consacre

presque tout un numéro, mais je me demande au juste l'importance du progrès qui a réellement été fait. Quand écrira-t-on sur l'approche manœuvrière aux opérations en ce qui concerne l'emplacement d'un SPEO1?

Par ailleurs, les questions du rédacteur en chef sont d'un vif intérêt, et leur objet est valable même après une douzaine d'années. À preuve, l'armée canadienne a encore du chemin à faire avant de bien comprendre la guerre de manœuvre en tant que doctrine. Dans certains cas, elle a fait de grands pas. En effet, mon travail actuel me permet de communiquer avec tous les commandants et je suis heureux de constater que les unités et les brigades sont à la veille de rendre « imperceptible » la guerre de manœuvre. Les principes de la doctrine sont devenus innés et si bien compris qu'ils font maintenant partie du train de vie de tous les jours. Cela augure bien.

J'aimerais être capable de dire la même chose au sujet des leaders en dehors de la force de campagne. À mon avis, la question qui prime dans l'article du rédacteur en chef est de savoir si nous sommes en mesure d'inculquer la force intellectuelle nécessaire nous permettant d'appliquer ces façons de mener des opérations et de commander. Je me le demande en effet. Pourquoi une armée qui a réellement confiance dans les capacités décisionnelles de ses subordonnés appuierait-elle autant l'avènement du

système C3 permettant aux commandants de la force opérationnelle interarmées de suivre les mouvements de tous les véhicules militaires?

Je ne suis certainement pas luddite ni contre la numérisation du champ de bataille. Ce qui m'inquiète, c'est la tendance que nous avons de suivre nos frères américains dans un cul-de-sac en cherchant des solutions *techniques* à des problèmes *humains*. Le commandement de mission est la solution humaine à un problème humain – comme le commandant n'a pas le don d'ubiquité, il doit former ses subordonnés pour ensuite se fier à eux. La société la plus avancée au monde en matière de technologie s'est illusionnée sur la capacité qu'ont les machines pour résoudre de réels problèmes de leadership. Je crains que nous aussi nous ayons succombé aux chants des sirènes et que nous nous dirigions vers les mêmes écueils.

Je crois que la réponse reste encore inconnue. Mais nous devons continuer à essayer de mieux comprendre la guerre en général et la théorie de la conduite de la guerre de manœuvre en particulier. Bien que l'armée ait été tardive à quitter la ligne de départ sur cette question, le *BDIAT* lui permet de faire de grands pas pour rejoindre le peloton. Tous mes hommages.



1. Note de la rédaction : système de purification d'eau par osmose inverse.

*Commentaire sur « Le CH-146 : un hélicoptère armé pour l'Armée de terre canadienne », par le major Danny Houde, volume 3, n° 1, hiver 2000 et printemps 2001.*

*Le capitaine Tom Bradley du CEM J3 écrit ce qui suit.*

**B**ien que je ne prétende pas connaître les détails techniques du système antichar et d'appui-feu décrit dans l'article et dont on envisage de doter l'hélicoptère Griffon, je dois poser une question à laquelle l'auteur n'a pas su répondre, à savoir : « Même s'il était techniquement possible d'armer le Griffon, pourquoi le ferions-nous? ».

Que l'hélicoptère d'attaque soit un élément nécessaire à toutes les forces militaires modernes est un fait bien établi. En effet, la plupart des armées d'Occident reconnaissent qu'il constitue un des systèmes de combat essentiels à la force terrestre. Malheureusement, le Canada n'exploite pas ce potentiel à l'heure actuelle ni ne prévoit-il le faire prochainement. En ce qui a trait à sa capacité, le Griffon armé que propose le major Houde n'a rien de comparable à ce qui est déployé aujourd'hui ou à ce que nos alliés clés comptent déployer prochainement. Une armée moderne qui intègre le Griffon armé dans l'élaboration de sa vision d'avenir risque de développer sa doctrine en fonction de son équipement, au détriment du groupement interarmes, alors qu'il faudrait plutôt développer son équipement en fonction de la doctrine.

Le Griffon n'est pas un hélicoptère à vocation militaire; il est plutôt un modèle d'hélicoptère civil doté de certains systèmes militaires et d'un schéma de marques extérieures et de couleurs approprié. Les résultats obtenus en situations de déploiement opérationnel ont démontré que le blindage et les armes défensives dont est équipé l'hélicoptère réduisent sa capacité de levage.

Si nous déployons le Griffon armé pour qu'il opère en régions de la limite avant de la zone de bataille (LAZB) plutôt que pour assurer la sécurité dans la zone arrière (SZAr), et que, compte tenu de sa vulnérabilité, il se tienne à 3 ou 4 kilomètres à l'arrière de la LAZB

pour s'assurer de la protection nécessaire contre les systèmes de tir direct, le Griffon équipé du système Hellfire (l'arme ayant la plus grande portée parmi les systèmes proposés) tirera sur des cibles situées dans une zone déjà couverte par nos effectifs de tir direct. Alors que nous manquerons toujours de capacité pour le tir profond, le major Houde propose de déployer un autre système dans une région du champ de bataille déjà saturée.

Compte tenu de la vulnérabilité du Griffon, une utilisation plus avancée de l'hélicoptère ne serait pas très avan-



*Commentaire sur « Le processus de prise de décision et la guerre de manœuvre dans l'Armée de terre canadienne : enseignons-nous la matière adaptée à notre doctrine? », volume 3, n° 4, et volume 4, n° 1, hiver 2000 et printemps 2001*

*Le major à la retraite Roy Thomas, M.Sc., CD, conseiller en formation pour le soutien des opérations de paix, écrit ce qui suit.*

**L**e sous-lieutenant Marc LaFortune conclut son article en déclarant que nos processus, nos outils et nos produits doivent refléter l'idée que la guerre est plus un art qu'une science. J'ajouterais à cela qu'aucun processus n'est plus important que celui qui prépare au leadership. La simulation de guerre, un des outils essentiels à la formation des futurs commandants canadiens d'opérations, doit être examinée, si ce n'est que pour répondre aux critiques engendrées par un des promoteurs modernes de la conduite de la guerre de manœuvre, Robert R. Leonhard.

Dans son plus récent ouvrage sur les principes de guerre à l'époque que l'on appelle l'âge de l'information<sup>1</sup>, Leonhard attribue aux exercices de simulation l'origine de l'une des révolutions les plus importantes de toute l'histoire de l'armée américaine en matière de capacité militaire. Il inclut dans sa définition de simulation les exercices en cours au National Training Centre (NTC) et dans d'autres centres de formation. Les

tageuse et exposerait notre personnel navigant et nos appareils à un danger inutile. De plus, ces effectifs ne pourraient plus assumer les rôles tout aussi importants d'évacuation des blessés, de commandement et de liaison.

En somme, pour obtenir la désignation d'une nation qui exploite des hélicoptères d'attaque, en armant les Griffon, nous les affectons à des tâches de combat pour lesquelles ils n'ont pas été conçus et nous les éloignons de leur rôle essentiel, sans beaucoup augmenter notre capacité tactique. S'il y a vraiment des ressources financières réservées pour ce système, il vaut mieux les consacrer à l'achat de munitions plus modernes pour nos systèmes d'armes actuels.

répercussions du résultat des « jeux de guerre » sont très importantes et peuvent même avoir une influence sur l'avancement professionnel. L'auteur poursuit en disant que, plus que toute autre chose, les jeux informatisés influent sur la doctrine actuelle. Si la simulation a une telle importance pour le système de formation américain, nous devrions considérer sérieusement les critiques de Leonhard.

Dans une première critique importante, Leonhard s'en prend au fait que la simulation ne tient pas compte de l'aspect moral des conflits. Le comportement jusqu'au-boutiste de l'ennemi dans les jeux ou dans les mises en scène du NTC enseigne aux soldats américains qu'il faut détruire l'ennemi pour gagner la guerre. Leonhard soutient que l'art de guerre consiste au contraire à infliger la défaite sans anéantir l'ennemi. J'invite les lecteurs à évaluer les exercices de simulation auxquels ils ont participé dernièrement pour déterminer si cette critique s'applique aussi aux versions canadiennes.

Leonhard critique ensuite le fait que la simulation ne tient pas compte de l'ennemi qui fuit après avoir perdu plus de 30 % de ses effectifs. Cette situation influe sur la planification logistique, car il faut des munitions pour en finir avec les « durs à cuire ». Conséquemment, Leonhard raconte s'être retrouvé à la guerre du Golfe avec trop de munitions mais pas assez de carburant pour ses véhicules. Selon lui, à juste titre ou indûment, cette situation s'explique par l'attitude qu'ont créée une décennie de jeu de guerre et le NTC, l'établissement même auquel les États-Unis attribuent le succès de leur

performance pendant la guerre du Golfe. Si nous voulons enseigner les bonnes techniques, comme celles que le sous-lieutenant LaFortune met les formateurs au défi d'enseigner, les lecteurs devront aussi évaluer cette seconde critique en regard des plus récents exercices de simulation auxquels ils ont participé.

Bien que Leonhard recommande certaines améliorations aux exercices de simulation, je crois que les officiers canadiens qui considèrent la guerre comme un art sont mieux placés pour faire des recommandations dans le

contexte canadien. J'espère que ces quelques lignes de la part du vieux soldat à la retraite que je suis, ancien auteur de doctrine pendant la guerre froide des années 1980, servent à stimuler le débat dans les pages du *Bulletin*.



1. Leonhard, Robert R., *The Principles of War in the Information Age*. Novato: Presidio Press, 1998 (rédacteur en chef)

*En réponse à « Une infrastructure pour l'amphibiosité », par le sergent Arthur Majoor, volume 3, n° 4, et volume 4, n° 1, hiver 2000 et printemps 2001*

*Le major P. J. Williams, de l'École de l'Artillerie royale du Canada, écrit ce qui suit.*

C'est avec un vif intérêt que j'ai lu le commentaire du sergent Majoor au sujet de mon article sur l'« amphibiosité », publié dans le volume 3, n° 3 (automne 2000) du *Bulletin de doctrine et d'instruction de l'Armée de terre*. La déclaration du sergent voulant que « l'amphibiosité [...] exige une énorme restructuration des Forces canadiennes » mérite particulièrement d'être soulignée, car *c'est là exactement le point où je voulais en venir*.

Compte tenu que l'armée, peut-être même toutes les FC, est en période de transformation, que l'on nous somme de questionner les anciens postulats et que l'on nous encourage à penser autrement, je crois qu'un changement fondamental dans notre façon de faire est nécessaire, y compris la façon de mettre notre capacité en œuvre, voire de la *projeter*. Je reste convaincu que l'avenir des FC repose beaucoup plus sur leur capacité de déployer une force interarmées que sur les bases à terre et les honorables Hercules. La Marine

s'est embarquée, pour ainsi dire, et son navire de capacité de soutien logistique en mer et de transport maritime (ALSC) est définitivement un pas en avant et représente un changement de paradigme en regard de l'ancienne approche de guerre anti-sous-marine (GASM). Voilà un projet qui permettra à l'armée de transporter des troupes, des véhicules et de l'équipement loin de ses côtes nationales. Étant donné la volonté exprimée par notre gouvernement d'intervenir promptement dans les opérations à venir et de s'en désengager promptement, une force amphibie dont la puissance peut être rapidement projetée, exploitée, soutenue et récupérée serait tout indiquée. Pour ce qui est de la Force aérienne, en acceptant de réduire sensiblement sa flotte de CF-18, elle a prouvé, comme si ce n'était pas déjà assez évident, qu'au moins un élément est prêt à sacrifier certaines vaches sacrées. L'armée est-elle prête à faire de même? C'est vrai que chez elle l'amphibiosité ne tient pas de la tradition, mais rappelons-nous que le

drapeau de l'armée (permettez-moi d'en garder la nostalgie) ne flottait pas sur les opérations de soutien de la paix avant que la conviction de la valeur de sa participation ne soit établie.

Je concède au sergent Majoor que l'entreprise coûtera très cher. Hélas! je ne peux pas offrir de solution relativement au partage des ressources que devra consacrer à la Défense le gouvernement fédéral en vue de mettre sur pied une force amphibie. Il est évident que quelque chose devra sauter. En dernière analyse, à part le fait d'encourager à tous les niveaux l'esprit d'initiative et l'innovation (tous deux vus à travers des verres à teinte de « violet », je l'avoue), nous devons avoir confiance dans le leadership et nous rappeler les mots de l'Oberstleutenant Kurt Steiner (dans le film *The Eagle Has Landed* [L'Aigle s'est posé]) : « Les décisions difficiles sont un privilège de grade ». Bref, ces décisions se font attendre.



Le major Ian Hunt, officier de liaison des Forces canadiennes, écrit ce qui suit.

J'ai lu avec grand intérêt l'article du major Williams sur l'amphibiosité, ainsi que le commentaire du sergent Major qui a suivi. À titre d'officier de liaison des Forces canadiennes auprès du Corps des Marines des États-Unis (USMC), je crois pouvoir parler avec autorité sur le sujet. Je suis de l'avis du sergent Major lorsqu'il dit être resté sur sa faim à la lecture de l'article, bien que son auteur se soit bien documenté. Je pense que le concept d'une capacité de projection de puissance amphibie est la voie de l'avenir pour les FC, mais aussi que d'en convaincre toute tierce partie est le plus gros obstacle. Fraîchement sorti de la conférence sur les opérations expéditionnaires en mer, tenue au Centre de guerre navale, à Halifax, je crois ne pas me tromper en affirmant que nous sommes loin de la mise en œuvre d'une stratégie amphibie quelconque.

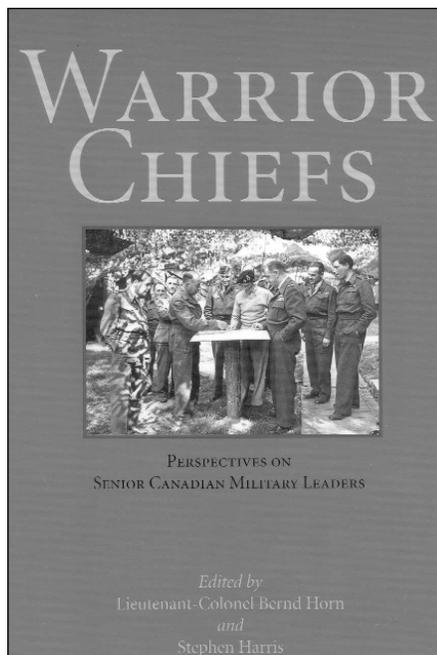
Toutes les observations du sergent Major sont bien fondées et sont évidemment le résultat de beaucoup de recherches. Mais je ne suis pas de son avis concernant ce que nous devons faire pour atteindre le degré d'amphibiosité dont nous avons besoin. Comme nous ferons toujours partie d'une force de coalition, la probabilité est minime qu'à nous seuls nous ayons à déployer en zone littorale toute la puissance de combat mentionnée dans le commentaire. Comme les plus grandes puissances qui s'intéressent à l'amphibiosité sont toutes en train d'augmenter leur capacité amphibie, elles pourront fournir l'intégralité de cette composante. Dans la plupart des conflits prévisibles, des forces fortement mécanisées ne seraient pas nécessaires. Nous pourrions fournir une force légère avec capacité d'emport instantanée et une force moyenne en

état de préparation élevé pour le déploiement en mer. Je ne parle pas ici de groupes-brigades, mais plutôt de groupes-bataillons. Dans l'état actuel des choses, penser plus grand serait illusoire. Il y a deux facteurs décisifs derrière cette stratégie : les FC doivent avoir la capacité et la détermination en matière de projection de puissance, d'une part, et le Gouvernement la capacité de décider le moment propice au déploiement de la puissance, d'autre part. Nous ne pourrions probablement jamais influencer sur le second facteur, mais je crois que le premier dépend de nous dans la mesure où les trois éléments s'entendent sur le fait qu'il s'agisse d'une stratégie interarmées viable. Illusoire peut-être, mais je crois que l'actuelle lame de fond en faveur d'une stratégie intelligente nous mènera à bon port. Relativement aux conflits prévisibles du demi-siècle qui commence, nous serons incapables de contribuer à la stabilité dans le monde sans cette stratégie.



Un VBL III en patrouille à Seneffe, Érythrée. Les FC sont en mission en Éthiopie et en Érythrée et assurent la surveillance de la zone de sécurité temporaire entre les deux pays.

# Annnonce de parution de deux livres importants

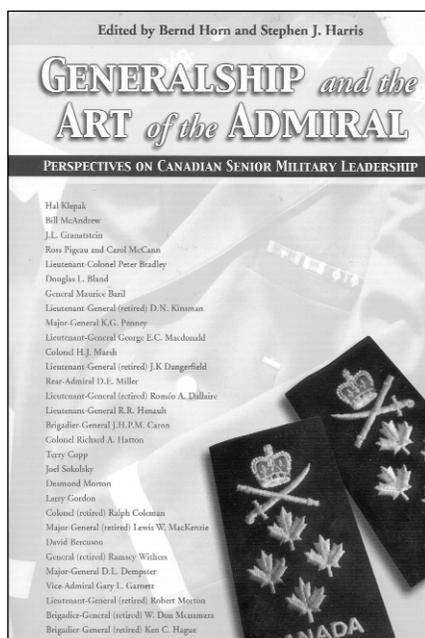


## Warrior Chiefs:

### Perspectives on Senior Canadian Military Leaders

Révisé par lieutenant-colonel Bernd Horn, Ph.D. et Stephen Harris, Ph.D.  
Toronto, Dundurn Press, 2001, ISBN 1-55002-351-9 (couverture souple)

Le premier de deux volumes, ce livre est un recueil de biographies candides portant sur les chefs de file militaires canadiens les plus remarquables au cours de la période allant de la Confédération à l'après-guerre froide. Vous y trouverez des personnalités comme Sir Sam Hughes, le général Harry Crerar, le général E.L.M. Burns, le général Charles Foulkes, le major-général Lou Mackenzie, le lieutenant-général Roméo Dallaire et bien d'autres.



## Generalship and the Art of the Admiral:

### Perspectives on Canadian Senior Military Leadership

Révisé par le lieutenant-colonel Bernd Horn, Ph.D. et Stephen Harris, Ph.D.  
St. Catharines, Vanwell Publications, 2001  
ISBN 1-55125-056-X (couverture rigide)  
ISBN 1-55125-060-8 (couverture souple)

Une collection de 30 dissertations rédigées par des officiers de service ou à la retraite, auteurs et universitaires qui se penchent sur l'expérience et la perspective uniques canadiennes par rapport à la nature changeante du leadership selon plusieurs différents points de vue.

En vente chez les bons libraires ou en passant par :

**Dundurn Press, [www.dundurn.com](http://www.dundurn.com)**

**Vanwell Publications, (905) 937-3100 ou [sales@vanwell.com](mailto:sales@vanwell.com)**